U d'/of OTTAWA
39003001238665

RELIURE SEDES BINDING
223 Main, Ottawa 1, Canada

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/madamesansgnee00cr

MADAME SANS-GÊNE

ET LES

FEMMES SOLDATS

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1894.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

ÉMILE CÈRE

MADAME SANS-GÊNE

ET LES

FEMMES SOLDATS

1792-1815

PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

Tous droits réservés

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
151
.C47M3
1894

MADAME SANS-GÊNE

ET LES

FEMMES SOLDATS

CHAPITRE PREMIER

Les deux « Madame Sans-Gêne ». — Celle de M. Sardou. — La maréchale Lefebvre. — Le maréchal. — La vraie Sans-Gêne.

Les *Mémoires du général de Marbot* ont produit une sensation profonde, et ils ont eu une influence considérable : ils sont une des causes de la renaissance du culte de Napoléon. Cette admirable relation des guerres de la Révolution et de l'Empire a fait couler des flots d'encre. Elle a mis en mouvement le pinceau de nombreux peintres. (Voir le catalogue des derniers Salons.) Elle n'a pas encore été mise au théâtre, mais elle n'en a pas moins inspiré des auteurs dramatiques. L'un d'eux, M. Moreau, ayant lu les lignes consacrées par Marbot à la femme-dragon : Thérèse Figueur,

dite *Sans-Gêne,* pensa que cette héroïne n'avait existé que pour être interprétée à la scène par Mme Réjane. Il alla trouver un directeur, lui soumit son idée, reçut des encouragements et écrivit une pièce dont il plaçait l'action en 1797; la jalousie de Bonaparte pour sa femme en faisait le fond; le personnage de Sans-Gêne, qui fut historiquement dame de compagnie de Joséphine, était au premier plan.

M. Moreau acheva son drame, puis le porta à M. Sardou afin d'avoir quelques bons conseils. Celui-ci déclara que le fond de la pièce était excellent : « La jalousie de Bonaparte, c'est très bien, dit-il à M. Moreau; mais pourquoi mettre en travers votre Sans-Gêne à vous? Avec votre femme-soldat qui est inconnue, cela n'a pas de caractère, tandis qu'avec la maréchale Lefebvre qui était une vraie Sans-Gêne, comme le montrent une dizaine d'anecdotes, on peut construire une très bonne pièce. — Eh bien! faisons-la ensemble! » proposa M. Moreau. M. Sardou accepta. La jalousie de Napoléon resta le sujet principal, non plus celle qu'il éprouvait pour Joséphine, mais celle qu'il devait avoir pour Marie-Louise. Mme Sans-Gêne fut le personnage principal, non plus Sans-Gêne qui avait existé réellement, mais une nouvelle, baptisée de ce nom pittoresque.

M. Sardou avait raison de dire que la vraie

Sans-Gêne était inconnue; les quelques lignes — un peu inexactes — que lui consacre Marbot sont insuffisantes, et il est équitable de rappeler ses actions d'éclat. Cette héroïne mérite d'être célèbre, comme on en jugera par le simple exposé de sa vie. Avant de le présenter, il faut dire quelques mots de la maréchale Lefebvre, surnommée Sans-Gêne par M. Sardou et destinée à garder ce nom dans l'avenir, sans aucun titre de propriété, par le seul fait d'un grand succès au théâtre.

Ce succès n'est pas contestable; le public est venu en masse applaudir la pièce de MM. Sardou et Moreau. Les appréciations de la presse avaient cependant été sévères au lendemain de la première représentation. On reprochait aux auteurs d'avoir abusé des droits de la fantaisie, d'avoir travesti l'histoire, d'avoir présenté un Napoléon invraisemblable, un Neipperg de contrebande, un Savary sorte de bailli d'opérette, ridicule et ventru; cette caricature de l'homme qui présida à l'exécution du duc d'Enghien, ce masque déprimé du vainqueur d'Hameln et d'Ostrolenka, du ministre de la police de Napoléon, de celui qui, commandant en chef les troupes françaises d'Algérie, en 1832, fit froidement massacrer les El-Ouffias, a particulièrement exaspéré la critique, jalouse des droits de l'histoire. Ce gros benêt, présenté par M. Sardou sous le nom de Rovigo, c'était donc

celui-là même qui pouvait, avec raison, écrire dans ses Mémoires (1) :

« J'inspirais la frayeur à tout le monde. Dès que je fus nommé, chacun fit ses paquets ; on n'entendit plus parler que d'exil, d'emprisonnements et pis encore ; enfin je crois que la nouvelle d'une peste sur quelque point de la côte n'aurait pas plus effrayé que ma nomination au ministère de la police. »

Le personnage de la maréchale Lefebvre, disaient encore les détracteurs, est aussi faux que le personnage de Savary, que le personnage de Neipperg, que la plupart des personnages historiques mis à la scène par M. Sardou. La femme s'adapte parfaitement à un nouveau milieu ; la duchesse de Dantzig a pu, comme le racontent les Mémoires du temps, commettre des « gaffes » ; de là à en faire une perpétuelle « gaffeuse » pataugeant sans cesse, il y avait loin. M. Sardou était coupable de l'avoir défigurée.

Sans prendre parti pour la pure vérité historique au théâtre ou pour la fantaisie, disons que la réputation de la maréchale Lefebvre est maintenant établie. La plupart des mots historiques célèbres ont été fabriqués de toutes pièces ou, pour le moins, travaillés, arrangés, perfectionnés. Il en est de même des légendes, et bien adroit se-

(1) *Mémoires du duc de Rovigo pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon.* Paris, Bossange, 1828.

rait celui qui réhabiliterait la duchesse de Dantzig et la ferait accepter aujourd'hui comme une dame parlant correctement, s'exprimant avec goût, un peu originale et voilà tout. L'anecdote classique, l'anecdote type, celle qu'on rapporte toujours lorsqu'on parle de la maréchale Lefebvre, a été racontée différemment. Une des versions est celle de l'affreux Lewis-Goldsmith (1) :

« Mme Lefebvre, par son langage vulgaire, excite plus de risée que tous les beaux esprits n'ont jamais pu le faire. Mme Lefebvre a été bien des années blanchisseuse aux casernes de Strasbourg. Quand elle épousa Lefebvre, elle se mit ravaudeuse, et lorsqu'en 1792 son mari rejoignit l'armée destinée à s'opposer aux Autrichiens, Mme Lefebvre fut nommée une des ravaudeuses de cette armée. Lefebvre étant devenu général, Mme la générale revint à Strasbourg, où elle reprit son ancien métier de blanchisseuse, parce que, disait-elle, on ne savait pas comment les choses pourraient tourner. A la fin, les choses ayant très bien tourné pour Mme la générale, elle se hâta d'aller étaler ses grâces à Paris. Aujourd'hui qu'elle est une si grande dame, elle va souvent à la Cour et contribue, par son baragouin, à égayer messieurs les courtisans.

(1) *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparte et de la cour de Saint-Cloud.* Londres, Dulau, 1814.

« Mme Lefebvre allait souvent chez l'impératrice Joséphine, qui s'amusait beaucoup de ses histoires. Les gardes, les pages, les valets de chambre s'en amusaient. Un jour, le chambellan de service lui dit que l'Impératrice n'était pas visible. « Elle l'est toujours pour moi. » Le chambellan l'assure que Sa Majesté ne verrait personne. « Est-ce que vous ne me connaissez pas? « Allez lui dire que c'est moi, la duchesse de Dant- « zig. » Le chambellan entra chez Mme Bonaparte, qui vint jusqu'à la porte de son appartement et dit à Mme Lefebvre du plus loin qu'elle la vit : « Vous « avez bien fait d'insister, madame la duchesse, je « suis toujours visible pour vous. » Mme la duchesse, se retournant vers le chambellan, lui dit : « Ça te la coupe, mon homme! »

Les *Mémoires* du valet de chambre de l'Empereur donnent une autre version (1) : « Un jour, à la Malmaison, je crois que c'est peu de temps après la fondation de l'Empire, l'impératrice Joséphine avait donné des ordres sévères pour ne recevoir personne. Mme la maréchale Lefebvre se présente. L'huissier, enchaîné par sa consigne, lui refuse l'entrée, elle insiste, et lui s'obstine de son côté. Pendant cette discussion, l'Impératrice passant d'un salon à un autre fut trahie par une

(1) Constant, *Mémoires* (ouvrage apocryphe).

glace sans tain qui séparait ce salon de celui où était la maréchale. L'Impératrice, l'ayant ainsi aperçue, s'empressa de venir au-devant d'elle et de l'engager à entrer. Avant de passer dans l'autre salon, Mme Lefebvre, se retournant vers l'huissier, lui dit d'un ton moqueur : « Eh bien, mon garçon, « ça te la coupe ! » Le pauvre huissier devint rouge jusqu'aux oreilles et se retira tout confus. »

Le même Constant ajoute : « On ferait un recueil des mots bizarres que la maréchale Lefebvre a dits, et que probablement on lui a pour la plupart attribués ; mais il faudrait un in-folio pour enregistrer tous les traits où se peint la bonté de son cœur. En voici un qui participe des deux genres, et qui m'a paru tout ensemble grotesque et touchant. Le cocher de Mme la maréchale était grièvement malade, et ne voulait pas se soumettre à ce traitement rafraîchissant qu'Arlequin préférait à la saignée, par une raison qu'il m'est impossible de dire. Les médecins assuraient que cela seulement pouvait sauver le malade, dont la vie était en danger. Mme Lefebvre, en ayant été informée, monte dans la chambre de son cocher, se fait donner l'instrument nécessaire, et après l'avoir sommé très énergiquement de se soumettre aux ordonnances : « As-tu peur de montrer « ton... ? » ajouta-t-elle. Le pauvre malade voulait absolument s'opposer, par respect, aux soins que

sa maîtresse voulait lui rendre; mais elle insista si bien qu'il promit tout ce qu'on voulut, et il reçut des mains d'une maréchale un service que peu de femmes de son rang auraient consenti à rendre à un pauvre cocher. Le malade, de qui j'ai su ces détails, était père d'une nombreuse famille. Il guérit, et sa guérison fut la récompense de la digne femme qui avait tant de bonté et d'humanité. »

La maréchale Lefebvre n'était pas « bégueule », Mme Ducrest, nièce de Mme de Genlis, en donne un autre exemple (1) : « La duchesse de Dantzig, dit-elle, arriva un jour pour déjeuner avec l'impératrice Joséphine, qui était entourée de toutes ses dames. Sa Majesté trouva à la maréchale un air effaré, qui ne lui était pas ordinaire, et, avec sa grâce habituelle, lui demanda ce qui lui donnait de l'inquiétude ou du chagrin : « Oh! madame, c'est une longue histoire que je veux bien raconter à Votre Majesté; mais pour cela il faut qu'elle fasse en aller ces *pisseuses* (les dames d'honneur) qui ricanent là en me regardant.

« — Veuillez bien, mesdames, passer dans le salon de service, leur dit Joséphine, persuadée qu'il s'agissait d'un secret de famille. Eh bien! maintenant, madame la duchesse, contez-moi vos peines.

« — Je n'en ai plus, madame; mais voyez-vous,

(1) *Mémoires sur l'impératrice Joséphine, ses contemporaines, la cour de Navarre et de la Malmaison.* Paris, Ladvocat, 1829.

je suis encore tout émue d'un malheur qui m'a menacé ce matin.

« — Oh ! mon Dieu ! Votre fils s'est-il battu?

« — Pas si bête.

« — Le maréchal... ?

« — Il n'est pas question de lui. J'ai cru avoir perdu mon gros diamant; j'étais sûre de l'avoir laissé dans ma chambre; en y entrant, je ne le trouve plus. Je questionne sur les personnes qui y ont été; on m' dit comme ça qu'y gnia que mon frotteur. Il était dans le salon qu'il finissait; je le fais entrer chez moi et je lui dis : « Coquin, t' as mon gros diamant, j' veux l' ravoir parce que j'y tiens : c'est l' premier que Lefebvre m'a donné; rends-le-moi, et je ne te ferai rien. » Mon gaillard me répond qu'il ne l'a pas. Il était nègre, je ne vois pas s'il rougit; mais je continue à y dire que j' veux mon gros diamant et lui ordonne de se fouiller. « Rien dans les mains, rien dans les poches! qu'il me dit. — Eh bien! guerdin, déshabille-toi! » Il veut faire des difficultés; mais on ne me fait pas aller comme ça : « Déshabille-toi, gueux, nu, que je te dis, ou je te ferai tuer par mes domestiques. » Enfin il se met nu comme un ver, et j'ai trouvé mon gros diamant. Le v'là! Une mijaurée l'aurait perdu tout de même. »

C'est encore à Mme Ducrest qu'on doit l'anecdote de la maréchale visitant un hôtel qu'elle

désirait acheter. Elle arrive dans une pièce autour de laquelle étaient des armoires grillées et garnies de taffetas vert. « Qu'est-ce que c'est que ça? demande-t-elle au concierge.

« — Madame la maréchale, c'est une bibliothèque.

« — A quoi que c'est bon?

« — A serrer les livres, madame.

« — Ah bah! C'te bêtise! Mon mari n'est pas liseur! Je ne suis pas lisarde, ainsi j'en ferai mon fruitier, ça vaudra mieux. » En effet, la pièce eut cette destination, ce qui donnait à tout l'appartement une odeur peu agréable. » Mme Ducrest fait parler la maréchale comme Scribe fait parler ses paysans; elle lui prête un langage vulgaire, tout de convention, et non pas le vrai langage populaire. A ses anecdotes qui sentent l'invention, on préfère celle-ci, rapportée par Mme Villetard, femme du sénateur :

« Napoléon, à l'arrivée de Marie-Louise, avait sévèrement recommandé à la maréchale de ne pas se livrer aux écarts de langage dont elle était coutumière :

« — C'était bon du temps de Joséphine, lui dit-il; mais devant la fille de l'empereur d'Autriche, je ne saurais le tolérer.

« La maréchale, qui depuis cette recommandation avait à peine osé ouvrir la bouche, étant un

soir assise à une table de whist, commet, bien qu'absorbée dans son jeu, une faute assez grave pour compromettre fortement le gain de la partie.

« — Maréchale, s'écrie son partenaire furieux, vous avez fait une grosse faute.

« — Ah! ma foi, je m'en f...!

« Elle lève les yeux et aperçoit l'Empereur, qui, debout derrière son partenaire, les bras croisés — il suivait depuis un instant la partie — la regardait d'un œil furibond.

« — Non, non, je ne m'en f... pas! Je ne m'en f... pas! répétait-elle éperdue, à la grande joie de l'entourage. »

La brave maréchale n'était pas seule à écorcher la langue française, que Madame Mère, notamment, n'a jamais pu parler correctement. Napoléon lui-même disait habituellement : « *Iles Philippiques* pour *Philippines; section* pour *session; point fulminant* pour *point culminant; rentes voyagères* pour *rentes viagères; armistice* pour *amnistie,* etc. (1). » Un grand nombre de généraux parlaient un langage tout militaire : d'Hautpoul, qui s'écriait devant ses troupes assemblées : « Mes enfants, l'Empereur est content de vous, et moi, je vous baise à tous le..... (2). » Le maréchal Lefebvre n'aurait pas

(1) *Mes souvenirs sur Napoléon,* par le comte CHAPTAL. Paris, Plon, 1893, p. 225.

(2) *Causeries militaires* (2e série), par le général THOUMAS. Paris, Plon, 1890, p. 93

pu apprendre le bon ton à sa femme. Son orthographe était déplorable, et lui aussi était prodigue de naïvetés. Macdonald raconte qu'il lui donnait des coups de coude à une représentation de *Brutus,* de Voltaire, prenant cette tragédie pour une pièce de circonstance faite récemment, et lui disait : « Dis donc, dis donc, quel est le b..... qui a fait cela? Est-il ici (1)? » Son langage était fortement imagé. Un soldat pendant la retraite de Russie avait devancé son régiment à la sortie de Wilna; on le retient tout à coup par la capote en lui disant : « Où vas-tu? » Il se retourne et reconnaît le maréchal Lefebvre. Il lui répond : « Je f... le camp comme tout le monde! » Et le maréchal de répliquer : « Tu as raison, tâche de t'en tirer les c..... nettes(2). » Lefebvre avait souvent de ces mots à l'emporte-pièce; il faisait à un courtisan parlant avec fatuité de sa généalogie cette superbe réponse : « Eh! devant moi ne soyez pas si fier de vos ancêtres. Moi! je suis un ancêtre. » Une autre fois, à un de ses amis qui considérait son bel hôtel, tout son luxe, et lui disait : « Tu es bien heureux, le ciel t'a bien traité », il répliquait : « Veux-tu avoir tout cela? la chose est

(1) *Souvenirs du maréchal Macdonald, duc de Tarente.* Paris, Plon, 1892.

(2) « Très historique », ajoute l'auteur de ce récit, publié par un général belge dans *Souvenirs d'un vieux soldat belge de la garde impériale.* Bruxelles, 1880.

très simple : tu vas descendre dans la cour de mon hôtel, je mettrai à chaque fenêtre deux soldats qui tireront sur toi. Si tu échappes aux balles, je te donnerai tout ce que tu m'envies. C'est comme cela que je l'ai obtenu. » Il ne fut pas seulement un bon général de brigade sachant entraîner ses troupes sans être capable de les diriger ; il avait certains talents militaires, un courage à toute épreuve, un dévouement absolu à son chef. Napoléon, malgré son égoïsme, lui rendait son affection. Avec Lefebvre, il était vraiment le « bonhomme » qu'il était quelquefois. Le premier titre qu'il crée (1) est accordé au maréchal, vainqueur à Dantzig, et avec quelle bonne grâce il le lui annonce !

Quelque temps après la prise de Dantzig, racontent les *Mémoires* de Constant (c'était le 24 mai 1807), l'Empereur fit appeler Lefebvre à six heures du matin. Il travaillait avec le major général de l'armée, lorsqu'on vint lui annoncer l'arrivée du maréchal. « Ah ! ah ! dit-il à Berthier, monsieur le duc ne s'est point fait attendre. » Puis, se tournant vers l'officier de service : « Vous direz au duc

(1) C'est à ce vétéran des guerres de la Révolution, à cet ancien sergent aux gardes françaises qu'il fut donné d'ouvrir ce glorieux catalogue sur lequel devaient venir s'inscrire successivement 4 princes, 31 ducs, 388 comtes et 1,090 barons. (*Napoléon, ses institutions civiles et administratives*, par Amédée-Edmond Blanc. Paris, Plon, 1880.)

de Dantzig que c'est pour le faire déjeuner avec moi que je l'ai demandé si matin. »

L'officier d'ordonnance, croyant que l'Empereur se trompait de nom, lui fit observer que la personne qui attendait ses ordres n'était pas le duc de Dantzig, que c'était le maréchal Lefebvre. « Il paraît, monsieur, que vous me croyez plus capable de faire un *conte* qu'un duc. » L'officier retourna près du maréchal, qui était assez inquiet de ce que l'Empereur voulait lui dire. « Monsieur le duc, l'Empereur vous engage à déjeuner avec lui, et vous prie d'attendre un quart d'heure. »

Le maréchal, n'ayant point fait attention au nouveau titre que lui donnait l'officier, lui répondit par un signe de tête et s'assit sur un pliant. Le quart d'heure passé, un autre officier d'ordonnance vint appeler le maréchal pour qu'il se rendît près de l'Empereur, qui était déjà à table avec Berthier. En l'apercevant, Napoléon le salua de la main. « Bonjour, monsieur le duc; asseyez-vous près de moi. » Le maréchal, étonné de s'entendre donner cette qualification, crut d'abord que l'Empereur plaisantait; mais, voyant qu'il affectait de l'appeler monsieur le duc, il en fut un moment interdit. L'Empereur, pour augmenter son embarras, lui dit : « Aimez-vous le chocolat, monsieur le duc? — Mais... oui, Sire. — Eh bien! nous n'en déjeunerons pas, mais je vais

vous en donner une livre de la ville même de Dantzig, car, puisque vous l'avez conquise, il est bien juste qu'elle vous rapporte quelque chose. »

Là-dessus l'Empereur quitta la table, ouvrit une petite cassette, y prit un paquet ayant la forme d'un carré long, et le donna au maréchal Lefebvre en lui disant : « Duc de Dantzig, acceptez ce chocolat; les petits cadeaux entretiennent l'amitié. »

Le maréchal remercia l'Empereur, mit le chocolat dans sa poche, et se remit à table avec l'Empereur et le maréchal Berthier. Un pâté représentant la ville de Dantzig était au milieu de la table, et quand il fut question de l'entamer, l'Empereur dit au nouveau duc : « On ne pouvait donner à ce pâté une forme qui me plût davantage. Attaquez, monsieur le duc, voilà votre conquête : c'est à vous d'en faire les honneurs. »

De retour chez lui, le maréchal duc de Dantzig, soupçonnant une surprise dans le petit paquet que lui avait donné l'Empereur, s'empressa de l'ouvrir et y trouva trois cent mille francs en billets de banque. Depuis ce magnifique cadeau, l'usage s'établit dans l'armée d'appeler de l'argent, soit en espèces, soit en billets, du chocolat de Dantzig; et quand les soldats voulaient se faire régaler par quelque camarade un peu en fonds : « Allons, viens donc, lui disaient-ils; n'as-

tu pas du chocolat de Dantzig dans ton sac? »

Malgré son nouveau titre, Lefebvre resta simple et modeste, ne rougissant jamais de son passé, aimant toujours la blanchisseuse qu'il avait épousée. Un jour, celle-ci, devenue maréchale et duchesse, recevait à son château de Combault la femme du préfet de Seine-et-Marne. Elle ouvrit une armoire dans laquelle on voyait rangés par ordre chronologique les différents costumes qu'elle et son mari avaient portés depuis leur mariage. « Voici, dit-elle, une galerie d'habits de conditions bien diverses. Nous avons été curieux de conserver tout cela : il n'y a pas de mal à revoir ces sortes de choses-là, de temps en temps, comme nous le faisons; c'est le moyen de ne pas les oublier. »

C'était un ménage modèle que celui de Lefebvre et de sa femme. Si le soldat remplissait bien ses devoirs militaires, le mari ne remplissait pas mal ses devoirs conjugaux. Quatorze enfants, dont douze fils, naquirent de cette union. Pas un, malheureusement, ne survécut. Deux moururent à l'armée. Le maréchal, qui était né à Ruffach (Haut-Rhin) le 25 octobre 1755, fut enlevé le 14 septembre 1820, à Paris, par une hydropisie. Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise, à côté de sa femme, comme l'indique l'inscription suivante :

ICI REPOSE
A COTÉ DE SON ILLUSTRE ÉPOUX
MADAME LA MARÉCHALE, DUCHESSE DE DANTZICK
NÉE A SAINT-AMARIN
DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
LE 2 FÉVRIER 1753
DÉCÉDÉE A PARIS
LE 29 DÉCEMBRE 1835.

Pas bien loin, dans ce même cimetière, sont aussi couchés les maréchaux Masséna, Ney, Suchet, Mortier, Lobau, Pérignon, Kellermann, Augereau, Serrurier, Beurnonville, Grouchy, Lauriston, Maison, Victor, Macdonald, Gouvion Saint-Cyr, les maréchales Soult, Macdonald, Lobau, Kellermann, Mme de Lavalette, les amiraux Decrès et Bruix, le duc et la duchesse de Rovigo, les généraux Thiébault, Hugo, Foy, Gourgaud, d'Aboville, Gobert, Belliard, Pajol, Junot, Labédoyère, et encore d'autres personnages de l'Empire : Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Lebrun (duc de Plaisance), Monge, Fontanes, Maret et sa femme la duchesse de Bassano (1), Siéyès, Lavalette, Tal-

(1) En citant ce nom, je ne puis m'empêcher de rappeler l'anecdote curieuse racontée par le comte de Rochechouart, dans ses *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration* (Paris, Plon, 1889) : « Je m'établis en 1814 dans l'appartement de la duchesse de Bassano ; le lit commun avec son mari avait des draps de batiste et des oreillers ornés de dentelles ; une glace au ciel du baldaquin et une autre glace dans la ruelle annonçaient que le ministre d'État, marié à une des plus jolies femmes de cette

leyrand, Talma, les peintres L. David, Gros et Isabey, Beugnot, Fleury de Chaboulon, Siméon, Chappe, Daunou, Volney, Chaptal, Cambacérès, le baron Larrey, Caulaincourt, Benjamin Constant, Gaudin (duc de Gaëte).

Il semblerait que tous les grands de l'Empire se soient donné rendez-vous dans la même nécropole. Il n'y manque, à côté de la maréchale Lefebvre, devenue Madame Sans-Gêne par la volonté de M. Sardou, que la vraie Sans-Gêne, la Sans-Gêne qui a existé en chair et en os, la Sans-Gêne qui a connu Bonaparte, Augereau, Bernadotte, la Sans-Gêne qui a figuré un moment à la cour de Joséphine, la Sans-Gêne dont nous allons tracer la carrière aventureuse, sans laisser place à la légende, sans manquer à la vérité historique.

époque, n'était pas uniquement absorbé par les affaires de l'Empire et se reposait délicieusement dans ce voluptueux sanctuaire de l'hymen des fatigues et de l'activité constante que Napoléon exigeait, même de ses ministres. »

CHAPITRE II

Comment Sans-Gêne connut Marbot. — Ses campagnes. — A la cour de Joséphine. — Chez le maréchal Augereau. — Entreprise galante de Bernadotte.

Nous nous mettrons d'abord sous l'autorité du général Marbot (1). « Cette excellente femme, dit-il en parlant de la maréchale Augereau, toujours malade, vivait très retirée et paraissait rarement à table ou au salon ; mais lorsqu'elle y venait, loin de contraindre notre gaieté, elle se complaisait à l'encourager. Elle avait auprès d'elle deux dames de compagnie fort extraordinaires. La première portait constamment des habits d'homme et était connue sous le nom de *Sans-Gêne*. Elle était fille d'un des chefs qui, en 1793, défendirent Lyon contre la Convention. Elle s'échappa avec son père ; ils se déguisèrent tous deux en soldats et allèrent se réfugier dans les rangs du 9e régiment de dragons où ils prirent des noms de guerre et firent campagne. Mlle Sans-Gêne, qui

(1) Général baron de Marbot, *Mémoires*. Paris, Plon, 1892, 1er vol., p. 207-208.

joignait à la tournure et à la figure d'un homme un courage des plus mâles, reçut plusieurs blessures, dont une à Castiglione, où son régiment faisait partie de la division Augereau. Le général Bonaparte, souvent témoin des prouesses de cette femme intrépide, étant devenu premier Consul, la plaça auprès de sa femme ; mais la Cour convenait peu à Mlle Sans-Gêne ; elle se sépara donc de Mme Bonaparte, qui, d'un commun accord, la céda à Mme Augereau, dont elle devint secrétaire et lectrice. La seconde dame placée auprès de la maréchale était la veuve du sculpteur Adam, qui malgré ses quatre-vingts ans était le boute-entrain du château. La grosse joie et les mystifications étaient à l'ordre du jour à cette époque et surtout à la Houssaye (château habité par Augereau), dont le maître n'était heureux que lorsqu'il voyait la gaieté animer ses hôtes et les jeunes gens de son état-major. »

Nous verrons, en effet, qu'on n'engendrait pas la mélancolie chez Augereau, grâce à Mmes Adam et Sans-Gêne, qui savaient donner à tous une saine et robuste gaieté ; mais, avant de chanter les mérites de notre héroïne pendant la paix, il faut parler de la guerrière. Dans les quelques lignes que Marbot lui a consacrées, se trouvent, comme nous l'avons déjà dit, des inexactitudes, inexactitudes très légères, d'ailleurs, et sans im-

portance ; le père de Sans-Gêne n'était pas un des chefs de l'insurrection lyonnaise de 1793, par cette bonne raison qu'il était mort dix ans auparavant, en 1783. Il s'appelait Pierre Figueur, était le fils d'un meunier de Pontoise. Lui-même avait un gros commerce de graineterie à Épinay. « Il avait, raconte sa fille, jusqu'à dix voitures sur la route de Pontoise. »

La femme de Pierre Figueur mourut le 17 janvier 1774 à Talmay (Côte-d'Or), où elle se trouvait en villégiature chez des parents, en donnant le jour à une fille, Thérèse, qui devait être Mme Sans-Gêne. « J'ai été, dit celle-ci dans ses Mémoires (1), j'ai été de ces enfants qui ne doivent jamais connaître la douceur de dire : « Maman », ou plutôt j'ai été de ces enfants encore plus malheureux, condamnés à dire : « Maman » à quelqu'un qui ne les chérit pas, mon père s'étant remarié quelques années après. »

Thérèse avait neuf ans lorsque la mort lui enleva son père ; elle était orpheline ; un de ses oncles la recueillit, l'emmena à Rueil, puis à Avignon, où elle entra comme employée chez un marchand de drap.

(1) *Les campagnes de Mlle Thérèse Figueur, aujourd'hui madame veuve Sutter, ex-dragon aux* 15e *et* 9e *régimens,* de 1793 à 1815, *écrites sous sa dictée par Saint-Germain Leduc.* Paris, chez Dauvin et Fontaine, 1842.

Quand les Girondins furent proscrits, en 1793, Avignon se souleva, Thérèse Figueur avait alors dix-huit ans. Son oncle la fit habiller en canonnier pour qu'elle pût, en toute sûreté, le suivre partout et même en campagne. Les fédéralistes d'Avignon, qui avaient un moment rêvé de se joindre à ceux de Lyon, furent rapidement battus et dispersés par les troupes du général Carteaux.

Thérèse et son oncle étaient parmi les prisonniers; Carteaux les fit venir, leur adressa mille compliments et leur conseilla de s'engager dans l'armée régulière. Ils y consentirent et prirent l'uniforme des chasseurs à cheval (1). Thérèse savait monter à cheval. Elle avait appris, étant jeune, chez son père, le marchand de graines.

Voici donc Thérèse Figueur soldat; « il s'agissait, raconte-t-elle, de me donner un nom de guerre. On s'arrêta à celui de Sans-Gêne, qui fut proposé par le sous-lieutenant Chastel : « Je vous « assure, disait-il, que, lorsque nous la fîmes pri- « sonnière, elle ne se gênait pas pour nous trai- « ter de lâches. » Mes états de service constatent que mon engagement volontaire dans la légion allobroge eut lieu le 9 juillet 1793. »

Son surnom est expliqué d'une façon un peu différente dans un autre récit : « Les généraux,

(1) Cet oncle de Sans-Gêne, nommé Viard, mourut à l'époque de la campagne d'Italie.

dit la veuve Sutter, m'appelaient par mon nom de guerre Sans-Gêne. C'était Carteaux qui m'avait nommée ainsi en m'enrôlant : « Elle m'a appelé brigand, disait-il en riant, elle « est Sans-Gêne », et ce nom prévalut contre tous ceux que l'on proposait pour moi (1). »

Le corps auquel appartenait le soldat Sans-Gêne (il n'y avait plus de Thérèse Figueur) poursuivit sa marche en avant. « Lorsque l'armée conventionnelle eut occupé Marseille, j'eus parmi tous les habitants une grande célébrité. La citoyenne Sans-Gêne, dans la grande tenue de chasseur allobroge, fut portée en triomphe. On avait préparé un brancard couvert d'un drap disposé en draperie et orné de feuillage. Je dus y prendre place et me laisser promener à travers les rues aux cris de : « Vive Sans-Gêne ! » sur les épaules de braves gens dont l'enthousiasme était bruyant et frénétique autant que le sont tous les enthousiasmes sous le ciel de la Provence. La promenade se termina sur une grande place où je fus haranguée par plusieurs orateurs. Je reçus l'accolade fraternelle du citoyen général Doppet (2)

(1) *La femme-dragon, dite Sans-Gêne,* par J. Delagny. Paris, Aumond, 1861.

(2) « Je me rappelle, dit le général Doppet dans ses *Mémoires,* que je reçus dans les dragons, au combat de Pélissane, un homme et une femme qui tous deux servaient dans l'armée départementale. Tous deux ont fait avec moi la campagne des Pyrénées ; le

et de je ne sais combien de citoyens, parmi lesquels des municipaux en écharpe, des présidents de section, des présidents de société, etc. La cérémonie se termina par un banquet patriotique.

« Ma raison aurait certainement péri si j'avais répondu à la millième partie des santés qui me furent portées, et si je ne m'étais pas contentée d'approcher mon verre du bord de mes lèvres. Je n'étais pas encore un vieux troupier, et d'ailleurs je n'ai jamais aimé boire. »

De Marseille, Sans-Gêne se rend devant Toulon, dont le siège a été entrepris par l'armée républicaine. Le général en chef Dugommier l'a prise en affection, et elle est souvent de planton au quartier général. Un jour qu'elle était ainsi de service, un officier lui donne un ordre à porter. Elle y court; mais comme on ne se battait pas à ce moment, en revenant elle s'arrête à une cuisine

mari y a été tué. (Erreur de Doppet : Sans-Gêne n'était pas encore mariée, et son oncle, qui l'accompagnait, mourut beaucoup plus tard.) Sa jeune femme, qui avait toujours fait le service de dragon, a obtenu une pension du ministre de la guerre dans le mois de frimaire, 4e année de la République.

« Cette jeune femme a toujours porté l'uniforme et fait son service; elle n'a jamais eu une conduite déréglée, ni même suspecte. Outre qu'elle se montrait bien en face de l'ennemi, elle ne supportait aucun outrage de ses camarades, et mettait souvent le sabre à la main. Cette héroïne est du département de la Côte-d'Or, pays qui a fourni tant de bons et braves soldats. Elle a emporté dans ses foyers l'amitié de ses frères d'armes et d'excellents certificats des généraux Dugommier, Pérignon et moi. »

improvisée par le sergent Junot et mange une tranche de gigot, puis elle rentre au quartier général. Sans tourner la tête, l'officier qui avait donné l'ordre à porter, tire sa montre : « Il te fallait trois quarts d'heure, dit-il d'une voix brève, tu as mis une heure dix. A la garde du camp. » La garde du camp, en campagne, c'est la salle de police. Sans-Gêne s'y rend. Elle en sort au bout de quatre heures ; le fils du général Dugommier, jeune officier, était venu la délivrer. Il avait fait appel à l'indulgence de son camarade Bonaparte, l'officier qui avait puni, et celui-ci avait consenti à excuser Sans-Gêne. Elle ne lui en garda pas moins rancune. Invitée à la table du général, excitée par les convives contre le commandant Bonaparte, elle reproche au futur Empereur de l'avoir punie pour une vétille, lui dit qu'il était laid, et l'appelle même *moricaud*. Bonaparte « supporta le feu roulant de mes invectives avec une résignation enjouée et tout aimable ».

Au cours du siège, Sans-Gêne est blessée ; heureusement la balle s'amortit contre la buffleterie de sa giberne et contre son manteau roulé en bandoulière qu'elle portait en fourrageur. Toulon pris et l'armée disloquée, elle est dirigée sur Castres et incorporée au 15e régiment de dragons. C'est là que se fait son instruction militaire complète. « Je me perfectionnai dans l'équitation. Je passai gail

lardement de l'école du cavalier à l'école du peloton et à l'école d'escadron. J'appris le saut du fossé, de la haie, à charger à cheval en dix temps le mousqueton et le pistolet, à manier le sabre, à tirer l'épée. J'étais de la bonne taille ordinaire des femmes de France, quatre pieds onze pouces. Mes talons de bottes me donnaient un grand pouce de plus. »

Sans-Gêne aimait beaucoup le bal. Elle dansa plusieurs fois de suite avec une jolie jeune fille de Castres ; le père de la belle, gros malin, voyant ce blanc-bleu qui ne jurait pas, qui ne fumait pas, tout timide et tout fluet, pensa qu'il en ferait facilement un mari pour sa fille. Il accusa Sans-Gêne de l'avoir compromise en dansant si souvent avec elle ; il eut même l'audace de porter l'affaire devant le colonel du régiment.

Le colonel écouta sans dire mot les doléances du bonhomme, et pour lui répondre convoqua sa femme, la femme et la fille du plaignant. Il les enferma toutes trois seules avec Sans-Gêne, qui, détachant deux ou trois agrafes de son uniforme, prouva facilement qu'elle ne pouvait pas devenir l'époux de la jeune Castraise. On se rappelle qu'une aventure de même genre arriva à Bradamante, ainsi que le raconte l'Arioste. Fleur d'Épine, princesse d'Espagne, la voyant armée en guerre, la prit pour un homme et l'aima..., l'aima si bien

qu'elle en donna des preuves (l'Arioste insiste complaisamment sur ces preuves d'amour) à Richardet, frère de Bradamante, qui avait avec sa sœur une ressemblance extraordinaire.

Sans-Gêne n'avait pas de Sosie pour abuser ses « amoureuses ». Elle avait d'ailleurs sur le respect dû aux femmes des idées toutes personnelles. Quelques années après son départ de Castres, elle était à Paris, dans un bal public; une habituée de l'endroit gifla un dragon. Celui-ci, galant militaire, ne protesta pas, mais Sans-Gêne ne l'entendit pas ainsi ; un dragon avait été frappé, il fallait, pour l'honneur du régiment, que les coups fussent rendus. Elle força son camarade à se rapprocher de la drôlesse qui l'avait souffleté. « Son métier la met au-dessous de toi, va », dit-elle, et elle ajoute avec orgueil dans son récit : « L'honneur de l'uniforme fut vengé. »

Sans-Gêne quitta Castres pour se rendre à l'armée des Pyrénées-Orientales qui tenait tête à l'armée espagnole. Elle retrouva comme chef le brave et habile Dugommier. Ce général et tous ses collègues protestèrent en sa faveur quand un décret de la Convention expulsa les femmes de l'armée; elle fut l'objet d'une honorable exception et resta dragon, malgré la loi. Son courage s'affirme de nouveau au cours de cette campagne. Elle entre une des premières dans Figueras. Quel-

ques jours après, poursuivant des cavaliers ennemis sur la grande route dans la direction de Gérone, elle reconnaît que plusieurs d'entre eux portent l'uniforme des émigrés français. Elle leur crie qu'ils vont être coupés et leur indique le bon chemin avec le conseil de fuir au galop, ce qu'ils font tous, sauf un qui ajuste sa carabine et lui envoie un coup de feu. « Indignée, raconte-t-elle, je cours sur lui et je lui plonge mon sabre dans la gorge ; c'est ce qu'en langage militaire, nous appelons le coup du cochon. J'étais tellement transportée de fureur qu'après qu'il fut tombé, je forçai mon cheval à le fouler. Sa balle avait effleuré la bordure en peau de tigre de mon casque et bouleversé l'oreille de chien de ma coiffure du côté gauche.

« Plus loin, vers le soir du même jour, un quartier-maître espagnol et sa femme se rendirent à moi. Je consolai les malheureux de mon mieux ; je les préservai, elle et son mari, de toute violence ; j'empêchai qu'on ne les fouillât. Comme ils étaient épuisés de fatigue, je les fis monter tous les deux sur mon cheval et je les amenai à mon général qui était Augereau. Le citoyen (1) général Augereau me complimenta. Dans la journée, mon cheval

(1) Augereau tenait alors beaucoup à ce titre de « citoyen ». Il fit en juin 1796 cet ordre du jour : « Tout individu qui se servira verbalement ou par écrit du mot « monsieur », sous quel prétexte que ce soit, sera destitué de son grade et déclaré incapable de servir dans les armées de la République. »

s'était abattu, et par suite de cette chute ma carabine avait été brisée; je me plaignais de rester ainsi désarmée. Le général tira d'une de ses fontes l'un de ses propres pistolets, et me le présentant : « Citoyenne, dit-il, prends ceci et souviens-toi d'Augereau qui n'oubliera pas le petit Sans-Gêne. »

Dans d'autres occasions encore, elle donne des preuves de sa valeur. Elle sauve sur le champ de bataille le général Nouguez (1), grièvement blessé d'une balle à la tête. Deux soldats qui se noyaient lui doivent la vie. Elle a deux chevaux tués sous elle. Tout ceci, elle le raconte avec sa modestie habituelle :

« L'armée espagnole occupait la ville de Gérone; nous fîmes plus d'une tentative pour nous établir au delà de la ligne de la Fluvia. A la suite d'un de ces combats qui avait été rude, nous fûmes ramenés avec perte. Nous regagnions à la hâte et en conservant très peu d'ordre nos premières positions. On m'avait envoyé porter un ordre au général Mirabel; pour rejoindre le corps auquel j'appartenais, celui du général Augereau, j'eus à traverser un terrain sur lequel on s'était battu une heure auparavant. Il y avait çà et là des morts et des blessés couchés par terre. De rares éclopés, portant le bras en écharpe ou tirant la jambe, se

(1) Ces faits sont mentionnés dans ses états de service, que le lecteur trouvera plus loin.

traînaient du moins mal possible dans la direction de la retraite. Un cri plaintif arrive à moi, je mets mon cheval au pas et j'écoute. Le cri recommence. J'approche d'un de ces corps gisants, je reconnais l'habit de général, mais la figure de l'homme n'est qu'une croûte grisâtre, je distingue le trou d'une balle à la tête; je saute à terre, je soulève le blessé qui n'a que la force de gémir. Un carabinier de la 17e demi-brigade passe à cent pas de nous. Je cours à lui, j'invoque sa pitié. Il consent à m'aider, mais son secours ne peut être que faible, car il a lui-même le poignet droit à moitié abattu. A nous deux cependant, et le blessé se remuant de plus en plus et recevant quelque énergie de la fièvre, nous parvenons à placer le précieux fardeau sur mon cheval. J'eus le bonheur de le conduire sans mauvaise rencontre jusqu'en lieu sûr. C'était le général Nouguez.

« Un autre jour qu'il fallut repasser la Fluvia (peut-être n'était-ce pas la Fluvia, mais seulement un torrent gonflé qui était devenu rivière : la mémoire des noms peut faillir à soixante-neuf ans), quelques autres dragons et moi, nous fûmes la providence de plusieurs fantassins blessés de la 17e demi-brigade. Ils avaient perdu pied au milieu du courant. Je mis mon cheval à la nage, et je saisis de mes deux mains et aidai à se soutenir à flot deux malheureux qui couraient risque de se noyer.

Je recommençai à plusieurs reprise allant et revenant de l'un à l'autre bord, si bien que la besogne terminée, mon cheval était rendu. Ce soir-là, je l'ai baisé plus de vingt fois en le bouchonnant. »

Enthousiasmé par tant de courage, un adjudant général demande Sans-Gêne en mariage. Elle ne l'aime que d'amitié, mais, sous la pression de tous ses compagnons d'armes, elle accepte enfin ce beau parti. Elle et lui vont à la municipalité, tous deux en uniforme. « Avant tout, dit l'officier municipal, un mauvais plaisant, je demanderai aux deux citoyens ici présents lequel des deux est la mariée. » Tout le monde éclate de rire, le fiancé aussi, mais la mariée se fâche : elle était venue à regret. Il n'en faut pas davantage pour la décider à rompre l'union projetée. Elle s'en va, déclarant qu'elle renonce au mariage et qu'elle restera fille. L'oncle de l'officier fiancé, le général S..., est enchanté de cette rupture. Il console son neveu.

La paix avec l'Espagne est conclue. Sans-Gêne est envoyée à l'armée d'Italie. On veut la faire brigadier. Elle refuse, en disant qu'elle a bien assez d'obéir, sans accepter la responsabilité de commander à quelqu'un.

Le 1er ventôse an VII, elle passe au 9e régiment de dragons. Le 8 brumaire an VIII, elle ramasse un carabinier du 17e léger, qui avait eu la cuisse coupée, le charge sur son cheval et le porte à l'hô-

pital de Busca ; mais elle commet l'imprudence de rester auprès de lui quelques instants pour veiller au pansement ; quand elle sort, elle tombe au milieu des hussards ennemis. Ils s'étaient déjà emparés de son cheval, ils la font prisonnière.

Enfermée dans un corps de garde, elle réussit à en sortir et se réfugie dans une maison en face où résidait le comte Belin, assez favorable aux idées françaises. On lui fait revêtir des habits de femme, et on cache son uniforme. Le soir, au dîner, assistaient des émigrés français de la légion de Bussy. Ils parlent de la campagne, se vantent de la rude façon dont ils ont mené les soldats de l'armée républicaine, et disent qu'ils achèveront de sabrer cette canaille et sauront mettre la France à la raison. Il devient impossible à Sans-Gêne de se contenir : « Vous parlez haut, s'écrie-t-elle, parce que vous sentez l'Europe derrière vous. La canaille, ce sont les misérables qui se battent contre leur pays. La République se f... de vous et de l'Europe. Je ne suis qu'une femme, mais prêtez-moi un sabre, et je me charge de mettre à la raison le moins lâche d'entre vous tous. »

Les émigrés se regardent, la comtesse Belin entame une explication : « Oui, messieurs, reprend Sans-Gêne, vous voyez en moi une Française, une citoyenne et, qui plus est, un dragon de la République. Je n'hésite pas à vous l'apprendre.

Mais si vous êtes des gens de cœur, vous respecterez la position des personnes chez qui je me trouve. Elles n'ont vu en moi qu'une femme qui implorait leur protection, c'est une femme qu'il ont cru recevoir, et non pas un militaire. Je ne me consolerai de ma vie, si l'indiscrétion que j'ai commise de me réfugier chez elles devait leur causer le moindre désagrément. » Les émigrés se souviennent qu'ils sont Français et agissent noblement. Ils rassurent leurs hôtes, les félicitent de leur courage à sauver un prisonnier des mains des Autrichiens. Ils font conter à Sans-Gêne son histoire et boivent largement à sa santé. Tous deviennent les meilleurs amis du monde.

Le surlendemain, 10 brumaire, toujours habillée en femme, Sans-Gêne défile devant les hussards qui l'avaient prise et ne la reconnaissent pas sous ce costume. Elle rejoint l'armée française; le 11 brumaire, elle a sa part dans de nouveaux combats, son cheval est tué par un coup de feu, le comte Belin l'apprend et lui en donne un des siens, une superbe jument isabelle. Le 13 brumaire, à la bataille de Savigliano, un biscaïen prend ce magnifique animal par le flanc droit et, le traversant de part en part, vient bosseler le fourreau de sabre de Sans-Gêne, qui a, toutefois, le temps de se dégager. Voilà notre héroïne de nouveau à pied. Des hussards ennemis se précipitent; elle est blessée

de quatre coups de sabre et faite prisonnière.

Quand on sut que ce dragon si valeureux était une femme, on voulut la brûler comme sorcière; grâce au prince de Ligne qui la tira de ce mauvais pas, elle fut pansée et vingt jours après rendue à l'armée française. L'état de sa santé était tel que l'autorité militaire la dirigea sur Lons-le-Saulnier, lieu de dépôt d'un escadron qu'on venait de former pour le 15e régiment de dragons. Elle quitta le 9e régiment le 1er pluviôse an VIII (19 janvier 1800).

Elle était presque mourante lorsqu'elle arriva à Lons-le-Saulnier. Aussi obtint-elle un congé absolu et une pension de deux cents francs. Elle se retira à Montélimar, puis à Chalon-sur-Saône. Mais ses blessures cicatrisées, sa santé rétablie, ses forces revenues, elle ne put se résoudre à une vie sédentaire et vint à Paris se rengager au 9e dragons. Elle eut alors une sorte de vogue dans le monde militaire. Les généraux se disputaient le plaisir de l'inviter à leur table. Mme Bonaparte désira la voir, se la fit amener à Saint-Cloud et la reçut avec la plus grande bienveillance. « Mme Bonaparte, dit Sans-Gêne dans ses Mémoires, ou plutôt Joséphine, c'était déjà son nom populaire, et c'est celui que j'aime le mieux à dire, voulut que je me promenasse avec elle dans un parterre où elle faisait cultiver ses fleurs de prédilection : « Que vous êtes

« heureuse d'être brave, me disait-elle, de n'avoir « peur ni d'un cheval, ni d'un canon! Moi, j'ai « peur de tout. J'ai beau me raisonner, c'est plus « fort que moi. Ici, dans ce parc, le premier « Consul a exigé que je montasse à côté de lui « sur les coussins d'un boghei qu'il conduisait lui-« même. Quand je me suis vue ainsi suspendue « en l'air, j'ai tremblé, j'ai supplié. Il prenait « plaisir à raser les arbres, je baissais la tête sous « les branches, je criais de détresse. Il mettait la « roue tout au bord d'un bassin, je fermais les « yeux, je me sentais mourir. J'ai failli en faire « une maladie. Ma chère enfant, que je voudrais « avoir votre courage! Mon mari n'aurait pas le « droit de me traiter de poltronne, il me permet-« trait de le suivre partout, je l'accompagnerais « dans toutes ses campagnes. »

Bonaparte fit également bon accueil à Sans-Gêne. « Eh bien! monsieur Sans-Gêne, me dit-il (il me traita de monsieur), me trouvez-vous toujours aussi laid qu'à l'époque du siège de Toulon? » Je rougis jusqu'aux oreilles, j'aurais voulu pouvoir disparaître sous le guéridon. Néanmoins je trouvai la force de balbutier : « Non, général... » Mais lui, sans m'écouter, continua en s'adressant à Joséphine : « Sais-tu qu'elle m'a appelé « moricaud! »

Après s'être un peu moqué de Sans-Gêne, Bona-

parte fit son éloge; devenue vieille, retirée à l'hospice des Ménages, elle décrivait cette scène avec attendrissement : « Quand dans ma solitude, dit-elle, et maintenant que presque tous mes anciens camarades sont morts, je me rappelle cette scène, ce visage qui était devenu si imposant et si bon, cette voix si brève et si vibrante, et que je crois encore entendre d'une belle bouche tomber ces cinq mots : « Mlle Figueur est un brave », tout mon sang fermente, il me semble que je suis grande de six pieds. Et puis ensuite je me demande si c'est bien à moi, à moi, pauvre vieille, qui habite un hospice, que pareille chose est arrivée, si elle est arrivée réellement à quelque femme, si je ne fais point un rêve. Je finis par ne plus penser qu'à l'Empereur, à sa chute, à son affreuse mort. Je sens mon cœur qui se serre, je fonds en larmes, je sanglote sur ma chaise de paille, près de la fenêtre de mon étroite et sombre mansarde, à côté de la cage où gazouillent mes petits oiseaux ! »

Le premier Consul décida que Sans-Gêne resterait à Saint-Cloud, mais elle eut bientôt assez de la vie de cour. Elle éprouvait un indicible ennui : « Je mangeais sans appétit et du bout des dents un dîner excellent, servi par un laquais, mais un dîner que j'étais condamnée à manger seule. » Elle quitta Saint-Cloud et retourna à son cher régiment, où elle fut obligée d'apprendre les ma-

nœuvres de l'infanterie. Un ordre du ministre de la guerre enjoignait, en effet, aux dragons de faire également le service de cavalier et de fantassin. On formait aussi les dragons à la natation, hommes et chevaux. « Nous passions la Seine, dit-elle, au-dessus de l'île Louviers, à peu près à l'endroit où est aujourd'hui le pont d'Austerlitz. On nous exerçait à prendre un fantassin sur la croupe de notre cheval. Nous quittions l'étrier du côté montoir et nous l'abandonnions au fantassin qui grimpait de son mieux et prenait place derrière le portemanteau. »

Le général Lannes, auquel elle rendit visite, lui parla des blessures qu'elle avait reçues, des chevaux qui avaient été tués sous elle. « Je lui en établis le compte. Ce qui m'a le plus fâchée, ajoutai-je, c'est que sur ces quatre chevaux, trois étaient ma propriété. Quant à celui qui portait les papiers de la division à Dronero, s'il n'était pas précisément à moi, il n'appartenait pas davantage au régiment.

— En somme, c'est quatre chevaux que l'État a dû te rembourser. Tu te les es fait payer, n'est-ce pas ?

— J'ai commencé des démarches, mais ces bureaucrates sont tous des chiens ou des tortues, et, ma foi, j'y ai renoncé.

— Tu as tort, je te ferai solder, moi. C'est demain grande revue aux Tuileries, trouve-toi ici

de bonne heure, je t'emmène avec moi, et ton affaire s'arrangera. »

Le lendemain, le général Lannes la conduit aux Tuileries, où était revenu le premier Consul. Lannes franchit le seuil d'un salon, mais un huissier l'empêche, elle, d'entrer. Elle crie, elle tempête. Bonaparte arrive, en entendant le bruit qu'elle fait. « Tiens, lui dit Lannes, veux-tu voir Sans-Gêne en personne? Viens la regarder faire le tapage dans ta maison, elle bat tes huissiers. » Le premier Consul m'adressa un léger signe de tête et dit : « Que veut-elle? » Le général répondit : « Elle demande qu'on lui paye quatre chevaux. » Le premier Consul dit : « C'est bien. » J'avais eu à peine le temps de me remettre, et j'avais conservé un reste d'emportement qui me donnait de la hardiesse. « On me payera, tant mieux! Mais quand me payera-t-on? » demandai-je. Le premier Consul sourit, et en passant devant moi : « Toujours la même tête, toujours mademoiselle Sans-Gêne. — Toujours, mon général! répliquai-je en portant ma main sur mon cœur, et à votre service! Le petit Sans-Gêne a encore huit campagnes dans le ventre. » Bonaparte donna des ordres, et dans le courant de la quinzaine elle toucha le prix de quatre chevaux.

De Paris, le 9e dragons vint tenir garnison à Compiègne.

« J'y rencontrai, dit-elle, un frère du général Augereau qui lui servait d'aide de camp avec le grade de capitaine ; on ne l'appelait que Cadet-Augereau. Il me conduisit au château de la Houssaye, qui appartenait à son frère, château situé entre Beauvais et Gisors. Le général traita en vieux camarade le petit dragon qui avait servi sous ses ordres à l'armée des Pyrénées-Orientales. Sa femme se rappela également ce temps où nous avions compté tous les trois quelques années de moins, et que nous appelâmes le bon temps. Cette première femme du général était d'origine grecque ; elle l'avait suivi dans sa campagne de Catalogne. Elle avait été alors fort belle, d'une santé brillante, et avait donné des preuves de courage, montant à cheval en écuyer consommé et tirant le pistolet dans la perfection. Je la retrouvai toujours belle, et toujours l'âme fortement trempée, mais n'ayant plus à exercer son courage que contre une de ces maladies qui ne pardonnent pas, une de ces maladies affreuses qui condamnent une femme à languir sur un canapé, sans pouvoir prendre aucun exercice, et à se consumer dans une lente et douloureuse agonie. Le général eut la bonté de me dire que, puisque j'avais manqué ma fortune au château de Saint-Cloud, il ne tenait qu'à moi de prendre pour mes invalides le château de la Houssaye et de

m'établir sans façon chez mon ancien général. Sa femme me déclara qu'elle me prenait pour son petit aide de camp.

« Elle vivait très retirée, ne paraissait que rarement et pour peu d'instants au salon ; je lui faisais compagnie dans sa chambre. Elle aimait les cartes, je faisais sa partie. La nuit même, lorsque ses souffrances ne lui permettaient pas de dormir, ce qui arrivait souvent, elle m'envoyait éveiller par sa négresse Zara, et nous jouions jusqu'au matin au piquet et à la triomphe, ou bien nous ressassions d'anciens souvenirs de l'armée des Pyrénées-Orientales. »

C'est au château de la Houssaye que Marbot vit et connut Sans-Gêne. Comme il le raconte, on y menait joyeuse vie. Sans-Gêne faisait mille plaisanteries. Un jour, elle prenait les habits de femme et mystifiait tour à tour les hôtes du château qui ne la reconnaissaient pas ; il y avait là Masséna, Lannes, Junot, Lefebvre, mari de la « Madame Sans-Gêne » de Sardou, Nouguez, les deux Gouvion Saint-Cyr, M. de Jaucourt, etc. Aux jeux innocents elle barbouille de farine la figure de Gouvion Saint-Cyr, qui, dès qu'il peut parler, s'écrie : « C'est cette maudite Sans-Gêne, je la reconnais maintenant sous sa toque. Il n'y a qu'elle capable d'une pareille imagination. »

Quelquefois on était plus sérieux ; la conversa-

tion devenait politique. Augereau s'élevait alors contre l'ambition de Bonaparte, « qui, disait-il, n'avait jamais été ainsi que lui un vrai patriote, un franc républicain ». On était dans les premiers jours de mai 1804. Mme Augereau était superstitieuse et croyait aux rêves. Un matin, elle dit : « J'ai rêvé de deux colombes blanches, et c'est signe de grande prospérité. Je suis sûre que mon mari est sur le point d'obtenir un grade de plus. » Augereau était arrivé au plus haut degré de la hiérarchie militaire ; il était général de division. Sans-Gêne ne pouvait donc ajouter foi aux pressentiments de Mme Augereau. Elle avait tort ; le 18 du même mois de mai, Bonaparte était empereur, et, le lendemain, on annonçait la création de dix-huit maréchaux d'empire, au nombre desquels figurait Augereau. « Je compris à quel grade se rapportait l'espoir tiré du rêve des deux colombes ; Mme la maréchale se sentit plus que jamais disposée à ajouter foi à ses rêves. Du reste, le lourd costume de maréchal allait moins bien à Augereau, qui était fort bel homme, mais manquait de dignité, que le léger frac de colonel de dragons qu'il se plaisait à porter dans la société intime du château de la Houssaye. »

Rien ne fut changé au château ; on y continua à rire et à s'amuser ; Sans-Gêne et Mme Adam étaient toujours des boute-en-train. L'ancien dra-

gon faisait quelquefois des plaisanteries risquées : elle conduit un jour tout le monde devant la chambre du curé, et, ouvrant la porte comme par mégarde, elle pousse un cri de surprise et d'horreur. « Oh! mon Dieu! dit-elle à la maréchale d'un ton indigné, voici bien du scandale. Il y a une femme couchée dans le lit de M. le curé. » Et en même temps elle étend le bras dans la chambre; on distinguait, en effet, sous la couverture dérangée, les formes d'une personne couchée et sur l'oreiller une coiffe de femme, il n'y avait pas à douter. « Comment, monsieur le curé, reprend Sans-Gêne, une telle conduite de votre part, un homme revêtu de votre ministère, et dans le château de Mme la maréchale! » Le saint homme était tout interdit et tout tremblant. Il se confondait en protestations : « Madame la maréchale... je puis vous assurer... je ne comprends pas comment... je connais trop le respect... c'est une ruse du démon. » Sans-Gêne s'adressa alors à la femme qui occupait le lit et lui cria d'une voix forte : « Vous êtes une malheureuse. Vous et le tartufe, votre suborneur, serez punis. En attendant, sortez.

— Certainement. Sortez! cria à son tour le curé d'une voix tonnante; sortez, malheureuse, sortez! » Et il courut vers le lit. Il y trouva un mannequin de paille, coiffé en femme, que Sans-

Gêne était venue placer furtivement pendant la soirée.

Le lecteur trouvera sans doute que la plaisanterie manquait un peu de délicatesse et sentait trop le dragon, mais Sans-Gêne avait passé sa vie dans les camps, ne l'oublions pas; on la voit, au château de la Houssaye, dépecer de vieux meubles et d'anciens rideaux pour en distribuer l'étoffe aux villageois voisins, inventer mille choses pour mettre en fureur l'intendant chargé de veiller au bon ordre financier des affaires du maréchal.

Augereau, lui-même, se fâcha sérieusement à la suite d'une trop large distribution de vin faite à des soldats qui passaient. « Vous voulez rire, lui répondit Sans-Gêne, ces gens-là se sont battus comme vous. Ils ont donné de leur sang pour vous gagner votre bâton de maréchal, il est juste que vous leur donniez de votre vin. D'ailleurs, ils vous aiment; que n'étiez-vous là pour leur entendre crier : Vive Augereau! »

A des leçons de convenance, telles que celle-ci, Sans-Gêne ajoutait quelquefois des leçons de morale, car le maréchal n'observait pas scrupuleusement le serment de fidélité fait à sa femme. L'aide de camp de la femme malade mettait en fuite les jolies personnes qui, soit à Paris, soit à la Houssaye, se présentaient pour voir Augereau : « J'avoue, dit-elle, que je me faisais un devoir de

dépister, avec mes yeux de femme, ces solliciteuses suspectes et de les congédier sans pitié, même lorsqu'elles m'affirmaient se présenter sur un ordre formel du maréchal et à une heure désignée par lui. Je vous prie de croire que je n'étais mue en cela que par un sentiment bien naturel de reconnaissance pour les bontés dont m'honorait la maréchale. »

On devine que cette surveillance ne plaisait guère au héros de Castiglione. Il trouvait la protégée de sa femme trop « Sans-Gêne ». Elle le comprit et quitta la Houssaye après dix mois de séjour.

Elle rejoignit le 9e dragons et partit avec lui en Allemagne. Elle assista à la capitulation d'Ulm, à la bataille d'Austerlitz, et fit partie du corps qui occupa Vienne. Laissons-lui la parole pour raconter l'aventure qui lui arriva alors :

« J'avais connu à la Houssaye le maréchal Bernadotte lors d'une visite de quinze jours qu'il était venu faire à la maréchale Augereau. La maréchale étant plus souffrante que de coutume, j'avais été appelée à faire les honneurs de sa table et à dîner plusieurs fois tête à tête avec le futur roi de Suède. Il m'avait témoigné de la bienveillance ; à son départ, il m'avait fait un présent de vingt-cinq louis. Lors de mon séjour à Strasbourg, il avait la bonté de me faire dire que si j'avais besoin d'argent pour entrer en campagne, je pouvais en tirer sur

un M. Gille, qui était son banquier dans cette ville. Je le revis à Linz. Il voulut me garder, et fit demander à mon colonel que je restasse à la suite de son état-major en qualité d'ordonnance. Tout cela me souriait fort. Plusieurs jours se passent. Un matin, Hilaire, le nègre du maréchal, vint m'avertir que le maréchal me demande. Je suis cet homme qui me conduit dans une chambre à coucher, où, à côté d'un de ces énormes poêles de faïence, le luxe de l'Allemagne, le maréchal venait d'achever sa toilette. Il était tout cravaté et vêtu de son uniforme; mais, soigneux à l'excès de la beauté de ses mains, il avait repris ses ciseaux à ongles et donnait un dernier coup de polissoir.

Dès que nous sommes seuls :

— Sais-tu, ma chère Sans-Gêne, me dit-il, que je n'ai pas fermé l'œil de la nuit?

— Maréchal, répondis-je, c'est l'excès de la fatigue. Cette campagne vous a donné beaucoup de mal.

— C'est tout autre chose; c'est toi, ma petite Sans-Gêne, qui m'as empêché de dormir.

— Monsieur le maréchal veut rire.

— Non, vraiment, tu m'as plu dès le premier jour. Je ne t'en ai rien dit alors pour mille raisons; mais si tu es franche, tu conviendras que tu n'as pas été sans t'en apercevoir.

Je baissai la tête et cessai de répondre.

— Écoute, reprit-il après un moment de silence, en campagne, j'ai besoin de la société d'une femme, d'une amie; à Paris, Mme la maréchale est presque toujours malade (1). Tu vois, ce ne sera pas un simple caprice, j'assurerai ton sort.

Tout en parlant, il m'attira plus près de son fauteuil, il me passa le bras autour du col, il approcha mon visage du sien pour me donner un baiser sur la bouche. Je me dégageai sans violence, sans colère, mais stupéfaite, mais atterrée, mais saisie d'un profond sentiment de douleur. Le beau visage de cet homme si élevé en dignités, cet uniforme couvert de broderies, et sur cette poitrine une grande plaque de diamants, le grand cordon rouge m'imposaient en même temps que mon orgueil se sentait outragé de cette façon méprisante d'aller droit au fait et d'en user si lestement avec moi, qui m'étais, comme lui, trouvée sur le champ de bataille et le sabre à la main. Le rouge de la honte m'était monté au front. Je vou-

(1) Ce qui ne l'empêchait pas d'aimer beaucoup son mari et d'être très jalouse : « Cet amour, raconte la duchesse d'Abrantès dans ses *Mémoires,* devint un vrai fléau pour le pauvre Béarnais, qui, n'ayant rien d'un héros de roman, se trouvait même fort embarrassé quelquefois de son rôle. C'étaient des larmes continuelles. Lorsqu'il était sorti, c'était parce qu'il était absent; lorsqu'il devait sortir, encore des larmes; et lorsqu'il rentrait, elle pleurait encore parce qu'il devait ressortir, peut-être huit jours après...; mais enfin il devait ressortir »

lus parler, je trouvai à peine quelques mots sans suite que des mouvements nerveux venaient entrecouper :

— Un homme marié... Moi si fière de vos bienfaits... Je n'étais pas pour vous un brave soldat... Me traiter comme la dernière des créatures !...

L'humiliation, le dépit me suffoquaient.

Le maréchal, qui vit bien que cette scène n'était pas jouée (d'ailleurs, il connaissait la situation actuelle de mon cœur, je n'en avais fait mystère à personne), s'alarma de la crise. Peut-être il se repentit, peut-être il eut simplement peur du scandale.

Prenant sur sa toilette un mouchoir qui n'avait point encore été déplié, un mouchoir d'une belle batiste fine, il me le porta vivement à la bouche pour m'empêcher de parler :

— Tais-toi, ma chère Sans-Gêne, je t'en supplie, tais-toi. Mettons que je n'ai rien dit.

Je me dirigeais vers la porte ; il se précipita sur un tiroir de secrétaire, et y puisant de l'argent à poignée :

— Ma chère Sans-Gêne, je n'ai pas prétendu t'offenser. Apaise-toi, tiens, prends ceci... non pas pour toi, Dieu m'en garde ! tu es un bon militaire, un brave dragon, mais pour tes camarades, pour les blessés, pour les pauvres. Je t'en supplie, apaise-toi.

Il me mettait de l'argent dans mes mains, il en fourrait dans mes poches. Enfin je fus libre de sortir, et j'allai chercher du calme au grand air. »

Ce même jour, 16 février 1806, Sans-Gêne demande un permis de rentrer en France, et une feuille de route, qui lui sont accordés; le lendemain, elle part pour la France, qu'elle ne quitte qu'au mois d'octobre suivant. Elle fait la campagne de Prusse, combat à Iéna. Sur la route de Berlin, son cheval roule avec elle dans un fossé; elle est blessée. Bernadotte donne des ordres pour qu'elle ne manque de rien, et quand elle est remise sur ses jambes et qu'elle va lui faire une visite de remerciement, il a le bon goût de paraître avoir perdu le souvenir du passé. Il n'adresse pas à Sans-Gêne un mot à ce sujet, excepté peut-être cette phrase où il regrette sa jeunesse :

« Les honneurs, dit-il, ne consolent pas de vieillir. Combien je regrette le temps où j'étais adjudant sous-officier dans le régiment de Poitou! J'étais plus heureux qu'aujourd'hui ; les femmes couraient après moi. »

Il obligea Sans-Gêne, dont la santé, par suite de sa chute de cheval, était mauvaise, à retourner à Paris et lui confia, pendant le voyage, un jeune officier d'artillerie, blessé de dix-sept coups de sabre ; plusieurs avaient porté sur la tête et avaient mis le cerveau à découvert. Ils voyagèrent à pe-

tites journées dans une calèche que le prince de Ponte-Corvo lui avait donnée attelée de quatre chevaux; le tout fut vendu à Mayence neuf louis, prix très raisonnable, paraît-il, en temps de guerre. Pour gagner du temps, ils prirent la diligence. Le jeune officier resta à Metz; Sans-Gêne arriva à Paris très malade. Transportée à l'hôpital de la Charité, elle se remit, mais lentement. Elle fut plus de dix-huit mois sans presque sortir de sa chambre.

CHAPITRE III

Sans-Gêne en Espagne. — Elle est prisonnière — Ses états de service. — Son mariage. — Sa mort.

En 1809, Sans-Gêne reprit du service et partit pour Bayonne. Dans cette ville, elle s'étonna beaucoup, un jour de pluie, de voir le général Quesnel passer la revue d'inspection, un parapluie à la main. Le corps auquel elle appartenait était à Séville. Pour le rejoindre, il fallait traverser toute l'Espagne, sillonnée par des bandes armées, qui faisaient on sait quelle terrible guerre de partisans. Le général comte Cafarelli avait donné à Sans-Gêne la lettre suivante, destinée au colonel Coulommier, à Burgos :

Je vous recommande, mon cher colonel, l'ex-dragon Sans-Gêne, qui m'assure que vous êtes content de lui. Je connais cette femme depuis dix-huit ans et je n'ai pas connu de soldat plus brave; vous en jugerez vous-même si l'occasion s'en présente. Au reste, je connais peu de personnes plus reconnaissantes.

Je vous serai bien obligé de tout ce que vous voudrez bien faire pour elle.

De son côté, le général Quesnel la recomman-

dait en ces termes au colonel du régiment de la garde stationné à Valladolid :

MONSIEUR LE COLONEL,

La nommée Thérèse Figueur servait au 15e régiment de dragons sous le nom de Sans-Gêne. Je l'ai connue à l'armée des Pyrénées-Orientales où ce régiment était sous mes ordres. Pendant les campagnes de cette armée, elle s'est conduite en honnête femme et en brave dragon. Dans plusieurs occasions j'ai été témoin de sa bravoure. Maintenant qu'elle est et appartient à votre régiment, je la recommande à votre bienveillance; sa conduite militaire est digne d'éloges au-dessus de son sexe.

Sans-Gêne ne put aller plus loin que Burgos; elle prit part à tous les combats qui se livrèrent dans les environs de cette ville. A la fin d'une journée de juillet 1812, désireuse de respirer un peu le grand air, elle se promenait en dehors des portes, quand tout à coup elle entendit : « Halte-là, chien de Français ! » Elle leva la tête, porta la main à son sabre. Une vingtaine de fusils la tenaient en joue. Toute défense était inutile; elle était prisonnière de la guérilla du fameux Mérino. On l'entraîna en l'accablant d'injures et de coups, et on allait la fusiller, quand un Espagnol la reconnut pour le fameux dragon qu'on lui avait fait apercevoir comme une curiosité quelques jours auparavant. Elle eut grâce de la vie et fut remise à l'armée anglaise. Elle fut conduite à Lisbonne

et enfermée dans un fort avec d'autres prisonniers.

« Lorsque Mérino m'avait fait remettre aux mains des Anglais, il avait eu l'attention, sur ma prière, de ne point mentionner que j'étais femme, et m'avait portée sur le contrôle en qualité d'officier. Cela m'épargna mille désagréments pendant la route et me valut, à Lisbonne, d'être conduite dans un fort, et non pas au ponton qui recevait les simples soldats; il est impossible d'être traité avec moins d'humanité que nous le fûmes. Nous couchions sur la dalle, sans même de paille, et roulés dans une mauvaise couverture. On nous distribuait pour toute nourriture ce qu'on appelait la demi-ration, et qui se composait en tout d'une demi-livre de riz, sans même de sel. »

Les souffrances qu'enduraient les prisonnniers étaient épouvantables. Ils mouraient de faim, chassaient des rats pour les faire cuire et les manger.

Leur effrayante misère n'était cependant rien, comparée à celle qu'on subissait sur les pontons. Ils pouvaient au moins, dans ce fort, circuler un peu. Ils avaient même quelquefois la permission de se promener sur une terrasse, au grand air.

Il ne fallait pas franchir une certaine limite. Sans-Gêne l'oublie un jour et dépasse légèrement l'endroit indiqué; une sentinelle, qui était bour-

geois de la garde du commerce, sorte de garde nationale, court après elle et, sans l'avertir par un seul mot, par une menace, lui porte un coup de crosse dans les reins, suivi d'un autre coup sur la tête. Elle tombe sans connaissance. Ses camarades l'entourent. Leur indignation éclate contre la sentinelle : « Frapper Sans-Gêne, une femme!

— Une femme qui a fait tant de campagnes!

— Une femme que nous honorons tous!

— Une femme qui a toujours été la mère du soldat! »

Des paroles on passe aux actes. On donne l'assaut au corps de garde ; les soldats anglais accourent de toutes parts et rétablissent l'ordre.

Quand Sans-Gêne fut rétablie de ses blessures, elle fut embarquée pour l'Angleterre avec tout un convoi de prisonniers. La traversée de Lisbonne à Portsmouth dura trente-neuf mortels jours. Les souffrances des prisonniers français furent telles que l'un d'eux devint fou.

Arrivée en Angleterre, Sans-Gêne fut reléguée dans le village de Bolderwood, près de Southampton. Elle y fut bien traitée. En 1814, après l'abdication de Napoléon, elle fut rendue à la liberté et renvoyée en France. Elle débarqua à Roscoff, gagna Rennes, puis Saumur, où le général Lefebvre-Desnouettes lui donna l'hospitalité et lui fit présent de cent écus. De plus, il lui fit faire un

habit de chasseur à cheval, « ce qui, dit-elle, lui chatouilla le cœur plus vivement. J'endossai le surtout vert de la petite tenue, serrant la taille; je chaussai les fines bottes à glands, et en me regardant à la glace je me dis que, malgré mes quarante ans, je pouvais encore payer de mine, et que j'étais un militaire très présentable. »

Quand Napoléon eut quitté l'île d'Elbe et quand, après une marche triomphale, il eut repris sa place aux Tuileries, Sans-Gêne revint à Paris avec le général Lefebvre-Desnouettes et figura dans une grande revue des troupes.

— Tiens! dit l'Empereur en passant devant elle; mademoiselle Sans-Gêne a donc quitté les dragons pour les chasseurs!

Le général Lefebvre-Desnouettes lui apprit que Sans-Gêne revenait d'Angleterre, où elle avait été longtemps prisonnière.

— Tu t'es laissé prendre, dit l'Empereur.

— Hélas! oui.

— Et tu n'as pas d'argent. Faites un bon, ajouta-t-il, en s'adressant à un de ses aides de camp.

Le bon fut remis à l'ancien dragon; il était de quinze cents francs, mais il ne put jamais être touché; l'officier-payeur à qui Sans-Gêne le remit partit subitement pour l'armée en oubliant de le solder.

Les événements se pressaient : Waterloo, puis

l'invasion. Sans-Gêne voulait qu'on l'inscrivît dans un corps quelconque ; ses démarches furent inutiles; bientôt la seconde abdication de Napoléon et le retour des Bourbons mettaient fin à la guerre.

La carrière militaire de Sans-Gêne était terminée. Qu'on ne nous accuse pas de l'avoir embellie à plaisir. Les faits que nous avons racontés sont parfaitement authentiques, et ce résumé de la vie de Thérèse Figueur est absolument exact. Pour qu'aucun de nos lecteurs n'en puisse douter, voici quelques pièces officielles :

ÉTAT des services qui fut dressé au moment où elle pétitionna pour une augmentation de pension.

15e régiment de dragons.

Figueur, dite Sans-Gêne (Thérèse), née à Talmay, département de la Côte-d'Or, le 17 janvier 1774.

Engagée dans la légion Allobroge, le 9 juillet 1793, incorporée avec ladite légion dans le 15e régiment de dragons, le 12 germinal an II.

CAMPAGNES, ACTIONS, BLESSURES :

A fait les campagnes de 92 à l'armée d'Italie, celles des années II et III aux Pyrénées-Orientales, et celles des années IV, V, VI et VII à l'armée d'Italie ; de plus, la fin de l'an VIII et l'an IX dans le 9e régiment de dragons, où elle avait été incorporée avec le dépôt du 15e après l'embarquement pour l'Égypte.

A l'affaire de la Fonderie, le 26 ..... an III, quoique poursuivie par l'ennemi, ayant remarqué parmi les

morts et les blessés, sur le champ de bataille, le général Nouguez, grièvement blessé d'une balle à la tête, elle sauta aussitôt de cheval, se fit promptement aider, le mit en avant sur son cheval et le conduisit ainsi jusqu'à l'endroit où il put recevoir les secours dont il avait besoin. — Elle sauva encore plusieurs volontaires de la 17e très blessés, qui auraient été tous noyés sans son secours. — Elle fit un homme et une femme prisonniers sur la route de Bascara. Sa carabine ayant été brisée, elle reçut un des pistolets du général Augereau.

Blessée d'une balle au sein gauche au siège de Toulon, blessée de quatre coups de sabre à la bataille de Savigliano, le 13 brumaire an VIII.

A eu un cheval tué sous elle en l'an II, étant à la découverte sur la route de Perpignan au Boulou, ledit cheval lui appartenait; un autre cheval tué au siège de Rosas; un autre tué le 13 brumaire an VIII, à l'affaire de Savigliano; ce cheval lui avait été donné par le comte Belin de Busca, étonné de son intrépidité et de sa valeur.

Elle fut faite prisonnière le 8 brumaire an VIII, délivrée par ledit comte Belin et rendue à son corps le 10 du même mois. Ce qui fut cause de cette prise, ce fut son extrême valeur et son humanité envers un carabinier de la 17e légère qui avait eu la cuisse coupée et qu'elle conduisit à l'hôpital sur son cheval.

Prisonnière une seconde fois, le 13 du même mois, à l'affaire de Savigliano, elle fut rendue, après vingt jours de détention, par le prince de Ligne, à qui elle avait déclaré son sexe.

Le tout a été certifié véritable par les membres du conseil d'administration du 15e régiment de dragons, à Montélimar, le 21 fructidor an IX.

En marge est écrit comme apostilles :

Je certifie l'état ci.

Signé : Maréchal Lannes.

Je certifie à tous que la nommée Thérèse Figueur dite Sans-Gêne, le dragon, a fait sous mes ordres la guerre des Pyrénées-Orientales avec bravoure et distinction, que dans plus d'une occasion elle a donné des preuves d'un courage au-dessus de son sexe, que depuis ayant demeuré chez moi l'espace de dix mois, elle s'y est comportée d'une manière irréprochable.

Signé : Le maréchal AUGEREAU.

Je certifie la vérité de l'exposé en la présente et ajoute que la pétitionnaire s'est toujours conduite d'une manière distinguée.

Signé : Général NOUGUEZ.

Le général de division Lemoine atteste que tous les faits et actions relatés au présent certificat à l'armée des Pyrénées-Orientales, sont à sa connaissance; que les services du dragon Sans-Gêne lui ont dans tous les temps mérité des éloges des officiers généraux et l'admiration de toute l'armée.

Signé : LEMOINE.

Au bas est écrit :

Je soussigné certifie que les signatures ci-apposées sont bien celles des maréchaux et lieutenants généraux qui l'ont signée, et que foi doit y être ajoutée.

Pour le général Broussier, commandant les troupes de la garnison de Paris, le chef de bataillon commandant de place,

Signé : LABORDE.

CERTIFICAT DE SERVICE

9e RÉGIMENT DE DRAGONS

Le conseil d'administration du 9e régiment de dra-

gons atteste et certifie que la citoyenne Thérèse Figueur, dite Sans-Gêne, a été incorporée le 1er ventôse an VII, qu'elle y est restée jusqu'au 1er pluviôse an VIII, époque où elle est rentrée dans le 15e dragons, son ancien corps; que pendant ce temps elle s'est comportée avec honneur et probité, qu'elle a fait avec distinction la campagne de l'armée d'Italie en l'an VII, et partie de celle de l'an VIII; que dans cette dernière elle a eu un cheval tué sous elle à l'affaire de Savigliano, le 13 brumaire, où, après avoir été blessée de plusieurs coups de sabre, elle fut faite prisonnière par les Autrichiens; qu'enfin elle a montré, dans toutes les affaires où elle s'est trouvée, une bravoure et une intrépidité peu communes à son sexe.

Paris, le 9 fructidor an X.

Au nombre des signatures se trouve celle de Horace Sébastiani, chef de brigade.

Le maire et les adjoints de Chalon-sur-Saône lui ont donné attestation de bonne conduite en ces termes :

Chalon-sur-Saône, le 14 messidor an X de la R.

Le maire de Chalon-sur-Saône

Atteste et certifie que depuis dix mois Thérèse Figueur, surnommée Sans-Gêne, ci-devant dragon au 15e régiment, où elle a servi depuis 92 sans aucune interruption avec la plus grande distinction, a habité cette ville d'où elle part aujourd'hui pour se rendre à Paris et y solliciter du gouvernement une augmentation à la pension annuelle de deux cents francs qui lui a été accordée en l'an IX.

Atteste en outre que cette femme, recommandable à tous les bons citoyens par ses services militaires, doit

l'être encore par l'honnêteté de sa conduite et la vie exemplaire qu'elle a menée en cette ville; que sous ces deux rapports, elle y a été vue avec le plus grand intérêt, et y a joui de l'estime des autorités constituées et des habitants dont elle emporte les regrets et les vœux pour la voir jouir d'un sort plus heureux.

Voici une dernière pièce qui n'est pas moins probante et qui donne le résumé exact de la vie de notre héroïne ; elle a été extraite d'un dossier de rebut provenant des greniers de la mairie de Saint-Sulpice (ancien XIe arrondissement), et contenant divers documents relatifs aux hôpitaux. En 1839, un lit étant devenu vacant à l'hospice des Ménages, provenant de la fondation du général Remond, la municipalité du XIe arrondissement présenta à la nomination du fondateur trois candidats, parmi lesquels figure en deuxième ligne

« Marie-Thérèse Figueur, veuve Suter, dite le Dragon Sans-Gêne, âgée de 65 ans et demi, demeurant rue de Vaugirard, 25. — Compte vingt-deux ans de services militaires depuis 1793, a été deux fois prisonnière, a reçu cinq blessures, après avoir eu plusieurs chevaux tués sous elle et sauvé la vie à un général et à des soldats, est sans pension, et se trouve sans ressources, aurait droit aux Invalides, si elle était homme.

« Paris, le 1er août 1839.

« *Signé :* De Monto, maire. »

Au dossier figure une notice (sans date et sans signature), écriture d'homme, ainsi conçue :

« — Campagnes, actions et blessures du dragon Marie-Thérèse Figueur, dite Sans-Gêne.

« Marie-Thérèse Figueur, dite Sans-Gêne, veuve Suter, est née à Talmay, arrondissement de Dijon (Côte-d'Or), le 17 janvier 1774.

« Engagée volontairement dans la légion Allobroge le 9 juillet 1792, elle fut incorporée avec cette légion dans le 15e régiment de dragons le 12 germinal an XII.

« Elle a fait les campagnes de 1792 à l'armée d'Italie, celles des années II et III aux Pyrénées-Orientales et celles des années IV, V, VI, VII et VIII à l'armée d'Italie.

« Dans l'affaire dite l'affaire de la Fonderie, quoique poursuivie vigoureusement par l'ennemi, le dragon, Thérèse Figueur, ayant remarqué parmi les morts et les blessés, *sur le champ de bataille,* le général Nouguez grièvement blessé d'une balle à la tête, n'écoutant que son courage et son bon cœur, elle sauta de son cheval, se fit aider, le plaça en avant sur le même cheval, et le conduisit ainsi jusqu'à l'endroit où à l'abri du danger il put recevoir les soins dont il avait besoin.

« Cette belle action est attestée par le général Nouguez lui-même et par le maréchal Augereau.

« Dans diverses occasions, elle sauva encore plusieurs volontaires de la 17e qui auraient été tous noyés sans son secours. Elle fit deux prisonniers sur la route de Bascara; sa carabine ayant été brisée, elle reçut des mains du général Augereau un de ses pistolets.

« Au siège de Toulon, le dragon Thérèse Figueur, dit Sans-Gêne, fut blessé d'une balle au sein gauche.

« A la bataille de Savigliano, le 13 brumaire an VIII, elle fut blessée de quatre coups de sabre, et son cheval fut tué sous elle; ce cheval lui avait été donné par le comte Belin de Busca, étonné de son intrépidité et de sa valeur.

« En l'an II, étant à la découverte sur la route de Perpignan, son cheval fut encore tué sous elle; ce cheval lui appartenait.

« Au siège de Rose, un troisième cheval fut également tué sous elle.

« Le 8 brumaire an VIII, elle fut faite prisonnière, mais elle fut délivrée par le comte Belin de Busca, et rendue à son régiment le 10 du même mois; ce qui fut cause de cette prise, ce fut son extrême valeur, son humanité envers un carabinier du 17e léger qui avait eu la cuisse coupée, qu'elle chargea sur son cheval et qu'elle conduisit ainsi à l'hôpital de Busca.

« Prisonnière une seconde fois, le 13 brumaire an VIII, à l'affaire de Savigiano, *elle fut rendue après vingt jours de détention par le prince de Ligne auquel elle avait déclaré son sexe.*

« Les services du dragon Sans-Gêne, Thérèse Figueur, veuve Sutter, sont attestés par les maréchaux Lannes et Augereau, dans des certificats authentiques, par le général Nouguez, et par les officiers supérieurs du 15e régiment de dragons dont elle faisait partie. Elle compte vingt-deux ans de service.

Suit le texte des certificats d'Augereau et de Cafarelli, que nous avons donné plus haut. La pièce se termine ainsi :

« Le général Nouguez atteste que le petit dragon Sans-Gêne s'est toujours conduit d'une manière distinguée.

« Le général de division Lemoine atteste tous les faits et actions dans les Pyrénées, et que les services du dragon Sans-Gêne lui ont mérité dans tous les temps les éloges des officiers généraux et l'admiration de l'armée.

« La vie et les actions du dragon Sans-Gêne, veuve Sutter, attestent qu'elle n'a jamais mérité que des éloges, qu'elle a toujours aimé sa patrie comme le Français le plus patriote; sa conduite dans tous ces temps, comme

à l'armée, et depuis, a toujours été exemplaire et sans reproche.

« Sa santé est très mauvaise depuis fort longtemps ; elle est âgée aujourd'hui de soixante-cinq ans. Tous les faits ci-dessus sont à la connaissance du général Merlin, demeurant à Paris, rue de Bondy, n° 58, et du général Delor, aide de camp du Roi, rond-point des Champs-Élysées, n° 10. »

La seconde partie de la vie de Sans-Gêne fut aussi calme que la première partie en avait été mouvementée. Un seul événement heureux, son mariage, vint rompre la monotonie de son existence.

En 1815, elle était à Paris, privée de ressources, n'ayant qu'une faible pension de deux cents francs. Elle se lia avec Mme Garnerin (1), l'aéronaute, et ouvrit avec elle une table d'hôte, rue Plumet, près de la caserne de Babylone. La clientèle, composée d'officiers, devint assez nombreuse, et les affaires prospérèrent doucement. Sans-Gêne reçut, un jour, quatre mille francs, à elle envoyés par un soldat qu'elle avait sauvé sur le champ de bataille. « Vous m'avez conservé la vie, disait-il ; il

(1) L'histoire de la famille Garnerin, qui comptait quatre aéronautes, est très curieuse. Voir à ce sujet deux volumes : *Voyage et captivité du citoyen Garnerin, prisonnier d'Etat en Autriche,* Paris, 1797, in-8°, et *Usurpation d'état et de réputation par un frère au préjudice d'un frère.* Paris, 1815, in-4°. Élisa Garnerin faisait fi du nom d'aéronaute et prenait le titre d' « aéroporiste ». Sa descente en parachute, le 21 septembre 1815, est restée célèbre.

est bien juste que je vous fasse participer au petit héritage que je viens de recueillir. » Notre héroïne refusa ce don; trois fois il lui fut renvoyé. Elle ne voulut jamais l'accepter.

Elle avait retrouvé à Paris son ami d'enfance, Clément Sutter, qu'elle avait connu à Rueil, quelque temps après la mort de son père. Un de ses oncles l'avait conduit alors dans la maison de M. Muideblé, blanchisseur à Rueil. « Même encore aujourd'hui, disait-elle, à soixante-neuf ans, quand il m'arrive de songer à ces heureuses années que j'ai passées dans cette maison de Rueil, chez le bon M. Muideblé, je sens toujours mes yeux prêts à se mouiller de larmes. Là, j'ai connu Clément Sutter, l'homme dont j'ai été, dont je suis fière d'avoir porté le nom. Mon cher Clément, un portrait, ta médaille, ta croix d'honneur, c'est tout ce qu'il me reste aujourd'hui de toi. »

Sutter, séparé de Sans-Gêne par la vie militaire, était devenu dragon, puis, après avoir échappé aux désastres de la retraite de Russie, gendarme d'élite, enfin maréchal des logis dans le corps de la gendarmerie des chasses. Quand ils se revirent à Paris, ils résolurent de se marier; mais les règlements interdisaient à un gendarme des chasses d'épouser une femme qui ne justifiât pas de six cents francs de rente. Sans-Gêne ne les avait pas. Exception fut faite en sa faveur. « Un gendarme

qui épouse un ancien dragon, c'est trop plaisant », dit le général Despinois, commandant la place de Paris, et il permit de déroger au règlement. « C'est une bonne femme, dit-il au futur, il faut la rendre heureuse; mais, mon cher, tiens-toi bien, car la gaillarde ne se laissera pas mener. »

Les dames de la Halle vinrent offrir à Sans-Gêne le bouquet de fleurs d'oranger. Était-elle digne de le porter? Nous ne nous prononçons pas. Au lecteur de juger d'après ce qu'il tiendra d'elle-même :

« Je vous ai promis, dit-elle dans ses Mémoires, le récit de mes campagnes, et non pas ma confession générale; cependant, je me dois de vous déclarer franchement que si vous êtes tenté de vous livrer à des suppositions fâcheuses (1), vous êtes ici dans l'erreur. Croyez-le bien, la femme qui s'est montrée digne de porter l'uniforme et la grenade a été capable de se faire respecter de tout le monde et de se respecter elle-même. Que dans ma vie de soldat il me soit arrivé, oui ou non, de céder à un sentiment tendre, je n'ai là-dessus de compte à rendre à personne, mais je puis affirmer qu'il n'est jamais entré dans ma pensée d'écouter un homme d'un rang tellement supé-

(1) A propos de son départ du château de la Houssaye, où elle resta dix mois (voir page 44) l'hôte de la maréchale et du maréchal Augereau.

rieur au mien, qu'il n'aurait pu m'honorer que d'un caprice. J'ai été pour la maxime que ce n'est pas trop de tout un cœur en échange du sien. Je n'aurais pu être de ces femmes qui savent séparer le don du cœur du don de la personne. »

Le mariage de Sans-Gêne et de Sutter fut célébré le 2 juillet 1818. Elle avait quarante-quatre ans, mais avait encore la taille fine. Sa ceinture faisait tout juste le tour du mollet de son mari, qui était, on en juge par ce fait, un des plus beaux hommes de la gendarmerie. Il était à la veille de passer officier quand il mourut le 19 février 1829.

Mme Sans-Gêne, on l'appelait toujours ainsi, vécut tristement jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Elle était pauvre, et cependant sa charité faisait l'étonnement de tous ses voisins. Sa santé était devenue très mauvaise. En 1839, elle demanda à entrer à l'hospice des Ménages et fournit les pièces qu'on a lues plus haut, mais, malgré l'éclat de ses services, elle ne fut pas admise immédiatement. On lui préféra : « Marie-Anne Collin, veuve Baratte, âgée de soixante-quatre ans et demi, demeurant rue du Four-Saint-Germain, 41, veuve d'un ancien fabricant de voitures, tombée dans la misère par suite de revers et de malheurs non mérités, affectée d'une paralysie sur la langue. »

Quelque temps après, la demande de la « veuve Sutter » fut favorablement accueillie ; le 22 avril

1841, elle obtint un lit aux Petits Ménages. C'est là qu'elle mourut le 4 janvier 1861.

Moins heureuse que Mmes Virginie Ghesquière, Schellinck et Brulon, comme elle soldats, Sans-Gêne n'eut pas la croix de la Légion d'honneur qu'elle avait si souvent méritée sur le champ de bataille ; ce fut le désespoir de sa vie.

CHAPITRE IV

Les femmes pendant la guerre d'Espagne.

De ces trois femmes soldats, décorées de la Légion d'honneur : Virginie Ghesquière, Marie Schellinck et Angélique Brulon, nous rappellerons plus tard les belles actions ; qu'on nous permette auparavant de parler encore de cette guerre d'Espagne à laquelle Sans-Gêne prit une part si honorable et si malheureuse pour elle. L'ordre chronologique ne peut être suivi dans ce livre, puisque nous avons l'intention de présenter à nos lecteurs chacune de nos héroïnes l'une après l'autre, et que l'une a pu s'engager plus tôt que son aînée, que l'autre, décorée la première, a paru la dernière sur les champs de bataille. D'ailleurs, les événements qui se déroulent de Valmy à Waterloo forment un tout compact, malgré les divisions imaginées par les historiens. C'est la Grande Guerre. Les armées de la République révolutionnant l'Europe au profit d'une idée, les armées de Napoléon la révolutionnant au profit d'un homme, c'est la même opération militaire ; seul le principe directeur change,

mais alors qui l'apercevait distinctement? Il se cachait sous le nom : gloire de la France.

Cette gloire était pure; Aboukir et Trafalgar ne l'avaient pas tachée lorsque, presque au début de la guerre d'Espagne, le 22 juillet 1808, la capitulation de Dupont, à Baylen, vint subitement la ternir. Comment le général Dupont, à la veille d'être maréchal, fut amené à commettre cette lâcheté imbécile, comment il livra honteusement une armée de vingt-cinq mille hommes, c'est ce qu'il ne nous appartient pas de rappeler (1). Nous ne parlerons des effroyables tortures subies par les prisonniers que parce que des femmes se trouvaient parmi eux.

Sans-Gêne nous a déjà appris quel traitement était réservé aux victimes de la guerre par les Anglais, Espagnols et Portugais, devenus fous furieux de patriotisme. Les souffrances de l'héroïque dragon, dans sa prison de Lisbonne, furent médiocres à côté de celles subies par les malheureux d'abord entassés sur les pontons de Cadix, décimés par une épidémie si terrible que les autorités eurent peur pour la ville et transportés alors dans l'île déserte de Cabrera. Un aide-major du corps de Dupont (2) a vécu sur ces pontons : « Sur quatorze mille que

(1) Voir MARBOT, t. II, chap. v.

(2) *Aventures d'un marin de la garde*, par Henri DUCOR. Paris, Ambroise Dupont, 1833

nous étions, dit-il, on en comptait huit mille dont la moitié avait le scorbut et la dysenterie, et l'autre moitié le scorbut seulement. Ces deux maladies, avec leur auxiliaire le typhus, faisaient de nos pontons un épouvantable tableau de destruction. Il n'y avait que les femmes de soldats ou les cantinières qui tinssent bon. Une particularité des plus remarquables, c'est qu'il s'en trouvait plusieurs centaines avec nous, et que pas une d'elles ne fut malade. Peut-être durent-elles la conservation de leur santé au mouvement qu'elles se donnaient en cherchant à se rendre utiles, car les femmes sont très hospitalières; dès qu'il s'agit de soulager des souffrances, elles s'oublient au sein du danger, et le danger même, qui ne les occupe que par rapport à autrui, devient pour elles une salutaire diversion. « Si nous allions tomber malades, disaient-elles, que deviendraient nos pauvres hommes ? »

Les prisonniers, une fois à Cabrera, eurent la liberté de marcher, la faculté de respirer à pleins poumons; mais le supplice changeait de forme, il n'était pas supprimé. Cette île déserte n'avait ni eau potable, ni maisons, ni arbres, ni verdure. La famine y régnait à l'état permanent, tant étaient rares les vivres apportés par les canonnières espagnoles. Pendant quinze jours, au mois de février 1809, la barque qui apportait jusqu'au rivage les subsistances destinées aux prisonniers ne parut pas.

Il y eut des scènes atroces. Tous étaient agités d'une fièvre brûlante (1); on en vit expirer dans des convulsions horribles; des symptômes de rage se manifestèrent chez plusieurs; la pierre, le bois, ils voulaient tout dévorer; on ne pouvait sans danger approcher d'eux. Il fallut sacrifier Robinson, dit aussi Martin, le seul être sociable trouvé dans l'île, un âne oublié par les soldats espagnols qui gardaient Cabrera avant l'arrivée des prisonniers français. L'animal était précieux, on le conservait avec soin; il était nécessaire pour porter de l'eau aux malades. En dehors de sa mission, il appartenait à une cantinière : « Nous avions, raconte Ducor, parmi nos vivandières, la veuve d'un sergent; à bord des pontons, cette femme s'était consacrée jour et nuit au service des malades; depuis, elle avait accouché pendant la traversée et allaitait deux jumeaux, ce qui ne l'empêchait pas de saisir toutes les occasions de se rendre utile aux prisonniers lorsque le mauvais état de leur santé exigeait des soins. Ce fut en faveur de cette femme généreuse et encore belle que nous nous désistâmes de nos prétentions; on décida à l'unanimité que Robinson serait la haquenée des deux fils du sergent. » Mais aucune barque ne paraissait à l'horizon, ra-

(1) Voir les épouvantables tableaux tracés par les relations des captifs de Baylen, dans un poignant ouvrage de Lorédan Larchey, *Les suites d'une capitulation*. Paris, 1884

conte un officier aux voltigeurs de la garde de Paris, C. de Méry (1). « La faim et la soif devinrent des besoins si impérieux que dans un quartier retiré de l'île, trente soldats furent sur le point de se partager en lambeaux le cadavre d'un des leurs qui avait succombé. Un malheureux animal que l'on conservait avec soin jusqu'alors, tant il était utile pour porter de l'eau aux malades, un âne, enfin, fut substitué au cadavre d'un Français. Il fut condamné à servir d'holocauste. » Ce sacrifice ne se fit pas sans protestation. « Il fut fait, assure Ducor, après quelque opposition et une discussion assez longue ; il en coûtait d'en venir là. Nos chefs ordonnèrent de tuer notre âne, qui avait pourtant rendu de si grands services. Cruelle exécution que nous déplorions tous ! Hélas ! oui, ce pauvre âne, on le mit à mort, il me semble encore le voir. Il venait là si paisiblement ! Il tomba, et de sa dépouille on fit *quatre mille cinq cents morceaux !* Chacun de nous eut pour sa part à peu près trois quarts d'once de sa chair, dont on fit du bouillon. Le 1er mars, le lendemain de la mort de l'infortuné Robinson, le petit nombre de ceux qui ont pu encore ramper jusqu'au sommet de la montagne, annoncent enfin l'arrivée de la barque aux vivres. A cette nouvelle, le vertige cesse. On se lève, on

(1) *Mémoires d'un officier français prisonnier en Espagne.* Paris, Boulland, 1823

marche avec une joie frémissante, en riant convulsivement et en tendant les mains vers la plage.

« La barque ne fut pas sitôt amarrée que l'on distribua à chacun un pain; il y en eut qui l'engloutirent et qui périrent, victimes de cette avidité. Un jour plus tard (1), les Espagnols n'eussent trouvé personne de vivant. »

L'officier aux voltigeurs de la garde de Paris donne les mêmes détails sur cette épouvantable période de la captivité à Cabrera : « L'âne fut partagé entre près de trois mille personnes, reste infortuné de cinq mille deux cents individus débarqués dans cette île (sans compter les nouveaux venus). Les cabanes des cantinières furent pillées, dans l'espoir d'y trouver des vivres. Plus faibles que les hommes, elles éprouvaient les mêmes privations, les mêmes besoins, les mêmes souffrances et les mêmes maux. »

Il faut lire les récits faits par L.-F. Gille dans ses intéressants *Mémoires d'un conscrit de* 1808 (2);

(1) Pourquoi ce retard de quinze jours dans l'arrivée des vivres? « Une dispute s'était élevée au sujet de la vérification des vivres entre deux fournisseurs, dont l'un venait remplacer l'autre. L'autorité militaire était intervenue, et le général anglais qui commandait à Palma, homme scrupuleux sur le service, avait voulu que le différend fût vidé avant de faire de nouveaux envois, s'inquiétant peu si dans l'intervalle six mille Français étaient exposés à mourir de faim. » *Mémoires de Robert Guillemard*, sergent en retraite. Paris, Delaforest, 1826, 2 vol.

(2) *Mémoires d'un conscrit de* 1808, de L.-F. Gille, publiés par Philippe Gille. Paris, Havard, 1893.

l'auteur, fait prisonnier à Baylen et transporté à Cabrera, a, lui aussi, connu l'âne dont le bouillon sauva tant de malheureux. « Il n'est pas un de nous, dit-il, qui aurait consenti à céder, dans ce moment, la part qu'il avait reçue pour quoi que ce soit. » On faisait cependant, quand les temps étaient moins durs, le commerce sur les aliments. « Un autre négoce bien plus scandaleux, dit-il encore, s'établit. Il se trouvait parmi nous une quinzaine de femmes; chacune avait un sobriquet. Elles vivaient avec des hommes qui les avaient adoptées depuis leur arrivée ou qui étaient venus avec elles.

« L'appât du gain fit concevoir l'idée d'une spéculation.

« Ces femmes passèrent bientôt dans les bras des capitalistes de l'île, c'est-à-dire de ceux qui étaient parvenus à conserver de l'argent, les unes volontairement, les autres par suite d'arrangements avec les soi-disant maris qui, au moyen d'une somme d'argent, se désistaient de tous leurs droits.

« Ceux qui avaient fait un semblable marché ne tardaient pas à se détacher de leurs nouvelles compagnes et les revendaient à un prix moins élevé.

« Cette sorte de marchandise baissa considérablement de prix. J'ai vu mettre en vente une femme qui n'était point dépourvue d'agréments ni de jeunesse, pour la modique somme de dix francs, tout habillée, ou cinq francs toute nue.

« Cette monstruosité fut encore poussée plus loin : on alla jusqu'à mettre en loterie une de ces malheureuses. Le prix du billet était de quatre sous !

« Cette femme était Polonaise et méritait un meilleur sort, car elle avait été faite prisonnière en chargeant contre un escadron espagnol. Son cheval ayant été tué, elle fut obligée de se rendre.

« Elle avait la tête et la poitrine couvertes de cicatrices plus honorables que jolies, et l'on dit même qu'à son régiment elle avait été désignée pour obtenir la décoration de la Légion d'honneur (1). »

Le caporal de grenadiers Wagré (2) rapporte un fait à peu près semblable qui se passa dans un autre quartier de l'île et dont l'héroïne fut encore une Polonaise : « Nous avions huit femmes parmi nous, aussi infortunées que leurs maris dont elles partageaient le sort et les privations. Je rends hommage à la conduite digne d'éloges qu'elles (les femmes des prisonniers) n'ont cessé de tenir. Il n'y eut qu'une d'elles, une Polonaise fort belle (que

(1) L.-F. Gille, ouvr. déjà cité. « Je ne sais, dit encore Gille, comment le gouvernement espagnol eut l'inhumanité de faire partager à des femmes les rigueurs de la captivité qu'il nous faisait éprouver; sans doute que tout ce qui portait le nom de Français était pour lui un objet d'exécration, puisqu'il a pu se déterminer à des actes aussi barbares. »

(2) *Mémoires des captifs de l'île de Cabrera, ou les adieux à cette île où* 16,000 *Français ont succombé sous le poids de la misère la plus affreuse*, par M. Wagré. Paris, chez l'auteur, rue Royale Saint-Martin, n° 6, 1835.

l'on ne peut, malgré tout, accuser, puisque le blâme doit retomber sur son mari), qui, voyant la misère où se trouvait ce dernier, consentit à être vendue par lui à un maréchal des logis des canonniers, moyennant la somme de soixante francs, et a suivi celui-ci en Angleterre quand on y envoya les officiers. »

Dans l'île de Léon, près Cadix, un certain nombre de prisonniers avaient été internés après Baylen. Des femmes s'y trouvaient, et, comme à Cabrera, l'une d'elles fut mise en loterie. Voici comment Blaze (1) décrit la société de l'île de Léon :

« C'était une espèce de colonie formée par les matelots de l'escadre française, les débris du régiment de la garde de Paris, les hommes mariés et leurs compagnes. On y comptait environ quatre-vingts femmes. Le nombre des hommes était infiniment plus considérable, et cette disproportion donna lieu à beaucoup d'aventures comiques et galantes. La plupart de ces dames étaient mariées comme on se marie à l'armée; il leur était donc loisible de changer quelquefois d'époux. Ces femmes n'étaient pas très fidèles. On vivait là comme chez les sauvages, avec cette simplicité de mœurs qui exclut toute idée de jalousie et de rivalité.

« Un mari assez préoccupé de sa femme, qui

(1) *Mémoires d'un apothicaire de l'armée d'Espagne*. Paris, Ladvocat, 1828, tome Ier, page 184.

était fort jolie et poursuivie par des centaines de soupirants, prévoyant qu'il n'échapperait pas longtemps à la destinée de la plupart de ses confrères, imagina de tirer parti de la circonstance et de se réserver de quoi noyer dans le vin les chagrins de l'amour. Il mit sa femme en loterie, les billets au prix de deux réaux. Elle échut à un matelot, à qui elle apporta en dot la moitié du produit des billets, son ex-mari gardant le reste. Un sergent de la garde de Paris fit à ce sujet un vaudeville intitulé *la Femme en loterie,* qui eut un succès d'enthousiasme. »

Les prisonniers internés dans le voisinage immédiat de Cadix furent, par crainte de surprise, transportés à Cabrera, où ils rejoignirent leurs camarades et organisèrent avec eux un théâtre, sur lequel L.-F. Gille fournit de nombreux détails.

Plusieurs troupes se formèrent; l'une d'elles donnait ses représentations dans une grotte. Elle était dirigée par un officier nommé Lardie : « Il y avait parmi nous, dit cet impresario d'un nouveau genre, une vingtaine de femmes françaises, italiennes ou espagnoles qui avaient suivi leur mari ou leur amant prisonnier et qui, presque toutes, étaient marchandes. Quelques-unes étaient jeunes et jolies. J'en engageai deux, non sans peine, à faire partie de ma troupe, et mes représentations attiraient tant de monde que chaque fois on était

obligé d'en refuser et de retirer l'échelle quand la salle était pleine. »

Les prisonniers, ayant la certitude d'être longtemps abandonnés, s'organisèrent en conséquence. Ils résolurent de construire des baraques en pierre. On se mit à l'œuvre, et en peu de temps on en vit s'élever huit qui furent occupées par les femmes ; et « comme le Français, même au fort du malheur, imprime toujours à son caractère le cachet d'une ironique gaieté, ce quartier occupé par le beau sexe fut appelé le Palais-Royal. Les femmes ont sur nous l'avantage de pouvoir sympathiser plus aisément avec nos semblables ; aussi furent-elles bientôt en rapport avec les matelots espagnols. Leur crédit nous procura du vin qui ne leur revenait à eux qu'à cinq sous la bouteille et qu'ils ne se faisaient point conscience de nous vendre trente sous. Le prix exorbitant auquel les Espagnols avaient taxé le vin devait nécessairement soutirer entre leurs mains le peu d'argent que possédaient ceux qui avaient eu tant de peine à le soustraire aux fouilles avides ordonnées par les autorités espagnoles (1). »

Il ne faudrait pas croire, d'après ce fait, que de bons rapports s'étaient établis entre les prisonniers et leurs gardiens; la haine entre eux persis-

(1) *Mémoires* déjà cités de C. de Méry.

tait ; le 14 mars 1810, un matelot d'un des bateaux-canonnières espagnoles se saisit d'un enfant, âgé de huit à neuf ans, fils d'un sous-officier, et le jeta à la mer. Heureusement, des prisonniers qui se trouvaient sur le rivage le retirèrent à l'instant. Les Anglais étaient aussi cruels que les Espagnols ; l'épouvantable spectacle qu'ils avaient devant les yeux ne les attendrissait pas.

« Un jour, raconte le caporal Wagré, plusieurs de nous furent témoins d'une action tout aussi dégoûtante (il s'agit d'un prisonnier qui vivait d'excréments). Un bâtiment anglais s'était abrité dans la rade de Cabrera ; l'équipage mit pied à terre et vint nous visiter. Parmi les passagers se trouvait un mylord dont la mine rubiconde et l'embonpoint contrastaient singulièrement avec la pâleur de notre teint et la maigreur de notre corps. Sa Seigneurie, il est à présumer, sortait de table, car elle n'avait pas fait quelques pas que, soit que le grand air l'eût suffoquée, soit qu'elle se fût gorgée de trop de viandes et de liqueurs, elle rendit devant nous une grande quantité d'aliments, dont l'odeur seule soulevait le cœur. Eh bien ! ce malheureux Cabrérien se jeta dessus comme un lion sur une proie, et mangea jusqu'aux plus petites parcelles de nourriture que mylord avait rendues. » Un autre prisonnier, un Polonais, se livra à des actes d'anthropophagie ; on le surprit faisant cuire le cœur

et le foie d'un homme qu'il avait tué. Il fut arrêté par ses compagnons, ligotté les mains sur les genoux et livré aux Espagnols qui le fusillèrent.

Quelquefois des discussions s'élevaient entre les femmes ; Blaze vit deux femmes d'officiers se prendre violemment à partie : « La colonelle, dit-il, les condamna à prendre les arrêts et à s'embrasser. »

N'oublions pas de citer, parmi les femmes qui vécurent dans cet enfer, Mme Daniel, surnommée la *Mère-au-Vent,* à cause de l'état de nudité où elle se trouvait faute d'habillement. Elle avait perdu en Espagne son mari ; il avait été tué en voulant s'opposer à l'embarquement de sa femme. Un enfant partageait la captivité de cette mère. Ils construisirent une cabane où ils résidèrent tous deux jusqu'à leur sortie de l'île ; les prisonniers étaient touchés de la tendresse de cette mère qui se privait de sa ration pour la donner à son fils en lui disant : « Mon garçon, tu dois vivre pour raconter nos malheurs ; et moi, je dois finir dans cette île affreuse après avoir vu assassiner ton malheureux père. » Ils purent vivre, furent délivrés après la paix, en mai 1814 (1), et débarquèrent à Marseille ; ils partirent pour Lille afin d'y fixer leur demeure,

(1) Sur près de 9,000 prisonniers internés à Cabrera, environ 2,000 s'y trouvaient alors, 600 à 700 étaient partis pour l'Angleterre, 1,500 de différentes nations avaient pris du service dans les troupes suisses et espagnoles. Tous les autres étaient morts.

mais la mort vint frapper Mme Daniel. A ses derniers moments, conservant le souvenir des misères endurées, elle demanda à être portée en terre par quatre prisonniers de l'île de Cabrera. Ses dernières volontés furent exécutées.

Pendant que les soldats de Dupont subissaient ces tortures en captivité, la lutte se poursuivait en Espagne. Des femmes, comme Sans-Gêne, comme Virginie Ghesquière, y prenaient une part active; d'autres, une part plus modeste : la femme du général Lasalle n'avait pas voulu quitter son mari; elle assista à la bataille de Rio-Secco et sans broncher resta au milieu des boulets et des balles. Les duchesses d'Abrantès et d'Albufera donnèrent à côté de Junot et de Suchet de semblables exemples de fermeté. En 1811, la générale Hugo, avec ses trois fils, allait rejoindre son mari en Espagne. Masséna était accompagné de sa maîtresse dont Marbot parle souvent. Elle suivait à cheval. Beaucoup d'autres femmes voyageaient avec leurs maris ou leurs amants, comme nous le dirons plus loin, quand il sera question des femmes suivant l'armée sans en faire partie.

A la bataille de Busaco, livrée le 27 septembre 1809 par l'armée française à l'armée anglo-portugaise, une cantinière du 26e de ligne, passant tranquillement au milieu des tirailleurs ennemis, alla soigner le général Simon blessé et tombé entre les

mains de l'ennemi. Elle resta plusieurs jours auprès de lui, refusa toute espèce de récompense, et, remontant bientôt sur son baudet, traversa de nouveau l'armée ennemie, rejoignit son régiment sans avoir été l'objet de la plus légère insulte, bien qu'elle fût jeune et très jolie (1).

La guerre cependant se faisait avec un acharnement féroce (2). Pas de répit, pas de quartier; les Français étaient condamnés à mort; quand on ne pouvait les tuer sur le champ de bataille, on les assassinait. Pour certaines femmes espagnoles, le poignard était alors trop doux, et c'était la pointe des ciseaux qu'elles enfonçaient dans l'œil des blessés. Un officier de dragons, Daubon, a raconté le massacre des blessés à la Venta de Cardenas. Un enfant de dix ans, neveu de l'aide de camp du général René, ne fut pas épargné; malgré toutes ses prières, il fut fusillé, et la rage des ennemis devint telle qu'ils scièrent entre deux planches le commissaire des guerres Vosgien et jetèrent son secrétaire dans une chaudière d'huile bouillante. « Nous apprîmes (en juin 1808), dit L.-F. Gille, que des officiers français et l'épouse de l'un d'eux qui était enceinte avaient été livrés par les habitants de cet endroit (La Carolina) à une mort cruelle.

(1) Marbot, *Mémoires*, t. II, p. 395.

(2) Voir encore Marbot. Le voir toujours pour les détails sur cette guerre.

Les infortunés furent sciés entre deux planches. » Plusieurs fois on fit sauter les yeux des prisonniers en y enfonçant des cartouches auxquelles on mettait le feu. « Nous trouvâmes en travers des sentiers, raconte Robert Guillemard, le cadavre d'un militaire français mutilé d'une manière où l'indécence se mêlait à la barbarie. Deux autres encore, attachés à des troncs d'arbres, portaient les marques d'un supplice long et cruel; un quatrième, décapité, était pendu par un pied. »

Si l'histoire reproche au patriotisme des Espagnols des cruautés inutiles, une férocité implacable, elle le loue de sa constance; dans le peuple, pas un traître. Joseph écrit à son frère l'Empereur la lettre suivante, datée de Pancorbo, 15 août 1808 : « Il m'est impossible d'avoir des nouvelles de l'ennemi par des espions; je n'en trouve pas un. Il y a seize jours que je suis parti de Madrid, et je n'ai pas lu un seul rapport d'espion : nul Espagnol ne veut servir contre les insurgés. »

Ce n'était plus la guerre entre deux nations civilisées, c'était une lutte de barbares, une effroyable mêlée de sauvages. Les plus sages et les plus doux, comme Lannes, voyaient « rouge » par instants. Le 17 février 1809, au siège de Saragosse, pendant que cet illustre maréchal parcourait les lignes du faubourg, un Espagnol, embusqué dans les décombres, lui tire à bout portant un coup de

fusil qui brûle le revers de son habit. Lannes monte dans les combles du couvent de Jésus et tire lui-même une douzaine de coups de fusil. L'ennemi dirige un obusier sur la lucarne d'où ces coups partaient, et l'un des obus coupe en deux le capitaine du génie Lepot qui regardait par-dessus l'épaule du maréchal (1).

On ne décrira jamais, dans leur réalité, les horreurs de ce siège de Saragosse. Les femmes espagnoles se battirent comme des tigresses. L'une d'elles, Augustina Sarzellia, est restée célèbre. Elle est morte en 1857 avec le grade d'officier d'artillerie. Le général Lejeune nous apprend ses débuts dans la vie militaire, le 13 juillet 1808, lors du premier assaut donné à la ville et repoussé par les assiégés : « Une jeune fille du peuple, nommée Augustina, étant venue apporter des provisions aux canonniers espagnols dans le moment le plus chaud et les voyant hésiter à recommencer le feu, se précipita au milieu des morts et des blessés, arracha une mèche des mains d'un canonnier expirant, mit le feu à une pièce de 24, et sautant sur le canon, fit le serment de ne s'en séparer qu'avec la vie. Ce trait d'héroïsme ranima l'audace des Espagnols, qui recommencèrent avec une nouvelle vigueur le feu contre les assiégeants. »

(1) *Siège de Saragosse,* par le général baron LEJEUNE. Paris, Firmin Didot, 1840.

Pendant cette attaque contre le Portillo, le général Verdier (1) en dirigeait une autre contre la porte del Carmen, qui fut enfoncée par ses troupes; mais il fut impossible de pénétrer dans la ville; toutes les rues étaient barricadées. Cependant les munitions manquaient aux Espagnols. On vit alors les femmes et les enfants apporter aux combattants de la poudre des magasins; d'autres aller de maison en maison rassembler des clous et des vieux fers pour la mitraille, et un grand nombre couper leurs vêtements pour faire des sacs à mitraille et des bourres de canon. On vit des femmes et des enfants se risquer au plus fort de la mêlée : un garçon de onze ans s'empara du drapeau d'un officier qui venait d'être blessé et le porta en triomphe dans les rues en criant : *Viva Maria del Pilar!*

La Vierge del Pilar (2), selon un usage qui don-

(1) Le général Verdier avait été souvent accompagné par sa femme sur les champs de bataille. Voir ici, chap. XVIII.

(2) De même en 1811 les Valenciens se disaient commandés par « Nuestra de los descunparados » (Notre-Dame des gens sans défense). C'était le nom d'une image de la Vierge particulièrement honorée dans une chapelle voisine de la cathédrale. Le marquis de Palacio, lorsqu'il fut nommé capitaine général de la province, la reconnut solennellement comme chef militaire. Elle portait dans toutes les gazettes du pays, dans tous les mandements religieux, le titre de *generalissima por mare y por tierra*, et elle était revêtue des décorations du capitaine général et de l'écharpe rouge brodée d'or comme général en chef. (*Mémoires du maréchal Suchet, duc d'Albuféra, sur ses campagnes en Espagne*. Paris, Bossange, 1828, t. II, p. 177.)

nait aux saints en vogue des grades dans l'armée, avait été nommée par les défenseurs de Saragosse capitaine général de leurs troupes. Une chanson du temps le dit en ces termes :

La Virgen del Pilar dice
Que no quiere ser Francesa,
Que quiere ser capitana
De la tropa aragonesa.

La Vierge del Pilar dit — qu'elle ne veut pas être Française, — qu'elle veut être capitaine — de l'armée aragonaise.

Pendant les escarmouches qui suivirent l'attaque manquée du 1er et du 2 juillet jusqu'au 14 août, date de la levée du siège, les femmes rivalisèrent avec les hommes de patriotisme et de dévouement. La comtesse Burida avait organisé une compagnie de femmes, destinée à secourir les blessés et à porter des vivres aux soldats jusque dans les postes les plus dangereux. Belle, jeune et délicate, cette femme ne s'écarta pas un seul instant de la mission qu'elle s'était tracée. Elle fut partout au milieu du feu le plus terrible, des bombes, des obus, de la mousqueterie. Toutes ses compagnes suivirent l'exemple héroïque qu'elle leur donnait, et plusieurs furent tuées dans les combats.

La levée du siège exalta encore le courage des Espagnols. Ils firent retentir l'air des cris longtemps répétés de *Viva Notre-Dame del Pilar !*

En décembre 1808 commença le second siège de Saragosse (1). Les Espagnols s'étaient préparés à une défense énergique. Les femmes, aussi animées que les hommes, se formèrent en compagnies et se partagèrent les différents quartiers de la ville où l'on pouvait avoir à combattre. La tâche qui leur fut assignée était de porter les vivres, les munitions et les secours aux combattants; de soigner les blessés, de faire des cartouches et de suppléer les hommes autant que possible au combat et partout où leurs forces le permettraient.

« La jeune et belle comtesse Burida, issue d'une des premières familles du pays et d'un grand caractère, était, dit Lejeune, à peine reposée des fatigues qu'elle avait éprouvées dans le premier siège ; elle se mit cependant à la tête des femmes une seconde fois et leur donna constamment l'exemple de l'autorité, du courage et du dévouement. » Le souvenir de ses faits d'armes précédents était pour toutes les autres femmes un motif d'émulation, et chacune voulait imiter son héroïsme. Réunies en troupes sous les ordres de cette vaillante patriote, les femmes de Saragosse jurèrent aussi de périr avec leurs enfants plutôt que de se rendre.

Lannes écrivait le 28 janvier 1809 à Napoléon :

« Sire, jamais je n'ai vu autant d'acharnement qu'en mettent les ennemis à la défense de cette

(1) Voir *Mémoires* de Marbot, t. II, ch. IX.

place. J'ai vu deux femmes venir se faire tuer devant la brèche. » Et le brave maréchal ajoutait dans une autre lettre : « Le siège de Saragosse ne ressemble en rien à la guerre que nous avons faite jusqu'à présent; c'est un métier où il faut une grande prudence et une grande vigueur. Nous sommes obligés de prendre avec la mine ou d'assaut toutes les maisons. Ces malheureux s'y défendent avec un acharnement dont on ne peut se faire une idée. Enfin, Sire, c'est une guerre qui fait horreur. »

Le 27 janvier 1809, en effet, s'était livré un effroyable combat dans les fortifications élevées pour protéger le couvent des Trinitaires; un prêtre espagnol, San Yago Saas, se vantait d'avoir de sa main tué dix-sept Français; le sabre au poing, les bras nus et la manche retroussée sur l'épaule, la robe relevée et de la tête au pied tout souillé de sang, il parcourait les rangs, disant : « Imitez mon exemple; il n'en restera pas un. » C'est dans cette même journée qu'Augustina Sarzellia reparut au milieu des Espagnols, et qu'elle mérita par sa valeur d'être élevée au commandement d'une compagnie de femmes intrépides. « Cette Augustina, dit le général Lejeune, s'était exercée, depuis son premier fait d'armes, à pointer un canon et à ajuster un coup de fusil, et son adresse n'était pas moins remarquable que sa témérité. »

Un certain nombre de femmes, raconte le même témoin du siège, à la date du 3 février 1809, un certain nombre de femmes, plus exaltées encore que les hommes, poussaient la fureur guerrière jusqu'à l'extravagance. Aucun sentiment d'affection conjugale ni de tendresse maternelle ne modérait leur exaspération, et on les voyait au milieu des dangers exciter leurs maris et leurs fils à des combats où ils tombaient à leurs côtés et expiraient dans leurs bras.

Le 10 février, on se battit sur les ruines du couvent de Saint-François; « un des grenadiers qui venaient de poursuivre les Espagnols jusque sur les combles de l'église, dont nous parcourions les larges gouttières pour chercher s'il n'y restait pas des ennemis cachés ou des blessés à secourir, nous fit remarquer parmi ces débris deux choses hideuses qui, dans tout autre instant, nous auraient fait reculer d'horreur. « Voyez, nous dit-il avec indignation, les mains arrachées des bras de ces enragés; elles sont entièrement noircies par la poudre qu'elles ont tirée sur nous. » En les déplaçant du pied pour passer sans les écraser, il étendit sa main pour soulever avec curiosité une épaisse chevelure, remarquable par son éclat luisant et sa longueur. Il croyait ramasser la coiffure artificielle d'une femme, mais il rejeta promptement cette dépouille en voyant ces beaux cheveux cou-

leur d'ébène encore attachés aux lambeaux de la figure pâle et déchirée d'une jeune fille. Il ne paraissait pas moins ému que nous à ce douloureux spectacle, lorsqu'il ajouta d'une voix animée : « Voyez ce ruisseau de sang ! » En effet, le sang de plusieurs Aragonais ruisselait sous nos pieds, dans le conduit des gouttières gothiques (saillantes et placées en dehors de l'édifice), représentant des dragons, des vautours et des monstres ailés. Depuis huit siècles, ces gouttières ne vomissaient que des torrents de pluie, et aujourd'hui, par un contraste hideux, elles vomissaient sur les assaillants des flots de sang humain. »

Les tableaux horribles se multiplient; assiégeants et assiégés rivalisent de fureur ; quelquefois cependant l'humanité reprend ses droits. Le 12 février, des soldats de l'armée française aperçoivent un Espagnol qui ramassait des balles. On tire dessus et on le tue; une femme se précipite sur le cadavre qu'elle embrasse, puis, se relevant avec rage, arrache la giberne du défunt, prend son fusil et va les emporter en proférant mille imprécations. Une balle l'étend morte à côté de son mari. Quelques instants après, une jeune fille de quinze à seize ans accourt en jetant des cris déchirants de « *Mi padre ! mi madre !* » Elle se traîne à genoux sur eux pour essayer de les rappeler à la vie. Les voyant morts, elle se relève et provoque

les Français, ramasse le fusil et la giberne. « Nous ne pûmes blâmer la haine que la jeune enfant portait aux meurtriers de sa famille, et l'on cria en mauvais espagnol : *Chiquita, no tienne miedo.* Ne crains rien, petite. Et elle put s'échapper. »

Le 21 février, le siège fut enfin terminé; la ville se rendit. « Dix mille fantassins, raconte Thiers, deux mille cavaliers, pâles, maigres, abattus, défilèrent devant nos soldats saisis de pitié. Ceux-ci entrèrent ensuite dans la cité infortunée, qui ne présentait que des ruines remplies de cadavres et de putréfaction. Sur cent mille individus, habitants ou réfugiés dans les murs de Saragosse, cinquante-quatre mille avaient péri. Un tiers des bâtiments de la ville était renversé, les deux autres tiers percés de boulets, souillés de sang, étaient infectés de miasmes mortels. » Le cœur de nos soldats fut profondément ému, et il s'ouvrit à des passions moins sauvages. « Bientôt, assure le général Lejeune, on vit les habitants passer spontanément de la haine à l'amitié(1), et déplorer l'aveuglement

(1) Cela peut sembler étrange, mais cela fut. A certains moments et à certains endroits, Espagnols et Français vécurent en bonne intelligence. En 1811, les Aragonnais, notamment, s'étaient très adoucis et fêtaient Suchet. Dans la Vieille-Castille, le général Hugo s'était fait aimer, et on s'y battait avec ce que la guerre permet d'humanité. Dans certaines régions, les Espagnols redoutaient les guérillas plus que les Français. A Madrid seulement, 27,000 pères de famille avaient inscrit leur serment de fidélité au roi Joseph sur les registres ouverts à cet effet.

fatal qui les avait portés à ces affreuses extrémités contre les Français, qui, de tout temps, ont aimé les Espagnols en frères et ne leur ont jamais fait la guerre qu'à regret. Les femmes qui s'étaient montrées les plus acharnées à notre perte, celles qui mettaient le feu aux canons pour nous foudroyer, perdirent les premières le souvenir des maux que nous leur avions causés; et plusieurs jeunes Aragonnaises, oubliant leur amour de l'indépendance, se sont alliées à des Français qu'elles ont suivis et dont elles embellissent aujourd'hui les familles en France. »

Le capitaine de Saint-Hilaire, tué avant l'âge de trente ans à l'assaut de Sagonte, avait inspiré une grande passion à une jeune Espagnole de Saragosse dont il eut un fils. Après sa mort, cet enfant fut réclamé par sa famille et amené en France. Les *Mémoires d'un apothicaire* sont pleins de récits de bonnes fortunes. Blaze y parle de la belle Mariquita, maîtresse de l'officier de santé Lavigne, qui fut tué en duel, laissant un testament par lequel il léguait toute sa fortune à sa compagne. Il raconte aussi que sur la route de Séville à Grenade, en 1810, pendant une retraite, une quantité d'Espagnoles suivaient les Français, craignant les vengeances de leurs compatriotes. Parmi les cavaliers, on voyait, habillées en hommes, la fille d'un marchand qui accompagnait un commissaire des

guerres, une petite couturière qui abandonnait tout pour son amant, etc.

Les Espagnoles remplaçaient donc quelquefois — trop rarement au gré des Français — leurs sentiments de haine par des sentiments plus doux. Le patriotisme et l'amour faisaient de singuliers mélanges, comme on en peut juger par l'aventure du commandant Parquin, qui, en garnison à Salamanque, en 1811, habita plus de six mois chez la marquise dona Rosa de la M..... : « J'avais mis mon temps à profit (1), car j'étais devenu le sigisbée de cette piquante Espagnole. La première semaine, elle avait refusé de recevoir ma visite, et je n'avais eu d'autre échange de civilités avec elle que l'envoi de mes cartes; mais je ne tardai pas à lui écrire un billet. Ayant employé la clef d'or pour faire jaser la femme de chambre qui me servait tous les matins le chocolat, j'appris que sa maîtresse guettait, derrière les rideaux des fenêtres de son appartement, le moment que je montais à cheval ou que j'en descendais pour rentrer au logis. Cette circonstance me donna de la confiance et m'enhardit au point de lui demander à jouir une heure par jour de sa société, ce qui me fut accordé; et ensuite, comme on le pense bien, je n'en restai pas là, je

(1) *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*, 1803-1814, par le commandant Parquin. Paris, 1843. Édition Berger-Levrault, 1892.

demandai davantage. Bref, j'étais heureux, très heureux. »

Le bonheur de Parquin eut un terme; il fut envoyé à la poursuite de guérillas espagnoles qui furent presque entièrement détruites. Dix jours après, il revenait triomphalement à Salamanque et s'empressait de rejoindre son logement chez la marquise. Lorsqu'il arrive à sa porte, avant de mettre pied à terre, il regarde à la fenêtre. C'est en vain, le rideau ne s'agite pas. Il présume qu'elle est sortie, mais il est bientôt détrompé, elle est dans son appartement, et quand il se présente, la femme de chambre lui barre le passage, en lui disant que la marquise veut être seule. Il insiste, il écrit. Enfin il obtient une explication.

« M'expliquerez-vous, madame la marquise, lui dit-il, la conduite au moins extraordinaire que vous tenez avec moi? J'ai hâte de me disculper, si je suis coupable envers vous.

— Quoi ! s'écrie-t-elle, vous pensiez que je pourrais vous admettre près de moi tout couvert encore du sang de mes compatriotes ?

— D'abord, répond Parquin, je suis innocent de ce dont vous m'accusez; car les Espagnols qui nous mettent à mort sans pitié quand nous tombons entre leurs mains, ont été faits prisonniers par moi, et je n'ai pas usé de représailles envers eux; tout le monde a pu les voir entrer en ville. »

Elle paraît se radoucir un peu en écoutant ces paroles, mais Parquin a la maladresse d'ajouter : « Vous êtes donc bien patriote ? » A cette interpellation, dona Maria, se saisissant d'un petit poignard qu'elle portait toujours et l'appliquant sur la poitrine de son amant, prononce avec feu ces paroles vibrantes : « Si je suis patriote !... Charles, je vous aime bien, trop, beaucoup trop, car mon devoir me le défend. Mais, si pour délivrer mon pays de la présence des étrangers, il ne fallait que vous plonger cette lame dans le cœur, vous ne mourriez jamais que de ma main ! »

Puis elle s'empresse d'ajouter : « Vous me rendrez la justice de croire que je ne vous survivrais pas.

— Je vous aime beaucoup mieux, reprend Parquin, avec vos castagnettes et votre tambour de basque. Cessez donc de jouer la tragédie et de sortir de votre rôle de femme. » La marquise a une attaque de nerfs. On la soigne. Elle se retire. Parquin essaye de pénétrer chez elle. Peine inutile. « La porte de son appartement était fermée, dit-il. Je fis encore demi-tour sur les deux talons et j'en pris mon parti comme d'un congé définitif qui m'était donné en bonnes formes. Aussi, lorsque je partis du logis le lendemain, je fis remettre à la marquise une lettre où je la remerciais de l'hospitalité qu'elle m'avait donnée, l'engageant pour l'avenir

à disposer de son logement. En sortant, je jetai machinalement, comme dans des temps plus heureux, un coup d'œil à la fenêtre de la marquise. Je fus fort surpris de l'apercevoir, quoiqu'il fît à à peine jour, derrière son rideau dont elle soulevait un des bords; je lui adressai un sourire de regret, puis je mis mon cheval au galop. Je disparus ainsi pour toujours à ses yeux. »

L'histoire de la guerre d'Espagne fournit peu d'anecdotes semblables; celles qu'on y trouve sont généralement tragiques; le trait bien connu rapporté (1) par Ducor en est le type : en juin 1808, sept hussards arrivent dans un village de l'Andalousie, aux environs de las Cabezas de San-Juan; une femme, la mieux logée, les reçoit avec enthousiasme, leur sert du vin et des aliments; mais les soldats français sont prudents. Ils la forcent, elle et ses quatre enfants, trois beaux petits garçons et une jolie fille de sept ans, à goûter aux plats qui leur sont servis. Pas d'hésitation : elle mange avec tranquilité, puis se met à chanter un boléro. Tout à coup la chanteuse devient livide, sa mandoline lui échappe. « Mort aux Français! s'écrie-t-elle. Je suis empoisonnée, mes enfants le sont; mais Dieu, la Vierge et les saints en soient loués! Vous l'êtes aussi ! » Les hussards sont transportés

(1) *Aventures d'un marin de la garde.* Paris, 1833. Ouvrage déjà cité.

de rage. Et à l'aspect des enfants qui se traînent, mourants, pour rejoindre leur mère : « Voyez la misérable, dit l'un, le monstre. Il faut la couper en morceaux.

— Oui, oui, hachons-la ! » Et déjà les plus exaspérés se jettent sur elle, lorsqu'un hussard les arrête par ces mots : « Allez donc tuer les morts ! Il vaut mieux essayer de se sauver. Je suis le plus jeune ; je monte à cheval et j'envoie le premier chirurgien que je découvre. »

Le hussard rencontre une escorte et deux aides-majors ; il les ramène, mais il était trop tard. Des six hussards restés dans la maison, il n'y en avait plus que deux en vie. Tout fut mis en œuvre pour les sauver. Ce fut en vain. Ils moururent dans d'horribles convulsions. Les enfants étaient glacés et raides sur le cadavre de leur mère. On mit le feu à la maison, et de cette terrible scène il ne resta que des cendres. Le septième hussard, soigné plus tôt, put suivre quelque temps son régiment, mais le poison avait miné l'organisme. Il entra à l'hôpital et n'en sortit pas vivant.

La duchesse d'Abrantès rend compte d'un événement semblable : vingt-deux soldats français sont empoisonnés par une femme espagnole qui partage, elle et son fils, leurs aliments afin de leur donner confiance.

L'acte cruel de ces mères barbares indignera les

uns; d'autres admireront ce patriotisme (1) qui place au-dessus de tout la haine de l'envahisseur.

Le roi Ferdinand, rétabli dans ses États, avait à récompenser tant de dévouements qu'il préféra se montrer ingrat. A dona Marie Troncoso de Lina Miravalle, il n'accorda que le traitement de sergent. Cette femme s'était trouvée avec son mari Bernard Miravalle, sergent-major du régiment provincial de Ségovie, dans la place de Ciudad-Rodrigo, en 1810. Elle prit un fusil, s'habilla en homme et contribua courageusement à la défense de la ville assiégée par le maréchal Ney. Elle fut faite prisonnière, emmenée en France et rendue en 1813, seulement, à sa patrie qu'elle avait si bien servie.

(1) L'*état d'âme* espagnol n'avait pas changé en un demi-siècle. Lisez plutôt ce passage d'une lettre de Tocuboya (Mexique), adressée à un parent, le 27 juillet 1863, par le capitaine Bochet, qui prit part à l'expédition du Mexique : « J'ai vu hier, pour la première fois, une jeune Mexicaine *pura* qui m'a dit franchement : « Je ne puis vous voir, ni vous ni les vôtres; je vous sais rouges du sang de mes compatriotes. Tous les Mexicains qui frayent avec vous sont des traitres. J'avais un fiancé, mais il a été au bal donné par les Français, et depuis lors je lui ai retiré mon cœur; je ne lui donne plus la main; je ne le salue même plus dans la rue. » *Journal d'un officier de chasseurs à pied* (1862-1867). Publié par Georges Bertin. Paris, Pairault, 1894.

CHAPITRE V

Virginie Ghesquière, le « joli sergent », chevalier de la Légion d'honneur.

Après avoir rappelé les actions d'éclat de Sans-Gêne, les malheurs de la captivité, pour elle, dans les prisons de Lisbonne, pour d'autres femmes, dans l'île de Cabrera ; après avoir indiqué avec quelle énergie les Espagnoles défendirent leur pays envahi, nous parlerons d'une autre héroïne de nos armées en Espagne, de Virginie Ghesquière, dont nous n'avons fait encore que prononcer le nom. Malheureusement les documents qui se rapportent à elle sont peu nombreux ; elle n'a pas dicté de mémoires comme fit Sans-Gêne. Elle eut sur celle-ci l'avantage d'être décorée de l'ordre de la Légion d'honneur. Le *Journal de l'Empire,* à la date du 31 octobre 1812, fait ainsi mention de cette héroïne :

« On parle beaucoup du courage et du dévouement d'une demoiselle qui a remplacé son frère, conscrit de 1806, et qui est revenue de l'armée couverte d'honorables blessures. La chose est rare, et les détails méritent qu'on les connaisse.

« Virginie Chesquière (1), née à Delemont, département du Nord, arrondissement de Lille, voyant que son frère, appelé à marcher, ne pourrait supporter les fatigues de la guerre et qu'il avait des dispositions pour continuer ses études, obtint de ses parents la permission de partir pour lui. Ils étaient jumeaux et se ressemblaient beaucoup. Elle se présenta au départ sous l'habit de son frère et fut désignée pour le 27e régiment de ligne, dans lequel elle a servi pendant six ans. Elle parvint au grade de sergent à la bataille de Wagram, pour avoir sauvé la vie à son capitaine, tombé dans le Danube et en danger de périr. A l'affaire du 2 mai, près de Lisbonne, où commandait le duc d'Abrantès, son colonel étant enveloppé par l'ennemi, elle demanda six hommes de bonne volonté avec lesquels elle a été à son secours, malgré un coup de feu qu'elle avait reçu au bras gauche, et elle parvint à le sauver, faisant encore prisonniers deux officiers insurgés. Elle reçut à cette occasion un coup de baïonnette au côté gauche, fut transférée à l'hôpital d'Alméida et de là à celui de Burgos, où elle a été guérie de sa blessure sans qu'on ait découvert son sexe ; mais une maladie l'a trahie, et elle vient de passer par la ville de Courtrai pour aller

(1) Faute d'impression. Le nom de famille de Virginie était Ghesquière, et non Chesquière. Elle était originaire de Delemont, département du Haut-Rhin, et non département du Nord.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

à son dépôt recevoir la récompense due à sa valeur et a été décorée par la main même du colonel qu'elle a sauvé de la marque honorable due aux braves. »

Sur son action d'éclat du 2 mai 1808, voici quelques autres détails (1) :

« Le 27e de ligne, repoussé dans un engagement par des forces supérieures, le 2 mai 1808, auprès de Lisbonne, avait laissé un colonel sur le champ de bataille. Ghesquière, sergent des voltigeurs, aperçoit ce brave au pied d'un arbre et à demi couché sous son cheval abattu. Il dit à deux de ses camarades : « Le corps d'un colonel est un drapeau qui appartient au régiment, et le 27e le reprendra. » Il s'élance suivi de deux soldats; mais ceux-ci, blessés en route, ne peuvent atteindre le but de leur course; Ghesquière arrive seul; mais, faible et de petite taille, il essaye en vain de charger le colonel sur ses épaules.

« Deux officiers anglais le troublent dans cette tâche honorable et pénible. Le sergent saisit son fusil, atteint l'un des assaillants à l'épaule, attaque l'autre à l'arme blanche, et les fait tous deux prisonniers. Avec leur aide, le colonel respirant encore fut placé sur un cheval abandonné qui errait à l'aventure. Ghesquière attacha les Anglais à la queue du cheval et retourna au camp.

(1) Détails pris dans les *Beautés des victoires et conquêtes des Français,* par Émile DE LA BÉDOLLIÈRE. Paris, Georges, 1839.

« Ghesquière avait reçu une légère blessure au bras gauche. Il fut transporté à l'hôpital d'Alméida et de là à celui de Burgos, d'où il sortit rétabli.

« Blessé à la poitrine dans une autre affaire, Ghesquière voit arriver vers lui le chirurgien, qui lui dit d'un ton brusque : « Allons, arrive, troupier, que je recouse ta basane », et se met en devoir d'opérer le pansement; mais, à la grande surprise des assistants, Ghesquière s'y oppose, et s'obstine à repousser la main secourable qu'on lui tend. Cet intrépide sergent était une femme nommée Virginie Ghesquière. »

Nous avons vu une feuille imprimée avec gravure représentant un maréchal de France remettant à une belle dame, vêtue d'une robe jaune à traîne, la croix de la Légion d'honneur. Dans le lointain, des soldats combattent. En tête de la gravure, ce titre :

Virginie Ghesquière, ou la nouvelle héroïne française.

En bas, cette note : « Virginie Ghesquière, née à Delemont, département du Nord, arrondissement de Lille. » Et plus bas la signature « Cadot », avec cette mention : « Dominoté par Mme Croisssy, rue de la Huchette, n° 19. » En marge se trouve une chanson.

La romance *Partant pour la Syrie,* dont la musique avait été composée, en 1810, par la reine Hortense sur des paroles du comte A. de Laborde,

était alors (1812) à la mode. Aussi est-ce la musique qui sembla convenir à Cadot pour sa chanson sur Virginie Ghesquière. En voici le texte, plus recommandable par l'intention de l'auteur que par ses mérites intrinsèques :

AIR : *Partant pour la Syrie.*

Une jeune guerrière
Pour avoir du renom
Veut partir pour son frère
Sous l'habit de garçon;

D'une ardeur martiale,
Elle vole au combat
Et partout se signale
Comme un brave soldat.

Sous l'aigle triomphante
Du grand Napoléon,
Français, la terre enfante
Des nouvelles d'Éon (1);
D'une ardeur martiale, etc.

Cette jeune héroïne
Rejoint son régiment;
Bellone la destine
A servir vaillamment;
D'une ardeur martiale, etc.

Le laurier de la gloire
Partout croît sous ses pas;
Le dieu de la victoire
Pour elle a des appas;
D'une ardeur martiale, etc.

(1) Voir ici chapitre XV, l'Histoire de la chevalière d'Éon.

Lorsqu'un puissant génie
Guide un peuple guerrier,
Que ton bras, Virginie,
Moissonne le laurier;
D'une ardeur martiale, etc.

Suivant son capitaine
Dans les champs de Wagram,
Son courage la mène
Au grade de sergent;
D'une ardeur martiale, etc.

Conduite par Bellone
Au fond du Portugal,
Le deux mai près Lisbonne
Son courage est égal;
D'une ardeur martiale, etc.

La guerrière intrépide,
Que l'amour fraternel
Sert en tout lieu de guide,
Sauva son colonel;
D'une ardeur martiale, etc.

Alors rien ne l'arrête
Qu'un fâcheux résultat;
Un coup de baïonnette
La mit hors de combat;
D'une ardeur martiale, etc.

Elle eut encore la gloire
De faire prisonniers
Pour prix de sa victoire
Deux jeunes officiers;
D'une ardeur martiale, etc.

Par une maladie
Son sexe est reconnu.
Soldats! de Virginie

Imitez la vertu.
D'une ardeur martiale, etc.

Malgré ta modestie,
Au nom de l'Empereur,
Reçois, ô Virginie,
L'Étoile de l'honneur;
D'une ardeur martiale
En volant au combat,
La gloire te signale
Comme un brave soldat.

Virginie Ghesquière avait une figure agréable, si l'on en juge par le surnom qui lui fut donné, celui de *joli sergent*. Elle servit encore un an après avoir été décorée et eut son congé à la fin de 1812. Son frère qu'elle avait remplacé était mort. Elle retourna dans son pays natal, où elle mourut vers 1855.

CHAPITRE VI

Le lieutenant Angélique Brulon.

Quelle est la mesure de la célébrité? C'est une mention dans le *Dictionnaire Larousse*, répondrait M. Floquet. A ce compte, Angélique Brulon, dont parle cette encyclopédie, l'emporte sur Virginie Ghesquière, quoiqu'elle ait été décorée beaucoup plus tard et loin des champs de bataille. N'en concluez pas qu'elle lui fut inférieure en courage. Elle aussi avait largement gagné la croix et bien mérité de prendre place dans la Légion d'honneur.

En tête d'une liste de soixante-dix nouveaux chevaliers, tous anciens soldats (décret du 15 août 1851), se trouvait :

Brulon (Angélique-Marie-Josèphe), sous-lieutenant aux Invalides; 7 ans de service; 7 campagnes; 3 blessures. S'est plusieurs fois distinguée, notamment en Corse, en défendant un poste contre les Anglais le 5 prairial an II.

L'Almanach napoléonien pour 1852 (1), puis l'Al-

(1) *Almanach nopoléonien pour* 1852. A Rouen, chez Mégard et Cie, 1851.

manach des militaires français pour 1853 (1), consacraient au nouveau chevalier les lignes suivantes :

« En tête de la liste des chevaliers de la Légion d'honneur, dont les noms sont publiés dans le *Moniteur* du 21 août, se trouve la veuve Brulon, née en 1771, officier aux Invalides et qui, depuis cinquante-deux ans, jouit de l'estime et de la vénération de tous ses vieux compagnons de gloire. La veuve Brulon a été fille, sœur et femme de militaires morts en activité de service à l'armée d'Italie ; son père avait servi trente-huit ans sans interruption (de 1755 à 1793) ; ses deux frères ont été tués sur les champs de bataille, en Italie ; son mari est mort à Ajaccio en 1791, après sept ans de service.

Entrée à vingt et un ans (en 1792) dans le 42e régiment d'infanterie où son mari était mort et où son père servait encore, elle se fit aussitôt remarquer par une bonne conduite si honorable, soit comme femme, soit comme militaire, qu'elle fut autorisée à rester au service malgré son sexe. Elle a servi sept ans, de 1792 à 1799, et fait sept campagnes sous le nom de guerre de Liberté, dans ce régiment devenu la 83e demi-brigade et depuis le 57e de ligne, en qualité de fusilier, de caporal, de caporal-fourrier et de sergent-major.

(1) *Almanach des militaires français pour* 1853. A Metz, chez Venonais, 1852.

Dans plusieurs circonstances et notamment à l'attaque du fort Gesco, en Corse, et au siège de Calvi, elle fit preuve d'une bravoure, d'un courage vraiment héroïque. Parmi les nombreux certificats authentiques de ses brillants services, on lit la pièce suivante :

Nous, soussignés, caporal et soldats du détachement du 42e régiment, en garnison à Calvi, certifions et attestons que le 5 prairial an II, la citoyenne Marie-Angélique-Josèphe Duchemin, veuve Brulon, caporal-fourrier faisant les fonctions de sergent, nous commandait à l'affaire du fort de Gesco ; qu'elle s'est battue avec nous avec le courage d'une héroïne; que les rebelles corses et les Anglais ayant chargé d'assaut, nous fûmes obligés de nous mettre à l'arme blanche; qu'elle a reçu un coup de sabre au bras droit et un moment après un coup de stylet au bras gauche; que, nous voyant manquer de munitions, à minuit, elle partit, quoique blessée, pour Calvi, à une demi-lieue, où, par le zèle et le courage d'une vraie républicaine, elle fit livrer et chargea de munitions environ soixante femmes qu'elle nous amena elle-même escortée de quatre hommes, ce qui nous mit à même de repousser l'ennemi et de conserver le fort, et qu'enfin nous n'avons qu'à nous louer de son commandement.

(*Suivent les signatures.*)

Plus tard, au siège de Calvi, manœuvrant une pièce de seize en qualité de sous-officier, dans le bastion qu'elle défendait, elle fut grièvement blessée d'un éclat de bombe à la jambe gauche. Cette dernière blessure l'ayant rendue incapable de con

tinuer le service, elle fut admise, le 24 frimaire an VII, à l'Hôtel des Invalides.

Le 2 octobre 1822, sur la proposition du général de Latour-Maubourg, elle reçut le grade de sous-lieutenant. L'ordre de la 1re division qui annonçait cette promotion, le 15 octobre de la même année, était ainsi conçu :

Mme Brulon, militaire invalide, qui a eu le grade de sergent avant son entrée dans l'hôtel, a obtenu des bontés du Roi le grade honorifique de sous-lieutenant invalide; elle sera reconnue en cette qualité à la parade. Le gouverneur s'empresse de faire connaître, par la voie de l'ordre, cette nouvelle grâce de Sa Majesté accordée à une personne qui s'en est rendue digne par ses excellents principes, ses bons sentiments et la considération dont elle jouit à l'hôtel.

Le marquis VICTOR DE LATOUR-MAUBOURG.

Les actions d'éclat et la vie irréprochable de cette femme extraordinaire sont attestées par tous les officiers généraux sous les ordres desquels elle a servi, et l'un d'eux, le général Lecourbe de Saint-Michel, la signalait par sa lettre du 15 frimaire an IX au maréchal Sérurier, alors gouverneur des Invalides, comme s'étant rendue digne, par des qualités au-dessus de son sexe, de participer aux récompenses créées pour les braves.

Le maréchal Jérôme Bonaparte et le général Randon ont pensé de même, et leur proposition, en faveur de la veuve Brulon, a été approuvée par

le président de la République. Une telle nomination, unique, il est vrai, dans les fastes de la Légion d'honneur, mais récompensant une vie également unique dans les fastes de l'Hôtel national des Invalides, ne peut qu'être accueillie par une satisfaction générale dans l'armée et par l'approbation unanime de l'opinion publique. »

Cet article biographique de l'*Almanach napoléonien* est la reproduction de l'article publié par le *Moniteur*, le 21 août 1851. Il n'y manque que le brevet conférant à l'héroïne le titre d'officier :

Aujourd'hui 2 octobre 1822, le Roi étant à Paris, prenant une entière confiance en la valeur, la bonne conduite et la fidélité de la dame Angélique-Marie-Josèphe Duchemin, veuve Brulon, Sa Majesté lui a conféré le grade honorifique de sous-lieutenant invalide pour tenir rang à dater dudit jour 2 octobre 1822, mande Sa Majesté à ses officiers généraux et autres à qui il appartiendra de reconnaître la dame Duchemin, veuve Brulon, en cette qualité.

Par ordre du Roi :

Le ministre secrétaire d'État de la guerre,
Signé : De Bellune.

On fêta la décoration d'Angélique Brulon aux Invalides, où elle était aimée, respectée, admirée de tous. Le colonel Gérard, dans son histoire de cet établissement (1), n'a pas oublié de lui

(1) *Les Invalides, grandes éphémérides de l'Hôtel impérial des Invalides*, par le colonel Gérard. Paris, Plon, 1862, p. 178.

rendre justice. A la date du 2 octobre 1822, il dit : « Madame Brulon, militaire invalide, qui a eu le grade de sergent dans un régiment d'infanterie avant son entrée à l'Hôtel, obtint du Roi le grade honorifique de sous-lieutenant honoraire, comme récompense méritée par ses excellents principes, ses bons sentiments et la considération dont elle jouissait à l'Hôtel. »

Le colonel Gérard ajoute qu'en 1833 la reine douairière d'Espagne et les princesses, ses filles, vinrent, avec une suite nombreuse, visiter le tombeau de l'Empereur aux Invalides (1).

« A l'entrée de l'église, Sa Majesté fut reçue par le clergé de l'Hôtel, qui l'accompagna jusqu'au chœur, et après un pieux recueillement elle fut conduite au dôme. La Reine et sa famille, et les visiteurs de distinction, furent introduits dans la chapelle Saint-Jérôme. Cette chapelle renferme le cercueil de l'Empereur et ses précieuses reliques, telles que le chapeau qu'il portait à Eylau, son épée et le grand collier de la Légion d'honneur.

De là, la Reine fut au réfectoire des officiers, dont le dîner était servi dans de la vaiselle plate, gracieux présent de l'impératrice Marie-Louise. Dans cette salle se trouvait la veuve Brulon, vêtue

(1) Le tombeau de l'Empereur était alors dans la chapelle Saint-Jérôme. Il fut transféré à l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui le 2 avril 1861.

de l'habit d'officier invalide. Le gouverneur la présenta à la Reine, qui daigna l'entretenir pendant quelques instants, et ce ne fut pas sans surprise qu'elle entendit le bizarre épisode de la vie militaire de cette femme, qui, après avoir perdu son mari sur le champ de bataille, en 1791, déguisa son sexe et s'engagea dans le 42e régiment. Pendant sept ans elle servit dans ce régiment, qu'elle quitta par suite d'un éclat d'obus qui lui causa une grave blessure. En l'an VII, elle fut admise aux Invalides, où elle demeurait depuis cinquante-quatre ans, portant gaiement l'uniforme de sous-lieutenant sur lequel l'empereur Napoléon III, dans une visite à l'Hôtel, attacha la croix de la Légion d'honneur qu'elle avait gagnée sur le champ de bataille.

En quittant le gouverneur, la Reine l'a complimenté sur l'ordre et la tenue de l'établissement, et lui a exprimé la satisfaction que cette visite lui avait causée. »

Angélique Brulon mourut aux Invalides, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 13 juillet 1859, comme l'indique la pièce suivante :

INVALIDES DE LA GUERRE

Extrait du registre des décès

COMMUNE DE PARIS

A été admise à l'Hôtel des Invalides
le 24 frimaire an VII.

INFIRMERIE DE L'HOTEL DES INVALIDES

Du registre des décès de ladite infirmerie a été extrait ce qui suit :

Madame veuve Brulon, née Duchemin, Marie-Angélique-Josèphe, sous-lieutenant à la 1re *division, chevalier de la Légion d'honneur, née le* 20 *janvier* 1772, *à Dinan, canton dudit, département des Côtes-du-Nord, fille de Guillaume et de Marie Deshayes, est entrée à ladite infirmerie le treize du mois de juillet de l'an mil huit cent cinquante-neuf, et y est décédée le treize du mois de juillet de l'an mil huit cent cinquante-neuf, à six heures et demie du soir, par suite de fièvre intermittente et sénilité.*

Un des vieux braves actuellement hospitalisés aux Invalides (mars 1894) se rappelle avoir connu la dame Brulon qui portait l'uniforme de sous-lieutenant et était employée à l'habillement. Sur la porte de sa chambre, étaient écrits ces mots :

MADAME VEUVE BRULON
OFFICIER

Les souvenirs de l'invalide s'arrêtent là.

CHAPITRE VII

Marie Schellinck, chevalier de la Légion d'honneur.

Nous avons dit que trois femmes soldats avaient porté officiellement la croix de la Légion d'honneur après avoir combattu dans les armées de la République et de l'Empire ; la troisième, celle dont il nous reste à parler, s'appelait Marie Schellinck. Pour elle, aussi, nous indiquerons, selon notre habitude, les sources bibliographiques auxquelles nous puisons ; on ne nous soupçonnera pas d'imaginer des exploits et d'embellir l'histoire. La réalité absolue des faits que nous rappelons constitue leur intérêt principal. Enjoliver des récits de bataille, augmenter le nombre des actions d'éclat de nos héroïnes, romaniser une vie authentiqement romanesque serait ridicule : la vérité nue est plus belle et plus séduisante que la vérité habillée. C'est donc à une revue militaire belge que nous emprunterons les détails relatifs à Marie Schellinck, qui elle-même était Belge. Elle était née à Gand, le 25 juillet 1757.

« Je faisais aux environs de Gand une excursion

en compagnie de nos parents, raconte le capitaine Walton, dans une lettre adressée à la *Belgique militaire*.

Débarqués au hameau de Steenarde, nous nous dirigeâmes vers Afsné et y entrâmes dans un cabaret afin de faire honneur aux provisions que la prévoyance maternelle nous avait réservées.

Pendant que l'on déballait les vivres, je m'amusais à regarder les naïves estampes qui ornaient les murs du cabaret. Tout à coup mes regards s'arrêtèrent sur un diplôme de la Société des frères d'armes de l'Empire français. Quelle ne fut pas ma surprise d'y lire un nom de femme! Je poursuivis ma lecture, et mon émotion augmentait à chaque ligne, si bien que je me mis à pleurer tout de bon. Vous jugerez par vous-même si cette émotion était justifiée. Je copie :

Schellinck Marie-Jeanne, née à Gand en 1757, décédée à Menin en 1840.

Services

Entrée au service au 2e bataillon belge.	15 avril 1792
Caporal	15 juin 1792
Sergent	7 déc. 1793
Prisonnier de guerre en Autriche (Italie)	3 mars 1797
Rentrée en France	11 juin 1798

Sous-lieutenant . . . . . 9 janv. 1806
Pensionnée et chevalier de la
Légion d'honneur. . . . . 20 juin 1808
Services 17 ans, 12 campagnes, total 29 années.

Campagnes

Campagnes de 1792, 1793, 1794 en Belgique; 1795 en Hollande; 1796, 1797 et 1800 en Italie; 1804, côtes de l'Océan; 1805 en Allemagne; 1806 en Prusse et 1807 en Pologne.

Blessures et citations

6 coups de sabre à la bataille de Jemmapes; citée à l'ordre du jour à la bataille d'Arcole; à Austerlitz blessée d'un coup de feu à la cuisse gauche; le 15 octobre 1806, blessée à Iéna.

Le 20 juin 1808, âgée de cinquante-deux ans, et souffrant cruellement de ses blessures, elle fut pensionnée et décorée de la Légion d'honneur.

Napoléon, en lui remettant la croix, lui dit : « Madame, je vous fais 700 francs de pension et chevalier de la Légion d'honneur. Recevez de ma main l'étoile des braves que vous avez si noblement conquise. » Puis, se tournant vers ses officiers : « Messieurs, leur dit-il, inclinez-vous respectueusement devant cette femme courageuse, c'est une des gloires de l'Empire. »

Le capitaine Walton fait remarquer à ce propos qu'en 1814 la pension d'un chef de bataillon ne s'élevait qu'à 800 francs.

Lorsque Napoléon Ier, accompagné de Marie-Louise, vint à Gand en 1811, on présenta à l'Impératrice le (ou la) sous-lieutenant Schellinck; l'Impératrice lui fit cadeau d'une belle robe de soie, d'une broche et d'une paire de boucles d'oreilles. Il va sans dire qu'elle avait repris, depuis sa mise à la retraite, les vêtements de son sexe.

De vieux Gantois se rappellent encore parfaitement la vieille Schellinck, qui était abonnée au théâtre de Gand et qui étalait, avec un légitime orgueil, sur sa robe des dimanches, l'étoile de la Légion d'honneur, dont l'empereur Napoléon n'était guère prodigue.

« Le document, ajoute le capitaine Walton dont j'ai extrait ce que l'on vient de lire, existe encore dans la salle de délibérations du village d'Afsné. »

L'héroïque sous-lieutenant mourut à Menin, en Belgique, le 1er septembre 1840. Elle avait quatre-vingt-trois ans moins quelques jours.

CHAPITRE VIII

Les demoiselles de Fernig, aides de camp de Dumouriez.

Dans les rangs de l'armée française, à Jemmapes, Marie Schellinck avait des émules. On y voyait avec admiration les demoiselles de Fernig, qui avaient pu, sans dissimuler leur sexe, prendre du service.

De toutes les femmes soldats de la Révolution, les sœurs de Fernig sont certainement les plus connues. Leur nom est de suite prononcé quand il s'agit de fournir un exemple d'énergie et de patriotisme féminins. Avant Jemmapes, le *Moniteur* avait déjà parlé, et à plusieurs reprises, de ces deux charmantes jeunes filles. Le 18 juillet 1792, une correspondance de Lille qu'il insérait, disait : « Dans la dernière attaque du camp de Maulde par un détachement de Hollandais, on a vu deux femmes, les demoiselles Fernig, courir à l'ennemi, et, à la tête des volontaires et des troupes de ligne, combattre avec eux, les encourager et faire elles-mêmes le coup de main. Le patriotisme de

ces deux héroïnes a produit un enthousiasme que des patriotes seuls peuvent imaginer. »

Dans le rapport que les commissaires à l'armée du Nord envoyaient le 19 août 1792 à l'Assemblée législative, se trouve le passage suivant, qui, lorsqu'il fut lu par le président, fut couvert d'applaudissements : « Nous ne pouvons passer sous silence les demoiselles Félicité et Théophile Fernig, qui se sont distinguées dans plusieurs actions militaires et qui joignent au courage les plus aimables vertus de leur sexe, la douceur et la modestie. »

Les mêmes commissaires : Carra, Sillery, Prieur, écrivent le 2 octobre de la même année : « Nous terminons cette lettre en vous parlant des deux jolies héroïnes qui sont ici : les citoyennes Fernig. Ces deux jeunes enfants, aussi modestes que courageuses, sont sans cesse aux avant-gardes et dans les postes les plus périlleux. Au milieu de l'armée, composée de jeunes citoyens, elles y sont respectées et honorées. C'est toujours le triomphe de la vertu. Les Autrichiens ont eu la basse vengeance de raser la maison de ces jeunes enfants, située à Mortagne ; il ne leur reste plus rien que leur courage, elles ne sont point inquiètes de leur sort ; elles savent que la nation française est aussi généreuse que brave, et nous réclamerons votre justice à notre retour. *Signé :* Les citoyens commissaires de la Convention nationale : Carra, Sillery, Prieur. »

Lamartine, historien, a écrit l'histoire des demoiselles de Fernig, sans se laisser emporter par l'imagination du poète, sans manquer à l'exacte vérité (1); nous lui laissons donc la parole :

« Dumouriez, le matin de la bataille de Jemmapes, parcourait le front de ses lignes, suivi de son état-major particulier. Dans un groupe à cheval de quatre officiers de différents âges, on remarquait deux figures féminines. Leur modestie, leur rougeur et leur grâce contrastaient, sous l'habit d'officiers d'ordonnance, avec les figures mâles des guerriers qui les entouraient. C'étaient le capitaine des guides de Dumouriez, M. de Fernig, habitant de la Flandre française ; son fils, lieutenant dans le régiment d'Auxerrois, et ses deux filles, que leur tendresse pour leur père et leur passion pour la patrie avaient arrachées à l'abri de leur sexe et de leur âge et jetées dans les camps. L'amour filial ne leur avait pas laissé d'autre asile.

Elles étaient nées au village de Mortagne, sur l'extrême frontière de la France, touchant à la Belgique. Voici comment leur vocation leur fut révélée :

Dans ces premiers temps de la guerre, les départements frontières se levaient d'eux-mêmes pour couvrir le pays. La France n'était qu'un camp dont ils se considéraient comme les avant-postes.

(1) *Histoire des Girondins*, par LAMARTINE, livres 36e et 37e.

Indépendamment des bataillons qu'ils envoyaient à Dumouriez, des compagnies de volontaires, formées d'hommes mariés, de vieillards et d'adolescents, sans autre loi que le salut public, sans autre organisation que le patriotisme, sans autres chefs que les plus braves, sortaient des petites villes, des villages, des fermes, surprenaient les détachements ennemis, repoussaient l'invasion des avant-gardes et combattaient contre les uhlans légers de Clairfayt. Des femmes même accompagnaient leurs maris dans ces expéditions rapides; des filles leurs pères; tous les âges et tous les sexes voulaient payer leur tribut d'enthousiasme et de sang à la patrie et à la liberté. Les plus pieuses et les plus dévouées de ces héroïnes furent ces deux jeunes filles, célèbres depuis dans les fastes de nos premiers combats; l'une s'appelait Théophile, l'autre Félicité.

M. de Fernig, ancien officier, retiré dans le village de Mortagne, était père d'une nombreuse famille. Ses fils servaient, l'un à l'armée des Pyrénées, l'autre à l'armée du Rhin. Ses quatre filles, à qui la mort avait enlevé leur mère, vivaient auprès de lui. Deux d'entre elles étaient encore enfants, les deux aînées touchaient à peine à l'adolescence. Leur père, qui commandait la garde nationale de Mortagne, avait animé de son ardeur militaire les paysans de son canton. Il avait fait un camp de

tout le pays. Il aguerrissait les habitants par des escarmouches continuelles contre les hussards ennemis qui franchissaient souvent la ligne de la frontière pour venir insulter, piller, incendier la contrée. Il se passait peu de nuits pendant lesquelles il ne dirigeait en personne ces patrouilles civiques et ces expéditions. Ses filles tremblaient pour ses jours. Les deux aînées, Théophile et Félicité, plus émues encore des dangers que courait leur père que des dangers de la patrie, se confièrent mutuellement leurs inquiétudes et sentirent naître à la fois dans leur cœur la même pensée. Elles résolurent de s'armer aussi, de se mêler à l'insu de M. de Fernig dans le rang des cultivateurs dont il avait fait des soldats, de combattre avec eux, de veiller surtout sur leur père, et de se jeter entre la mort et lui, s'il venait à être menacé de trop près par les cavaliers ennemis.

Elles couvèrent leur résolution dans leur âme et ne la révélèrent qu'à quelques habitants du village, dont la complicité leur était nécessaire pour les dérober aux regards de leur père. Elles revêtirent des habits d'homme que leurs frères avaient laissés à la maison en partant pour l'armée ; elles s'armèrent de leurs fusils de chasse et, suivant plusieurs nuits la petite colonne guidée par M. de Fernig, elles firent le coup de feu avec les maraudeurs autrichiens, s'aguerrirent à la marche, au

combat, à la mort, et électrisèrent par leur exemple les braves paysans du hameau.

Leur secret fut longtemps et fidèlement gardé. M. de Fernig, en rentrant le matin dans sa demeure et en racontant à table les aventures, les périls et les exploits de la nuit à ses enfants, ne soupçonnait pas que ses propres filles avaient combattu au premier rang de ses tirailleurs et quelquefois préservé sa propre vie.

Cependant Beurnonville, qui commandait le camp de Saint-Amand, à peu de distance de l'extrême frontière, ayant entendu parler de l'héroïsme des volontaires de Mortagne, monta à cheval à la tête d'un fort détachement de cavalerie et vint balayer le pays de ces fourrageurs de Clairfayt. En approchant de Mortagne, au point du jour, il rencontra la colonne de M. de Fernig. Cette troupe rentrait au village après une nuit de fatigue et de combat, où les coups de feu n'avaient pas cessé de retentir sur toute la ligne et où M. de Fernig avait été délivré lui-même par ses filles des mains d'un groupe de hussards qui l'entraînait prisonnier. La colonne harassée et ramenant plusieurs blessés et cinq prisonniers, chantait la *Marseillaise,* au son d'un seul tambour déchiré de balles. Beurnonville arrêta M. de Fernig, le remercia au nom de la France, et, pour honorer le courage et le patriotisme de ses paysans, voulut les passer en revue avec tous

les honneurs de la guerre. Le jour commençait à peine à poindre. Ces braves gens s'alignèrent sous les arbres, fiers d'être traités en soldats par le général français. Mais descendu de cheval et passant devant le front de cette petite troupe, Beurnonville crut apercevoir que deux des plus jeunes volontaires, cachés derrière les rangs, fuyaient ses regards et passaient furtivement d'un groupe à l'autre pour éviter d'être abordés par lui. Ne comprenant rien à cette timidité dans des hommes qui portaient le fusil, il pria M. de Fernig de faire approcher ces braves enfants. Les rangs s'ouvrirent et laissèrent à découvert les deux jeunes filles; mais leurs habits d'homme, leurs visages voilés par la fumée de la poudre des coups de feu tirés pendant le combat, leurs lèvres noircies par les cartouches qu'elles avaient déchirées avec les dents les rendaient méconnaissables aux yeux mêmes de leur propre père. M. de Fernig fut surpris de ne pas connaître ces deux combattants de sa petite armée.

« Qui êtes-vous? » leur demanda-t-il d'un ton sévère. A ces mots, un chuchotement sourd, accompagné de sourires universels, courut dans les rangs. Théophile et Félicité, voyant leur secret découvert, tombèrent à genoux, rougirent, pleurèrent, sanglotèrent, se dénoncèrent et implorèrent, en entourant de leurs bras les jambes de leur

père, le pardon de leur pieuse supercherie. M. de Fernig embrassa ses filles en pleurant lui-même. Il les présenta à Beurnonville, qui décrivit cette scène dans sa dépêche à la Convention.

La Convention cita les noms de ces deux jeunes filles à la France et leur envoya des chevaux et des armes d'honneur au nom de la patrie. Nous les retrouvons à Jemmapes, combattant, triomphant, sauvant les blessés après les avoir vaincus. Le Tasse n'a pas inventé dans Clorinde plus d'héroïsme, plus de merveilleux et plus d'amour que la République n'en fit admirer dans ce travestissement filial, dans les exploits et dans la destinée de ces deux héroïnes de la liberté.

Dumouriez, à l'époque de son premier commandement en Flandre, les signala à l'admiration de ses soldats du camp de Maulde. A nos premiers revers, leur maison, désignée à la vengeance des Autrichiens, fut incendiée. M. de Fernig n'avait plus d'autre patrie que l'armée. Dumouriez emmena le père, le fils et les deux filles avec lui dans la campagne de l'Argonne. Il donna au père et au fils des grades dans l'état-major. Les jeunes filles, toujours entre leur père et leur frère, portaient l'habit, les armes et faisaient les fonctions d'officiers d'ordonnance. Elles avaient combattu à Valmy, elles brûlaient de combattre à Jemmapes. L'aînée, Félicité de Fernig, suivait à cheval le duc

de Chartres, qu'elle ne voulait pas quitter pendant la bataille. La seconde, Théophile, se préparait à porter au vieux général Ferrand les ordres du général en chef et à marcher avec lui à l'assaut des redoutes de l'aile gauche. Dumouriez montrait ces deux charmantes héroïnes à ses soldats comme un modèle de patriotisme et comme un augure de la victoire. Leur beauté et leur jeunesse rappelaient ces apparitions merveilleuses des génies protecteurs des peuples, à la tête des armées, le jour des batailles. La liberté, comme la religion, était digne d'avoir aussi ses miracles. »

Ainsi parle Lamartine; la citation est un peu longue, mais ceux qui ne la connaissaient pas encore — s'il y en a — ne nous la reprocheront pas. Quant à ceux qui avaient conservé le souvenir de ce magnifique morceau, ils ne seront pas moins satisfaits, ayant eu l'occasion d'entendre une fois de plus cet admirable langage. L'historien des *Girondins* ajoute que « les deux intrépides héroïnes Fernig furent entraînées sans crime dans une désertion qui ressemblait pour elles à la fidélité ». Elles accompagnèrent en effet Dumouriez dans sa fuite, et ce n'est pas le moindre des périls qu'elles aient courus. Les bataillons français devinant que leur général les abandonnait, qu'il passait à l'ennemi, le mirent en joue et menacèrent de tirer s'il continuait sa course. Dumouriez suivi

de sa petite escorte, dans laquelle étaient les demoiselles de Fernig, prit le galop. Les cris de colère, les injures, les balles sonnaient à ses oreilles. Deux hussards sont tués à ses côtés. Dumouriez est démonté; son cheval revient seul dans le camp français, où on le reçoit en triomphe. Théodore de Fernig est également démontée. Sa sœur, Félicité, descend de son cheval et le donne au général. On saute un petit canal, et de l'autre côté on trouve d'autres montures. La fuite au galop recommence, et toujours sous une grêle de balles; cinq hommes sont tués; tous les papiers de Dumouriez sont perdus. Enfin, grâce aux deux jeunes filles qui connaissent la route, on arrive à l'Escaut. Dumouriez est sauvé. Après une entrevue avec le général autrichien Mack, il regagne son camp de Maulde, il espère encore entraîner ses troupes, mais ses efforts sont inutiles. Il doit reprendre, et cette fois pour toujours, le chemin de l'exil. Sa carrière militaire est terminée. On croit souvent qu'il fut plus diplomate et plus politicien que soldat; on porte tort à sa mémoire déjà si chargée par le fait de sa trahison. Il avait pour états de service :

6 campagnes en Allemagne;
2 campagnes en Corse;
2 campagnes en Pologne;
22 blessures à la guerre.

Les demoiselles de Fernig le suivirent jusqu'à Tournai ; il n'avait pas d'argent ; elles se cotisèrent avec les quelques officiers qui l'avaient accompagné, lui fournirent le moyen de vivre en attendant qu'il fût pensionné de l'étranger, puis le quittèrent et reprirent leurs habits et les occupations de leur sexe. Elles résidèrent successivement avec leur famille à Amsterdam, Bréda, Bruxelles, Harlem, Utrecht et Middelbourg.

On s'indigna, en France, de leur conduite ; elles avaient été entraînées par Dumouriez et le regrettaient déjà, mais elles étaient proscrites et ne pouvaient songer à rentrer. La Convention revint sur sa décision de faire rebâtir, aux frais de la nation, leur maison incendiée par l'ennemi.

Elles ne purent venir à Paris qu'en 1797 pour solliciter leur grâce. Dans une lettre datée d'Amsterdam le 23 frimaire an VI et adressée à son cousin, Théophile de Fernig (1) fait allusion à ses démarches :

Il n'est pas en mon pouvoir, mon cher cousin, de vous témoigner, comme je le désirerais, combien je suis sensible à l'empressement que vous mettez à m'obliger. Mais pour mieux vous éclairer, je vais vous faire un tableau rapide et concis de notre situation actuelle. Jugez par là de mon entière confiance.

(1) *Correspondance inédite de Mlle Th. de Fernig*, publiée par Honoré Bonhomme. Paris, Firmin-Didot, 1873.

En Hollande, depuis deux ans, nous y sommes protégés par son gouvernement et autorisés par notre République. Les troubles survenus dans notre patrie à l'époque de notre arrivée dans ce pays-ci, furent cause du séjour que nous y fîmes. Nous étions très libres de rentrer dans nos foyers alors, mais nous ne le voulûmes point aux conditions par où il nous fallait passer. Nos âmes républicaines ne transigent point avec la faiblesse. Nous préférâmes attendre l'action bienfaisante de la justice. Ce jour va bientôt nous luire; bientôt rendus au sein de la France, nous y jouirons d'une liberté que nos sacrifices et nos souffrances nous ont méritée. Alors, mon cher cousin, nous serons véritablement heureux.

Je crois vous avoir dit dans ma dernière que notre affaire doit se décider après le congrès de Rastadt. Nous avons la parole du Directoire qu'il prononcera sur notre sort à cette époque. Je vous en manderai le résultat dès que nous en serons instruits. Selon nos calculs actuels, nous ne comptons partir, aussitôt le rappel, que la moitié de la famille; et, nous rendant à Paris pour y terminer ce qui pourrait rester à faire, mon frère prendra possession de l'emploi que le ministre lui destine. Lorsque nous aurons pris un gîte, papa, Louis et Aimée viendront nous rejoindre. Nous devons nous croire ressuscités des morts; alors notre position sera vue dans son vrai jour... Quel moment pour moi que celui où je reverrai nos amis! Ah! ne vous éloignez pas, illusions enchanteresses! Que vos prestiges, si longtemps trompeurs, laissent enfin un champ libre à la réalité!.....

Je crois bien que les bons Français nous voient d'un bon œil. Le dévouement que nous avons prouvé pour la cause sacrée de la liberté n'est pas équivoque; et ceux qui nous ont vus au milieu des combats savent que des cœurs républicains ne changent jamais.

Hélas! l'illusion s'évanouit à moitié. Mlle de

Fernig vint à Paris, mais elle ne réussit pas dans ses démarches. Elle écrit, le 14 thermidor an VI :

Mes projets d'établissement futurs sont encore une fois renversés. Le Directoire, individuellement porté pour nous, n'ose prendre un arrêt public qui nous fasse rentrer dans nos propriétés. Nous avons trop marqué dans les annales de la Révolution pour qu'il ose suivre son devoir. La politique est seule écoutée dans ce moment, et vous savez que dans tous les gouvernements la justice se tait devant elle.

Le Directoire offrit aux héroïnes une concession importante dans les colonies, elles refusèrent : « Nous avons préféré, dit Théophile, retourner en Hollande et y attendre la paix générale, époque que le Directoire met à la justice qu'il nous rendra. » Mais leurs faibles ressources étaient épuisées ; elles entreprirent un petit commerce de bimbeloterie, continuant à être protégées par le gouvernement français et le gouvernement hollandais. On ne les confondait plus « avec la classe perfide des émigrés. D'ailleurs nous ne sommes pas sur cette fatale liste. Nous ne sommes que compromis dans une faction (la faction Dumouriez) dont on sait bien que nous n'avons pas partagé les principes. »

Enfin, en 1802, toute la famille de Fernig peut rentrer en France. Théophile, accompagnée de son père et de sa plus jeune sœur, va habiter Paris, « cette capitale des vices, écrit-elle, et que

je hais du fond de l'âme. J'y vivrai aussi retirée que si j'étais à Vergues. Mon caractère répugne aux grandes dissipations, et, pour ma consolation, ma sœur Aimée va se loger dans la rue de Sèvres, à l'extrémité de la ville. »

On voit, par ces quelques extraits, que Théophile de Fernig n'était nullement une virago ayant gardé de la vie des camps un langage soldatesque. « Elle était, dit Lamartine, musicienne et poète comme Vittoria Colonna. Elle a laissé des poésies empreintes d'un mâle héroïsme, d'une sensibilité féminine et dignes d'accompagner son nom à l'immortalité. » Elle mourut sans avoir été mariée en 1818, à Bruxelles, où elle se trouvait près de sa sœur Félicité.

Celle-ci, l'autre aide de camp de Dumouriez, avait, raconte l'*Histoire des Girondins,* faite sur le champ de bataille la conquête de son futur mari :

« Dans une des rencontres entre l'avant-garde française et l'arrière-garde autrichienne, une des jeunes amazones Fernig, Félicité, qui portait les ordres de Dumouriez à la tête des colonnes, entraînée par son ardeur, se trouva enveloppée avec une poignée de hussards français par un détachement de uhlans ennemis. Dégagée avec peine des sabres qui l'enveloppaient, elle tournait bride avec un groupe de hussards pour rejoindre la colonne, quand elle aperçoit un jeune officier de

volontaires belges de son parti, renversé de cheval d'un coup de feu et se défendant avec son sabre contre les uhlans qui cherchaient à l'achever. Bien que cet officier lui fût inconnu, à cet aspect Félicité s'élance au secours du blessé, tue, de deux coups de pistolet, deux des uhlans, met les autres en fuite, descend de cheval, relève le mourant, le confie à ses hussards, le fait partir, l'accompagne, le recommande elle-même à l'ambulance, et revient rejoindre son général.

Ce jeune officier belge s'appelait Vanderwalen. Laissé, après le départ de l'armée française, dans les hôpitaux de Bruxelles, il oublia ses blessures; mais il ne pouvait jamais oublier la sensuelle apparition qu'il avait eue sur le champ de carnage; ce visage de femme sous les habits d'un compagnon d'armes, se précipitant dans la mêlée pour l'arracher à la mort et penchée ensuite, à l'ambulance, sur son lit sanglant, obsédait sans cesse son souvenir; quand Dumouriez eut fui à l'étranger et que l'armée eut perdu la trace des deux femmes guerrières qu'il avait entraînées dans ses infortunes et dans son exil, Vanderwalen quitta le service militaire et voyagea, en Allemagne, à la recherche de sa libératrice. Il parcourut longtemps en vain les principales villes du Nord, sans pouvoir obtenir aucun renseignement sur la famille de Fernig. Il la découvrit enfin, réfugiée

au fond du Danemark. Sa reconnaissance se changea en amour pour la jeune fille qui avait repris les habits, les grâces, la modestie de son sexe. Il l'épousa et la ramena dans sa patrie. »

Deux autres sœurs de Fernig avaient été empêchées par leur âge d'être soldats comme leurs deux aînées; l'une se maria à un fabricant de bijoux, l'autre épousa le général Guilleminot.

Le père des deux héroïnes mourut d'apoplexie en 1816. Leur frère, devenu général et comte de l'Empire, mourut en 1847, au cours d'un voyage qu'il avait entrepris en Égypte, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ces deux femmes soldats étaient-elles jolies? Elles étaient charmantes. Les Françaises émigrées ont remarqué « la figure modeste, les mains petites, blanches, délicates de la charmante Théophile, et ont admiré que jamais on n'ait pu dire un mot de défavorable sur leurs mœurs (1). »

La galerie de la Société d'agriculture de Valenciennes possède son portrait; à côté est placée une esquisse qui représente « le capitaine de Fernig reconnaissant ses deux filles enrôlées à servir dans la compagnie de la garde nationale qu'il commandait ». Dans le tableau de Henry Scheffer, représentant la bataille de Jemmapes (musée de

(1) *Histoire générale des émigrés*, par Forneron. Paris, Plon, 1884.

Versailles), on voit Théophile de Fernig dans son costume militaire. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'elle se couvrit de gloire à cette bataille. Chargeant les grenadiers hongrois avec un détachement de chasseurs à cheval, elle renversa de deux coups de pistolet deux soldats ennemis et fit de sa main prisonnier (1) le chef de bataillon qu'elle conduisit désarmé au général Ferrand. Le courage de cette jeune fille de seize ans, reprochant aux fuyards leur lâche conduite, fut pour beaucoup dans la victoire; il aida à arrêter la déroute, un moment menaçante.

(1) Une autre fois, dans un combat, elle avait amené à Dumouriez un gros Allemand et lui disait : « Mon général, voilà un prisonnier. » Cette voix de petite fille fit tressaillir l'Allemand, qui ne se consola point de l'affaire.

CHAPITRE IX

Les combattantes de Jemmapes.

Marie Schellinck et les demoiselles de Fernig ne furent pas les seules femmes qui combattirent à Jemmapes. Le conventionnel Poultier reprochait en 1794 à Dumouriez d'avoir donné l'exemple de l'infraction à la police des armées, en recevant des femmes ; mais il confondait injustement celles qui faisaient bravement le coup de feu et les... autres « qui donnaient à son quartier beaucoup de ressemblance au harem d'un vizir ».

Parmi les braves soldats féminins se trouvait Mme Dulière. Le 23 mars 1793 (1), la section de Paris dite du Mail présenta à la Convention « la citoyenne Dulière qui a combattu en qualité de canonnier à la bataille de Jemmapes, où elle a reçu une blessure à la jambe. Cette guerrière est munie d'un certificat du général Dumouriez qui atteste le courage avec lequel elle s'est battue dans toutes les occasions où elle a pu se mesurer avec l'en-

(1) Réimpression illustrée de l'ancien *Moniteur*. Paris, Plon, tome XV, page 789.

nemi. » Dumouriez l'avait nommée sous-lieutenant.

Elle sollicita le grade de lieutenant. La Convention renvoya cette demande au comité militaire, qui ne l'accueillit pas.

Le Musée Carnavalet possède le dossier d'une autre héroïne de Jemmapes, Catherine Pochelat, engagée de la section des Enfants-Rouges en 1792. Cette jeune fille, alors âgée de vingt-deux ans, était née le 31 janvier 1770, à Époisses (Côte-d'Or). Voici les pièces qui la concernent :

COMPAGNIE DE CANONNIERS
Du bataillon des Enfants-Rouges
Réunie au bataillon
de Saint-Denis.

Je, capitaine des canonniers soussigné, certifie et atteste que la citoyenne Catherine Pochelat s'est enrôlée dans ladite compagnie, le 2 août de la présente année, laquelle, après avoir rempli tous les devoirs d'un canonnier, s'est principalement signalée aux combats des 4, 5 et 6 novembre (combat de Bossat et bataille de Jemmapes), en qualité de premier servant de gauche et second servant de droite.

Fait au cantonnement de Gilles près Liège, ce 12 décembre 1792, l'an Ier de la République française.

LAUDUN, *capitaine.*

Je certifie que les faits mentionnés ci-dessus sont de la plus exacte vérité, et que foi doit y être ajoutée.

LA BOULVENNES, *lieutenant-colonel.*

Scellé le jour et an que dessus.

THIUTHOIN, *secrétaire.*

8 décembre, l'an Ier de la République.

Je certifie que tout le temps que le bataillon de Saint-Denis a été sous mes ordres à l'avant-garde, la citoyenne Catherine Pochelat s'est conduite avec la plus grande distinction comme canonnière des pièces du bataillon de Saint-Denis, et qu'elle s'est distinguée à Bossat et surtout à Jemmapes, où elle a aidé le brave 71e régiment, ci-devant Vivarais, à repousser le régiment de Cobourg, dragons.

Le maréchal de camp, DAMPIERRE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au nom du peuple français, à tous officiers civils ou militaires, chargés de maintenir l'ordre public dans les différents départements de la République et de faire respecter le nom français chez l'étranger!

Laissez passer librement la citoyenne Catherine Pochelat, agée de vingt-deux ans, taille de cinq pieds deux pouces, yeux gris-bleus, cheveux et sourcils châtains, nez pointu et petit, bouche petite, front couvert, visage plein : sous-lieutenant dans l'infanterie des Ardennes, allant joindre son corps à Lille — sans lui donner ni souffrir qu'il lui soit donné aucun empêchement. Le présent passeport est valable pour douze jours seulement.

Donné à Paris, le 24 avril 1793, l'an IIe de la République.

L'adjoint du ministre de la guerre, 6e division,

XAVIER AUDOIN.

Visé à Lille, le 27 avril pour arrivée.

Visé de nouveau le 9 mai pour retourner à Paris.

Extraits du *Moniteur :*

Séance de la Convention du 26 juin 1793.

La Convention nationale, après avoir entendu le rap-

port du sous-comité de la guerre, sur la demande en continuation de services militaires de la citoyenne Pochelat, en qualité de canonnier dans la légion des Ardennes où elle a obtenu par son courage et sa bravoure le grade de sous-lieutenant, déclare que la citoyenne Pochelat a bien mérité de la patrie et lui accorde une pension annuelle de 300 livres qui commencera à courir le 1er juillet prochain.

PENSIONS MILITAIRES
ET TRAITEMENTS
DE RÉFORME.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

Paris, le 27 thermidor an VIII.

Le ministre de la guerre à la citoyenne Pochetat (*sic*) (Catherine), sous-lieutenant, demeurant à Paris, rue de Bussy, n° 393.

Je vous donne avis, Citoyen, qu'aux termes de l'article 54 du 28 fructidor an VII, votre pension vient d'être convertie en solde de retraite et fixée à la somme de cinq cent cinquante francs.

Je vous salue. CARNOT.

Retraitée en 1800, elle mourut en 1828. Son acte de décès la qualifie ainsi : « Catherine Pochetat (au lieu de Pochelat), propriétaire, décédée le 4 janvier 1828, à Belleville, boulevard des Couronnes, numéro *4 bis,* née à Époisses (Côte-d'Or), le 31 janvier 1770, mariée à Claude Dumat. »

On n'a pas d'autres détails sur cette héroïne. On n'en a guère plus sur Marie-Barbe Parent, une Valenciennoise qui, sous des habits d'homme, s'enrôla dans le 9e bataillon des fédérés du Nord, et fit bravement la campagne de Belgique.

Après la trahison de Dumouriez, le bataillon dut rétrograder de Bruxelles sous les murs de Valenciennes; Marie Barbe fut alors reconnue par un de ses parents et forcée de quitter l'uniforme pour rentrer dans sa famille. Quand les Autrichiens vinrent assiéger la ville, Mlle Parent en profita pour laisser encore une fois son corsage et ses cotillons : elle reprit l'habit bleu et le pantalon rayé, rentra dans les rangs et partagea tous les dangers du siège jusqu'à la reddition de la place. Elle en sortit avec la garnison et se rendit à Paris, où elle contracta un nouvel engagement dans le 1er bataillon du 75e régiment d'infanterie, devenu plus tard la 139e demi-brigade. Elle y servit pendant près de deux ans; elle assista à toutes les affaires où combattit la 139e, qui faisait alors partie de l'armée de Rhin-et-Moselle, et elle prit sa bonne part des fatigues et des victoires remportées par ses frères d'armes.

Réclamée de nouveau par ses parents, elle fut forcée de quitter l'armée pour la seconde fois (1). Les certificats qui lui furent délivrés par le Conseil d'administration et les officiers supérieurs de la 139e sont excellents. Ils déclarent que par son zèle à remplir les devoirs militaires, sa bravoure et la décence de ses mœurs, elle était au-dessus de tout

(1) Renseignements fournis par M. Rodolphe Vagnair à la *Curiosité militaire*. Paris, E. Dubois, 1893

éloge, et qu'elle méritait à juste titre l'estime de ses chefs et de ses camarades. La Convention manda à sa barre cette jeune fille qu'elle voulut voir revêtue de l'habit de soldat. Le président Roger Ducos l'embrassa et lui fit accorder comme récompense nationale une gratification de six cents francs.

S'il y eut des femmes qui combattirent en personne à Jemmapes, il y en eut d'autres qui contribuèrent autrement au gain de la bataille; quand la patrie fut déclarée en danger, Mlle Montansier, la célèbre directrice de théâtre, ferma sa salle de spectacle et organisa à ses frais une compagnie franche pour l'envoyer à la frontière.

La compagnie Montansier fut très nombreuse, car, outre les artistes qui partirent de bonne volonté, des comparses, garçons de théâtre, machinistes y furent enrôlés. Leur patriotisme était aidé des générosités de leur directrice, qui ne ménageait rien dans cette circonstance (1).

Outre Elleviou, Clauzel, Gavaudan qui sont devenus célèbres, voici les noms de quelques artistes nommés officiers :

Gallet, auteur du ballet de *Bacchus* à l'Opéra; Degville, Maznaudi, qui depuis fut régisseur au théâtre du Cirque; Gilbert, chef d'orchestre; Delzemmi, premier violon; Durand, jeune premier

(1) *La vie de théâtre, grandes et petites aventures de Mlle Montansier*, par Victor Couailhac. Bruxelles, 1863, p. 69 et suiv.

qui eut plus tard de grands succès au théâtre de Saint-Pétersbourg ; Seveste, danseur.

Le 1er novembre 1792, la compagnie Montansier arrivait à Cuesme, et le 6 du même mois, elle assistait à la bataille de Jemmapes. — Elle fit bravement son devoir et fut mise à l'ordre de l'armée.

A la nouvelle de la victoire et du fait d'armes auquel avait contribué sa compagnie, Mlle Montansier, en femme habile, vit le parti qu'elle pouvait en tirer. Elle fit partir de Paris, en poste, tout un magasin de costumes, manda Mlle Rivière, et, la faisant monter dans sa voiture, l'emmena jusqu'à Cuesme.

Le plan de Mlle Montansier eut l'approbation de Dumouriez, et en quelques heures on vit s'élever dans la plaine de Jemmapes un théâtre dont la construction, due à l'entrain et à l'imagination du soldat français, ne laissa que peu de chose à désirer.

Le spectacle fut ainsi composé :

La République française, cantate chantée par MM. Elleviou, Gavaudan et Lartigues, du théâtre Favart de Paris.

La danse autrichienne ou le moulin de Jemmapes, ballet arrangé par M. Gallet; rôles principaux : M. Seveste et Mlle Rivière.

Le désespoir de Jocrisse, pièce de M. Dorvigny,

jouée par MM. Baptiste Cadet, Durand, Gilbert; Mlle Caroline et le petit Truffaut.

Le spectacle se termina par un feu d'artifice, qui souleva l'enthousiasme des combattants de Jemmapes.

CHAPITRE X

Rose Bouillon et Liberté Barreau.

Rose Bouillon, également femme soldat, fut aussi récompensée par la Convention. A la date du 22 août 1793, le général de division Scanenburg, commandant provisoire de l'armée de la Moselle, écrivait à Bouchotte, ministre de la guerre :

Je manquerais au plus essentiel de mes devoirs si je ne vous annonçais, Citoyen ministre, un trait vraiment héroïque et digne d'être contresigné dans les annales de la république. Le citoyen Julien Henry, natif de Nogent-le-Rotrou, district de Chartres, s'étant fait inscrire au mois de mars dernier pour aller à la défense de la patrie, fut envoyé au 6e bataillon de la Haute-Saône; sa femme, Rose Bouillon, applaudissant au patriotisme de son mari et voulant de même contribuer à l'affermissement de la république, laissa deux enfants, dont l'un âgé de sept mois, aux soins de sa mère, changea ses habits de femme en habits d'homme, et vint rejoindre son mari au susdit bataillon, où elle fut inscrite comme volontaire.

Cette femme servit depuis cette époque avec distinction, combattit dans les rangs avec son mari, dans toutes les affaires où ce bataillon se trouva, notamment à celle de Limbach, en date du 13, où son mari tomba à côté d'elle, percé de trois coups de feu. Ce moment si mal-

heureux pour elle ne l'empêcha pas de tirer encore plusieurs coups de fusil, et de rester à son poste jusqu'au moment où le bataillon se retira. Cette femme depuis ce jour n'a pas cessé de faire son service et n'a demandé son congé que pour aller rendre à ses enfants les soins qu'elle devait à son mari. Elle se recommande, comme veuve chargée de deux enfants, aux soins et à la générosité de la nation; assurément elle a droit à sa reconnaissance.

Le général de division
commandant provisoire de l'armée de la Moselle,

BALTHASAR SCANENBURG.

Sur la proposition de Thuriot, la Convention accorda une pension de trois cents livres à Rose Bouillon et cent cinquante livres à chacun de ses enfants. Le Recueil des actions héroïques et civiques des Républicains français (1) publié par ordre de la Convention rend un hommage mérité à son patriotisme. « Vers le 7 septembre 1793, dit-il, les représentants du peuple, en mission à Strasbourg, reçurent la visite d'un militaire d'une taille médiocre, le casque sur la tête, le havre-sac sur le dos et le fusil sur l'épaule, qui leur demanda son congé; sur le refus qu'ils lui en firent, il déclara son sexe : c'était une femme, elle s'appelait Rose Bouillon; son mari, Julien Henri, natif de Nogent-le-Rotrou, district de Chartres, s'étant fait inscrire au mois

(1) *Annales du civisme et de la vertu, présentées à la Convention nationale* par Léonard BOURDON, député pour le département du Loiret. A Paris. De l'Imprimerie nationale. L'an II.

de mars pour aller à la défense de la patrie, fut envoyé au 6e bataillon de la Haute-Saône, et voulant contribuer, comme lui, à défendre la liberté de son pays, elle avait laissé ses deux enfans, dont l'un âgé de sept mois, aux soins de sa mère, et était venue rejoindre son mari à ce bataillon, où elle avait caché son sexe et où elle avait été reçue comme volontaire.

« Sur les renseignements que prirent à cet égard les représentants du peuple, il leur fut attesté que cette républicaine avait servi avec distinction depuis le mois de mars; qu'elle avait combattu dans toutes les affaires où le bataillon s'était trouvé, notamment à celle de Limbach, le 13 août, où son mari tomba à côté d'elle percé de trois coups de feu; que cet événement malheureux ne l'empêcha pas de continuer à se battre, de tirer encore plusieurs coups de fusil et de rester à son poste jusqu'à ce que le bataillon se fût retiré, et qu'elle n'avait pas cessé depuis ce jour de faire son service.

« Je ne vous demande, disait-elle aux représentans du peuple, mon congé que pour aller rendre à mes enfans les soins que je leur dois comme mère, après avoir rempli, autant qu'il a dépendu de moi, ceux que je devais à mon mari et à ma patrie. »

Le même recueil glorifie justement Liberté Barreau, entrée le 6 juillet 1793 au 2e bataillon du Tarn : « Ce bataillon, fameux dans l'armée des Pyré-

nées occidentales, est commandé pour aller attaquer une redoute espagnole; Leyrac et Liberté Barreau, son épouse, tous deux grenadiers, marchent à l'ennemi à côté l'un de l'autre. Le frère de Liberté Barreau est aussi dans les rangs; le combat s'engage, l'artillerie tonne de toutes parts. Barreau voit expirer son frère; elle reste à son poste. Leyrac, son époux chéri, tombe auprès d'elle, la poitrine percée d'une balle. La vertu républicaine triomphe de l'amour comme elle venait de triompher de la nature. Barreau presse sa marche, elle entre la troisième dans le retranchement, et la redoute est emportée. Dix-neuf cartouches qu'on lui avait remises avant le combat sont épuisées; elle s'empare de la giberne d'un ennemi qu'elle venait d'abattre à ses pieds, et poursuit avec ses camarades les Espagnols fuyant de toutes parts devant les troupes de la République. Enfin le bataillon s'arrête, et le champ de bataille ne retentit plus que des cris de *Victoire! Vive la République!* Alors Liberté Barreau retourne auprès de son époux, bande sa plaie, le presse dans ses bras et le porte avec ses frères d'armes à l'hospice militaire; là, en lui prodiguant les soins de la tendresse conjugale, elle prouve qu'elle n'a pas renoncé aux vertus de son sexe, quoiqu'elle ait déployé toutes celles qui ne semblent devoir être l'apanage que de l'autre. »

Rien d'exagéré dans cette narration, La Tour d'Auvergne a lui-même fait connaître la conduite de Liberté Barreau dans le rapport qu'il adressa au général La Bourdonnais, le 15 juillet 1793, sur l'affaire de la Croix-aux-Bouquets et de Biriatou :

« J'ajouterai à la relation de l'attaque de l'église et du retranchement de Biriatou que la citoyenne Liberté-Rose Barreau, née à Semalens, district de Cahors, âgée de dix-neuf ans, mariée à un grenadier du 2e bataillon du Tarn, grenadier elle-même dans la compagnie à laquelle est attaché son mari, s'est montrée *plus qu'un homme* dans l'attaque du retranchement de l'église crénelée de Biriatou jusqu'au moment où son époux est tombé à ses côtés. »

Dans plusieurs autres combats Liberté Barreau (elle avait remplacé par ce nom de Liberté les prénoms de Rose-Alexandrine) se signala par son courage; elle servit dans le même régiment jusqu'en 1804. Le *Journal de l'Empire*, à la date du 26 février 1809, lui consacrait les lignes suivantes :

Turin, 17 février.

Mme Rose-Liberté Barreau, épouse du sieur François Layrac, soldat, natif du département du Tarn, est allée prendre possession des biens que S. M. I. et R. a accordés à son mari, sur le camp des vétérans du département de Marengo.

Cette amazone a servi avec son mari dans la compagnie des grenadiers du 63e régiment de ligne, depuis

1792 jusqu'au mois de messidor an XII. Elle s'est trouvée, le 13 juillet 1793, à l'attaque d'une redoute espagnole à Biriatou, sur les Pyrénées. Son frère y a été tué à ses côtés, et son mari blessé d'une balle qui lui traversa le corps. Cette femme intrépide continua à se battre sans quitter son poste : lorsque la redoute fut prise, elle revint auprès de son mari pour le secourir; elle le prit sur ses épaules et le transporta à l'hôpital.

S. M. l'Empereur et Roi informé des exploits de Mme Layrac, lui a accordé, le 8 vendémiaire an XIV, une solde de retraite de 100 francs, en la qualifiant de grenadier dans le 63e régiment.

Mme Layrac, qui n'a jamais été blessée, quoiqu'elle se soit trouvée à plusieurs affaires, est venue jouir, en bonne santé, des bienfaits de S. M. qu'elle partage avec son mari et cinq enfants.

Plus tard elle entra à la succursale des Invalides d'Avignon (1), où elle mourut à l'âge de soixante et onze ans. Voici d'ailleurs son acte de décès :

Registre des décès de la ville d'Avignon.

1843

N° 69. Barreau (Rose), veuve Layrac.

L'an mil huit cent quarante-trois et le vingt-cinq janvier, à neuf heures du matin, devant nous Joseph-Noël Reynier, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint du maire, délégué pour l'état civil d'Avignon (Vaucluse), ont comparu les sieurs Thomas Laurent, âgé de cinquante-six ans, et Pierre-Jacques Richier, âgé de cinquante-trois ans, employés à l'infirmerie de la succursale des militaires invalides, établie en cette ville, y domiciliés, lesquels nous ont déclaré que Rose Barreau, femme invalide, à la 2e division de ladite succur-

(1) Supprimée en 1850.

sale, âgée de soixante et onze ans, née à Semalens, Tarn, fille de défunt Louis Barreau et de Jeanne Carrare, mariés, veuve de François Layrac, militaire invalide, est décédée hier à deux heures du soir, dans la susdite infirmerie; du décès de laquelle nous étant assuré, en avons dressé acte que nous avons signé avec eux, après lecture faite.

Signé : Richier, Laurent, Reynier.

Liberté Barreau fut enterrée avec les honneurs militaires.

CHAPITRE XI

Reine Chapuy, Rose Marchand, Claudine Rouget, Anne Quatre-Sous et autres.

Les deux pièces suivantes se trouvent aux Archives nationales :

24e régiment de cavalerie, compagnie de Yvendorff.

Nous, commandant dudit régiment, certifions à qui il appartiendra que la citoyenne Reine Chapuy dite Chapuy, fille de Marie-Anne Goujon et de Amédée Chapuy, née le 12 mai 1776 à Versailles, département de Seine-et-Oise, taille de cinq pieds deux pouces six lignes, est entrée au corps le 19 février 1793 et qu'elle s'y est toujours comportée en brave militaire et en vraie républicaine.

En fait de quoi, etc., à Beauvais le 2 nivôse an II.

Signé : Gury.

24e régiment de cavalerie. Congé militaire.

Nous, soussigné, certifions avoir donné congé absolu à la citoyenne Reine Chapuy, dite Chapuy, entrée en qualité de cavalier au 24e régiment, compagnie d'Yvendorff, native de Versailles, âgée de dix-sept ans et demi, taille de cinq pieds deux pouces six lignes, cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, visage ovale et gravé de la petite vérole, nez court, bouche moyenne, et après avoir reconnu son sexe lui avons permis, conformément à la loi, de se retirer où bon lui semblerait.

Fait à Beauvais, le 2 nivôse an II.

La citoyenne dénommée ci-dessus a servi audit régiment depuis le 19 nivôse 1793 jusqu'à ce jour avec honneur, exactitude et probité. Elle est partie avec différents détachements pour l'armée où elle a rempli ses devoirs militaires avec une bravoure peu commune et a donné des marques non équivoques de son civisme.

Suivent les signatures des principaux officiers.

Cette héroïne souffrit bientôt d'être rendue à la vie civile ; le 28 nivôse an II (17 janvier 1794), elle adressa à la Convention une pétition dont lecture publique fut faite :

La citoyenne Reine Chappuy, entrée en qualité de cavalier au 24e régiment, ci-devant 25e, le 25 février 1793 (vieux style), et partie avec un congé militaire en date du 3 nivôse, au citoyen président de la Convention nationale.

Paris, le 10 nivôse, l'an 2e de la République française une, indivisible et impérissable.

Enflammée du feu sacré de la liberté, encouragée par l'exemple précieux de cinq frères, dont trois à l'armée du Nord et deux à celle de la Vendée depuis le commencement de la guerre, j'aurais cru déroger au sang généreux qui coule dans mes veines et dans celles de toute ma famille si je n'avais pas fait le sacrifice des alarmes qui sont le partage ordinaire de mon sexe au désir brûlant de venger ma patrie, de combattre les tyrans et de partager la gloire de les foudroyer.

Le bruit du canon, le sifflement des balles et des obus, loin de m'intimider, n'ont fait que redoubler mon courage. Je suis partie avec différents détachements du corps pour essuyer le feu. Je m'y suis présentée avec mes intrépides frères d'armes les cavaliers du 24e régiment, et je l'ai bravé comme eux.

Agée de dix-sept ans et demi, serait-ce à la fleur de mes ans que je me verrais réduite à aller habiter les foyers paternels, tandis que Bellone m'attend dans les siens et me reprocherait mon inaction? Ah! mes frères, vous qui avez le bonheur de combattre, lorsque vous reviendrez couverts de gloire, comment accueilleriez-vous votre sœur infortunée, de quel œil la regarderiez-vous? C'est donc en vain que j'avais, à votre exemple, fait le serment de mourir pour la République!

Insensible au vil espoir de la récompense, ce ne sont pas des bienfaits que je réclame; le vrai républicain n'est-il pas assez payé par le plaisir et dédommagé par la gloire de se battre? Mon unique ambition est de voir mes services accueillis favorablement de la Convention, et d'obtenir d'elle l'agrément de les continuer dans le 24e régiment de cavalerie que je quitte avec un regret inexprimable.

Que ma demande me soit accordée, et je revole à mon poste; je redoublerai s'il est possible de courage et d'activité, et je prouverai à la République que le bras d'une femme vaut bien celui d'un homme, lorsque ses coups sont dirigés par l'honneur, la soif de la gloire et la certitude d'exterminer les grands. (*On applaudit.*)

La Convention admit la pétitionnaire aux honneurs de la séance et renvoya son adresse au comité de la guerre qui n'en tint aucun compte, car, ainsi que nous le verrons plus loin, l'idée de militariser les femmes n'était pas en faveur.

La Convention leur accordait facilement des récompenses, et c'était justice, mais ne leur ouvrait pas les rangs de l'armée, et c'était prudence. C'est ainsi qu'elle gratifia d'une pension Rose Marchand,

Claudine Rouget, Madeleine Petit-Jean, Anne Quatre-Sous, Bourgès, Françoise Rouelle.

Rose-Goton Marchand s'engagea à dix-huit ans, fit la campagne de Sambre-et-Meuse, se distingua au siège de Maëstricht et quitta l'armée peu après. La Convention lui accorda en juillet 1795 un don de quatre cents livres. Elle était née à Tours en 1776.

Claudine Rouget prit part à deux campagnes, au cours desquelles elle se conduisit avec intrépidité.

Madeleine Petit-Jean était mère de dix-sept enfants. « L'amour de la patrie, dit son biographe (1), l'emporta chez elle sur l'amour de la famille. Lorsqu'on forma des bataillons de volontaires, elle s'enrôla comme canonnière ; elle alla combattre les Vendéens, résista aux fatigues par sa force et se distingua par son courage. Prisonnière des Vendéens, ils estimèrent sa bravoure et respectèrent son sexe ; ils la rendirent à la liberté. La Convention lui accorda une gratification de cinq cents francs. Elle rentra au sein de sa famille, où elle se montra aussi bonne mère qu'elle avait été bonne Française et bon soldat. »

Le 27 prairial an II (15 juin 1794), Charlier fit adopter le décret suivant :

« La Convention nationale, après avoir entendu la pétition de la citoyenne Magdeleine Petit-Jean,

(1) *Manuel des braves,* par Thiessé. Paris, Plancher, 1817.

canonnier de la 4e compagnie du bataillon de la Sorbonne, âgée de quarante-neuf ans, femme de Reversy, canonnier de ladite compagnie, qui a donné le jour à dix-sept enfants, dont deux sont aujourd'hui au service de la République; qui a servi elle-même contre les brigands de la Vendée, desquels elle a été prisonnière :

« Décrète : 1° Que la trésorerie nationale payera sur la présentation du présent décret, à la citoyenne Magdeleine Petit-Jean, à titre de secours, la somme de cinq cents livres;

« 2° Renvoie la pétition de la citoyenne Magdeleine Petit-Jean au comité de liquidation pour déterminer la pension à laquelle elle a le droit de prétendre;

« 3° Le secours accordé à la citoyenne Petit-Jean ne sera pas imputé sur la pension qui lui est due. »

Au sujet d'Anne Quatre-Sous, engagée toute jeune dans la cavalerie, le député Gossuin, délégué à l'armée du Nord, adressait en avril 1794, à la Convention nationale, le rapport suivant :

« La citoyenne Anne Quatre-Sous n'a pas seize ans; il y en a trois que, par une de ces inspirations soudaines que l'amour de la patrie peut seul expliquer, elle s'est, à la faveur du déguisement, rangée sous les drapeaux de la République.

C'est en vain qu'elle fut d'abord repoussée par l'âge et la taille, lorsqu'elle se présenta en

mai 1791, au milieu des citoyens de son canton, pour servir comme volontaire; sa résolution s'est fortifiée par les obstacles mêmes, et elle est parvenue à s'engager dans la conduite des travaux d'artillerie, à Fontainebleau, d'où elle partit pour l'armée de la Vendée. Elle fut ensuite à l'armée du Nord et de là dans la Belgique.

C'est dans cette contrée que cette courageuse citoyenne a concouru à nos premiers succès et s'est exposée à tous les dangers, toujours à la conduite des canons, aux sièges de Liège, d'Aix-la-Chapelle, de Namur, de Maëstricht.

De retour dans le Nord, elle a été au siège de Dunkerque et à la bataille d'Hondchoote, où elle eut deux chevaux tués sous elle, après avoir été elle-même renversée par le souffle d'un boulet. Lors du bombardement de Valenciennes, où elle se trouva, elle fut réduite à vivre de la chair de cheval pendant trois jours.

Tels sont les principaux traits de civisme dont l'adolescence de cette intrépide républicaine se trouve déjà honorée.

A juger de son exactitude à remplir ses devoirs, de la décence de son maintien et de sa persévérance à taire son secret, il n'y a pas de doute que son intention ne fût de rester à l'armée pendant toute la durée de la guerre.

Mais, quoiqu'elle n'eût confié ce secret à per-

sonne, un hasard imprévu l'a trahie, et dès lors, il ne lui a plus été possible de suivre son inclination belliqueuse qui n'est pas moins digne d'admiration.

C'est ainsi que s'exprime le certificat de tout le corps d'artillerie auquel cette jeune héroïne était attachée et du général Fromentin, commandant une division de l'armée du Nord. Il constate qu'elle ne s'est jamais fait remarquer que par le courage et le patriotisme les plus prononcés.

Il est une particularité remarquable dans la vie de cette citoyenne et qui semble peut-être mériter d'être recueillie dans les annales du républicanisme ; c'est lorsque, dans la seule confidence d'elle-même, loin encore de l'âge où toutes les facultés se développent, et trouvant sans doute dans l'énergie de son heureux caractère toutes les ressources que donnent des habitudes martiales et l'expérience, elle a médité et exécuté spontanément un plan qui, dans l'homme courageux et familier aux grands événements, eût peut-être été l'objet de longues réflexions.

Il est vrai que, née sous le chaume, elle a été élevée à l'école de deux grands maîtres..... la nature et le malheur, qui donnent toujours à l'âme un ressort très puissant pour vaincre les difficultés des plus grandes entreprises, et si l'on ajoute que tout s'aplanit, surtout devant celles qui ont l'amour

de la liberté pour objet, on aura l'explication du phénomène rare que présente la conduite vraiment héroïque de la citoyenne Quatre-Sous dans la pénible et glorieuse carrière qu'elle a parcourue.

Dans le dénuement absolu où elle s'est trouvée en arrivant à Paris, elle s'est présentée au comité de la guerre de la Convention qui l'a renvoyée auprès du ministre de l'intérieur pour une provision de cent cinquante francs qu'elle a obtenue.

Mais elle attend de la justice nationale le sort qu'elle estimera devoir lui accorder, d'après le témoignage authentique des vertus civiques dont cette jeune citoyenne a constamment donné l'exemple pendant les trois ans qu'elle a combattu, ignorée et sans appui, sous les drapeaux de la République.

Voici le projet de décret que je suis chargé de vous présenter :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de la guerre sur la conduite vraiment héroïque de la citoyenne Quatre-Sous, âgée de seize ans, qui, à la faveur du secret qu'elle a constamment tenu sur le déguisement de son sexe, s'est rangée sous les drapeaux de la patrie et a été employée depuis 1791 (vieux style) à la conduite des chevaux d'artillerie dans les armées de la Vendée et du Nord ;

Considérant que cette patriote s'est exposée à

tous les dangers, aux sièges de Liège, d'Aix-la-Chapelle, de Namur, de Maëstricht, de Dunkerque et à la bataille d'Hondschoote où elle eut deux chevaux tués sous elle, qu'elle a également montré le plus grand courage pendant le bombardement de Valenciennes,

Décrète que la citoyenne Quatre-Sous jouira pendant sa vie, sur le trésor national, d'une pension de trois cents livres, laquelle sera augmentée de deux cents livres à l'époque de son mariage.

Il lui sera en outre payé par la trésorerie nationale, sur la présentation du présent décret, une somme de cent cinquante livres pour se procurer des vêtements. »

Ce décret fut adopté.

On perd les traces d'Anne Quatre-Sous une fois qu'elle a quitté le régiment (1). On croit cependant qu'elle se retira à Valence, où elle mourut. En son honneur, une rue fut baptisée *rue de la Dragonne*.

La Convention vote encore le 18 octobre 1794 un secours provisoire de six cents livres à la citoyenne Bourgès, « qui, dit le *Moniteur*, s'est trouvée en personne aux affaires et attaques que la colonne de Tilly a faites sur les brigands de la Vendée et particulièrement au Mans et à Savenay.

(1) *Nouvelles et légendes dauphinoises. Héros sans gloire*, par Louise Drevet. Grenoble, 1890.

Elle a rendu les services les plus importants à la République. »

Le décret qui concerne Françoise Rouelle est daté du 30 messidor an II.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité des secours publics sur la pétition de la citoyenne *Françoise Rouelle,* qui a servi, depuis le 16 août 1792 (vieux style) jusqu'au 22 ventôse, en qualité de volontaire dans le 2e bataillon du département du Haut-Rhin et a combattu à Spire, à Mayence, à Stremberg, à la bataille de Rhiensabern, à celles de Wieller près Landau et de la Chapelle-Sainte-Anne, décrète ce qui suit :

« La Trésorerie nationale paiera, sur le vu du présent décret, à ladite Françoise Rouelle une somme de 600 livres, à titre de gratification et de récompense nationale, et renvoie la pétition au comité d'instruction publique, chargé de recueillir aussi les traits héroïques que les citoyennes françaises ont fait éclater dans le cours de la Révolution. »

Nous citerons encore parmi les femmes soldats de la République :

Geneviève Prothais, qui, étant allée avec ses compagnes sur la place de sa ville natale, Mouy (Oise), où était dressée l'estrade destinée aux enrôlements, et voyant l'hésitation de quelques jeunes gens à y monter, s'élança pour montrer l'exemple; le commandant du bataillon de l'Oise la tenait pour un de ses meilleurs soldats.

Nous avons eu dans les mains la pièce suivante, qui nous fait un charmant portrait de la citoyenne :

LA NATION, LA LOI.
LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Vu par nous, colonel commandant la force armée.

CONGÉ LIMITÉ

NOUS soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné congé pour un mois *à la citoyenne* Geneviève Prothais, *volontaire de la* 1re *compagnie, natif de* Mouy, *district de* Clermont, *département de l'*Oise, *âgée de* ving-sept ans, *taille de* quatre *pieds* neuf *pouces* quatre *lignes; cheveux et sourcils* blonds, *visage* joli, *front* rond, *yeux* noirs, *nez* petit, *bouche* petite. *Fait à* Reims, *le* 19 *nov., l'an* 1er *de la république française. Ladite* Geneviève Prothais *sera obligée de rejoindre le* 19 *décembre.*

DIQUET, *capitaine de toute la compagnie.*

Vu par nous, commandant en chef dudit bataillon,
HOROY.

Vu par nous, commissaire des guerres,
illisible.

Rentrée dans ses foyers, Geneviève Prothais reprit la profession de foulon qu'exerçait son père.

En 1790, une jeune fille nommée Béconnais fonda à Rochefort-sur-Loire (district d'Angers) une société populaire de femmes patriotes. En 1793, ses deux frères défendaient la patrie, l'un en qualité de lieutenant dans le 13e bataillon de tirailleurs de Maine-et-Loire, et l'autre comme volontaire sur un vaisseau de la République. Dans une attaque des Vendéens contre Rochefort, elle

reçoit, en défendant son père, deux balles qui lui cassent la jambe. Son père est tué. Les balles continuent à pleuvoir; l'une la frappe à l'épaule, une autre lui traverse la main gauche. On la croit morte et on l'abandonne. Les Vendéens se retirent; les patriotes la ramassent, la soignent : elle avait cinq blessures. La Convention lui envoya 1,200 livres.

Marie Morell donna aussi l'exemple aux jeunes gens qui hésitaient à s'engager. En mai 1793, cette jeune personne, fille d'un officier municipal, s'enrôla : « Je laisse, dit-elle, ma quenouille et mes fuseaux à celui qui sera assez lâche pour rester dans ses foyers; je me charge de prendre son fusil et son sabre pour remplir sa place. »

Le 21 juillet 1793, la citoyenne Marthès fit hommage à la commune de Paris d'une aigle impériale qu'elle avait enlevée courageusement aux Autrichiens lors de la prise de la citadelle d'Anvers; le conseil mentionna le fait au procès-verbal et ordonna que l'aigle serait mise dans la fonte des canons et provisoirement suspendue aux canons qui sont sur la place de la maison commune « pour être aux sans-culottes un objet de dérision ».

Trois ans auparavant, en 1790, une femme s'était aussi illustrée à Anvers. Le *Moniteur* pu-

bliait les lignes suivantes, extraites d'une lettre de Namur (26 juin) : « On vient de reconnaître sous l'uniforme patriotique une jeune fille ; elle est Bruxelloise. Depuis le commencement de la révolution elle porte les armes ; elle s'est trouvée à l'affaire de Gand et à Anvers lorsque la citadelle a été évacuée. Son exactitude au service a toujours été remarquable, sa conduite sans reproche. Elle servait dans la compagnie du capitaine Luyckx, lorsqu'elle a été obligée de dévoiler son secret pour le refus de se soumettre aux formalités d'un examen porté par l'ordonnance. Cette héroïne brabançonne s'appelle Jeanne Lamoris. »

En novembre 1792, Geneviève Laruelle, de la commune de Verten, se rend à Mortagne, portant cinq boulets de canon que son père conservait depuis de longues années en souvenir de ses campagnes. Elle les offre à l'administration municipale en disant : « J'ai apporté ces boulets pour étrennes à ces méchants Anglais et pour la gloire de la République. »

A Valensole (Basses-Alpes), en 1792, un homme voit ses cinq fils s'enrôler. Il part pour l'armée, lui sixième, à leur tête. « Il lui restait, dit le *Moniteur,* une fille qui, rougissant de rester seule et oisive dans ses foyers, s'est habillée en homme pour aller combattre dans l'armée des hommes libres contre les tyrans. »

François de Neufchateau raconte qu'en 1801, une prime avait été promise à la personne de l'hospice civil de Strasbourg qui parviendrait à apprendre à deux hommes aveugles de la maison à retordre du fil. « Cet essai, dit-il, a été fait avec succès par une femme pensionnaire qui a obtenu la prime. Cette même femme a fait un congé de huit ans dans le régiment ci-devant : Alsace. »

CHAPITRE XII

Enthousiasme général. — Les femmes demandent des armes. — Elles combattent pour la Révolution.

Renan, parlant de la Révolution française, a dit sagement qu'il ne fallait pas imposer « nos petits programmes de bourgeois sensés à ces mouvements extraordinaires si fort au-dessus de notre taille ». Tout alors, en effet, semble démesuré. L'enthousiasme produit des merveilles ; les femmes, nous l'avons vu, ne se contentent plus des vertus paisibles. Elles aussi veulent défendre la patrie ; ce sentiment n'est point particulier à quelques-unes seulement, à celles que nous avons nommées ; il est presque général : le 6 mars 1792, une pétition (1) couverte de trois cent quatre signatures est remise à l'Assemblée nationale. Ce sont des citoyennes qui sollicitent l'autorisation de se réunir en armes pour défendre la patrie.

Législateurs,

Des femmes patriotes se présentent devant vous pour

(1) *Musée des Archives nationales*, publié par la Direction générale des Archives nationales. Paris, Plon, 1872.

réclamer le droit qu'a tout individu de pourvoir à la défense de sa vie et de sa liberté. Tout semble nous annoncer un choc violent et prochain; nos pères, nos époux et nos frères seront peut-être les victimes de la fureur de nos ennemis; pourrait-on nous interdire la douceur de les venger ou de mourir à leurs côtés?

Nous sommes citoyennes, et le sort de la patrie ne saurait nous être indifférent. Vos prédécesseurs ont remis le dépôt de la constitution dans nos mains aussi bien que dans les vôtres. Eh! comment conserver ce dépôt, si nous n'avons des armes pour le défendre?

Voici ce que nous espérons obtenir de votre justice et de votre équité :

1° La permission de nous procurer des piques, des pistolets et des sabres, même des fusils pour celles qui auraient la force de s'en servir, en nous soumettant au règlement de police;

2° De nous assembler les fêtes et dimanches au Champ de la Fédération ou autres lieux convenables pour nous exercer à la manœuvre desdites armes;

3° De nommer pour nous commander des ci-devant gardes-françaises, toujours en nous conformant au règlement que la sagesse de M. le maire nous prescrirait pour le bon ordre et la tranquillité publique.

Des Pyrénées les femmes envoient à l'Assemblée nationale une adresse où elles implorent la faveur d'être incorporées à la garde nationale. « Le courage est commun aux deux sexes, dit le baron Larrey dans ses *Mémoires*. Dans les premiers orages de la Révolution, un grand nombre de jeunes femmes du Béarn et du pays basque, habillées en amazones, s'armèrent et se réunirent en corps avec leurs maris pour repousser les

Espagnols qui s'étaient déjà engagés dans les défilés des montagnes. »

A Cambrai, la femme du juge de paix Druon rédige une adresse qui est adoptée par la Société des amis de la liberté et de l'égalité, et qui se termine ainsi : « Et vous, Françaises, qui méritez de porter ce beau nom, donnez de la force à mes accents par les vôtres, tendres et puissants! Regardez avec horreur vos époux et vos enfants s'ils ne préfèrent pas la mort au joug destructeur et flétrissant de la royauté. Jurons toutes ensemble de marcher à la place de ces lâches, et, pour les couvrir de honte, invoquons la patrie de nous armer au plus tôt. » Cette adresse fut lue à la Convention et couverte d'applaudissements (1). Le 21 juin 1793, la même demande fut faite par les femmes républicaines de Paris; elles vinrent lire au conseil de la Commune de Paris une adresse qu'elles présentèrent ensuite à la Convention; elles faisaient part de leur projet de se rendre au Champ de Mars pour y prononcer le serment de vivre libres ou de mourir. Elles offraient de monter la garde, même de faire le service du canon.

A Laval, près de Lens, des femmes réunissaient des torches de paille qu'elles imprégnaient de

(1) *La démagogie à Paris en* 1793, par Dauban. Paris, Plon, 1867, p. 241.

goudron. Un voyageur s'arrête et leur demande à quel usage elles destinent ces torches. « C'est, répondent-elles, pour brûler nos maisons avant que les Autrichiens viennent s'en emparer. — Mais où vous retirerez-vous? — Là », répliquèrent les républicaines en lui montrant une carrière (1).

En Savoie, des bataillons de femmes armées se constituèrent. A Maubec (Isère), elles faisaient l'exercice et défilaient, drapeau en tête, « avec une vivacité gracieuse qui n'est qu'aux femmes de France », dit Michelet.

A Paris même, des femmes apprennent le métier de soldat, font l'exercice du sabre, de la pique, du fusil. Une gravure du temps représente une femme portant une pique (2); au bas, on lit : « Et nous aussi nous saurons combattre et vaincre, nous saurons manier d'autres armes que l'aiguille et le fuseau. O Bellone! compagne de Mars! A ton exemple, toutes les femmes ne devraient-elles pas marcher d'un pas égal avec les hommes? Déesse de la force et du courage, du moins tu n'auras pas à rougir des Françaises. »

En septembre 1791, un banquet civique est donné, à Chantilly, aux jeunes réquisitionnaires

(1) *Recueil des actions héroïques.* Ouvrage déjà cité.

(2) Au Musée Carnavalet, on conserve sous le nom de « pique de citoyenne » une élégante pique de l'époque révolutionnaire. Sur le bois sont gravés un bonnet phrygien, des branches de laurier et les initiales (inexpliquées) P. G.

enrôlés pour la défense nationale. Le matin, leurs mères éplorées ne voulaient pas les laisser partir; à la fin du banquet, un discours patriotique, prononcé par un des convives, électrise leurs âmes, et elles sont les premières à presser le départ, en s'écriant qu'il vaut mieux « mourir libre que de vivre sous des tyrans ».

L'année suivante, au siège de Lille, les femmes prirent une part active à la défense; la résistance de la ville se prolongea si longtemps que l'ennemi fut contraint d'opérer sa retraite. Il abandonna le siège le 8 octobre 1792, mais la ville avait été ravagée; les boulets rouges n'avaient épargné aucun quartier; le faubourg de Fives avait été incendié et rasé; plus de sept cents maisons avaient été entièrement dévorées par les flammes; un grand nombre d'autres avaient été criblées de mitraille, mises hors de service; il n'en restait presque pas une qui ne portât les marques du malheur général. Le quartier de Saint-Sauveur était un amas confus de décombres où l'œil découvrait à peine la forme des habitations et des rues. Deux mille citoyens avaient péri; hommes et femmes, soldats et habitants avaient rivalisé d'ardeur et de courage.

A Landrecies, en 1793, les femmes donnent l'exemple de dévouement. Sous la grêle des balles elles encouragent les combattants, elles secourent

les blessés. Plusieurs sont atteintes de coups de feu.

Dans une lettre sur les événements du 20 juin 1792, Manuel écrivait : « Le moment est venu où les femmes doivent être des héros. » Elles suivaient ce mot d'ordre avant même qu'il eût été donné. Dès les premières journées de la Révolution elles participent au mouvement enthousiaste qui détruit l'ancien régime.

A l'assaut de la Bastille, en tête des assaillants, se trouve une femme, Théroigne de Méricourt, à laquelle, sur la brèche, un sabre d'honneur est décerné, mais elle n'est pas seule de son sexe. Bailly, dans ses *Mémoires,* parle d'une jeune fille de dix-huit ans qui était allée revêtir des habits d'homme pour être plus libre de ses mouvements et se montra intrépide. Le *Moniteur* disait de son côté : « On vit à la Bastille une jeune fille de dix-huit ans combattre sous des habits d'homme, à côté de son amant, dont elle ne voulut jamais se séparer. »

Michelet dit aussi : « Ces choses ne se voient qu'en France ; nos femmes font des braves et le sont. Le pays de Jeanne d'Arc et de Jeanne de Montfort, et de Jeanne Hachette, peut citer cent héroïnes. Il y en eut une à la Bastille qui, plus tard, partit pour la guerre, fut capitaine d'artillerie (1) ; son mari était soldat. Au 18 juillet, quand

(1) Michelet, *Histoire de la Révolution,* t. Ier, chap. viii. De

le Roi vint à Paris, beaucoup de femmes étaient armées. Les femmes furent à l'avant-garde de notre Révolution. »

L'expédition militaire des 5, 6 et 7 octobre 1789 est faite par elles, dirigée par elles. Huit ou dix mille femmes vont à Versailles chercher le Roi. Une jeune fille, aux Halles, prend un tambour, bat la générale et entraîne les femmes du quartier qui mettent à leur tête Madeleine Chabry, ancienne ouvrière sculpteur sur bois, établie bouquetière dans une boutique du quartier du Palais-Royal sous le nom de Louison ; c'était une jeune fille de dix-sept ans, jolie, pimpante et spirituelle. Les Halles sont désertées, les marchands partent : « Nous ramènerons, disent-elles, le boulanger, la boulangère (surnoms du Roi et de la Reine), et nous aurons l'agrément d'entendre notre petite mère Mirabeau. » Elles marchent d'abord sur l'Hôtel de ville gardé par la garde nationale ; elles chargent la cavalerie, l'infanterie à coups de pierres ; on ne peut se décider à tirer sur elles ; elles forcent l'Hôtel de ville, entrent dans tous les bureaux. Beaucoup étaient bien mises, elles avaient pris une robe blanche pour ce grand jour. Quelques énergumènes parlaient de mettre le feu, on les

quelle femme veut parler Michelet? Il ne dit pas son nom. Le grand historien confond sans doute une des héroïnes de la Bastille avec une des femmes soldats devenues officiers.

en empêche; et des femmes armées se placent en sentinelles pour veiller. Mais il est temps de partir pour Versailles; les femmes s'emparent des canons de la ville et se mettent en route. Elles arrivent harassées. Beaucoup, forcées par la fatigue, avaient jeté leurs armes. Quinze des leurs sont désignées pour entrer dans la salle des séances de l'Assemblée nationale. La situation malheureuse de Paris est exposée aux députés, mais ceux-ci déclarent qu'ils n'y peuvent rien; les déléguées, suivies de la foule, se rendent donc chez le Roi. Un passage interdit par des gardes du corps, qui blessent deux femmes, est forcé, et la délégation pénètre chez le Roi. Louison Chabry avait été chargée de porter la parole, mais devant le Roi son émotion est si forte qu'elle peut à peine dire : « Du pain! » et elle tombe évanouie. Le Roi la fait secourir, et lorsqu'au départ elle veut lui baiser la main : « Venez, lui dit-il, venez, mon enfant. Vous êtes assez jolie pour qu'on vous embrasse. » Et il l'embrasse.

Il n'en faut pas davantage pour la rendre royaliste. Elle sort en criant : « Vive le Roi! » Celles qui attendent à la porte la soupçonnent de s'être laissé acheter; elles lui passent au cou leurs jarretières pour l'étrangler; de moins furieuses s'interposent et la sauvent.

Le régiment de Flandre passait pour prêt à

tirer sur le peuple. Théroigne de Méricourt, vêtue en amazone, le sabre au côté, se présente à lui, l'endoctrine si bien qu'il donne fraternellement ses cartouches.

L'Assemblée nationale se réunit le soir, les femmes assistent à la séance. On discutait les lois criminelles. « J'étais dans une galerie, raconte le journaliste Dumont, où une poissarde agissait avec une autorité supérieure et dirigeait une centaine de femmes, de jeunes filles surtout qui, à son signal, criaient, se taisaient. »

Le lendemain, elles ramenaient à Paris le Roi, la Reine et la Famille royale.

« La révolution du 6 octobre, dit Michelet, nécessaire, naturelle et légitime, s'il en fut jamais, toute spontanée, imprévue, vraiment populaire, appartient surtout aux femmes, comme celle du 14 juillet aux hommes. Les hommes ont pris la Bastille, et les femmes ont pris le Roi. »

A cette expédition avait pris part Rose Lacombe qu'on retrouve plus tard, en juin 1794, assise à la porte des prisons, vendant du vin, du sucre, du pain d'épice. On ne sait où et comment elle mourut. Elle avait pris part à la plupart des grandes journées révolutionnaires : le 5 octobre, vêtue en homme, le sabre à la main, elle va à Versailles chercher le Roi. Le 10 août 1792, elle s'arme d'un fusil et s'élance à côté du général

Westermann, prenant la tête du bataillon des Marseillais, à l'assaut des Tuileries. Quelques jours après, elle se présente à la barre de l'Assemblée et fait hommage d'une couronne civique à elle décernée par les fédérés des quatre-vingt-trois départements « pour la valeur dont elle a donné des preuves dans la journée du 10 ». L'Assemblée invite l'héroïne à la séance, la félicite de son courage et la remercie de son hommage.

Mais, si elle avait gagné des victoires sur les hommes par sa beauté quand elle était actrice, par sa valeur depuis qu'elle faisait le coup de feu, elle perdit la bataille contre de simples femmes. Trouvant les dames de la Halle trop modérées, elle s'habilla en homme, s'arma, réunit quelques compagnes et se rendit aux Halles pour injurier les poissardes. Celles-ci se défendirent, s'emparèrent de Rose Lacombe et lui administrèrent une fouettée sur..... Rappelez-vous la scène de l'*Assommoir;* elle eut sa pareille, il y a plus de cent ans, aux Halles, en octobre 1793...

CHAPITRE XIII

Théroigne de Méricourt. — Les combattantes du 10 août 1792.

Lamartine a appelé Théroigue qui, nous l'avons vu, combattit avec courage le 14 juillet et le 10 août une « Jeanne d'Arc impure de la place publique ». Certes, Théroigne de Méricourt n'a nul droit d'être comparée à Jeanne d'Arc, il lui manquait l'essentiel, mais l'épithète d' « impure » est bien sévère !

Elle eut des amants, mais elle ne les ramassait pas sur la « place publique ». Elle avait un salon politique; Siéyes, Pétion, Anacharsis Clootz, Saint-Just, Romme et d'autres connus par la pureté de leurs mœurs y fréquentaient (1), montrant ainsi qu'elle valait mieux que sa réputation, réputation fabriquée par les journaux royalistes avec la plus complète mauvaise foi et dans les termes les plus odieux. Il ne faut pas s'en étonner : on sait quelle violence avaient alors les polémiques; le père Duchêne lui-même était souvent dépassé en

(1) « C'est dire assez que Théroigne, quelle que fût sa position douteuse, n'était nullement une fille. » Michelet.

violence par les journalistes antirévolutionnaires. Ils appellent Théroigne « crapuleuse créature » ; elle est, disent-ils, « petite, chétive, malsaine, usée par la débauche » ; ils souhaitent qu'elle soit pendue, la traitant même de « charogne ambulante » . Les femmes honnêtes ne sont pas mieux respectées que la demi-mondaine ; elles sont insultées, couvertes d'obscénités, si elles ont été entraînées par le torrent des idées nouvelles. Les *Actes des apôtres* montrent Mme de Montmorency s'oubliant dans les bras d'un valet de pied, Mme de Lameth allant au bain « débarrassant ses charmes du corset rose destiné à les soutenir, et s'apercevant qu'elle a pris la gale au contact des députés partisans de la Révolution » .

Quelquefois les attaques se contentent d'être plaisantes sans méchanceté : un journal annonce que Théroigne va dénoncer le cheval blanc de Lafayette comme aristocrate et demander qu'il soit peint aux trois couleurs. Une autre fois, le *Journal général*, à propos d'une réunion de femmes au Champ de Mars, dit : « Le feu martial que la bourrique des Jacobins, la demoiselle Théroigne a mis dimanche passé à commander les évolutions aux dames de la Halle fut si vif que les moustaches de la demoiselle se décollèrent. Récompense honnête à qui les remettra à cette demoiselle ou au sieur Basire, son amant actuel. »

Hyde de Neuville (1) qui lui garde rancune de ses apostrophes, lors d'une discussion qu'il eut avec elle, la juge trop sévèrement; il reconnaît d'ailleurs « qu'elle s'exprimait avec facilité. Sa démarche était hardie, sa figure belle. »

Théroigne passait en 1793 pour être la maîtresse de Basire, qui, député à l'Assemblée nationale, puis à la Convention, fut l'ami dévoué de Danton et périt avec lui sur l'échafaud. Elle avait été à quinze ans, alors qu'elle habitait à Marcourt(2), en Belgique, où elle était née le 13 août 1762, séduite, puis abandonnée par un gentilhomme. « Son père, fermier aisé, lui avait laissé quelque argent; elle voyagea, vint à Paris, y connut le maître de requêtes au Parlement, Doublet de Persan, qui lui constitua une rente annuelle de cinq mille livres, puis alla en Italie où elle devint la maîtresse d'un chanteur italien; un castrat, laid et vieux, qui la pillait, vendit ses diamants(3). » Mais la femme légère était aussi une femme de cœur : elle avait avec elle trois de ses frères qu'elle soignait avec une touchante sollicitude.

Au mois de juin 1789, elle revient à Paris; assiste

(1) *Mémoires et Souvenirs.* Paris, Plon, 1888, t. Ier, p. 13.

(2) Son nom exact n'est donc pas Lambert Théroigne de *Méricourt*, mais bien Terwagne (de *Marcourt*). Elle portait les prénoms de Amélie-Josèphe.

(3) Michelet. — Consulter, pour bien connaître la vie de Théroigne de Méricourt, les *Variétés révolutionnaires* de M. Marcellin Pellet. Paris, Alcan, 1890, 3e série, p. 59 et suivantes.

le 13 juillet à la scène du Palais-Royal où Camille Desmoulins appelle le peuple aux armes. Le lendemain, elle est parmi ceux qui envahissent les Invalides pour avoir des armes et qui prennent la Bastille. Elle a vingt-sept ans; elle est dans tout l'éclat de sa beauté, un peu petite, le nez un peu retroussé, le minois un peu chiffonné, mais une telle vivacité, un tel charme, une taille si fine, des yeux si remplis d'intelligence, une figure si gracieuse, qu'elle fait une « femme adorable » , selon l'expression de Champcenetz, « une nymphe adorable » , reconnaît un autre de ses ennemis.

Lors de l'expédition des femmes sur Versailles, on la trouve devant le château, à cheval, en amazone rouge, le sabre au côté, les pistolets à la ceinture, et dans la main une cravache à pomme remplie de sels et d'aromates, en cas de défaillance « et pour neutraliser l'odeur du peuple ».

En février 1790, Théroigne est reçue au district des Cordeliers. A sa vue, Camille Desmoulins s'écrie : « C'est la reine de Saba qui vient voir le Salomon des districts. » (Compliment peu flatteur, car la reine de Saba était borgne.) Mais on refuse de lui donner voix délibérative. Six mois après, un décret de prise de corps est rendu contre quelques-unes des femmes qui avaient pris part à l'expédition sur Versailles. Ne se sentant pas en sûreté à Paris, Théroigne se rend en Belgique;

elle y continue sa propagande révolutionnaire. Les Autrichiens s'en emparent, elle est incarcérée dans la forteresse de Kuffstein, transférée à Vienne, puis relâchée, et revient à Paris en triomphatrice; elle y reprend son rôle d'Égérie, toujours vilipendée par les feuilles antirévolutionnaires qui la représentent dans son boudoir, rue de Tournon, « en négligé le plus galant, pantoufles de maroquin rouge, bas de soie noire, jupon de damas bleu, pierrot de basin blanc, fichu tricolore ». Le 20 juin 1792, lors de l'envahissement des Tuileries, elle est à la tête d'une colonne, elle pousse à la roue du canon qui est laissé dans les appartements de Louis XVI. L'attaque recommence le 10 août. Théroigne est encore là; le matin, le royaliste Suleau, reconnu sous son déguisement de garde national, est massacré presque sous ses yeux par le peuple en fureur; arrêté, il parvient à s'emparer d'un sabre et va percer de son épée celle qu'il larde chaque jour de sa plume, mais on le saisit, on l'entraîne et on le tue.

Théroigne, le 10 août, portait une veste bleue, la cocarde nationale à son chapeau rond orné de plumes tricolores, deux pistolets à la ceinture, le sabre au côté. Elle se précipite au milieu de ceux qui forcaient la grille du Carrousel et se bat avec acharnement. Après le combat, une couronne civique lui est décernée pour son courage.

C'est son dernier beau jour : elle tente vainement d'organiser des « bataillons d'amazones républicaines ».

Le 15 mai 1793, elle essaye d'entrer à la Convention ; des femmes de la Halle lui barrent le passage, et, comme elle les menace, se précipitent sur elle, relèvent ses vêtements et la fouettent.

La fustigation que nous avons déjà dit avoir été infligée à Rose Lacombe était à la mode ; les femmes saisissaient leurs ennemies et les battaient.

En 1791, les femmes partisans de la Constitution civile du clergé fustigent les femmes qui entendent la messe des prêtres réfractaires (1). Carra écrit dans ses *Annales patriotiques* du 9 avril : « La foule s'y est transportée (dans quelques églises), les femmes étaient armées de verges ; elles ont fustigé hors du temple quelques calotins et calotines possédés du démon de la contre-révolution, et les hommes ont beaucoup ri des grimaces de ces brebis flagellées ; cependant la garde nationale est accourue et a rabattu les cotillons retroussés. » Les fustigations se renouvelèrent les jours suivants ; des religieuses furent fouettées. Le corps municipal fit une proclamation blâmant les personnes qui punissaient « par des corrections indé-

(1) Voir le chapitre « Fustigations constitutionnelles », dans *Histoire de la Constitution civile du clergé*, par Ludovic Sciout. Paris, Firmin Didot, 1887.

centes l'attachement des religieuses aux réfractaires ».

Ce supplice révolta Théroigne; femme élégante et délicate, elle ne put s'en consoler et, elle qui n'avait jamais eu peur des balles, trembla sous les soufflets. Elle devint folle et fut enfermée dans une maison de santé du faubourg Saint-Marceau, puis à l'Hôtel-Dieu, enfin à la Salpêtrière. Elle y mourut le 9 juin 1817, âgée de cinquante-sept ans, sans qu'elle ait paru avoir recouvré un seul instant la raison.

A côté de Théroigne, le 10 août, combattait Renée Audu, surnommée la reine des Halles, qui fut honorée d'une épée par la Commune de Paris pour sa belle conduite; la municipalité lui donna un emploi dans l'administration des subsistances.

Sur une gravure du temps qui représente le Roi ramené à Paris par les femmes, on lit la légende suivante :

« Reine Audu est l'héroïne de ces journées; le 5 octobre 1789, sur les dix heures du matin, elle se mit à la tête de 800 femmes aussi déterminées qu'elle; elles partirent des Champs-Élysées, arrivèrent à Versailles. Elle fit surveiller les malveillants contre l'Assemblée nationale, fit prêter serment aux dragons et au régiment de Flandre, arrêta les quatre voitures du tyran qui devaient le conduire à Metz, et malgré la résistance opiniâtre de ses gardes du corps, pénétra, elle douzième, dans l'appartement du tyran, lui fit sanctionner la *Déclaration des droits de l'homme*, et, après s'être assurée

qu'il revenait faire son séjour à Paris, elle monta avec sa troupe sur les canons de sa section et rentra en triomphe à Paris. Pour récompense, les intrigants la firent mettre en prison au Châtelet et à la Conciergerie pendant près d'un an, d'où elle ne fût jamais sortie sans le secours de la Société populaire des Cordeliers et les soins du citoyen Chenance, son défenseur officieux. Elle et tous les prévenus furent mis en liberté. »

A la prise des Tuileries, les femmes Lavarenne et Tournay ramassaient tout ce qui se trouvait sur leur passage et se conduisaient si vaillamment que la commune leur décernait des médailles (1).

A la fête du 10 août 1793, le cortège, en allant à la Bastille, s'arrêta devant un arc de triomphe qui avait été élevé boulevard Poissonnière. « Sous ce portique, dit un contemporain, se trouvaient les héroïnes des 5 et 6 octobre 1789, assises, comme elles l'étaient alors, sur leurs canons; les unes portaient des branches d'arbre, les autres des trophées, signes non équivoques de la victoire éclatante que ces courageuses citoyennes remportèrent sur les serviles gardes du corps. Là, elles ont reçu une branche de laurier du président de la Convention, qui leur a parlé en ces termes : « Quel spectacle ! la faiblesse du sexe et l'héroïsme du courage. O liberté ! ce sont là tes miracles ! C'est toi qui, dans ces deux journées où le sang à Ver-

(1) Bailly, *Mémoires* (ouvrage posthume). Paris, an XII.

sailles commença à expier les crimes des rois, allumas dans le cœur de quelques femmes cette audace qui fit fuir ou tomber devant elles les satellites des tyrans. Par toi, sous des mains délicates, roulèrent ces bronzes, ces bouches à feu qui firent entendre à l'oreille du Roi le tonnerre, augure du changement de toutes ses destinées. Le culte que t'ont voué les Français a été impérissable à l'instant où tu es devenue la passion de leurs compagnes. O femmes ! la liberté, attaquée par tous les tyrans, a besoin, pour être défendue, d'un peuple de héros. C'est à vous à l'enfanter. Que toutes les vertus guerrières et généreuses coulent avec le lait maternel dans le cœur des nourrissons de la France ! Les représentants du peuple souverain, au lieu de la fleur qui pare la beauté, vous offrent le laurier, emblème du courage et de la victoire. Vous le transmettrez à vos enfants. » Puis, faisant tourner leurs canons, elles se sont réunies au souverain (la Convention) et, toujours dans une attitude fière, elles ont suivi en ordre la marche du cortège. »

Sur l'héroïsme des femmes pendant la Révolution, on pourrait écrire des volumes; elles furent braves, même sur l'échafaud.

CHAPITRE XIV

Femmes en armes contre la Révolution. — Les Vendéennes.

L'enthousiasme et le courage des femmes partisans de la Révolution n'a d'égal que l'enthousiasme et le courage des femmes ennemies de la Révolution. Dès 1789, la comtesse de Montmorency voyant son château de Claux menacé prit des pistolets et les montrant : « Voici, dit-elle, la plume dont je me servirai pour signer l'abandon de mes droits. » Le 31 janvier 1790, attaquée, elle fit une sortie à la tête de ses gens, et le lendemain, dimanche, elle se rendit armée d'un sabre à l'église.

Lors de l'insurrection de Lyon, la femme d'un fabricant de papier, Henriette Cochet, prit l'uniforme d'un artilleur et se battit comme une enragée. Elle fut prise, jugée et guillotinée ; elle n'avait que trente ans.

Une jeune fille de seize ans, Marie Adrian, l'avait imitée, s'était habillée en homme et avait servi comme canonnier. Elle fut également condamnée à mort et exécutée.

A l'armée de Condé se trouvent une foule de

femmes. Elles reçoivent et tiennent maison au quartier général.

La guerre de Vendée éclate; les prêtres et les femmes la préparent et la font longtemps durer : « Ah ! brigandes, disait aux femmes un officier républicain arrivant dans un village, ce sont les femmes qui sont cause de nos malheurs. Sans elles la République serait déjà établie et nous chez nous tranquilles. » Lors de la bataille de Torfou, toutes les femmes et les filles des bourgs voisins avaient suivi de loin l'armée, et dès les premiers coups de fusil s'étaient mises en prières. Leur désolation fut extrême en voyant une partie des Vendéens en déroute, mais, s'apercevant que le fort de l'armée tenait ferme, elles vont au-devant des fuyards et soit par les reproches les plus sanglants, soit avec des pierres et des bâtons, elles les ramènent au combat et les conduisent jusqu'au milieu du feu, en leur disant qu'elles valaient plus qu'eux et qu'elles n'avaient pas peur.

Près de Chalonnes, les femmes portaient des corsets qui, faits en grosse toile dure et garnis de baleines, formaient une espèce de cuirasse difficile à percer. Elles se battaient avec acharnement, et « les Bleus se plaignirent plus d'une fois de la difficulté de tuer ces femmes (1) ».

(1) *Souvenirs de la comtesse de la Bouëre* (la guerre de Vendée). Paris, Plon, 1890.

A la bataille de Dol, les Blancs fuient. Le chef vendéen de Marigny, que les Vendéens devaient plus tard fusiller, cherche à les rallier. Il ne trouve que des femmes. « Eh bien, les Poitevines, leur crie-t-il, serez-vous donc aussi lâches que les hommes?

— Non, monsieur de Marigny, répondent-elles en ramassant les fusils dont la terre est couverte. Marchez devant nous. Nous vous suivrons. » Marigny abandonne son cheval, et au milieu d'un bataillon de femmes et d'enfants il s'avance. Les Vendéens, qui fuyaient, tournent, reviennent à la charge, défont les Bleus, dont la retraite est protégée par Marceau qui couvre l'armée républicaine et la sauve (1).

L'exemple venait d'en haut. La plupart des chefs : de Lescure, de la Seigneraie, de Bonchamp, de la Bouëre, d'Elbée, de Sapinaud, de Donnissan, étaient mariés, et leurs femmes prenaient part aux dangers de la campagne contre les troupes républicaines. Mme de Lescure (2), qui épousa en secondes noces Louis de La Rochejaquelein, suivait de Lescure partout et lui servait d'aide de camp;

(1) *La Vendée militaire*, par Crétineau-Joly. Paris, Plon, 1865.

(2) Elle eut tous les malheurs : son père fut fusillé pour sa participation à la guerre de Vendée, son premier mari mourut de ses blessures, son second mari fut tué en 1815 lorsqu'il essaya de soulever la Vendée contre Napoléon. Née le 25 octobre 1772 à Versailles, elle mourut en 1857. Elle avait eu huit enfants.

sa mère, la marquise de Donnissan, accompagnait aussi son mari. Le jour de la mort de Lescure, tué par la balle qui l'avait frappé à Chollet, Mme de Lescure fut forcée de faire trente-six kilomètres à cheval par la pluie ; elle ne quitta l'armée qu'après la déroute de Savenay.

Mme d'Elbée fut fusillée huit jours après son mari qui avait été exécuté assis sur un fauteuil, à cause de ses blessures ; la décharge qui le tua, raconte la comtesse de la Bouëre, avait été si considérable qu'il fallut mettre ses restes sur une civière.

« Mme de Bonchamp, dit-elle, était d'une petite taille, mais bien faite ; elle avait de jolis yeux, une figure agréable et surtout l'air très jeune. Elle était naturellement brave ; dans la tournée de l'armée en Bretagne, elle se plaisait à suivre quelquefois l'avant-garde. » Faite prisonnière, elle obtint sa grâce. MMmes de la Bouëre et de Sapinaud sont assez connues pour qu'il soit inutile de donner des détails. Elles ont laissé des Mémoires, elles ont raconté leur vie pendant la guerre de Vendée, comme l'a fait Mme de La Rochejaquelein. Cette dernière assure que tous les généraux vendéens avaient défendu sévèrement qu'aucune femme ne suivît les armées. Ils furent alors bien mal obéis, car plusieurs femmes combattaient dans les rangs royalistes, et Mme de La Rochejaquelein est la première à le dire. Après avoir parlé de

Jeanne Robin, elle ajoute : « Il y avait dans les autres divisions quelques femmes qui combattaient ainsi déguisées; j'ai vu une petite fille de treize ans qui était tambour dans l'armée d'Elbée et passait pour fort brave; une de ses parentes était avec elle au combat de Luçon, où elles furent tuées toutes deux. A l'armée de M. de Bonchamp, une fille s'est faite cavalier pour venger la mort de son père; elle a fait des prodiges de valeur dans toutes les guerres de la Vendée, sous le nom de l'Angevin. Elle s'appelle Renée Bordereau; c'est, je crois, des paysannes qui se sont battues, la seule qui vive encore. Elle est couverte de blessures, a été six ans prisonnière de Bonaparte, et même un an enchaînée au mont Saint-Michel : elle n'a recouvré la liberté qu'au retour du Roi et s'est battue encore en 1815.

« Je vis aussi un jour arriver à Chollet une jeune fille grande et fort belle, qui portait deux pistolets à sa ceinture et un sabre : elle était accompagnée de deux autres femmes armées de piques; elle amenait à mon père un espion. On l'interrogea, elle répondit qu'elle était de la paroisse de Tout-le-Monde, et que les femmes y faisaient la garde quand les hommes étaient à l'armée. On lui donna beaucoup d'éloges ; son petit air martial la rendait encore plus jolie. »

Cette Langevin, dont parle la marquise de La

Rochejaquelein, a connu aussi la comtesse de la Bouëre. Quand celle-ci, arrêtée par des gendarmes, fut délivrée, « au nombre des braves gens qui nous sauvèrent, était une femme appelée Renée Bordereau, dite Langevin, qui s'était habillée en homme pour se joindre à l'armée vendéenne. Elle se battit avec un courage et une audace qui ne se démentirent pas durant toute la guerre. »

Langevin a laissé des Mémoires (1) ou plutôt un petit mémoire pour rappeler ses actions d'éclat. Elle a été aux principaux combats : « Je me trouvais, dit-elle, à la bataille de Thouars, le 5 mai; j'abandonnai mon cheval, pendant plus de deux heures de temps, pour me battre à pied : c'était alors M. l'abbé Férié qui le tenait par la bride dans les occasions. »

Ses compagnons ne semblent pas être toujours à cheval sur les principes; 1,500 francs sont volés à Mme Géard de Brissac, une Vendéenne cependant, qui vient supplier Langevin de les lui faire rendre, « ce que j'ai exécuté en m'adressant aux chefs qui ont fait arrêter la colonne pour cela, et l'argent a été remis à cette dame ».

Une autre fois, c'est elle-même qui est victime d'un vol. « En arrivant chez moi, je trouvai onze

(1) *Mémoires de Renée Bordereau, dite Langevin*, « rédigés par elle-même et donnés à Mme X... qui les avait demandés ». Paris, Michaud, septembre 1814. Brochure de 64 pages.

soldats du général Charette qui pillaient mes effets. Transportée de colère, je me suis permis de viser sur eux et d'en blesser un. J'ai été sur-le-champ en faire un rapport au général Stofflet, qui m'a dit que j'avais bien fait, que je ne devais pas en manquer un. »

A Luçon, Langevin reçoit une balle au-dessus de l'oreille ; la blessure n'est pas grave, elle peut s'enfuir, quoique démontée (son cheval avait été tué).

Dans les landes d'Antrain, elle est blessée d'un coup de sabre. Elle rentre à Laval, se fait panser le bras chez un commissaire républicain qu'elle avait sauvé quelques jours auparavant. « Je sortis le lendemain et fus au pied d'un châtaignier pour m'apprendre à tirer de la main gauche, afin de me trouver tout de même à l'avant-garde, aussitôt que l'armée partirait. L'armée sortit en effet de Laval, deux jours après, et je me disposai à prendre le devant comme de coutume. M. Stofflet se trouva au devant de moi et me dit en me menaçant : « Pourquoi marches-tu, puisque tu es blessé? » Je lui répondis avec un peu trop d'humeur que je voulais me faire blesser encore et que je voulais aller en avant-garde. Il s'avança et me menaça de me donner du plat de son sabre. M. Mornard d'Angers, qui était dans la même compagnie que moi, dit au général que j'étais un

des meilleurs cavaliers, et que s'il me connaissait, il ne voudrait pas me frapper.

— Qui est-il donc? est-ce un seigneur?

— Non, monsieur, mais je vous répète que c'est un de vos plus braves cavaliers. Depuis cet instant, le général Stofflet me reconnut toujours pour son plus fidèle soldat et me donna sa confiance jusqu'à sa mort. »

Elle est envoyée avec d'autres chouans sur la route de Baugé pour voir si l'ennemi ne se montre pas. Ils rencontrent à une demi-lieue onze hussards républicains qui leur demandent s'ils veulent boire un coup avec eux. Les Vendéens répondent que cela leur faisait grand plaisir, qu'un bon soldat n'avait pas peur d'un autre et qu'ils avaient grand'soif. « Après avoir bu ensemble trois bouteilles de vin, nous nous sommes retirés à portée de pistolet, nous en avons tué un et blessé deux, et à leur tour ils nous en blessèrent deux. Ensuite ils ont fui devant nous. Nous les avons suivis jusqu'à Baugé, toujours à coups de pistolet et de carabine. »

Après avoir constaté que telles sont les conséquences des luttes civiles, elle ajoute : « Une chose extraordinaire et qui fera voir combien les guerres sont malheureuses entre des Français, c'est que les républicains étaient commandés par le général Du Houx, pendant que nous étions comman-

dés par son propre frère, le chevalier Du Houx. »

Ce sont là d'excellents sentiments, exprimés en mots sensés ; voyez maintenant comme Langevin met d'accord ses paroles et ses actes. Notez bien que c'est elle-même qui parle :

« C'est alors, à Saint-Mélaine, près Brissac, que je trouvai mon oncle propre à la tête d'une compagnie républicaine. Je lui coupai le cou sans que je l'aie vu souffler; nous en fîmes autant à six autres de sa compagnie. »

Lisez encore : « A Pont-de-Cé, à moi seule, j'en tuai vingt et un ce jour-là; ce n'est pas moi qui les ai comptés, mais ceux qui me suivaient; et s'ils ne me l'avaient pas dit, je n'en aurais pas parlé moi-même. »

Lors de la prise de la Flèche, elle se bat à pied et laisse son cheval « entre les mains de M. l'abbé Sigogne de Sablé et aussi entre les mains de M. Poirié, curé de la paroisse de la Crôte ».

En Vendée, on faisait une véritable guerre de partisans ; c'étaient des corps francs, des guérillas, non des troupes organisées, qui prolongeaient l'insurrection. Un apaisement semblait se produire; tout à coup un « rassemblement » s'opérait, et la lutte, qui n'avait jamais cessé en réalité, recommençait avec un nouveau surcroît de haine et de cruauté. Pendant les moments d'accalmie, Langevin continuait à faire seule, ou avec quelques

gars, le coup de feu contre les républicains. D'autres fois, elle déposait ses armes, reprenait ses jupons et se reposait quelques jours, se promenant au milieu de ceux qu'elle avait sabrés ou mis en joue la veille. Que de prudence à observer alors !

Un jour, allant à Angers, elle est rencontrée par le curé constitutionnel de Juigné qui la reconnaît pour une insurgée et la fait arrêter. Les républicains la relâchent en lui disant de prendre garde à elle, qu'ils lui faisaient grâce à ce voyage, mais que si on la rattrapait, elle y passerait bien certainement.

Après la pacification de Nantes, Langevin rentre à Chemillé ; elle s'était accoutumée à porter des habits d'homme, et les conserve. On vient l'arrêter, elle est accusée d'avoir violé la fille d'un gendarme d'Argenton. On la conduit à Bressuire, où elle démontre sans peine qu'elle n'a pas pu — matériellement — commettre le crime qu'on lui impute. Elle est relâchée, puis arrêtée de nouveau pour avoir caché dix-huit insoumis. Elle reste en prison cinq ans. En 1814, elle est libre, reprend les armes en 1815 pour suivre La Rochejaquelein et reçoit sous la première Restauration une pension royale.

Françoise Després (1) a pris, comme Renée Bor-

(1) *Détails historiques sur les services de Françoise Després,*

dereau, le soin de raconter elle-même ses hautes et nobles actions. Mais il faut dire que la Restauration se montrant généreuse à récompenser les services rendus au Roi pendant la Révolution et l'Empire, héros et héroïnes vendéens sortaient de toutes parts. Sont-ils bien authentiques? A défaut de documents officiels, des documents sérieux nous suffiraient, ils manquent presque toujours. Mettons-nous donc sous l'autorité des narrateurs reconnus sincères : Louis de Frotté vit à Subligny (Manche) une Chouanne qui, armée d'une hache, conduisait les hommes au combat. On l'appelait *la Capitaine*. « Il y eut des femmes jeunes et belles qui portèrent l'uniforme des Chouans, mais plutôt par ton que par héroïsme (1). »

Le registre contenant les jugements rendus par la Commission militaire établie le 13 juillet, près l'armée de l'Ouest, contient les noms de Sophie Hubert, femme Chastelus, exécutée pour avoir tiré un coup de pistolet sur les soldats républicains;

employée dans les armées royales de la Vendée depuis 1793 *jusqu'en* 1815. Paris, Michaud, 1819, 67 pages. Elle raconte qu'en 1793 elle ne quittait pas l'armée vendéenne : « J'étais toujours présente aux combats où j'ai souvent servi d'aide de camp, portant les ordres des chefs sur les différents points d'attaque ou de défense. » Son triomphe fut l'espionnage; mais comme elle était borgne, elle était facilement reconnaissable. Plusieurs fois elle fut arrêtée, réussit toujours à sauver sa tête. Elle était née en décembre 1746 à Montreuil-Bellay, près Saumur.

(1) *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (1793-1832), par M. DE LA SICOTIÈRE. Paris, Plon, 1889.

de Rose-Madeleine Le Grand et Marie Le Grand, « filles majeures, ci-devant nobles, de Valet, département de la Loire-Inférieure, convaincues d'avoir fait partie du rassemblement des brigands, de les avoir suivis dans leur marche contre-révolutionnaire à leur passage à Varades, jusqu'à Laval inclusivement; exécutées le 1er frimaire sur la place du Marché, à Laval ».

En 1794, dans le Maine-et-Loire, quelques femmes, ennuyées de se cacher, s'étaient jointes à l'armée. « Plusieurs d'entre elles, dit la comtesse de la Bouëre, n'ayant pu se sauver dans des déroutes, furent sabrées, ce qui ralentit beaucoup l'humeur guerrière des autres. C'est dans une de ces déroutes, le 14 février, près de Beaupréau, que périt la comtesse de Bruc, jeune et intéressante, d'une tournure très agréable. Cette dame, douée de beaucoup de courage, se trouvait au plus fort de la mêlée, animant les soldats, et quand ils faiblissaient les ramenant au combat. Elle faisait sauter les haies à son cheval, et se distingua particulièrement à Cholet, lorsqu'on fut obligé d'évacuer cette ville; M. de la Bouëre en fut témoin. Malheureusement cette héroïne, ayant eu son cheval mal sellé dans une déroute, fut sabrée par un hussard. »

A l'affaire de Gesté, raconte (1) le général Tur-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée*, par le général Turreau. Évreux, 30 messidor an III.

reau, qui fait évidemment allusion à Mme de Bruc, « un des chefs de l'armée brigandine était une femme, habillée en homme. Trois fois elle rallia ses troupes rompues et les ramena au combat en chargeant à leur tête. Elle y trouva la mort. »

Marie-Antoinette Adams, baptisée par les Chouans le chevalier Adams, fut fusillée par les républicains et mourut debout, avec une fermeté qui ne se démentit pas un instant.

Mme de Sapinaud dit qu'au combat livré près de Chantonnay et gagné par les républicains, parmi les deux mille morts des Vendéens se trouvait une jolie femme, habillée en amazone et armée de pied en cap. « Il y avait, ajoute-t-elle, dans l'armée catholique et royale une dame de la Rochefoucauld qui commandait un peloton de cavalerie et combattait avec un courage égal à celui des plus vaillants capitaines. On la surprit pendant la nuit dans une ferme avec ses compagnons d'armes, on la conduisit aux Sables d'Olonne et on la fusilla sur le bord de la mer. »

Jeanne Robin, fille d'un métayer de M. de Lescure, était bergère avant de partir avec les gars insurgés. Mme de Lescure la vit quelque temps avant l'affaire de Thouars : « Un soldat m'avait abordé à la Boulaye en me disant qu'il voulait me confier un secret : c'était une fille. Elle désirait changer sa veste de laine pour une des vestes de siamoise

qu'on distribuait aux soldats les plus pauvres; craignant d'être reconnue, elle s'adressait à moi, en me suppliant de n'en rien dire à M. de Lescure. Je sus qu'elle s'appelait Jeanne Robin, de Courlay; j'écrivis au vicaire de la paroisse; il me répondit qu'elle était fort honnête fille, mais que jamais il n'avait pu la dissuader d'aller se battre : elle avait communié avant de partir.

La veille du combat de Thouars, elle vient trouver M. de Lescure et lui dit : « Mon général, je suis une fille; Mme de Lescure le sait : elle sait aussi qu'il n'y a rien à dire sur mon compte. C'est la bataille demain; faites-moi donner une paire de souliers : après que vous aurez vu comme je me bats, je suis sûre que vous ne me renverrez pas. »

En effet, elle combattit sans cesse sous les yeux de M. de Lescure; elle lui criait : « Mon général, vous ne me passerez pas; je serai toujours plus près des Bleus que vous. » Elle fut blessée à la main, et cela ne fit que l'animer davantage; elle la lui montra, en lui disant : « Ce n'est rien que cela! » Enfin elle fut tuée dans la mêlée, où elle se précipitait en furieuse. »

Le « chevalier du Houssay » était une femme. Le comte de Neuilly (1) s'est fait son biographe et dit :

(1) *Dix années d'émigration.* Souvenirs du comte de Neuilly, ancien écuyer du roi Louis XVIII. Paris, Douniol, 1865.

« Il y avait dans l'infanterie de la légion de Damas (corps d'émigrés formé à l'instar de celui de Béon) un gentilhomme nommé la Houssaie. Sa femme, grande et forte, servait avec lui, sous le nom du chevalier, son frère. Aussi courageuse que son époux, elle bravait les dangers et la fatigue; elle faisait son service avec une rare exactitude; ses armes, son fourniment étaient toujours bien tenus ; on citait le chevalier de la Houssaie comme un modèle, dans un corps aussi distingué. Elle était assez laide pour passer pour un homme; cependant je ne sais sur quels indices quelques-uns soupçonnaient son sexe, mais sans se permettre d'y faire la moindre allusion, car il aurait fallu mettre l'épée à la main. Le hasard me mit à même de prononcer là-dessus avec connaissance de cause.

« Nous passions une certaine nuit à la belle étoile; et les deux régiments étant à peu de distance l'un de l'autre, je fus au bivouac des Damas, pour parler à l'un d'entre eux. Je le trouvai auprès d'un feu énorme, où étaient également MM. de la Houssaie, assis en face de la place que j'avais prise. Le chevalier dormait accroupi, la tête dans ses mains, sur ses genoux. Quelque désordre dans son vêtement favorisa ma curiosité; et à la lueur du feu, je vis très clairement que ce n'était pas un garçon.

« A la journée de Dinan, son mari fut blessé; elle

le transporta à l'ambulance, le fit panser, l'achemina vers l'hôpital et revint combattre. Au canal de Louvain, M. de la Houssaie fut tué d'une balle à la tête; sa femme l'enleva, le coucha dans un fossé, le recouvrit de terre avec sa baïonnette et reprit son poste. Elle fit partie de l'expédition de Quiberon, fut prise et condamnée à mort. De braves Bretons lui ayant fait parvenir des habillements de son sexe, elle se sauva. En 1814, je l'ai aperçue toujours vêtue en homme au Palais-Royal. Elle fut nommée chevalier de Saint-Louis. »

Chose curieuse : cette femme qui combattait dans l'armée « catholique et royale » était protestante. Son mari ne s'appelait pas La Houssaye, mais de Bennes. Son nom de jeune fille était Louise-Françoise-Claudine du Houssay, et elle se battait sous le nom de chevalier du Houssay, à côté de son époux. Le comte de Neuilly affirme qu'elle fut décorée de la croix de Saint-Louis. Les recherches faites par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* prouvent le contraire. Nous le répétons, il y a beaucoup trop de roman dans l'histoire de la Vendée : les hauts faits des dames de Fief, Bulkeley (ou Beauglié), « commandant une compagnie de chasseurs », Desprès et autres sont souvent imaginaires, destinés seulement à justifier une récompense pécuniaire du gouvernement royal rétabli. La légende s'est fabriquée sans

difficultés. Aucun contrôle n'était possible, car les armées vendéennes, on le sait, n'étaient nullement organisées sur le modèle des armées régulières. Il n'en est pas moins vrai que les femmes du Bocage prirent une part active à l'insurrection et accompagnèrent souvent les bandes en campagne.

Charette, « autrefois si humble et si modeste, dit Mme de Sapinaud, était méconnaissable; son chapeau était chargé de plumes, sa cravate garnie en dentelles, ses vêtements violets brodés en soie verte et en argent, et plusieurs femmes jeunes et jolies formaient son cortège ».

Les Vendéens eurent à l'affaire du Mans cinq mille morts, « parmi lesquels, dit le général Turreau, il y avait beaucoup de femmes..... Leurs femmes, leurs maîtresses se signalaient par un courage au-dessus de leur sexe, et surtout par une férocité qui en faisait la honte. On vit de nouvelles Camille, de nouvelles Penthésilée affronter tous les dangers, porter l'effroi et la mort jusque dans les rangs de l'armée républicaine, et après la victoire assister avec une joie barbare aux longs et sanglants supplices qu'on faisait subir aux malheureux prisonniers. »

Ce ne sont pas des exemples de douceur que donnaient les personnes du plus doux des sexes. A Paris, les tricoteuses, mais en Vendée les massacreuses! Elles sont là, elles encouragent

quand on fusille les prisonniers attachés deux par deux, quand on leur scie les poignets, quand le curé de Saint-Lejin achève les blessés en les assommant avec un crucifix de fer, quand les républicains sont jetés dans les puits, cloués aux portes comme des chouettes, pendus par les pieds jusqu'à ce que mort s'ensuive, quand on leur remplit la bouche de cartouches et qu'on y met le feu (1). Elles assistent à la messe dite par le curé Prim, sur les lieux mêmes où on fusille les prisonniers; les habits sacerdotaux du prêtre traînent dans le sang. Le curé constitutionnel de Machecoul livré aux femmes est horriblement mutilé par elles.

Quittons cet horrible spectacle et revenons à nos héroïnes combattant pour la patrie, se conduisant en soldats et non pas en bêtes féroces.

(1) Récits faits par Maxime Du Camp, qui ne peut être suspect de partialité pour la République. Il conclut en ces termes : « Ce n'est point la France qui a déclaré la guerre à la Vendée; elle a été forcée de ramasser le gant et de se défendre à outrance sous peine de périr écrasée par ses enfants égarés et par les étrangers qu'ils avaient appelés à leur aide. » (*Histoire et critique,* par Maxime Du Camp. Paris, Hachette, 1877, page 88.)

CHAPITRE XV

La chevalière d'Eon de Beaumont.

Le 11 juin 1792, Carnot prend la parole à l'Assemblée législative et dit : « Voici l'extrait d'une pétition de Mlle d'Eon, connue autrefois sous le nom de chevalier d'Eon ; l'Assemblée y reconnaîtra les sentiments généreux de cette guerrière :

« Quoique depuis plus de quinze ans, dit-elle, je porte l'habit de femme, je songe toujours avec regret à mon ancienne condition, et mon humeur guerrière se révolte contre ma cornette et mes jupes. Mon cœur me redemande à grands cris mon casque, mon sabre, mon cheval, pour aller reprendre à l'armée le rang et le grade que mes services m'ont valu. Jamais je n'ai donné ma démission. Le décret du 24 septembre dit : « que les officiers qui ont été arbitrairement démis, suspendus de leurs fonctions, seront remplacés au rang et au grade que l'ancienneté de leurs services leur aurait mérités. » Me trouvant dans ce cas, je supplie l'Assemblée nationale de me permettre de reprendre mon habit d'uniforme, ainsi que le rang

que mes services et mes blessures m'ont mérité, et de lever une légion volontaire, à la romaine, nombreuse et bien disciplinée; car le bon Dieu protège les gros bataillons. Jouet de la nature, de la fortune, de la guerre, des hommes, des femmes, etc., etc. Aujourd'hui une plus brillante carrière s'ouvre devant moi, et bientôt, les armes à la main, j'irai combattre pour la nation, la loi et le roi, etc. »

Cette pétition fut renvoyée au comité militaire, qui, selon le système déjà expliqué ici, n'en tint aucun compte. Il ne voulait pas de femmes dans l'armée. La chevalière d'Eon avait été cependant capitaine de dragons dans l'armée régulière; elle avait fait les dernières campagnes de la guerre de Sept ans. En 1760-1761, elle avait été aide de camp du maréchal de Broglie; à Hoxter, on lui avait confié l'évacuation des poudres, ordre qu'elle exécuta sous le feu de l'ennemi; au combat d'Ultrop, elle avait reçu deux blessures. Le 7 novembre 1761, près du village de Meinlos, à la tête des grenadiers de Champagne et des Suisses, elle avait attaqué l'ennemi et l'avait mis en fuite. A Osterwick, avec une troupe de quatre-vingts dragons, elle avait chargé un bataillon de six à sept cents hommes et l'avait fait prisonnier de guerre.

Ses services militaires n'étaient donc pas nuls, et elle avait de plus rendu de bons offices di-

plomatiques. Habillée en femme, elle remplit en Russie une mission secrète, s'introduisit près de l'Impératrice, capta ses faveurs et fit l'alliance entre la France et la Russie. Envoyée à Londres comme agent diplomatique — homme cette fois — elle se brouilla avec la cour de France et fut condamnée à l'exil. L'Angleterre offrit au chevalier d'Eon de le naturaliser avec ses titres et ses grades. Il refusa, disant : « Je suis à la France et à mon roi, et ne servirai jamais d'autres maîtres. » En 1777, *il* (ou *elle*) revint en France avec son grade, mais sous la condition de porter des habits de femme. Elle s'y résigna et ne les quitta plus jusqu'à sa mort(1). Elle portait toujours une canne à la main. Au corsage de sa robe, était attachée sa croix, comme l'autorisait à le faire un ordre signé par Louis XVI, contresigné par de Vergennes. « De par le Roi, disait cet ordre, il est ordonné à demoiselle Charles-Geneviève-Louise-Auguste-Andrée-Timothée d'Eon de Beaumont, fille majeure, connue jusqu'à ce jour sous le nom de chevalier d'Eon, ancien capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et ministre plénipotentiaire en Angleterre, de reprendre incessamment les habits de son sexe,

(1) Née à Tonnerre le 5 octobre 1728, Charles-Geneviève-Louise-Auguste-Andrée-Timothée d'Eon de Beaumont mourut à Londres le 10 mai 1810.

de ne plus les quitter comme l'a ci-devant exigé le service du feu Roi mon aïeul, lui défendant, sous peine de désobéissance, de reparaître en France autrement que sous ses habits de fille..... Et Sa Majesté voulant par une grâce particulière reconnaître les services publics et secrets tant en guerre qu'en politique que ladite demoiselle d'Eon de Beaumont a eu le bonheur de rendre pendant plus de vingt années consécutives au feu Roi, mon très honoré aïeul, elle veut que la croix de son ordre royal et militaire de Saint-Louis, que ladite demoiselle d'Eon de Beaumont a acquise au péril de sa vie, dans les combats, sièges et batailles où elle a assisté, où elle a été blessée et employée tant comme aide de camp de général que comme capitaine de dragons et des volontaires de Broglie, avec un courage attesté par tous les généraux sous lesquels elle a servi, ne lui soit jamais enlevée et que le droit de la porter sur son habit de fille lui soit conservé jusqu'à sa mort. »

Les quatre-vingt-deux années de la vie de d'Eon appartiennent à l'*homme* pendant quarante-neuf ans, à la *femme* pendant trente-trois. Était-elle l'un ou l'autre ou tous les deux ? Problème que nous trouvons trop scabreux à résoudre nous-mêmes. Si l'on en croit ses *Mémoires* et certaines pièces, elle était homme et le prouva même à Mme de Courcelles, à Mme de Pompadour, à la reine d'An-

gleterre, à l'impératrice Élisabeth et à Nadèje, *sa dame de compagnie,* qui vécut avec elle de longues années.

Quand elle mourut, l'autopsie fut pratiquée, et le chirurgien fit le certificat suivant : « Je certifie par le présent que j'ai examiné et disséqué le corps du chevalier d'Eon en présence de M. Adair, de M. Wilson, du père Élysée, et que j'ai trouvé les organes mâles de la génération parfaitement formés sous tous les rapports. » Plusieurs témoins furent appelés pour faire le constat ; ils jugèrent comme le chirurgien et comme M. Bonning, lequel disait : « Je déclare que le chevalier d'Eon a logé chez moi environ trois ans, que je l'avais toujours cru une femme, et je déclare en outre qu'ayant vu son corps après décès, il résulte que c'est un homme. *Mon épouse fait la même déclaration.* »

Infortuné Bonning ! Sa femme s'était sans doute mise depuis longtemps en mesure de connaître la vérité. Les femmes étaient si curieuses de l'apprendre du chevalier lui-même. Une jeune Anglaise, sortant de pension, miss Wilkes (son père fut député de Westminster et lord maire de Londres), lui écrivait : « Mademoiselle Wilkes présente bien ses respects à M. le chevalier d'Eon et voudrait bien ardemment savoir s'il est véritablement une femme, comme chacun l'assure, ou bien un homme. M. le chevalier d'Eon serait bien ai-

mable d'apprendre la vérité à Mlle Wilkes qui l'en prie de tout son cœur ; il sera plus aimable encore s'il veut venir dîner avec elle et son papa aujourd'hui ou demain, *enfin, le plus tôt qu'il pourra.* »

Bien curieuse, la petite pensionnaire ; celles de Saint-Cyr ne le furent pas moins en septembre 1778, quand « Mme d'Eon » leur fit visite, se proposant de rester quelques jours parmi elles. Ordre lui fut donné de revenir immédiatement, on ne voulut pas croire à son affirmation qu'elle allait prier à Saint-Cyr. « Le gaillard ! disait le comte de Maurepas. A-t-il dû en faire des siennes parmi tous ces tendrons, s'il est seulement un quart d'homme ! »

Aux preuves données pour démontrer que d'Eon était homme, on oppose des preuves non moins probantes pour la déclarer femme : déclaration du chirurgien Legoux, déclaration du chirurgien Falconnet, qui l'avaient soignée ; déclaration — plus importante encore — de Mlle Bertin, la célèbre couturière, qui habillait la chevalière et devait, il semble bien, connaître la différence qu'il y a entre un homme et une femme, etc.

Enfin et surtout sa propre déclaration contredite, il est vrai, par elle-même en diverses circonstances. Elle écrivait le billet suivant, destiné à la publicité :

Le chevalier d'Eon à M. le comte de Broglie.

A Londres, le 5 décembre 1775.

Monsieur le comte,

Il est temps de vous désabuser. Vous n'avez eu pour capitaine de dragons et aide de camp en guerre et en politique que l'apparence d'un homme. Je ne suis qu'une fille.

Cette déclaration produisit à Londres, où tout le monde connaissait le chevalier d'Eon, une sensation immense. On affirma qu'elle mentait pour sauver la reine Sophie-Charlotte, soupçonnée d'adultère par le Roi. On ne voulut pas croire à la réalité de son dire. De tous côtés on s'agita, on chercha des renseignements, on paria. Les paris s'elevèrent à plus de deux millions (1). Tantôt d'Eon disait qu'elle était femme, tantôt elle soutenait qu'elle était homme. Thévenot de Morande, le journaliste du *Gazetier cuirassé*, qui prétendait l'avoir examinée et avoir reconnu que c'était une femme, lui reprocha ses tergiversations. Elle le provoqua; il refusa de se battre, expliquant pourquoi dans une lettre que voici : elle est un peu

(1) *Mémoires du chevalier d'Eon* publiés sur des papiers fournis par sa famille, par F. Gaillardet. Paris, Ladvocat. La première édition (1836) est assez romanesque, mais la seconde édition (1866) paraît conforme à la vérité historique.

vive, mais le compilateur a des devoirs auxquels il ne doit pas se soustraire, quelles que soient les alarmes de sa pudeur.

Billet de Morande à Mlle d'Eon.

Mlle d'Eon ayant envoyé son beau-frère M. O'Gormann et le chevalier de Piennes pour proposer à M. de Morande de se couper la gorge avec elle, il lui répond positivement et clairement qu'il n'aura pas la main assez vile, ni le cœur assez bas pour se mesurer contre une femme qui lui a levé sa chemise, lui a montré ce qu'elle porte et, pour le rendre plus sûr de son fait, le lui a fait toucher!

Signé : De Morande.

Ce 7 août 1776.

Furieuse, d'Eon répondit par la lettre suivante :

Londres, ce 8 août 1776.

Vos discours, votre conduite, Monsieur, vos épîtres ou plutôt vos libelles avec le refus réitéré et constant que vous faites de vous battre contre moi, soit au pistolet, soit à l'épée, me prouvent et prouvent à toute la terre que vous n'êtes qu'un vil libertin, un infâme crétin, et le plus lâche poltron qui ait existé dans le royaume des coquins. Tout le monde trouve que je vous ai fait beaucoup trop d'honneur en voulant mesurer mes armes contre les vôtres; désormais, je ne vous traiterai plus que comme les ânes de votre pays, c'est-à-dire à coups de bâton et à coups de pied au c... (1).

(1) D'Eon écrit en toutes lettres ce mot et les suivants supprimés ici.

Allez, animal immonde, allez-vous-en paître avec les pourceaux de votre espèce.

. . . . . .

Adieu pour la dernière fois, lâche coquin.

Signé : D'Eon de Beaumont,

Ancien capitaine de dragons et des volontaires de l'armée de Broglie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et ministre plénipotentiaire de France à Londres, qui se f... de toi et de toute ta postérité présente et à venir, à pied et à cheval.

P. S. — Jean f....., ne m'envoie plus de papier barbouillé de ta patte cornue; garde-le pour en bourrer tes pistolets, si tu as du cœur. Que j'aie une... ou que je n'en aie pas, qu'est-ce que cela te fait? On ne te demande pas de faire assaut contre une..... Bats-toi contre un pistolet, un sabre ou une épée, cela doit te suffire, si tu as du cœur.

Le duel n'eut pas lieu, mais les tribunaux anglais condamnèrent à une forte amende l'insulteur de la chevalière.

Il faut conclure; la meilleure des conclusions serait de n'en pas donner relativement au sexe de d'Eon. Était-ce un homme? Oui et non. — Était-ce une femme? Oui et non. — Ce n'était donc pas un homme? Ni une femme? Non. — Était-ce à la fois un homme et une femme? — Oui. Voilà la meilleure des réponses si on veut se rappeler les faits nettement établis : le curé, indécis, écrit à sa naissance : *Né* d'hier, a été *baptisée* par nous... Jusqu'à dix ans elle porte des habits de fille; elle les

portera pendant toute la dernière partie de sa vie. Jusqu'à vingt-sept ans (elle-même le raconte) elle ne possède aucun instinct passionnel ; l'amour lui est révélé le jour où une belle dame passe sa main dans sa chevelure blonde et soyeuse. Elle n'a pas de barbe. Elle a failli être la maîtresse de Louis XV et elle a eu des maîtresses.

N'insistons pas davantage sur le cas de la chevalière ; il appartient à la physiologie.

CHAPITRE XVI

Les femmes chassées de l'armée.

La Convention et son comité militaire empêchèrent que des femmes se glissassent dans les bataillons républicains. Quelques exceptions seules furent faites au profit d'intrépides comme les Brulon, les Sans-Gêne, les Rose Bouillon, les Schellinck.

On ne voulait pas, en effet, que la nouvelle armée ressemblât à l'armée royale, où régnaient les plaisirs et que des courtisanes accompagnaient comme elles accompagnaient la cour, sous la protection des autorités ; les comptes de la Chambre aux deniers de 1469-1470 contiennent l'article suivant, fourvoyé entre plusieurs mentions de dons faits par Louis XI à toutes les chapelles de Tours et d'Amboise : « A lui (au Roi) encore le dit jour (4 mai 1470) baillé par Guillaume Graffort, archer de sa garde, pour donner aux fillettes de joye suivant la court, pour leur may, dix escus... treize l. quinze s. tournois. »

Sur le registre des menus plaisirs du roi

Louis XII, pour l'année 1503, M. Jal, le savant historiographe de la marine (1), a remarqué un article semblable à celui-ci. Dans les comptes de François Ier, il a trouvé cette mention : « Aux filles de joye suivant la court, don, tant à cause du boucquet qu'elles ont présenté au roi, le premier jour de may, dernier passé et de leurs estreynes du premier jour du présent moys (janvier 1538), ainsi qu'il est accoustumé à prendre sur les deniers, ordonnez estre distribuez autour de la personne du roi, quatre-vingt-dix l. tournois. »

Le registre de l'*Épargne* de François II pour l'année 1560 mentionne les dépenses faites pour les joyeuses filles entretenues traditionnellement à la cour : « A Jehanne Lignière, dame des filles de joye suivant la court, la somme de quarante livres tournois en testons à XII s. tourn., pièce dont le dict seigneur a faist don tant à elle qu'aux autres filles de joye estans à ladite suicte ; à départir ainsi qu'elles aduiseroient, pour leurs estrennes du premier jour de may, au dit an 1560 (2). » On voit par ces détails que si, comme l'a pensé Dulaure, les filles de joie étaient placées pour la police sous la surveillance du Roi des Ribauds, leur honorable

(1) Voir *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, par A. Jal. Paris, Plon, 1872.

(2) Le 1er mai était jadis un jour de fête, de réjouissances publiques; l'habitude de donner des étrennes au 1er mai durait encore au XVIe siècle.

corporation reconnaissait pour chef une femme qui avait le titre de « Dame des Filles de joie suivant la cour ».

Des ribaudes, des paillardes suivaient le Roi en guerre. L'une d'elles manqua un jour de respect à Jeanne d'Arc, qui lui cassa sur le dos son épée. Des siècles avant, les Germains, ainsi que nous l'apprend Tacite, menaient déjà des femmes avec eux sur le champ de bataille; elles y pansaient les blessés, portaient des vivres aux combattants et les exhortaient à se conduire bravement.

Un Arabe, écrivant au moyen âge, affirme que « les soldats francs ne vont point au combat s'ils sont privés de femmes ». Et, en effet, un nombre considérable de femmes accompagnaient les croisés. Quelques-unes — en très petit nombre — combattaient comme de vaillantes Amazones, mais la masse se consacrait, dans les lieux saints, au culte de Vénus; trois cents ribaudes, venues d'Occident, assistaient au siège d'Acre. Au siège d'Antioche, « on voulut, dit Albert d'Aix, purger l'armée de toutes les prostituées, et elles furent toutes parquées dans une enceinte séparée; mais il s'ensuivit des vices plus honteux que ceux qu'on avait voulu prévenir ». On vit sous saint Louis les mêmes désordres, et le bon roi en fut tout ému; les femmes, d'après Joinville, ne tenaient-elles pas « leurs bordiaux jusque à un gect de pierre

près et à l'entour de son pavillon » ! Un chevalier se gêna encore moins et offensa la pudicité royale. Saint Louis qui avait avec lui sa femme Marguerite voulut sévir : « On laissa le choix au coupable, dit Joinville, ou que la ribaude avec laquelle il avait esté trouvé le mèneroit parmi l'ost, en sa chemise, avec une corde liée à..., laquelle corde la ribaude tiendroit d'un bout; ou s'il ne vouloit telle chose souffrir, qu'il perdroit son cheval, son armure et harnais, et qu'il seroit chassé et fourbany de l'ost du roy. » Le chevalier choisit la dernière peine. Il quitta l'armée.

Au seizième siècle, les ribaudes envahissent les camps; des femmes mariées y courent même; ce qu'un édit du 20 juin 1516 veut empêcher : « Celle qui a laissé son mary et suivi, en habits d'homme et comme adultère, les gens d'armes, sera battue, nue, de verges par un jour de marché, par les carrefours de la ville. »

Philippe Strozzi, commandant les troupes françaises en Italie, se trouve encombré; il fait « jeter dans la rivière huit cents filles de joye qui suivoient son camp (1) ».

L'armée du duc d'Albe, en Flandre, est suivie de « quatre cents courtisanes à cheval, belles et braves comme princesses, et huit cents à pied et bien au point aussi ».

(1) *Histoire d'Henri III*, par VARILLAS. Paris, 1694.

L'habitude d'emmener les femmes à la guerre persiste longtemps. Quelques généraux essayent cependant de réagir. Des peines sont instituées contre les femmes débauchées qui suivent les soldats; elles sont exposées dans une cage de fer, mises à cheval sur une pièce de bois avec un boulet à chaque pied, frappées de verges, etc. Le 16 juillet 1760, le maréchal de Broglie écrivait au maréchal de Belle-Isle : « Nous faisons une guerre continuelle aux filles de mauvaise vie, et au lieu de les fouetter, comme cela se pratique, ce qui ne les empêche pas de revenir, on leur noircit le visage avec une drogue qu'on m'a assuré durer six mois. Si cela est vrai, elles ne reparaîtront plus, car cela fait horreur sans leur faire de mal (1). »

Si les armées bien ordonnées de 1760 étaient encombrées de filles, les armées de volontaires à plus forte raison devaient être envahies, fait renouvelé des Grecs, car les dix mille de la fameuse Retraite avaient chacun leur femme de compagnie. Ces femmes les servaient dans les marches et sur le champ de bataille, préparant les repas, pansant leurs blessures et leur rendant tous les services d'épouses fidèles et dévouées.

Malgré son amour de l'antiquité, la Convention ne voulut pas tolérer la présence des femmes à

(1) On verra plus loin que ce moyen d'éloigner les femmes fut aussi employé par Bonaparte.

l'armée; la situation était, en effet, devenue impossible; un décret du 8 mars 1793 ayant permis « à tous les militaires indistinctement de se lier par les nœuds du mariage, sans le concours de leurs chefs supérieurs », il en résultait qu'une foule de femmes suivaient l'armée et formaient comme une autre armée. « Elles embarrassent la marche des troupes, écrivait Delacroix, consomment beaucoup et occupent les chariots destinés au transport des bagages et provisions. »

A une inspection que fit Carnot, après le départ de Dumouriez, au mois d'avril 1793, on constata qu'il y avait près de *trois mille femmes* dans les casernes de Douai. Aussi Carnot jugeait-il que l'armée serait perdue si l'on tolérait de semblables faits. Il écrivait de l'armée du Nord : « Un fléau terrible détruit nos armées. C'est le troupeau de femmes et de filles qui sont à leur suite. Il faut compter qu'il y en a autant que de soldats. Les casernes et les cantonnements en sont engorgés, et la dissolution des mœurs y est à son comble. Elles énervent les troupes et détruisent par les maladies qu'elles y apportent dix fois plus de monde que l'ennemi. A Douai, où nous avons vu dans un temps la garnison réduite à trois cent cinquante hommes, il y avait près de trois mille femmes dans les casernes. »

Il en était de même aux autres armées : « Il y a

à la suite des bataillons, écrit au Comité de salut public un commissaire près l'armée de l'Ouest, une fourmilière de femmes qui corrompent ou amollissent le soldat, le portent au pillage et désorganisent l'armée. »

La Convention s'alarma d'un semblable état de choses ; elle vota, le 30 avril 1793, une loi expulsant les femmes de l'armée. Le citoyen Poultier, ancien chanteur à l'Opéra, ancien bénédictin à Compiègne, député du Nord, le même qui, le 9 thermidor, devait crier à Robespierre montant à la tribune : « Tais-toi ici ; tu auras la parole sur l'échafaud ! » fut chargé du rapport.

Il fit la déclaration suivante, au nom du comité de la guerre : « Les généraux nous ont plusieurs fois adressé des plaintes sur le grand nombre de femmes qui suivent les bataillons. A la retraite de la Belgique, elles formaient une seconde armée. Outre qu'elles absorbent une partie nécessaire des subsistances, elles gênent la marche des troupes, ralentissent le transport des bagages en se plaçant sur les voitures, et par là elles rendent les retraites pénibles et dangereuses ; elles sont la source de querelles, sèment la terreur dans les camps ; elles y inspirent le découragement et les dégoûts ; enfin, elles sont un objet continuel de distraction et de dissolution pour tous les militaires qu'elles énervent et dont elles amollissent le courage.

« Ne croyez pas cependant que ce mal vienne du soldat. Dans la Belgique, Dumouriez lui donnait l'exemple de cette infraction à la police des armées ; il traînait à sa suite des maîtresses, des chanteuses, des comédiennes, et son quartier avait beaucoup de ressemblance au harem d'un vizir. Cette contagion avait gagné les officiers et les soldats, et le général n'avait garde d'empêcher ce qu'il faisait.

« C'est ainsi qu'on calomnie les volontaires ; on leur trace le chemin des fautes ; on les y conduit insensiblement par l'exemple et l'indulgence ; et quand il en résulte un grand mal, on veut faire retomber sur eux l'indignation publique. Ces réflexions ont engagé votre comité de la guerre à sévir plus rigoureusement contre les généraux et officiers que contre les soldats, parce que les premiers étant plus instruits des lois sont doublement coupables lorsqu'ils les violent. »

Poultier déposa un projet de décret que la Convention s'empressa d'adopter ; il était ainsi conçu :

DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE N° 804

Du 30 avril 1793, l'an second de la république française

Pour congédier des armées les femmes inutiles.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de la guerre, quatrième division, décrète :

Article premier. — Dans la huitaine du jour de la promulgation du présent décret, les généraux, les chefs de brigade, les chefs de bataillon et tous les autres chefs feront congédier des cantonnements et des camps toutes les femmes inutiles aux armées.

Art. 2. — Seront au nombre des femmes inutiles celles qui ne seront point employées au blanchissage et à la vente des vins et boissons.

Art. 3. — Il y aura par chaque bataillon quatre blanchisseuses : elles seront autorisées à faire ce service par une lettre du chef du corps, visée par le commissaire des guerres. Elles porteront une marque distinctive.

Art. 4. — Les femmes qui ne seront point pourvues de lettres d'autorisation seront exclues des camps et cantonnements.

Art. 5. — Seront comprises dans cette exclusion les femmes des officiers généraux et de tous autres officiers.

Art. 6. — Ceux, dénommés dans l'article précédent, qui s'opposeront à cette disposition encourront la peine de prison pour la première fois, et ils seront destitués s'ils récidivent.

Art. 7. — Les généraux divisionnaires délivreront aux vivandières qu'ils croiront absolument nécessaires aux besoins de leurs divisions une marque distinctive : celles qui ne seront point munies de cette marque seront congédiées.

Art. 8. — Celles qui auront obtenu la marque ci-dessus désignée, et qui ne feront aucun commerce de vins et de boissons, seront congédiées; leur marque leur sera retirée sur-le-champ et remise au général divisionnaire.

Art. 9. — Les vaguemestres et voituriers ne recevront sur les voitures que les femmes porteuses de lettres d'autorisation visées par les commissaires des guerres.

Art. 10. — L'accusateur militaire, les commissaires des guerres et la gendarmerie nationale veilleront soigneusement à l'exécution du présent décret.

Art. 11. — Les femmes qui servent actuellement dans les armées seront exclues du service militaire ; il leur sera donné un passe-port et cinq sous par lieue pour rejoindre leur domicile.

Art. 12. — Les femmes reconnues pour être les épouses de militaires actuellement à l'armée, et qui ne seront point ou blanchisseuses ou vivandières, seront tenues de se retirer à leur domicile ; il leur sera donné cinq sous par lieue.

Visé par l'inspecteur des procès-verbaux.

Signé : Joseph Becker.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 3 mai 1793, l'an second de la république Françoise.

Signé : J. B. Boyer-Fonfrède, *président.*
J. A. Pénières, Génissieu, Lehardy
et G. Doulcet, *secrétaires.*

Au nom de la République, le Conseil exécutif provisoire mande et ordonne à tous les Corps administratifs et Tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier et afficher et exécuter dans leurs départements et ressorts respectifs ; en foi de quoi nous y avons apposé notre signature et le sceau de la république. A Paris, le troisième jour du mois de mai mil sept cent quatre-vingt treize, l'an second de la république française.

Signé : Clavière. *Contresigné :* Gohier,
et scellé du sceau de la république (1).

(1) A Paris, de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre.

On ne riait pas alors avec les décisions législatives; les mesures ordonnées furent exécutées; mais la discipline se relâcha sous le Directoire, malgré ses ordres de faire cesser le scandale d'une armée traînant à sa suite une troupe de femmes. On trouve au dépôt de la guerre une décision prise et signée par Bonaparte :

Toute femme qui sera trouvée à la suite de l'armée sans y être autorisée, recevra une correction publique, sera chassée de l'armée et reconduite deux marches en arrière. (Vilach, VIII germinal an V.)

Quelque temps après, il écrivait à Bernadotte : « Toutes les femmes, non autorisées par le conseil d'administration, devront s'éloigner dans les vingt-quatre heures; à défaut de quoi, elles seront arrêtées, *barbouillées* de noir et exposées pendant deux heures, sur la place publique. » Une telle punition était cruelle, mais jamais la galanterie envers le beau sexe n'a fait partie du programme de Napoléon (1). Être traité de femme, c'est, à son avis, le plus dur châtiment. En Égypte, le chirurgien Boyer a été assez poltron pour refuser de donner des secours à des malades atteints de maladies contagieuses. Il est indigne de la qualité de citoyen français. « Il sera, ordonne Bonaparte, habillé en

(1) Voir en quelle faible estime il tenait les femmes dans *Dictionnaire Napoléon*, par Damas-Hinard. Paris, Plon, 1854, page 213.

femme, promené sur un âne dans les rues d'Alexandrie, avec un écriteau sur le dos, portant : *Indigne d'être citoyen français ; il craint de mourir.* »

Napoléon faisait profession de pudicité ; il fait écrire au préfet de Tours pour lui défendre de laisser élever une statue à Agnès Sorel. « Si j'ai bonne mémoire, Agnès Sorel était la maîtresse d'un roi (1). » On lui présente, pour la place du Carrousel, le plan d'une fontaine où figuraient des naïades jetant de l'eau par les mamelles. Cela lui paraît indécent : « Otez-moi ces nourrices, dit-il, les naïades étaient vierges. »

S'il applique aux femmes la peine d'être déshabillées et montrées publiquement, c'est, selon lui, un châtiment capable d'arrêter les plus résolues. Son système de peindre les femmes en noir est suivi par Pépin qui commandait la 9e demi-brigade, et écrivait d'Autun, le 27 nivôse an XI, au général Ferry : « Les filles montent par les croisées pour aller coucher avec les militaires. J'en ai pris une sur le fait que je fis peindre en noir et promener au son de la musique, devant les troupes assemblées à la parade du dimanche. »

Lors des préparatifs de descente en Angleterre, interdiction est faite aux femmes non domiciliées à Boulogne d'y séjourner sans une autorisation spéciale du ministre de la police.

(1) *Mémoires*, par DE BAUSSET. Paris, Baudouin frères, 1827.

Quelques jours après la bataille de Marengo, des maraudeurs entrent dans un château, prennent de l'argenterie et la vendent à une cantinière. « Le maître du château, raconte le capitaine Coignet (1), qui vit les soldats déposer ses objets dans le tablier de cette femme, monte à cheval et arrive au bord du fleuve (le Pô); il vient trouver le colonel et lui désigne la recéleuse des objets volés et la marque de son argenterie et la quantité. Tout cela vérifié, la cantinière fut condamnée à être tondue et menée sur un âne, toute nue, et à défiler devant le front du régiment. Huit militaires menaient l'âne, et cette malheureuse tremblait, nue, sur cet âne à poil.

« Le maître de l'argenterie demandait grâce; elle pleurait, mais le soldat rit de tout. La malheureuse, épuisée de fatigue dans cette position, lâcha tout sur le dos de son âne, et les militaires qui conduisaient la victime par devant et par derrière ne voulaient plus faire leur service, parce que l'odeur ne leur convenait pas. Ils jetèrent l'âne et la femme dans le Pô pour la laver, et on la retira de suite. La femme fut chassée du régiment, et le seigneur du château lui donna une bourse. Il pleurait sincèrement. »

L'intérêt de la discipline exige que les pillardes et les prostituées soient chassées; il veut aussi

(1) *Les cahiers du capitaine Coignet*, publiés par Lorédan Larchey d'après le manuscrit original. Paris, Hachette, 1883.

que les autres femmes ne viennent pas embarrasser la marche des troupes. Napoléon lui-même, à ce sujet, raconte une anecdote(1) : « L'Empereur fit la remarque que nous autres Anglais, nous avions un bagage trop considérable et trop de femmes à la suite de notre armée. « Les femmes, quand elles « sont méchantes, dit-il, sont pires que les hommes « et ont plus de dispositions à commettre des « crimes. Quand le sexe qui a la douceur en « partage est une fois dégradé, il tombe dans « un avilissement plus honteux que le nôtre. « Les femmes sont toujours beaucoup meilleures « ou beaucoup plus mauvaises que les hommes. « Quand je commandais au col de Tende, pays « très montagneux et très difficile, où, pour en- « trer, l'armée était obligée de passer sur un « pont étroit, j'avais donné des ordres pour qu'il « ne fût pas permis à aucune femme de suivre, « parce que le service était très difficile et exigeait « que les troupes fûssent continuellement en « alerte. Pour assurer l'exécution de cet ordre, je « plaçai deux capitaines sur le pont et leur enjoi- « gnis, sous peine de mort, de ne laisser passer « aucune femme. Je me rendis moi-même au pont

(1) *Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III, suivie des Œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène.* Paris, Plon, 1869, XXXIIe volume. (Récit du chirurgien O'Méara, 17 mai 1817.)

« pour m'assurer qu'on m'avait obéi; j'y trouvai « une foule de femmes rassemblées. Aussitôt « qu'elles m'aperçurent, elles se mirent à m'acca- « bler d'invectives et à crier : « Ah! c'est donc « toi, *petit caporal*, qui as donné l'ordre de ne « pas nous laisser passer! » On m'appelait alors « le *petit caporal* dans l'armée. A quelques lieues « de là, je fus étonné de voir un nombre considé- « rable de femmes avec les troupes. J'ordonnai « aussitôt qu'on arrêtât les deux capitaines et qu'on « les amenât devant moi; j'étais résolu à les faire « juger sur-le-champ. Ils protestèrent de leur in- « nocence et assurèrent qu'aucune femme n'avait « passé le pont. Je me fis amener quelques-unes « de ces dames, et, à mon grand étonnement, elles « avouèrent qu'elles avaient vidé plusieurs ton- « neaux qui renfermaient les provisions à l'usage « de l'armée, qu'elles s'y étaient cachées et avaient « passé sans être aperçues. »

A l'armée d'Italie se trouvaient plusieurs femmes. « J'avais avec moi, dit Bricard dans son journal pour 1797, deux canonniers, dont l'un avait sa femme. Au mont Cenis, on arrêtait les femmes malgré la signature du chef de l'état-major de l'armée des Alpes. Il fallut beaucoup de démarches pour faire renouveler la passe de la femme qui était avec nous. » Au siège de Mantoue, « le capitaine Pagès amena une concubine, mais, in-

commodé, il ne reparut plus (1), ni lui, ni sa concubine ». Le capitaine Laugier se plaint encore d'un officier qui, avec une courtisane, jeune et belle femme, « était resté à Pecchiera depuis sa fuite de Rivoli, sous la protection du libertinage. Augereau, séduit par la beauté de cette femme, qui fut envoyée à Vérone à ses genoux, Augereau, dis-je, sacrifiant la justice à la volupté, ordonna au chef de brigade de placer capitaine en pied l'entreteneur de cette séductrice. Desaix obéit au général, et c'est ce qu'il devait faire. Ayant une situation difficile, se voyant méprisé par ses camarades peu habitués à de semblables manœuvres, l'officier, qui avait cru habile pour arriver d'employer sa femme, demanda un congé et s'en alla. » Pourquoi s'était-il fait accompagner?

Pourquoi des femmes suivent-elles l'armée? Le soldat en a-t-il besoin? Non pas, il trouve sur sa route des amours faciles. Dans cette Italie qu'il vient délivrer, les bras s'ouvrent devant lui, et même dans les pays qu'il conquiert l'uniforme français a son prestige.

Alfred de Musset n'a rien exagéré quand il s'est écrié dans sa réponse à Becker :

> Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
> Si vous oubliez votre histoire,

(1) *Les cahiers du capitaine Laugier. De la guerre et de l'anarchie.* Publiés par Léon-G. Pélissier. Aix, 1893.

Vos jeunes filles, sûrement,
Ont mieux gardé notre mémoire;
Elles nous ont versé votre petit vin blanc,

... et sans se faire prier, comme le racontent tous les narrateurs des guerres de la République et de l'Empire.

« En Allemagne, dit Arm. Domergue (1), lorsque arrivait le brusque moment du départ, femmes, filles et fillettes, toutes accouraient éplorées autour de nos régiments en bataille; c'étaient alors un concert de gémissements, un échange de tendres adieux et de protestations d'amour qui allaient se croisant en français et en allemand. Puis arrivaient de nouveaux régiments, et on se consolait. Il faut le reconnaître cependant : vers les dernières années de l'Empire, ces favorables dispositions s'étaient bien refroidies à notre égard. Les femmes se montraient moins enthousiastes des uniformes français, et les hommes, éclairés par une coûteuse expérience, moins débonnaires époux ; il y avait satiété chez les unes, la patience était à bout chez les autres. » Ce qui indignait surtout les habitants des villes allemandes, c'était d'être forcés d'illuminer à chacune de nos victoires. Aussi les Prussiens résumaient-ils leurs griefs en disant : « Ces Français maudits! il faut les loger, les nourrir, leur

(1) *La Russie pendant les guerres de l'Empire* (1805-1815), par Armand Domergue. Paris, Bertrand, 1835.

laisser fourrager nos champs, caresser nos femmes et puis encore illuminer ! »

Le général de Fezensac montre que la galanterie n'était pas oubliée pendant qu'il était en Souabe : « On peut dire que presque dans chaque logement il y avait quelque intrigue de ce genre ; il en résulta des querelles de ménage, des scènes de jalousie. Quelques maris, plus heureux si l'on veut, ne voyaient rien ou ne voulaient rien voir. »

Sur les tablettes trouvées dans la poche d'un jeune sous-lieutenant de chasseurs (4e de l'armée), tué à l'attaque de Smolensk, étaient écrites ces lignes datées de Kalisch, 17 juin 1812 : « Logé chez la femme d'un colonel prussien qui sert dans nos rangs, baronne fort jolie et qui se donne vingt-neuf ans. Reçu comme enfant de la maison, j'ai violé les lois de l'hospitalité !... Pauvre colonel ! ! Ah bah ! un Prussien ! et puis ce n'était pas ma faute, j'étais vraiment comme en état de siège. »

A Erlangen, dit le canonnier Bricard, en 1796, « les habitants vinrent en foule au-devant de notre colonne et manifestèrent un grand plaisir de voir les Français. Les femmes, habillées en blanc, très élégantes, tiennent conversation ; elles firent mille accueils à la troupe. D'autres, d'un genre plus leste, couchèrent au camp avec les militaires. Jamais chose ne fut plus curieuse que de voir autant de femmes dans le camp ; on fut obligé de

doubler les sentinelles pour dissiper la foule des habitants. » Se rappelant ces temps heureux, un officier s'écrie (1) :

« ... Badoises, Bavaroises et Saxonnes, recevez ici, pour mon compte et au nom de quelques centaines de mille de mes camarades (plus ou moins, le nombre n'y fait rien), le tribut de ma profonde reconnaissance. A Dieu ne plaise que je cherche à flétrir vos vertus, à vous calomnier; mais de deux choses l'une : ou l'armée française était alors tout entière composée d'impudents menteurs, ou pas un, non, pas un seul des guerriers dont elle se composait n'éprouva vos rigueurs. »

Un Genevois, servant dans l'armée française, a constaté également la facilité avec laquelle les Allemandes tombaient dans les bras des vainqueurs. « En 1805, dit-il (2), nous allâmes à Leutkirch, jolie petite ville bavaroise. Mes collègues, les musiciens, avaient tous des maîtresses. Mon camarade de lit, dans le nombre de ses bonnes amies, en avait une qui lui donnait six kreutzers par jour. Le colonel Brun logeait au château, chez le bailli, lequel avait une femme charmante, pauvre bailli ! Tous les militaires, à Leutkirch, vivaient comme des coqs en pâte. Un d'eux, nommé Hantz, ren-

(1) *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la Grande Armée*, par M. L. Montigny. Paris, Gosselin, 1833.

(2) *Coups de tête et timidité. Mémoires de Petit Louis ou l'apprenti horloger de Genève devenu musicien et chef de musique dans le 69e régiment d'infanterie de ligne de la gendarmerie de Napoléon Ier*. Carouge, 1858. (Tiré à cinquante exemplaires seulement.)

trait tous les soirs très tard, en sorte que la jeune fille de son logement devait l'attendre pour savoir s'il désirait quelque chose; elle dit un soir à Hantz qu'il était très joli garçon, que c'était bien laid d'aller chercher ailleurs ce qu'il trouverait chez lui. « Ah! ma bonne petite, lui répondit-il, vous n'êtes qu'une enfant. » Mais elle de lui répondre : « Pour dire cela, vous devriez vous en assurer avant tout. » Bref, mes camarades étaient tout à fait heureux, ce qui n'était pas mon cas. »

Petit-Louis, en effet, restait sage; il était jeune et ne voulait pas, déclare-t-il, gâter sa belle mine par des fatigues précoces.

En 1808, il fait partie des troupes qui entrent à Berlin. (Il était né en 1791 et s'était engagé en 1803.) « La misère, dit-il, était à son comble dans Berlin; les musiciens de corvée pour aller chercher le pain de munition étaient accueillis par de jeunes Prussiennes qui leur offraient tous leurs charmes pour une ration de pain; quelle misère! quelle immoralité! mais aussi, la faim! »

Les Allemands se sont souvent plaints des violences commises par les Français, mais il est à remarquer que les auxiliaires étrangers, servant dans nos armées, étaient seuls cruels à l'égard de leurs compatriotes. E. Blaze(1) le constate en

(1) *La vie militaire sous le premier Empire*, par E. Blaze, officier de la Grande Armée. N^lle^ édition. Paris, Kolb, 1893.

ces termes : « En Allemagne, on aimait mieux recevoir quatre Français qu'un Allemand de la Confédération du Rhin. Les Bavarois, les Westphaliens, les Wurtembergeois étaient intraitables. » Ce que confirme Marbot en racontant qu'à Iéna il sauva « deux jeunes filles de dix-huit à vingt ans, en chemise, se débattant contre les entreprises de quatre ou cinq soldats de Hesse-Darmstadt, faisant partie des troupes que le landgrave avait jointes aux troupes françaises du 7e corps ».

Le fait suivant raconté par Petit-Louis montre encore quelle était la brutalité des Allemands combattant les Allemands :

« Pendant le siège de Magdebourg, les vivres pour les assiégeants étaient rares. Un de nos maraudeurs, au lieu d'avoir la chance de nous apporter soit des poules ou un mouton, nous amena un jour une jolie fille qu'il avait préservée des violences que plusieurs soldats voulaient lui faire subir, en se faisant passer pour officier, ce qui lui fut facile avec son uniforme (il y a peine de mort quand on se trouve pris en flagrant délit); cette fille avait dix-huit ans. Un des nôtres, nommé Hantz (1), se prit de querelle avec notre camarade maraudeur, appelé Maubert, Allemand de Lauterbourg, sur le Rhin : « Il fallait, lui dit-il, nous ap-

(1) C'était un Allemand, comme l'indique son nom. Il parlait d'ailleurs allemand, comme on le verra plus loin.

porter des vivres, et non pas nous amener cette fille qui est jolie, il est vrai, mais qui nous mangera déjà une partie du peu que nous avons eu tant de peine à nous procurer. » Là-dessus, ils se dirent des mots blessants et ils en vinrent aux coups. La querelle ayant lieu en allemand, la jeune fille comprenait tout; elle dit alors à Hantz qui voulait qu'elle décampât, en s'avançant vers lui en pleurant : « Monsieur, je vous en prie, ne me renvoyez pas au milieu de tous ces soldats; je me rendrai utile autant que je le pourrai, je laverai vos chemises et tout ce que vous me donnerez; je suis laborieuse, mon père était aubergiste à Helmstadt, je suis habituée au travail, gardez-moi; ô mon Dieu, pitié! pitié! vous devez me comprendre, j'espère, vous parlez allemand. » Rien ne put toucher ce monstre de Hantz, car tous les autres musiciens en étaient émus. « Eh bien! dit Hantz, oui, mais à condition qu'elle appartiendra pour ce soir seulement à toute l'escouade, au nombre de douze (en me comptant). » A l'instant nous nous mîmes à manger une mauvaise soupe à la farine d'orge, cette pauvre fille n'avait rien mangé depuis deux jours; elle consentit. Nous étions tous sur de la paille fraîche, dans notre moulin, et j'étais le douzième. La gymnastique commença par la droite, par Hantz, Maubert, etc., jusqu'au petit Louis qui, bien entendu, ne connaissant nullement ce genre d'exercice, s'en

passa. Ici je ne veux pas faire le sucré, ni le vertueux non plus, pour moi alors cela était sans aucun charme. Ah ! si elle m'avait offert une tasse de lait chaud, oh ! ça, je n'aurais pas refusé certainement. Après cela, Maubert en redevint le propriétaire légitime ; elle avait au moral et au physique tout ce qui concourt pour faire une excellente cantinière ; aussi le devint-elle ; ce fut la première du régiment et plus tard de la division ; elle finit par épouser Maubert. Les musiciens, malgré ce contact d'épiderme presque équivoque et moralement violenté, la respectaient, et jamais aucun d'eux n'en parlait, surtout dans les premières années, qu'avec cette considération qui faisait la part de la circonstance exceptionnelle dans laquelle elle s'était trouvée et qui l'avait forcée à opter ainsi qu'elle avait fait.

« La Pologne est un vilain pays pour la paix et encore plus pour la guerre ; là, Mme Maubert put de suite avoir une voiture à deux chevaux pour sa cantine ; elle était aimée de toute la division. C'était, sans flatterie, une très jolie fille, forte, vigoureuse, bien faite ; au bout de six mois, elle n'écorchait pas mal le français, montant à cheval pour aller de tous côtés se ravitailler, comme une bonne écuyère ; ses services s'étendaient à une grande partie de l'armée. »

Ce demi-viol est une exception ; on a vu d'ail-

leurs qu'il ne s'était pas renouvelé, et que l'Allemand, cause de tout le mal, avait épousé avec plaisir sa victime, nullement mécontente. Les soldats français n'avaient pas besoin de forcer les femmes : elles se donnaient de bon cœur. Et, d'ailleurs, l'ordre du jour permanent de l'armée française prononçait contre le coupable de viol la peine de mort, sans rémission. A celles qui passaient pour avoir été brutalisées, un officier lettré aurait pu rappeler le bon mot que Montaigne apprit à Toulon d'une femme passée dans les mains de quelques soldats. « Dieu soit loué, disait-elle, qu'au moins une fois en ma vie, je m'en sois saoulée sans péché. » La plupart des plaignantes étaient de celles qui disent : « Nenny en le faisant, suivant la règle du bon Marot. » Le soldat français était en perpétuelle bonne fortune; nous en avons déjà trouvé des preuves dans les mémoires de plusieurs contemporains, nous en rencontrons de nouvelles dans ceux de Girault (1) :

« Notre régiment, en 1801, fut envoyé, raconte-t-il, en garnison à Bonn, sur le Rhin. Les habitants nous firent d'abord un assez mauvais accueil. Mais si nous étions mal vus des hommes, il n'en était pas de même des femmes, et, s'il me

(1) *Mes campagnes sous la République et l'Empire*, par Philippe-René Girault, musicien d'état-major. La Rochelle, 1884. Tiré à cent exemplaires seulement. N'est pas dans le commerce.

fallait raconter toutes les aventures galantes qui charmèrent le temps de notre garnison à Bonn, j'en aurais long à dire. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner de la haine que nous portent les Allemands. Ils ne peuvent nous pardonner d'avoir, pendant vingt ans, caressé à leurs barbes leurs femmes et leurs filles.

« Pendant plusieurs mois ce fut (à Bonn) une bombance continuelle et, pour ainsi dire, sans bourse délier, ces dames faisant les frais de tous nos plaisirs. (D'après Blaze, quand son régiment était en Allemagne, un *conseil de douze* jugeait ceux qui donnaient de l'argent aux femmes et leur appliquait des amendes.) Aussi que de pleurs versés lorsqu'un ordre de départ vint interrompre nos aventures amoureuses! Je n'en fus pas trop fâché, car ma dernière liaison commençait à prendre un caractère trop sérieux. C'était une jolie *boulangère,* ayant un bon établissement, et il ne tenait qu'à moi d'entrer en possession de l'un ou de l'autre, on m'y sollicitait. Pour consoler la belle, il fallut lui faire la promesse de revenir, mais je partis bien résolu à ne pas me mettre dans le pétrin. »

L'année d'avant, semblable aventure galante était arrivée à Girault : « Je fus logé à Viebelengen, petite ville de Wurtemberg, à quatre lieues de Stuttgard — où le 9e hussards cantonna en

juillet 1800 — chez un vieil apothicaire, mari d'une jeune et jolie femme qui l'avait épousé contre son gré. Je fus très mal reçu du monsieur, un peu mieux de madame. Les bourgeois devaient nous nourrir, et je fus admis à la table de mon apothicaire. On y faisait si maigre chère que, malgré les beaux yeux de ma jolie hôtesse, je résolus de n'y plus reparaître. Je prétextai les exigences du service qui m'empêchaient de me rendre à l'heure des repas, espérant qu'étant servi seul et par la femme, je serais mieux traité. Mais le vieux grigou préféra changer l'heure de ses repas, et, malgré mes réclamations, l'ordinaire ne fut pas changé et resta le même pour toute la famille. Un soir, on nous servit à dîner une grande jatte de caillé avec de la farine, ce qui faisait une pâtée fort peu appétissante. Je n'en voulus pas manger et je demandai autre chose. On me répondit qu'il n'y avait rien, et que, du reste, c'était assez bon pour un Français. A ce mot, je prends le plat et lui jette tout le contenu à la figure. Voilà un homme furieux : il se met à la fenêtre et appelle au secours. Notre colonel, qui logeait en face, chez le bailli, entend ce bruit et envoie l'adjudant pour s'informer de ce qui se passe. L'adjudant ne put s'empêcher de rire de l'état de mon hôte qui était couvert de lait de la tête aux pieds. Comme il était de mes amis, je n'eus pas de peine à le mettre dans mes intérêts.

Il fit comprendre à mon hôte que j'avais droit à plus d'égards, que j'avais rang de sous-officier, que tout sous-officier comptait pour quatre soldats, et que, si je sortais de chez lui, on me remplacerait par quatre hussards. Cela ne faisait pas le compte de mon apothicaire, qui devint plus traitable. Il consentit à me faire servir dans ma chambre, et, grâce à la bonne volonté de sa charmante épouse, je fis de bons repas. Celle-ci venait souvent me tenir compagnie, et bientôt notre entente fut si complète que je n'avais plus rien à lui demander. »

Au mois d'août, Girault quitta Mme l'apothicaire ; il revint en septembre, au grand déplaisir du mari, à la grande joie de la femme, qui continua de lui accorder ses bonnes grâces. Il la quitta définitivement pour aller en Styrie, à Gratz, où les mêmes plaisirs l'attendaient : « Nous avions accaparé toutes les filles, que nous faisions danser, au grand déplaisir du curé, qui monta en chaire pour leur défendre de partager nos divertissements. Quelques-unes obéirent, mais le plus grand nombre nous restèrent. Aussi, après notre départ, le curé eut-il à baptiser beaucoup de petits Français. C'est tout ce que nous laissâmes dans le pays que nous avions ruiné par les réquisitions et les contributions. »

Le colonel de Gonneville, dans ses *Souvenirs*

militaires, parle d'un trompette de sa compagnie « qui avait lié des relations intimes avec la fille d'un gentilhomme des environs de Vienne » ; elle le suivit malgré toutes les défenses et les menaces.

La réputation de nos soldats, des bourreaux de cœur, était si bien établie que de sages précautions étaient prises contre eux par les intéressés. Ainsi, en mars 1799, quel ne fut pas l'étonnement des militaires qui couchaient au couvent de Saint-Blaise, près Blomberg, en Allemagne, de voir entrer dans les cellules de jolies femmes qui, sans résister une minute, même pour la forme, les rendirent heureux! Il faut ajouter qu'ensuite elles demandèrent s'il n'était pas possible d'avoir un petit pourboire. A cette demande et à leur expérience il était facile de reconnaître leur profession. Trouver dans un couvent de moines pareilles femmes! L'aventure était curieuse. Le secrétaire en parla au colonel, et celui-ci raconta que semblable chose lui était arrivée. Il était à peine couché qu'on était venu frapper à la porte; il avait ouvert et avait trouvé une demoiselle qui avait feint de se tromper de chambre; il l'avait retenue sans peine, et l'aventure s'était terminée, comme celle des soldats, par une légère offrande remise à la dame. C'étaient les moines qui avaient réuni ces femmes pour faire oublier que dans les dépendances du monastère se trouvait un couvent

de jeunes filles. « Ils croyaient sauver ainsi l'honneur des vierges, ajoute Girault; c'était fort bien pensé! »

Dans ces conditions, il était bien inutile d'emmener des femmes à l'armée. « Que diable, disait Napoléon à Masséna, on les laisse à la maison. Regardez-moi, moi, j'ai des époques comme un chien (1)! »

(1) Mot cité par M. Georges Bertin. Napoléon se vantait un peu. En Italie, il avait fait venir Joséphine, preuve d'une grande passion, car les amours y étaient très faciles. Le général Paul Thiébault dans ses remarquables *Mémoires*, publiés cette année même, en fournit de nombreux exemples; l'amour, en Italie, pendant l'occupation française, « devient le seul dieu qu'on adore et transforme Rome la Sainte en une des arènes les plus actives de Cythère. La vie s'y passe dans un enivrement que font naître autour d'elles des femmes aux cheveux d'ébène, à l'œil étincelant, au cœur brûlant comme leur climat. » (Tome II, page 175.) La jeune duchesse de Lante, amoureuse d'un aide de camp de Kellermann, choisit pour le premier rendez-vous la nuit qui précéda le jour de son mariage. Elle riait « en appuyant sur ce qu'il y avait de flatteur dans cette manière de prouver une préférence ». (*Id.*, p. 179.) Quant à Thiébault lui-même, il est heureux avec la ravissante et délicieuse Pauline Ricciulli, malgré son jaloux mari.

Comme l'officier, le soldat a ses bonnes fortunes. « A Trévise, quantité de femmes enceintes nous demandaient des nouvelles de leurs anciens locataires. » Le canonnier Bricard, qui parle ainsi, trouve que les Italiennes sont « de charmantes femmes à la chambre et non au ménage ».

CHAPITRE XVII

Femmes à la suite de l'armée.

Une femme s'habillant en homme, montant à cheval comme Sans-Gêne, une vivandière habituée à la vie du régiment, ne sont pas des embarras et peuvent suivre ; mais trop souvent officiers ou soldats avaient pour compagnes des femmelettes qui constituaient un *impedimentum* considérable ; voyons un peu quelle était, pendant la guerre, l'existence d'une femme honnête, ni soldat, ni femmelette, accompagnant fidèlement son mari. C'est encore Girault qui nous fournit des renseignements. Pendant un congé qu'il avait pris dans ses foyers il s'était marié avec une jeune fille de la Rochelle. Il l'emmène, en 1806, elle et sa petite fille. Un de ses camarades, musicien et marié aussi, s'associe avec lui ; ils achètent, pour 500 francs, un cheval et un cabriolet, et traversent la France sans accident. Ils franchissent en traîneau le mont Cenis, la voiture vide suivait derrière. Le 1er mai 1806, ils entrent en Italie, vont à Turin, puis à Alexandrie. « Il ne fallait pas pen-

ser à avoir à la caserne une chambre pour moi seul; on donnait une chambre pour quatre ou cinq femmes ensemble. J'aurais aimé mieux loger avec une compagnie de grenadiers. » Il loua donc un petit appartement en ville pour 15 francs par mois. C'est là que sa petite fille mourut de la petite vérole; elle avait quinze mois.

D'Alexandrie ils vont à Vérone; la famille qui les logeait met à leur disposition tout ce qu'il faut pour la cuisine. Le pain et la viande leur sont fournis par l'ordinaire du régiment; ils n'ont qu'à acheter le vin, tout le reste leur étant donné par leurs hôtes. « Nous vivions donc fort bien et très économiquement. Malheureusement cela ne dura pas longtemps, et, à notre grand regret, nous reçûmes l'ordre de partir pour Augsbourg, en Bavière. » Ils traversèrent le Tyrol au milieu des neiges. Girault s'était arrangé avec un cantinier pour que sa femme pût monter dans sa voiture (il avait revendu en Italie son cabriolet et son cheval). Comme elle était enceinte de six mois et demi et que la voiture la fatiguait, elle marchait presque toujours. « Nous traversâmes le Tyrol sans nous reposer un jour. » Ils firent route avec la femme d'un officier qui s'était habillée en homme pour pouvoir marcher plus aisément; mais « comme elle était fort petite, elle entrait dans la neige jusqu'aux cuisses. Nous eûmes bien de la peine à arri-

ver jusqu'à l'auberge de l'endroit où nous devions faire halte et où nous pûmes nous sécher. On nous avait prévenus que nous n'y trouverions rien que du vin et de la bière; aussi avions-nous fait nos provisions, qui consistaient en de mauvais boudins blancs. Ce n'était pas fameux, mais notre général de brigade, qui n'avait pu rien se procurer, se trouva fort heureux d'accepter notre invitation à partager notre repas. Il paya son écot en vin : nous avions dépensé douze sous; il déboursa six francs. »

En allant d'Augsbourg à Halle, en Saxe, Mme Girault faillit périr dans le Danube. Comme l'étape avait été forte et la journée chaude, elle était montée en voiture avec la cantinière. Aux abords de la ville de Donauwörth, le cheval prit peur et entraîna la voiture et les deux femmes dans le Danube. Fort heureusement, l'arrière-garde arrivait en ce moment. Un voltigeur se jeta de suite à l'eau, et alla au secours de Mme Girault qui avait pu se réfugier sur le toit de la voiture. Quant à la cantinière qui était debout sur les brancards et qui appelait au secours, comme elle n'était pas aimée dans le régiment, personne ne voulait se mouiller pour aller la chercher. Ce fut un étranger qui la sauva. « Un soldat avait été envoyé pour me prévenir. Il me trouva conduisant le drapeau chez le colonel. Je laisse la musique et me mets à courir vers la porte de la ville, où l'accident avait eu

lieu. Je rencontre en route ma femme dans une autre voiture de cantinière où on l'avait fait monter. Moi qui croyais la trouver à moitié morte, jugez de ma joie lorsque je me vis accueilli par des rires et par des plaisanteries sur le petit coup qu'elle avait bu et sur sa toilette un peu défraîchie par le bain forcé qu'elle avait pris. J'étais fort content de la voir aussi gaie, mais je n'en étais pas moins inquiet, attendu qu'elle était enceinte de huit mois. Mon colonel, qui avait été prévenu de l'événement, amena lui-même le chirurgien-major dans notre logement et s'informa de l'état de ma femme qui, heureusement, n'eut pas de suites fâcheuses. On la coucha dans un lit bien chaud et on lui fit prendre du vin bien sucré. Le lendemain, il n'y paraissait plus rien et elle pouvait se remettre en route avec le régiment, mais en abandonnant l'ancienne cantinière pour prendre celle qui l'avait reçue après sa sortie de l'eau. »

Les deux époux vont à Bâle, puis à Stettin. « Dans cette ville, où nous étions douze mille, j'eus la chance d'être logé seul avec ma femme, chez un ministre protestant. Ma femme était sur le point de faire ses couches. Au bout de douze jours, elle mit au monde un garçon, le 13 juin 1807. L'accouchement avait été heureux, et la mère et l'enfant se portaient bien. J'étais tout à la joie d'être père, lorsque le lendemain on vint me pré-

venir que le régiment partait à trois heures. Je courus chez le colonel pour lui expliquer ma position. Je ne pouvais laisser tout seuls ma femme et mon enfant chez des étrangers. Mais le colonel venait d'avoir une altercation avec le général, il était de mauvaise humeur; j'eus beau le supplier, il me refusa toute permission. Comme le petit dépôt restait à Stettin, j'allai trouver la femme du maître cordonnier; qui voulut bien entrer dans mes peines et me promit de prendre sous sa protection ma femme et mon enfant. Je n'eus que le temps d'aller les embrasser, et je courus rejoindre le régiment qui était déjà en marche. Le colonel avait déjà demandé après moi; mais il ne me dit rien lorsqu'il me vit arriver. » Le régiment est huit jours absent, puis il revient à Stettin. « J'étais bien content. A la dernière étape, comme nous nous mettions en marche, le colonel vint à moi et me dit que si je voulais, je pouvais prendre le devant. Je ne me le fis pas dire deux fois. Je n'ai jamais marché d'un si bon pas, et en peu de temps j'avais laissé derrière moi le régiment. La chance me fit rencontrer des chirurgiens qui avaient une voiture à quatre chevaux. Ils me firent monter avec eux, et nous arrivâmes à Stettin quatre heures avant le régiment. Je trouvai la mère et l'enfant bien portants, et la mère bien heureuse de me voir, car elle n'était pas prévenue de mon arrivée. J'eus le temps

de me délasser et de faire un peu de toilette ; puis j'allai au-devant du régiment. Dès que le colonel m'aperçut, il me demanda des nouvelles de ma femme et de mon enfant. Il semblait prendre à tâche de me faire oublier la dureté de son premier refus. J'obtins de garder le même logement, et il fallut y laisser de nouveau ma femme et mon enfant, ordre ayant été donné au régiment d'aller faire lever le siège de Kolberg. »

La paix de Tilsitt est signée. Ce n'est pas le repos cependant. Ordre d'aller occuper la Poméranie suédoise où on allait faire le siège de Stralsund. Girault laisse encore une fois sa femme seule à Stettin : il la fait venir dès que Stralsund a ouvert ses portes ; il s'installe avec elle et son enfant chez une demoiselle seule et y demeure environ un mois. Ils partent ensuite pour Brême, où ils baptisent leur fils ; puis ils s'embarquent pour le Danemark, trois jours après le régiment.

« En passant à Sleswig, nous fûmes logés chez un des premiers de la cour du prince. Il avait deux jolies petites filles qui se prirent d'amitié pour mon petit garçon avec lequel elles étaient constamment à jouer. Aussi quand il fallut partir, ce furent des pleurs à n'en plus finir et qui émurent tellement leur père qu'il me proposa de me garder mon enfant. « Vous allez, me dit-il, être exposés de nouveau à toutes les horreurs de la guerre, car

votre Empereur est insatiable, et, une guerre finie, il en recommence une autre. Comment ferez-vous pour élever votre fils au milieu des camps? Laissez-le-moi, je le ferai élever comme un de mes enfants, et lorsque la paix sera faite, lorsque vous serez retournés dans votre pays, que vous y serez établis, je vous le renverrai. » Il me fit encore beaucoup de promesses; mais ma femme et moi, nous n'étions pas du tout disposés à nous séparer de notre enfant, et nous quittâmes notre hôte en le remerciant de ses honnêtes propositions. » L'existence que menaient les deux époux était pleine de dangers, de fatigues et d'ennuis. Girault en parlait un jour au secrétaire du colonel. « Pourquoi n'emmenez-vous pas votre femme au camp, me dit-il, et ne lui feriez-vous pas tenir une cantine? Vous ne seriez pas séparés et vous gagneriez de l'argent. Je mets ma bourse à votre disposition pour vos premiers achats. » Je le remerciai de son conseil et de ses offres, et je lui dis que j'allais en parler à ma femme. Je n'eus pas de peine à la décider, car elle grillait d'envie de venir au camp, ayant peur de rester encore seule et abandonnée comme à Stettin. Je retournai rendre réponse au secrétaire, et comme je n'étais pas bien en fonds, attendu qu'on ne nous avait pas payés depuis quelques mois (1), je lui empruntai deux cents francs

(1) C'est en 1808. Le général Curély et le général Berthezène

qu'il me donna en me disant qu'il était très content de trouver cette occasion de me rendre service. En retournant à mon logement, je rencontrai l'officier chargé des effets de campement, au milieu d'une troupe de paysans réquisitionnés avec leurs charrettes pour transporter au camp les tentes et tous les ustensiles. Comme il ne parlait pas allemand, il ne pouvait se faire comprendre. Il m'appela à son aide, et je me mis à sa disposition. C'était le moyen de me procurer gratis une voiture pour le lendemain. J'allai porter l'argent à ma femme, qui se mit de suite à faire ses emplettes, consistant en vin, eau-de-vie, rhum, bière, beurre, fromage, enfin tout ce qu'on peut vendre au camp. »

Tout fut vendu avant que la cantinière fût complètement installée; les jours suivants, la vente fut encore excellente. Les affaires prospéraient superbement. « Aussi nous y gagnions beaucoup d'argent, et si nous étions restés longtemps là, nous ramassions une petite fortune. » Mais il fallut encore partir, gagner le Hanovre, où ils furent mal reçus : « En Westphalie, nous ne fûmes guère mieux; les paysans y étaient encore plus pauvres et y mangent du pain dont ne voudraient pas les cochons de notre pays. Nous devions passer par

affirment que les troupes étaient très mal payées sous le premier empire, « même aux époques les plus brillantes de la Grande Armée »

Cassel qui était la résidence du roi Jérôme Bonaparte. Mais Sa Majesté ne jugea pas à propos de nous recevoir, et l'on nous fit faire cinq lieues de plus pour nous faire loger dans un mauvais bourg, où l'on nous envoya comme gratification une voiture de pains de munition et une barrique d'eau-de-vie. Le tout était si mauvais que les soldats n'en voulurent pas, et si le commis chargé des distributions ne s'était sauvé sur son cheval, au grand galop, on lui eût fait un mauvais parti. On n'entendait dans toute la troupe que des malédictions contre le roi que les soldats appelaient Jérôme Pointu. Les habitants le détestaient encore plus que les soldats, mais ils détestaient surtout les Français; aussi dans tout le pays, depuis le colonel jusqu'au dernier soldat, jamais nous ne fûmes plus mal traités. »

La division de Girault est destinée à aller en Espagne; on quitte l'Allemagne : « J'étais bien heureux de rentrer en France, afin de pouvoir envoyer ma femme dans mon pays. Elle était enceinte de sept mois, et je ne pouvais la traîner à ma suite avec deux enfants. » Il l'envoya donc à Poitiers, « où elle fut bien reçue dans ma famille. Le 9 février 1807, elle mit au monde un garçon, auquel on donna les noms de Philippe-Georges-Benjamin. » Girault est cantonné à Lyon; il ne part pas pour l'Espagne comme il le croyait, mais pour

l'Autriche, où il fait la campagne de 1809. Il assiste à la bataille d'Essling, panse les blessés au milieu des boulets tombant de tous côtés, assiste à l'occupation de l'île Lobau et voit le pont emporté : « On ne se gênait pas, dit-il, pour lancer des épigrammes contre Napoléon et son état-major. » Après Wagram, il va tenir garnison à Bréda, en Hollande, et quitte l'armée en 1810 pour aller occuper à la cathédrale de Poitiers une place qu'il avait demandée depuis longtemps et qui convenait parfaitement à ses goûts artistiques : « Je trouvai mon épouse et mes deux enfants en bonne santé, ainsi que toute ma famille. Le lendemain, j'étais reçu comme maître de psallette à la cathédrale de Poitiers. J'espère y passer de longs jours. » Il y resta quarante et un ans, jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 3 mars 1851. Lui et sa femme avaient bien droit au repos, après avoir couru toute l'Europe.

Alfred de Vigny, dans *Laurette, ou le Cachet rouge* (*Servitude et grandeur militaires*), a fait un admirable récit de l'existence à l'armée d'une femme. Elle accompagnait un vieux commandant qui fut tué à Waterloo, après avoir couru les champs de bataille pendant dix-huit ans ; c'était une pauvre folle qu'il avait recueillie. Le fait même peut avoir été imaginé, les détails sont vrais. « Beaucoup de femmes, dit Blaze, suivaient leurs maris à l'armée,

soit que par tendresse conjugale elles ne voulussent point se séparer d'eux, soit que leur modeste patrimoine ne leur permît point d'entretenir deux ménages... En Allemagne, ces dames suivant l'armée vivaient d'une manière agréable, nul danger n'existait pour elles; mais en Espagne, c'était bien différent. Voyageant sur la route, elles étaient exposées, ainsi que nous, aux coups de fusil et, lorsque leur escorte, tombant dans une embuscade, les livrait à la merci des brigands espagnols, elles subissaient les plus infâmes traitements. A l'affaire de Salinas, la femme d'un chef de bataillon assouvit la brutalité de deux cents guerilleros... elle en mourut. » Les soldats se faisaient tuer plutôt que de se rendre et de livrer les femmes qu'ils escortaient (1).

Comme Mme Girault vivandière par amour conjugal, Mme Catherine Devrez fit le tour du continent. Elle était originaire de Douai, avait en 1783 épousé, à l'âge de dix-sept ans, Antoine Devrez, et était partie en même temps que lui, en 1792. Elle fit jusqu'en 1802 toutes les guerres de la Révolution, aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse, du Rhin, de la Moselle, du Danube, d'Helvétie et d'Italie. Toute la famille s'était enrôlée pour défendre le sol national : Devrez était fusilier, son

(1) Nous renvoyons encore une fois aux *Mémoires* du général Marbot pour ce qui concerne la guerre d'Espagne.

fils Dominique, tambour. Quant à la mère, Mme Catherine, elle suivait le bataillon, juchée avec ses deux fillettes sur une charrette traînée par un vieux cheval.

Devenue vieille et rentrée à Douai, la brave dame aimait raconter ses aventures de guerre.

Elle avait gardé un vivace souvenir de la campagne d'Italie, de la bataille de Novi, des tourments endurés alors : « Pendant un mois les hommes reçurent pour toute ration six châtaignes par jour, rien de plus. » Elle fut de ces femmes héroïques qui, sans prendre le fusil, montrèrent un courage à toute épreuve durant ces magnifiques campagnes. « Beaucoup de cantinières, dit Blaze, avaient de la bravoure comme de vieux grenadiers. Celle de ma compagnie, Thérèse Fromageot, portait de l'eau-de-vie aux soldats au milieu des balles et des boulets; elle fut blessée deux fois. Ne croyez pas que l'espoir du gain lui fit affronter les dangers ; c'était un sentiment plus noble, puisque, les jours de bataille, elle ne demandait pas d'argent. » Un grand nombre de vivandières eurent le même mérite, et on en cite à peine quelques-unes que leur mauvaise conduite rendit indignes de porter l'uniforme. Pauvre uniforme de cantinière, maintenant jeté au vent ; qu'elles le portaient crânement, ces femmes valeureuses que les généraux de la République et de l'Empire, Napoléon tout le premier,

eurent si souvent à féliciter et à admirer! Leur histoire, si on l'écrivait, serait belle (1). Quelques taches ne la pourraient ternir, et celui qui ferait le livre pourrait mettre en épigraphe : Courage et dévouement.

(1) Aux cantinières de la Grande Armée il faudrait consacrer plusieurs chapitres, mais aux vivandières, aux « blanchisseuses » des armées de la République il faudrait tout d'abord réserver la moitié du livre. Plusieurs d'entre elles « s'étaient, dit Blaze, élevées fort haut par la bravoure et les talents de leur mari. Les unes s'appelaient madame la baronne et d'autres madame la générale, quelques-unes même, en se réveillant un beau matin, s'étaient trouvées madame la duchesse. J'en ai connu qui s'ennuyaient dans leurs beaux salons, regrettant la vie animée qu'elles avaient jadis. » Ce qui rappelle le mot de Napoléon à Lannes, devenu maréchal, après une représentation du *Mariage de Figaro*.

— Quand je pense, disait Lannes, qu'autrefois j'ai failli me faire étouffer pour voir cette comédie! Eh bien! aujourd'hui, je n'y trouve rien d'amusant.

— Voici pourquoi, lui répondit Napoléon : c'est qu'alors vous étiez au parterre, et qu'à présent vous êtes aux premières loges.

CHAPITRE XVIII

Les générales.

Point n'est besoin de dire qu'aucune armée de la République ou de l'Empire ne fut commandée par une femme, mais il n'y en eut pas moins des femmes de généraux qui savaient combattre vaillamment, en soldats : la générale Verdier suivit son mari dans quelques-unes de ses campagnes. Elle se signala surtout en Égypte, où on la vit sauver des blessés français qu'elle allait chercher sous le feu des Arabes. Dans le désert, par d'encourageantes paroles, elle ranimait les hommes que désespérait l'action meurtrière d'un soleil dévorant et d'un sable sans fin. Au besoin, dans le combat, elle faisait le coup de feu. A la bataille des Pyramides, elle était dans un carré. En octobre 1800, pendant la retraite qui suivit le siège de Saint-Jean d'Acre, elle se trouvait seule à l'extrême arrière-garde lorsqu'elle entendit les plaintes d'un soldat aveugle que l'on avait abandonné.

Elle courut à lui : « Attache-toi, dit-elle, à la queue de mon cheval et ne le quitte plus. Viens,

j'aurai soin de toi... » Le soldat s'écriait plus tard : « Est-ce un ange qui me conduit, qui me nourrit? — Eh non ! mon ami, répondit-elle simplement, non, c'est Mme Verdier, la femme du général. »

Une gravure du commencement du siècle la représente sur un magnifique cheval qu'elle monte, non en amazone, mais en cavalier. Dans les fontes, des pistolets. Elle porte un pantalon long descendant jusqu'aux pieds et presque collant. Sa redingote taillée droit et ornée d'épaulettes militaires est très décolletée, autant que peut l'être une robe de bal (il fait chaud en Égypte). Un petit bonnet avec un plumet lui couvre la tête.

« Un jour, raconte la duchesse d'Abrantès (1), on vint dire à Junot que le général Verdier l'attendait dans son cabinet et qu'il y avait une dame avec lui.

— Pardieu, s'écria Junot, ce doit être notre chère et brave Bianca. Je cours la chercher. Laure, je te prie d'être aimable pour elle, c'est une femme charmante. » Et il partit en courant.

« J'avais entendu parler fort souvent de Mme Verdier. Je savais que, mariée avec le général Verdier qui l'avait connue en Italie, où elle était alors célèbre comme cantatrice et comme actrice sous le nom de la Bianca, elle avait ensuite suivi son mari dans les guerres d'Orient, et qu'elle ne

(1) *Mémoires*. Paris, Ladvocat, 1832, tome IV.

l'avait jamais quitté. On m'avait raconté d'elle une foule de traits admirables qui me l'avaient fait estimer sans la connaître, mais j'avoue que l'idée que je m'étais faite d'elle n'allait pas du tout à une personne telle que celle annoncée par Junot. Je me figurais une grande et masculine personne à l'œil charbonné, la chevelure de jais, la peau basanée et toute l'apparence enfin d'une chevalière d'Eon. Quel fut mon étonnement en voyant entrer dans ma chambre une petite femme gracieuse, jolie, bien faite, ayant des cheveux châtains, mais plutôt blonds que bruns, et des manières si affables, une voix si douce! Mme Verdier enfin me gagna le cœur très rapidement. Je savais presque toute son histoire jour par jour, car elle avait traversé le désert avec Junot, et il avait conservé de ce voyage un souvenir qu'il m'avait presque fait partager.

— Comment, lui disais-je, en prenant ses petites mains, comment, ce poignet soulevait une épée, tirait un coup de pistolet, conduisait un cheval arabe, malgré toute son ardeur!

— Eh oui, chère madame, me répondait-elle avec cette douceur dans l'inflexion de la voix, douceur qui est tout enchantement lorsqu'elle existe chez une Italienne, sans doute je me suis servie d'une épée! mais non pas pour tuer, sainte Vierge, mais ne me fallait-il pas suivre le général!

Et elle me disait cela comme si toutes les femmes allaient obligatoirement à la guerre avec leurs maris. Et puis elle me racontait ses fatigues du désert, me parlant du brûlant simoun, et de Junot qui lui donnait le reste de son eau et puis son manteau pour la garantir de l'abondante rosée, en l'ajustant sur deux fusils croisés.

On sait que Mme la comtesse Verdier n'existe plus, le général Verdier vit toujours. »

De la générale Xaintrailles, il reste un portrait (1) portant en exergue : « Henriette, femme Xaintrailles », et au-dessous du médaillon : « Dessiné par Fournier, gravé par Chrétien, inventeur du physionotrace, rue Honoré, n° 45, à Paris. » Ce portrait représente une femme jeune, les cheveux en queue par derrière, en uniforme d'aide de camp de l'armée, brassard au bras gauche, épaulettes à franges, collet haut et droit, col noir et liseré blanc, ayant, en un mot, la tenue réglementaire des aides de camp, sous le Consulat et l'Empire. En plus, des boucles aux oreilles. La générale accompagna son mari et lui fit honneur par son courage sur le champ de bataille, honneur dont il était si jaloux qu'il se plaignit au général en chef de la présence à l'armée d'une autre femme « présente à la parade du Premier Consul à Strasbourg, le 15 ventôse (6 mars), comme aide

(1) Collection de M. Gabriel Cottereau.

de camp du général en chef de l'armée d'Égypte, Menou ». Xaintrailles s'était au mois de mars 1800 marié avec Henriette-Geneviève Cachez, épouse divorcée du sieur Goidessac, et il avait fait de sa femme son aide de camp. Elle mérita par sa vaillance que Bonaparte, Premier Consul, la maintînt dans ses fonctions et lui donnât un brevet de chef d'escadron. Elle fut reçue franc-maçon, admise dans la loge des artistes que présidait le fr.·. Cuvelier, ancien militaire et auteur dramatique.

Mme Augereau accompagna souvent son mari, avant que sa santé fût devenue mauvaise; elle montait à cheval, tirait le pistolet, donnait de fréquentes preuves de courage. Sans-Gêne nous a fait connaître cette charmante femme et nous a appris que sur le champ de bataille, quand sa santé lui avait permis de s'y trouver, elle n'avait jamais failli. Marbot (1) a raconté comment elle avait délivré son mari, enfermé dans les prisons de l'Inquisition en Portugal.

La générale Barthe accompagna son mari dans toutes ses campagnes.

La générale Carteaux avait de même accompagné son époux; elle était, d'après le portrait qu'en fait Sans-Gêne, grande, blonde, d'une figure douce et régulière, qui annonçait de la bienveillance et de l'esprit. C'est elle qui endoctrina

(1) Marbot, *Mémoires*, t. Ier, p. 187.

Thérèse Figueur et aida à en faire un dragon de la République.

La sœur du général Anselme servait d'aide de camp à son frère et fit des prodiges de valeur au siège de Nice.

La générale Lasalle, nous l'avons déjà dit, avait accompagné son mari en Espagne; elle assista, au milieu des boulets et des balles, à la bataille de Rio-Secco. On demandait à Lasalle s'il avait eu peur pour elle. « Ma foi, non! répondit-il, je n'y pensais pas, puisque je n'avais pas peur pour moi-même. » Il n'en faut pas conclure qu'il n'aimait pas sa femme. Il avait pour elle une vive passion; quand il fut tué à Wagram, il portait sur lui sa miniature et celle de sa fille. On connaît son mot, lorsque revenant d'Espagne (la générale l'avait de beaucoup précédé), il passa par Paris pour aller à la grande armée. « Vous reposez-vous? lui demandait-on. — Oui, répondit-il, quatre heures, le temps de me commander deux paires de bottes et de faire un enfant à ma femme. »

La maréchale Soult, la maréchale Oudinot, la générale Hugo qui avait emmené ses trois fils (Victor disait que les Espagnols étaient bien gentils de leur envoyer des balles), la générale Lucotte, la générale Junot, d'autres encore, accompagnèrent plusieurs fois leurs maris. Mme Junot fut obligée d'aller faire ses couches à Salamanque, les Anglais

avaient, en effet, repris la ville d'Abrantès; leurs officiers demandaient ironiquement pardon d'avoir empêché la duchesse d'Abrantès de mettre ses enfants au monde dans son duché.

Le général Suchet avait fait venir sa femme près de lui en Espagne. Avec un rare courage elle l'accompagnait dans la plupart de ses courses. Elle ne le quitta point pendant l'expédition de Tortose. Dans l'Aragon, des rapports s'établirent entre elle et les habitantes, ce qui contribua beaucoup à la pacification du pays. Le colonel de Gonneville a rapporté que pendant la durée du siège du fort de Sagonte, la maréchale (Suchet avait été récompensé de ses services) était logée dans une tour isolée, bâtie par les Maures, et cette tour se trouvait à portée des pièces de gros calibre du fort. Après la reddition, le maréchal ayant demandé au chef espagnol pourquoi aucun projectile n'avait été lancé de ce côté, il lui fut répondu que, sachant que la maréchale était là, les canonniers avaient reçu l'ordre de ne diriger aucun coup vers la tour. Cet acte de chevalerie a été une rare exception à ce qui se pratiquait pendant cette guerre d'extermination. La maréchale aurait pu le constater, car le chef de parti Sarraza, qui guerroyait sur la frontière de Navarre, dans une lettre qui fut interceptée, disait qu'il la guettait au passage, ajoutant qu'il mettait d'autant plus de prix à réussir, qu'on

la disait enceinte (et c'était vrai, ajoute le maréchal en racontant ce fait dans ses *Mémoires*), en sorte que l'enfant périrait avec la mère.

On serait tenté de croire que Mme Ney accompagnait son mari à l'armée ; Petit-Louis, dans le récit de ses campagnes (1803), dit en effet : « Nous passâmes une revue par la maréchale Ney, belle femme blonde, vêtue d'une superbe amazone rouge, ce qui faisait un effet séduisant et des plus chevaleresques. » Mais c'était une fausse maréchale Ney, probablement Ida de Sainte-Elme, la fameuse « Contemporaine » (1), qui fut la maîtresse de Moreau, de Ney et de bien d'autres. Elle était amoureuse de Ney et le lui écrivit. Mais elle était si troublée qu'elle se trompa de suscription. Ce fut Moreau qui reçut la lettre destinée à Ney, et Ney eut celle qu'elle voulait envoyer à Moreau. Celui-ci se fâcha et la quitta. Elle fut consolée par Ney. « Quels sont vos noms de baptême? » lui dit brusquement le glorieux soldat. Elle hésitait : « Dites-m'en un, s'écria-t-il, que personne ne vous ait jamais donné. » Elle répondit : « Que je sois Ida pour vous. C'est un nom qui était bien cher à mon père. »

(1) Elselina Vanayl, dite Sainte-Elme, dite la Contemporaine à la suite de la publication par elle des *Mémoires d'une contemporaine*, était née en 1778 à Vallombroso. Elle mourut au couvent des Ursulines, à Bruxelles, en 1845.

La belle Ida adorait « le militaire ». Il lui fallait le bruit du canon pour être heureuse, un cheval toujours sanglé, l'existence des camps. Elle avait débuté, dans son amour pour l'uniforme, par tromper son mari avec le capitaine Marescot. Elle quitta Marescot pour le général Grouchy, et Grouchy pour Moreau. Au vainqueur d'Hohenlinden elle servit de secrétaire, le suivant partout, charmant les soldats par sa bonne grâce. Avec Ney, ses goûts de promenade militaire furent moins satisfaits. Il ne lui permit pas de l'accompagner, et un jour qu'elle l'avait rejoint sans permission, elle reçut, ainsi que nous le verrons quand nous la retrouverons en Russie, une juste correction administrée de la main même du brave des braves.

Sur les champs de bataille qu'elle avait parcourus, la Contemporaine plus d'une fois avait rencontré des femmes. A Eylau notamment, « Ney, dit-elle, venait de culbuter un corps entier de Prussiens. Tout le monde se heurtait dans une route étroite et mauvaise. Au milieu des chevaux et des bagages, j'aperçus une femme habillée en jockey; elle avait quitté sa famille bien établie à Hall, pour suivre un sergent de grenadiers. Elle était d'une incroyable beauté, et il n'y avait pas moyen que sa figure de vierge ne démentît son déguisement. Interrogée, elle répondit : « J'ai tout quitté parce que, du moment que Bussières (c'était

le sergent) m'eut dit qu'il m'aimait, je n'ai plus vu que lui au monde. Il s'est déjà tant battu sans être tué qu'il échappera encore. S'il est blessé, je le soignerai bien, et s'il meurt, je me tuerai; voilà pourquoi j'ai senti qu'il fallait le suivre. Je voulais marcher à côté de lui, mais il m'a dit que c'était défendu; alors il m'a fait avoir cet habit. »

La Contemporaine avoue franchement qu'elle tremblait un peu devant les balles. Une seule fois elle prit part à un combat, et ce fut malgré elle. « J'avais toujours d'excellents pistolets et le sabre léger que Moreau me donna. Cette fois la mêlée était si chaude que machinalement je me tins en garde non pour frapper, mais pour me défendre. J'étais si serrée dans les rangs que, perdant toute raison, me voyant déjà foulée aux pieds des chevaux, je me précipite au plus fort de la mêlée et reçois au-dessous de l'œil gauche un coup de pointe qui me couvre de sang. » On la conduit à l'ambulance; Ney lui envoie sa calèche et lui fait dire de quitter l'armée. Ils n'étaient plus liés à ce moment que par les liens d'une « amitié de frères ». Ney avait rompu avec elle quand il s'était marié. Ida lui demandait alors s'il serait suivi de sa femme à l'armée : « Ce serait, répondit-il, n'avoir pour elle nulle pitié que de l'exposer ainsi aux périls de la guerre. Nous sommes tous soldats, et en nous élevant à un grade, Napo-

léon ne nous élève qu'au droit d'avoir la meilleure part dans les périls et dans les fatigues. Nous ne passons pas même les revues en calèche, et nos pauvres femmes seraient fort mal sur un champ de bataille. »

Ida s'y trouvait, au contraire, fort bien : pendant la guerre d'Espagne, elle alla rendre visite à Ney, qui commandait un corps d'armée dans la Péninsule ; Masséna entretenait alors une maîtresse qui le suivait partout et contrariait souvent les mouvements militaires, comme le raconte Marbot (1). Junot, Augereau, Montbrun, Bernadotte, ne gardaient pas mieux les serments de fidélité conjugale. L'exemple venait de l'Empereur lui-même. Nous n'avons pas à parler de ses maîtresses, sauf de celle qui porta l'uniforme militaire, de Mme Fourès. Bonaparte avait bien appelé auprès de lui Joséphine lors de la guerre d'Italie ; mais elle n'était pas faite pour la vie des camps, cette femme peureuse, cette élégante qui changeait de chemise et de tout linge trois fois par jour et ne portait que des bas neufs (2).

Elle resta donc à Paris, promettant de rejoindre son mari plus tard. Bonaparte partit seul.

(1) Personne mieux que Marbot n'a peint Masséna. Ses Mémoires sont dans toutes les mains ; il est donc inutile de redire les aventures de la fausse maréchale. « Masséna, dit Marbot, aimait les femmes avec ardeur. »

(2) *Mémoires de Mme de Rémusat*, t. II, p. 344.

Par suite d'ordres sévères, peu de femmes avaient suivi l'armée (1); Mme Fourès n'avait bravé la consigne qu'à la faveur d'un déguisement; elle n'avait pas voulu quitter son mari, simple capitaine; elle et la générale Verdier étaient à peu près les seules Françaises de distinction qui eussent suivi l'armée, et leur concours dans les premiers jours de l'occupation était utile tant pour établir quelques relations avec les dames françaises, juives ou chrétiennes, établies au Caire, que pour pénétrer librement dans les harems des beys fugitifs. Mme Fourès était ainsi mise en une espèce de réquisition politique, à laquelle elle ne pouvait se soustraire. Elle était donc en relations constantes avec le général en chef (2). L'amour

(1) L'une d'elles eut un triste sort. Les Arabes avaient des prisonniers, raconte le canonnier Bricard. « Plusieurs qui avaient été pris par ces scélérats eurent le bonheur de s'évader et revinrent à Alexandrie dans l'état le plus effroyable, ayant pendant plusieurs jours satisfait la cruelle passion de ces monstres. Il y eut même une femme française qui fut du nombre. » Bricard raconte encore la sortie que firent les Turcs au siège d'Aboukir. « Ils eurent la férocité de faire précéder leur marche par une cinquantaine de femmes du pays, dans l'espoir que les Français oublieraient leur devoir pour s'occuper de la possession de ces femmes; mais la perte qu'ils éprouvèrent leur prouva que ces ruses ne valaient rien. Une partie des femmes furent les premières victimes du combat, et les autres devinrent les esclaves de nos soldats. » Le même narrateur nous apprend qu'en 1801, une quinzaine de femmes françaises vinrent en Égypte rejoindre les unes leur ami, les autres leur mari.

(2) M. Frédéric Masson, dans son intéressant ouvrage *Napoléon et les femmes,* donne une autre version. Celle que nous

naquit et..... le capitaine Fourès fut renvoyé en France sous prétexte de porter des dépêches au Directoire.

On avait dressé pour elle un joli cheval arabe, et presque tous les jours, revêtue d'un riche uniforme, elle suivait Bonaparte dans ses promenades les plus lointaines, caracolait à ses côtés. Allait-on visiter les travaux de l'île de Radouah, elle se mêlait à l'escorte. Allait-on rendre visite au vieux Cheik-el-Bekri, président du Caire, elle en était encore, buvait le café du digne musulman, fumait sa pipe et avalait ses sorbets parfumés.

Le divorce entre la citoyenne et le citoyen Fourès ayant été prononcé, le faux ménage s'afficha. Toute l'armée fut au courant des amours de Bonaparte; on surnomma « Cléopâtre » cette nouvelle reine d'Égypte. Personne ne s'étonnait. Ces amours adultères n'étaient-ils pas naturels dans l'antique patrie de Cléopâtre, dans cette vieille Égypte où une fille de joie avait élevé la pyramide de Rhodope avec le produit de ses prostitutions?

Mme Fourès était d'ailleurs charmante, gaie

publions est empruntée à un article de l'année 1836 sur Mme Fourès. Disons, à la suite de M. Masson, que toutes relations cessèrent entre elle et Bonaparte, après la campagne d'Égypte. Elle reçut de riches présents, fut largement dotée et épousa en 1800 un ancien émigré, M. Henry de Ranchoup, qu'on fit consul et dont elle se sépara en 1816. Elle mourut le 18 mars 1869, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

comme une petite modiste qu'elle avait été, élégante, faisant avec grâce les honneurs de la table du général en chef; elle avait, d'après la duchesse d'Abrantès, des cheveux blonds, une peau de satin, des perles pour des dents. Son biographe de 1836 en fait un portrait un peu différent : « Elle était douée de cette beauté qui se tient sur la limite de deux nuances tranchées, ni brune, ni blonde, ni petite, ni grande. Sa taille gracieuse, ses beaux cheveux cendrés, ses yeux charmants de langueur, toute sa personne potelée et délicate avaient singulièrement ému, etc. »

Toujours est-il que Bonaparte s'était pris de passion pour elle, qu'il parlait même de l'épouser, après avoir répudié Jos éphine, si elle lui donnait un enfant : « Mais la petite sotte n'en sait pas avoir, disait-il. — Ma foi, répliquait-elle, ce n'est pas ma faute ! »

Quand l'expédition de Syrie eut été résolue, elle déclara qu'elle désirait suivre l'armée, et longtemps il fallut combattre ses projets d'amazone. Elle parlait d'entrer en campagne, de combattre, de faire le service d'aide de camp. On l'en empêcha.

Lorsque Bonaparte voulut revenir en France, il fallut la tromper. Une indiscrétion eût été fatale ; l'armée n'aurait pas permis à son général de fuir l'Égypte. La veille du départ, la pauvre femme semblait avoir le pressentiment d'un abandon

prochain. Arrivée en costume de hussard dans le jardin du Palais, où Bonaparte se promenait avec Berthollet et Berthier, Mme Fourès ne perdit pas son amant un seul instant de vue, observant avec inquiétude ses gestes et ses mouvements, cherchant à deviner, à lire dans sa pensée.

Bonaparte fut impénétrable; parlant de temps en temps, il disait gaiement : « Diable ! diable ! voilà un petit hussard qui nous espionne. Gardez-moi cela à vue, Berthollet. » Mme Fourès ne devina rien. Son affliction fut profonde quand elle connut la vérité. Elle s'embarqua à son tour pour la France, mais son amant était mort pour elle et ne vivait plus alors que pour Joséphine. Ce renouveau dura peu, et bientôt Bonaparte se reprit à suivre ses fantaisies.

Presque tous ses généraux l'imitaient.

Le 15 août 1810, quand Blaze, l'auteur des *Mémoires d'un apothicaire en Espagne,* quitta Séville, il aperçut une voiture somptueuse traînée par quatre beaux chevaux et renfermant deux dames. Il demande qui elles sont. On lui répond : « Ce sont les maréchales ! — Comment, les maréchales? — Oui, c'est ainsi qu'on les nommait à Séville; maîtresses de deux maréchaux français, on les a appelées maréchales. Le mari de l'aînée est colonel dans l'armée espagnole; la cadette jouit encore de la liberté. »

Le duc de Danzig ne croyait pas que les voitures en campagne fussent faites pour les femmes; comme Trigny, commandant de Cologne, demandait que sa femme fût autorisée à monter dans la calèche d'Augereau : « Va te faire f..., s'écria Lefebvre, nous ne sommes pas ici pour accompagner des femmes et surtout la tienne, qui a les t..... mous (1). »

Augereau ne protesta pas. Sans-Gêne nous a cependant dit qu'il aimait beaucoup les femmes. Elle nous a appris que Bernadotte était aussi très passionné. La vie en plein air, les fatigues de la guerre rendent le militaire très galant, ce qui est constaté en ces termes dans la Satire Ménippée : « Jamais brave guerrier ne fut, qui n'aymast les dames, et qui n'aymast acquérir de l'honneur, pour se faire aymer d'elles : c'est pourquoy Platon souhaitoit avoir une armee toute composee de gens amoureux, qui seroyent invincibles, et feroyent mille beaux exploits d'armes pour plaire à leurs maistresses : aussy les poetes bons naturalistes, et grands maistres en la science des mœurs, ont toujours faict le dieu Mars amy de Vénus. Qu'on considere tous les grands capitaines et monarques du monde, il ne s'en trouvera guere de sobres en ce mestier. Il faut conceder aux princes

(1) *Souvenirs du maréchal Macdonald.* Paris, Plon, 1892, page 48.

quelques relasches, et recreations d'esprit, apres qu'ils ont travaillé aux affaires serieuses, qui importent nostre repos, et après qu'ils se sont lassez aux grandes actions des sieges, des batailles, des castrametations, et logis de leurs armees : il n'est possible que l'ame soit tousjours tendue en en ces graves et pesantes administrations, sans quelque rafraischissement et diversion à autres pensées plus agreables et plus douces. » C'est pourquoi, conclut la harangue de M. d'Aubray, pour le Tiers Estat, le sage mesme a dit :

Aymer un peu sagement n'est que bien,
Mais trop aymer follement ne vaut rien.

CHAPITRE XIX

Femmes vraiment soldats : les héroïnes de Fleurus, de Thuin, etc. — Louise Bellet. — Mathurine. — Breton-Double, etc.

Il est temps de quitter les femmes à soldats et de revenir aux femmes soldats, vraiment soldats. On ne les connaît pas toutes; certaines ont toujours caché leur sexe, d'autres ont quitté l'armée sans actions d'éclat extraordinaires, la plupart n'ont jamais sous leur nom de femmes été inscrites sur les registres de l'armée; c'est ainsi que le dragon Sans-Gêne est en réalité Thérèse Figueur, que le hussard Breton-Double est Mme Poncet. Que d'autres oubliées, perdues dans la foule des combattants! Quand Auguste de Colbert s'engagea, on imagina que c'était une jeune fille déguisée qui suivait son amant. Et en effet, ajoute le général de Colbert, « les exemples de ce genre furent fréquents pendant la Révolution ». Il y en eut aussi, nous l'avons dit, sous l'Empire, ce qui donna lieu à une chanson de circonstance.

Cette chanson, précédée d'un texte en prose, repose maintenant dans un carton des Archives nationales. En voici le contenu :

ARMÉE DE BELLONE

Enrôlement volontaire de deux cent mille filles, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à trente.

« ..... Pourquoi refuserait-on à la plus belle moitié du genre humain de prendre part aux triomphes de l'autre ? Qui sait d'ailleurs si, accoutumées à vaincre par leurs charmes, les femmes ne portent point dans leur cœur le germe de ce courage exalté qui produit de grands prodiges ! L'histoire en fournit des exemples ; et l'élévation d'âme distingue encore de nos jours un grand nombre de dames.

« Tels sont les principes qui nous ont déterminés à approuver qu'il fût levé dans l'État une armée de deux cent mille demoiselles.

« Cet enrôlement volontaire se fera par-devant Bellone, qui donnera tous les ordres nécessaires pour la formation des corps d'infanterie et de cavalerie.

« Chaque département fournira un régiment de l'une et de l'autre arme.

« Les fantassins seront revêtus de jupons courts ; elles porteront une cuirasse ; elles seront coiffées d'un chapeau d'amazone orné d'un panache et armées de lances ; leur chaussure sera des souliers plats.

« L'uniforme sera le même pour la cavalerie ;

cependant les cavalières porteront un casque à l'antique ; leurs lances seront plus longues, et elles seront chaussées de brodequins.

« Chaque fantassin et cavalière recevra, par jour, en récompense de ses services, plusieurs accolades par les frères Cupidon, qui, pour cause à déduire, se sont réservé les fonctions de tambours et de trompettes, voulant par là s'assurer de la vigilance de la troupe.....

« Il y aura plusieurs vaguemestres qui seront chargés de remettre exactement toutes les lettres et billets doux qui leur seront envoyés sans doute en grande quantité.

« Il sera établi des magasins d'oranges et de citrons, de pâtisserie, comme petits pâtés, échaudés, biscuits et macarons, pour assurer la subsistance de la troupe.

« Il sera délivré à l'infanterie des drapeaux qui représenteront Vénus dans ses atours, foulant aux pieds un grand nombre de cœurs enflammés.

« La cavalerie recevra des étendards représentant Psyché sur un lit de roses. »

Suivent deux chansons :

AIR : *Ah! le bel oiseau, maman!*

Les Filles vont s'embarquer
Pour aller en Angleterre,
Les Anglais seront surpris
De voir ces jeunes volontaires

Armées de plusieurs canons,
De fusils et de grands sabres,
Cavaliers et mousquetaires
Et beaucoup de munitions.

5e *couplet.*

Léonore sera gros-major,
Hélène sera capitaine,
Sophie sera lieutenant
Et Julie sous-lieutenant.
Nicole sera sergent,
Agathe sera caporal,
Et nous aurons le bonheur
D'avoir de bonnes supérieures.

Dernier couplet.

Nous n'avons nul engagement;
Nous sommes filles volontaires,
Nous quittons tous nos amants
Jusqu'à la fin de la guerre.
Et puis nous nous remarierons
Après avoir fait des conquêtes
Avec tous ces braves garçons,
Soldats du grand Napoléon.

Au bas de cette feuille imprimée, on lit : « Vu et permis d'imprimer, Bordeaux, le 6 janvier 1813. L'inspecteur de l'imprimerie et de la librairie : PINEAU. »

Du ministère de la police on écrit au commissaire général de police de Bordeaux :

« MONSIEUR,

« Je suis informé que l'on a fait circuler à Bordeaux une feuille imprimée sous le titre d'Enrôlement volontaire de deux cent mille filles.

« Ce pamphlet n'est qu'une mauvaise parodie des mesures nouvellement adoptées pour recruter l'armée et ne peut avoir d'autre effet que d'appeler le ridicule sur les enrôlements volontaires qui s'exécutent de toutes parts En conséquence, je vous invite à le faire saisir sur-le-champ et à prendre des mesures pour qu'on ne répande pas à l'avenir parmi le peuple des outrages qui, comme celui-ci, sont de nature à altérer et même corrompre l'esprit public.

« Agréez... »

Cette lettre est du 21 janvier. Le commissaire général de la police de Bordeaux répond le 3 février que dès le 15 il a fait saisir cette brochure.

« Ce méprisable libelle, ce pamphlet, dit le commissaire, devenait d'autant plus dangereux dans les circonstances présentes, qu'on pouvait le considérer comme une mauvaise parodie de la conscription militaire.

« Des colporteurs, ajoute le commissaire, l'annonçaient au bruit du tambour et le vendaient.

« Je suis instruit par des rapports exacts que quelques personnes du sexe, beaucoup trop crédules, ont ajouté foi à cette détestable rapsodie. »

Le préfet de Rouen avait déjà signalé cet écrit le 13 septembre 1811 et l'avait fait saisir, « quoiqu'il ait été autorisé dans le département de Seine-

et-Oise ». Cette publication est donc antérieure aux désastres de Russie, et c'est heureux.

A ce libelle les collectionneurs préféreront une céramique (1) qui représente la prise de Mantoue. Un général ennemi est représenté remettant au général français les clefs de la ville ; la légende est : « *Prise de Mantoue,* Marie Bonnat, femme Jeanton, 1801, au 9e. » Qu'est-ce que cela veut dire ? S'agit-il d'une femme soldat? Une autre découverte de Champfleury faite à Lyon est un *poncif,* c'est-à-dire un dessin percé de nombreux trous d'épingle, à travers lesquels une poussière de fusain décalque sur émail le sujet à colorier. Ce poncif représente une femme armée d'un sabre et conduisant des jeunes soldats armés de fusils. Il s'agit évidemment d'une héroïne lyonnaise dont le nom n'a pas été conservé.

Le commandant de Landrecies écrit le 27 août 1793 : « L'enthousiasme du patriotisme le plus énergique s'empare de tous les cœurs ; les campagnes sont hérissées de piques et de baïonnettes, tout est sous les armes ; les femmes mêmes donnent à l'envi des preuves de leur dévouement à la chose publique. A peine hier pouvait-on les contenir ; elles voulaient marcher sur les ennemis, les exterminer ou mourir. »

(1) *Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution*, par Champfleury. Paris, Dentu, 1866.

Pendant l'expédition dirigée sur l'Irlande, au mois d'août 1798, Moreau de Jonnès vit périr à ses côtés un de ses compagnons d'armes qui lui confia, en mourant, son jeune fils, Henri de la Tour; ce jeune homme qui combattait avec courage, qui montrait de grandes aptitudes militaires, était une femme. Moreau de Jonnès, dans sa carrière aventureuse (1), rencontre d'autres héroïnes : la belle Eliama, une Caraïbe, la touchante Fleur des Bois, la petite Zami, Mary, l'Irlandaise, pendue par les Anglais, la courageuse mulâtresse de Saint-Domingue. De longues pages sont par lui consacrées à ces braves et aux quatre-vingts femmes qui s'étaient embarquées à bord du *Berwick* en 1802. La place nous manque pour en parler plus longuement et pour nous étendre sur le compte des deux femmes corsaires, Julienne David et Louise Antonini, toutes deux mortes à l'Hôtel-Dieu de Nantes, la première le 26 janviet 1843, à l'âge de soixante-dix ans, la seconde le 26 juin 1861, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Julienne David, connue sous le nom de Jacquot, se montra excellent marin. Faite prisonnière par les Anglais, et reconnue pour une femme sous son déguisement d'homme, elle fut fêtée à Portsmouth et mise en liberté. Louise

(1) *Aventures de guerre* de Moreau de Jonnès, membre de l'Institut. Édition nouvelle, préface de Léon Say. Paris, Guillemin, 1893.

Antonini, d'abord matelot, puis engagée au 70e de ligne, caporal, sergent, fut blessée dangereusement au Portugal et renvoyée dans ses foyers (1).

A ces héroïnes il faut joindre trois femmes dont on ignore les noms et dont parlent le sergent Fricasse, le musicien Girault, le comte de Neuilly.

« Dans ce jour mémorable, dit Fricasse (2), du VIII messidor (bataille de Fleurus), une infortunée délaissée de son mari qui avait émigré et n'ayant pas de quoi subsister était, sous des habits d'homme, avec son frère, à son rang de compagnie. La compagnie étant dispersée en tirailleurs, les tirailleurs ennemis, qui avaient eu un moment un peu d'avantage, sont venus charger les nôtres, dans la mêlée; elle s'est trouvée avec peu de monde environnée d'un grand nombre d'Autrichiens. Elle s'en est tirée en brûlant la cervelle à celui qui la tenait, ne cessant de dire que jamais elle ne se rendrait, que sa vie était sacrifiée à sa patrie. Ces tyrans lui promettaient d'avoir égard à son sexe et de ne la prendre que comme prisonnière. Cette femme était, avec son frère, dans le 22e régiment de cavalerie. »

Un jour du mois de mars 1793, raconte à son

(1) Voir *la Course et les Corsaires*, par DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, et la *Revue de Bretagne*, 1885.

(2) *Journal de marche du sergent Fricasse*, de la 127e demi-brigade. Publié par L. LARCHEY. Paris, Berger-Levrault, 1882.

tour le musicien Girault(1), le 6e bataillon de la Haute-Saône fut envoyé sur la route de Mayence, pour reprendre une position qu'il avait perdue la veille. « Comme il était en marche, les soldats entendirent à quelque distance de la route qu'ils suivaient des cris perçants. Le chef de bataillon envoya un sapeur pour voir ce que c'était. Un musicien, P. R. Girault, alla avec lui. Arrivés à l'endroit d'où partaient les cris, ils virent un soldat étreignant dans ses bras le cadavre d'un militaire horriblement mutilé. Ils eurent beaucoup de peine à l'arracher du corps qu'il embrassait ; il ne voulait pas s'éloigner et poussait des gémissements déchirants. Enfin, moitié de gré, moitié de force, ils parvinrent à l'emmener au bataillon, on le questionna, mais on ne put rien obtenir de lui, et rien ne put le distraire de sa douleur. Une sensibilité si grande parut extraordinaire chez un soldat qui assistait tous les jours à des scènes de carnage ; on pensa que ce pouvait bien être une femme. On l'interrogea, on l'épia et on finit par la menacer d'une visite du chirurgien. Elle fut alors forcée d'avouer qu'elle était femme, et que le cadavre près duquel on l'avait trouvée était celui de son mari. Depuis trois ans elle servait dans l'armée avec lui, et elle raconta qu'ils avaient dans leur pays un enfant qu'ils entretenaient

(1) *Mes Campagnes*. Ouvrage déjà cité.

sur leur paye. Son mari mort, elle était obligée de retourner chez elle. Elle fut accueillie par toute l'armée avec le plus grand intérêt, chacun lui donna, et elle ramassa une somme assez élevée pour faire le voyage. Un rapport ayant été fait au gouvernement, il lui fut accordé une pension de trois cents francs. »

Enfin le comte de Neuilly (1), dans un mouvement contre les troupes régulières à Thuin (il servait parmi les émigrés), vit un fantassin qui semblait s'acharner après lui et, ne le perdant pas de vue, lui avait fait siffler sept à huit balles aux oreilles. « Fatigué de cette persistance, je m'éloignai peu à peu de côté; il me suivit. Quand je le vis assez loin des siens pour ne pas être secouru, je m'en rapprochai en courant des bordées, sans avoir l'air de faire attention plus à lui qu'aux autres; puis tournant mon cheval tout à coup, je courus sur lui qui n'avait qu'un petit buisson pour le protéger. Il se pressa de tirer, me manqua, et n'ayant pas le temps de recharger, il présenta la baïonnette, que je relevai sans effort; et lui donnant un coup de revers en pleine poitrine, je le jetai à terre. Comme j'allais l'achever d'un coup de pointe, il me cria : « Grâce ! je suis une femme. »

Il y a toujours des gens qui suivent de loin les troupes un jour de combat pour dépouiller les morts,

(1) *Souvenirs*. Ouvrage déjà cité.

ramasser les armes, transporter les blessés; le comte de Neuilly en appela, leur dit le sexe du soldat blessé, et leur recommanda de le porter à l'ambulance, et ensuite chez les religieuses, à Thuin, dès que l'appareil serait mis. « Vers deux heures, nous fûmes refoulés dans la ville, et l'artillerie joua des deux côtés. J'étais si las, que je me hâtai de chercher un coin où mon cheval et moi pussions nous reposer. Un obus vint tomber et éclater sur la place, près de la porte derrière laquelle je dormais. Après un réveil si peu agréable, je descendis dans la ville basse, et me ressouvenant de mon amazone, je me dirigeai vers le couvent où j'avais dit qu'on la déposât. Je demandai à la voir; elle était avec un aumônier, dont j'attendis le départ. Je la trouvai en bonnet et en camisole, dans un lit très propre, une sœur près d'elle.

« Elle était encore jolie, et paraissait avoir de l'éducation. Née dans un bourg près de Lille, d'une famille bourgeoise, l'amour lui avait inspiré le courage de suivre son amant, qui avait été forcé de marcher. Son confesseur s'était chargé de faire parvenir une lettre à ses parents, je pris congé d'elle. Elle me remercia de mon intérêt, en me serrant la main. J'étais très ému. La religieuse, en me reconduisant, me dit qu'il n'y avait pas d'espoir de la sauver, parce que la lame avait pénétré trop avant. Dans ce temps-là, il n'était pas

rare de voir des femmes guerroyer dans les rangs des Français. »

Nous arrivons à Louise Bellet, tuée à l'ennemi; la duchesse d'Abrantès tenait son histoire de Masséna (1) : « Un jour, me dit-il, étant à Bussinghen, j'aperçus un jeune artilleur de l'artillerie légère, dont le cheval venait d'être percé d'un coup de lance. Le jeune homme, qui paraissait n'être encore qu'un enfant, se défendait en déterminé, ce qu'attestaient plusieurs cadavres ennemis qui étaient autour de lui. J'envoyai un officier avec quelques hommes pour le dégager, mais il arriva trop tard. Quoique cette action se soit passée isolément, et sur la lisière du bois, en face du pont, l'artilleur avait été le seul but de la petite troupe de Cosaques et de Bavarois que nos gens firent fuir. Son corps était criblé de balles, bardé de coups de lance et haché de coups de sabre. Certainement il avait plus de trente blessures. Et savez-vous bien ce que c'était que ce jeune homme-là, madame? me dit Masséna en se tournant vers moi. C'était une femme... Oui, une femme, et jolie encore, quoique, en vérité, il fût un peu difficile d'en juger, tant elle avait le visage souillé de sang. Elle avait suivi à l'armée son amant, qui était capitaine d'artillerie; elle ne le quittait jamais; et lorsqu'il

(1) *Mémoires sur Napoléon*, par la duchesse D'ABRANTÈS. Paris, Ladvocat, 1831, t. II, p. 326.

fut tué, elle défendit ses dépouilles comme une lionne. Elle était de Paris, s'appelait Louise Bellet, et était fille d'un passementier de la rue du Petit-Lion. Du reste, Masséna n'avait pas des idées bien positives sur la beauté des femmes qui s'habillaient en hommes et suivaient leurs amis à l'armée, et nous avons pu en juger dans une certaine circonstance. Quant à cette Louise Bellet, le général Éblé qui l'a connue m'a dit qu'elle n'était pas jolie. Après tout, avec un tel amour, un tel dévouement, quelle femme ne serait pas belle? »

En 1802, une grande cérémonie religieuse est célébrée à Notre-Dame. On chante un *Te Deum* à l'occasion des victoires remportées par l'armée française en Italie. Le programme détaillé se vend dans les rues avec le nom des rues et des quais où doivent passer les consuls pour se rendre à l'église métropolitaine, et ce programme contient les lignes suivantes : A cette cérémonie « assistera Adélaïde Bassey, native du faubourg Saint-Marceau, âgée de vingt-trois ans, qui servait dans les chasseurs, sans être reconnue dans son sexe, qui, à la reprise de Gênes, s'est couverte de gloire en faisant un général autrichien prisonnier de guerre ».

Que devint cette héroïne? Nous ne savons. Mathurine est moins inconnue. Il y avait en 1812 dans la commune de Lauzach près de Vannes deux enfants jumeaux, Mathurin et Mathurine.

Mathurine avait le cœur d'un homme, Mathurin avait la faiblesse d'une femme. Aussi, à la conscription, ce fut Mathurine qui voulut partir à la place de son frère. Vêtue des habits de son frère, elle tira au sort, eut le numéro 1. « Très bien, s'écria le préfet, voilà un bon soldat pour l'ennemi ! » Mathurine répondit avec assurance : « Je demande à devancer l'appel, car je désire entrer dans la cavalerie. — De mieux en mieux », reprit le préfet, peu accoutumé à voir pareil empressement chez ses administrés. Et il serra la main du conscrit.

Mathurine revint à Lauzach, maria son frère à une voisine, Soizic (Françoise) Plaudren, dit adieu à sa famille et alla prendre rang dans un régiment de cavalerie. Elle avait obtenu par le curé d'éviter le conseil de revision. Elle fit sous le nom de son frère les campagnes de 1812, 1813 et 1814, et revint au *pays*, en octobre 1815, décorée d'une balafre à la tempe. Son retour donna lieu dans le village à une fête qui dura trois jours. Elle se retira dans le ménage de son frère. « Tous les gars du pays lui demandèrent sa main. Mais elle déclara qu'elle ne voulait point se marier et fit sentir le plat de son sabre à ceux qui poussaient trop loin la galanterie. Aujourd'hui, Mathurine a cinquante-sept ans et vit toujours à Lauzach, chez Mathurin. Si vous repassez dans le village (ceci est écrit en 1848, Mathurine est

morte depuis), vous apercevrez sur le seuil d'une porte une femme vigoureuse, debout près d'un homme du même âge, donnant des ordres à une bande de valets, souriant à toute une famille de marmots, bourrant et fumant une vieille pipe admirablement culottée. Cette femme est Mathurine, ancien dragon de l'Empire (1). »

Le général Thiébault a connu une hussarde. « La seule chose, dit-il (2), qui m'intéressa dans cette journée fut la femme d'un des capitaines de hussards des Ardennes, nommé de Saulanne. Cette jeune amazone de vingt ans, en costume d'officier de ce corps, ne quittait pas son mari, et, dans deux charges que le régiment exécuta sous nos yeux, elle se conduisit aussi bravement que le plus intrépide des hussards. Son sabre au poing, elle était toujours des premiers; mais, se défiant de la vigueur de son bras, elle avait un sabre presque droit, pointait au lieu de sabrer et piquait à la figure avec beaucoup d'adresse. Elle montait d'ailleurs à cheval à merveille et maniait avec une aisance parfaite un coursier aussi fin que léger. Je me rappelle que, plusieurs hussards des Ardennes et chasseurs de mon bataillon

(1) *Voyage en Bretagne*, par PITRE-CHEVALIER, paru dans le *Musée des Familles*, en mars 1848.

(2) *Mémoires du général baron Thiébault*. Paris, Plon, 1894, tome Ier, p. 467.

s'étant trop aventurés et se trouvant vigoureusement ramenés par un escadron de Blanckenstein, elle partit ventre à terre suivie par quelques hussards qui, de leur propre mouvement et par l'effet de l'enthousiasme qu'elle inspirait, se précipitèrent derrière elle; elle arrive au milieu des hommes les plus compromis, ralentit la poursuite des ennemis et criait à nos soldats : A la queue des chevaux, chasseurs! Ces deux corps, au reste, se soutenaient avec un égal dévouement; presque de suite, ils s'étaient liés de cette fraternité d'armes dont il y a dans nos armées de si honorables exemples. »

Breton-Double fut un surnom donné à Mme Poncet, née Ducoud-Laborde, comme le surnom de Sans-Gêne avait été donné à Thérèse Figueur. Ses aventures sont relatées dans une petite brochure (1) de quatre pages, intitulée : « *La Femme-Hussard*, histoire véritable de cette femme célèbre, qui servit pendant dix-sept ans dans le 6e hussards, obtint le grade de maréchal des logis et fut décorée par Napoléon de la croix de la Légion d'honneur; liste des batailles où elle s'est signalée ; nombre des blessures qu'elle a reçues, etc. » Au début de cette biographie, nous apprenons comment Napoléon et Breton-Double

(1) Publiée en 1833

firent connaissance. C'était à la fin de 1806, par une belle matinée d'automne, Napoléon passait dans le Champ de Mars une grande revue de ses troupes; il se plaisait à parcourir les rangs serrés de ces braves.

Il s'était déjà présenté devant le front de plusieurs régiments lorsqu'il arriva au 6e hussards ; il aperçut un hussard volontaire qui caracolait hors des rangs. Il s'écria aussitôt :

« Pourquoi ce hussard n'est-il pas à son poste? Monsieur, dit-il au colonel, comment se fait-il que dans un régiment que je me plais à citer comme modèle, je sois témoin d'une pareille infraction à la discipline? Que cet homme soit mis huit jours aux arrêts.

— Sire, répondit le colonel, permettez-moi d'en appeler à Votre Majesté d'un jugement si sévère et de solliciter la grâce de mon volontaire; vous ne me la refuserez pas, quand vous l'aurez interrogé.

— Eh bien! soit, dit l'Empereur, qu'il vienne! » Le hussard au galop l'eut bientôt rejoint, et le dialogue suivant s'établit entre eux :

« Ton nom?

— Mon Empereur, mon nom est Ducoud-Laborde : le régiment m'appelle Breton-Double.

— Pourquoi as-tu quitté les rangs?

— Je n'y suis jamais entré; j'ai toujours suivi

le régiment comme volontaire, ne voulant en faire partie que quand Votre Majesté m'en aura trouvé digne.

— Depuis quand es-tu attaché au régiment ?

— Depuis huit ans.

— Qui t'a engagé à prendre du service ?

— L'amour de mon pays et de mon mari, dont je n'ai jamais voulu me séparer.

— Quoi ! vous êtes une femme ?

— Oui, Sire, et vous n'aurez jamais dans le régiment de bras plus dévoué que le mien.

— Quel est le nom de votre mari ?

— Poncet, maréchal des logis chef ?

— Quel est votre pays ?

— Angoulême.

— Votre âge ?

— Trente-trois ans.

— Avez-vous des enfants.

— Oui, Sire, un garçon.

— Que fait-il ?

— Trompette au 11e dragons (1).

— C'est bien, connaissez-vous la manœuvre ?

— Oui, Sire, et le maniement du sabre aussi.

— Je suis curieux de le voir, dit l'Empereur qui écoutait Breton-Double avec un intérêt toujours croissant. — Colonel ! faites avancer un

(1) On sait que les tambours et trompettes étaient souvent des enfants.

peloton, et que ce brave Breton-Double entre dans les rangs. »

Le colonel commanda les évolutions, qui furent exécutées par Breton-Double avec une précision qui enchanta l'Empereur, surpris de voir une femme manœuvrer un cheval avec l'aisance d'un soldat de dix campagnes.

« C'est assez, dit-il, je suis content. Breton-Double, je te fais maréchal des logis d'ordonnance ; voilà pour tes galons. » En même temps il lui remit un napoléon et ordonna qu'on lui comptât cinq cents francs. Breton-Double enchantée remercia l'Empereur, puis alla prendre la place que lui assignait son nouveau grade, au milieu des vivats des cavaliers qui avaient assisté à la scène.

Le 6e hussards partit pour rejoindre le corps d'armée qui entrait en Prusse, et la bataille d'Eylau fournit bientôt à Breton-Double l'occasion de se distinguer. L'affaire était déjà engagée depuis plus de deux heures, elle revenait à son poste après avoir été porter un ordre, lorsqu'elle trouva un peloton enveloppé par un gros de cavaliers ennemis. Elle s'élance le sabre à la main, tue leur capitaine, dégage nos soldats et revient au quartier général rapportant l'écharpe de l'officier qu'elle a frappé. Instruit de cette action d'éclat, l'Empereur la fait récompenser par une médaille d'or.

A Friedland, notre femme-hussard se distingue encore par des prodiges de valeur. Elle reçoit une balle qui lui laboure la cuisse droite. Mais elle ne s'arrête pas, se jette dans la mêlée, et déjà plusieurs ennemis avaient payé les douleurs que lui causait sa blessure, lorsqu'une autre balle la frappe sous l'aisselle droite. Malgré cette nouvelle blessure, elle ne quitte pas son cheval, et au lieu d'aller à l'ambulance, comme on lui conseille de le faire, elle prend sa cravate, étanche le sang de sa plaie, bande son bras et le met en écharpe, prend son sabre de la main gauche et de nouveau s'élance en avant. Six Prussiens se rendent à elle. Elle les amène à l'Empereur, qui, la reconnaissant et touché de tant de bravoure, détache sa croix et la lui place sur la poitrine, en donnant l'ordre de la conduire à l'ambulance pour y faire panser les blessures dont elle est couverte. Aucune trace de la décoration de Breton-Double ne se trouve dans les archives de la Légion d'honneur, mais ce n'est pas une raison pour qu'elle n'ait pas eu lieu. « Dans plusieurs circonstances, dit un écrivain (1)

(1) Le comte D'HÉRISSON. « Les hommes de ma génération, ajoute-t-il, se rappelleront sans doute une vieille femme estropiée, ancienne cantinière de la Grande Armée, qui vendait des pommes et des gâteaux à la mare d'Auteuil, à l'époque où le bois de Boulogne était encore un bois. La brave femme avait été blessée au champ d'honneur et décorée de la main de l'Empereur. La grande chancellerie, bien qu'elle n'eût pas de brevet, lui laissait porter sa décoration, qu'on savait légitimement acquise.

qui s'est adressé à la Légion d'honneur, — à propos d'un sergent deux fois décoré, — l'Empereur a distribué des décorations sans que la grande chancellerie ait été appelée à régulariser les nominations, ni à les inscrire sur ses registres matricules. »

Jusqu'en 1814 Breton-Double demeura au régiment, rendant les plus grands services, soit comme soldat, soit aussi en pénétrant dans les lignes ennemies sous les vêtements de son sexe, tantôt comme vivandière, tantôt comme paysanne; ses rapports ont plus d'une fois contribué à des succès.

C'est à Waterloo qu'elle paya son dernier tribut à la France qu'elle servait depuis dix-sept ans; elle eut la jambe gauche fracassée par un boulet, et Poncet, son mari, devenu capitaine, mourut à ses côtés. Amputée sur le champ de bataille, Breton-Double devint pour les ennemis qui la recueillirent un objet d'admiration et de respect. Le colonel Barrown, du Royal-Irlandais, régiment du duc de Kent, la conduisit à Dublin, où elle fut obligée de subir une seconde amputation au-dessus du genou.

Elle passa six ans en Irlande, partout honorée et fêtée, et revint en France munie des certificats

Toutes les femmes décorées avant 1852 se sont trouvées dans le même cas. » *Le Cabinet noir*, 1887.

du consul de France à Dublin et de l'ambassadeur de France à Londres. On la croyait morte; on pensait qu'elle était tombée à côté de son mari sur le champ de bataille; elle demanda à être réintégrée dans la Légion d'honneur; ses démarches n'aboutirent pas; ce n'était point un titre que d'avoir servi dans les armées de « l'ogre de Corse ». Cependant Charles X lui accorda une pension de 250 francs. Les généraux Foy et Lamarque, sous les ordres desquels elle avait servi, l'aidèrent aussi, mais, à leur mort, elle se trouva dans la misère, réclamant vainement la pension qui lui était due comme veuve de capitaine et sa retraite comme ancien maréchal des logis amputé. Elle vivait pauvrement dans la famille d'un serrurier de Grenelle, disant : « Si j'ai la fortune basse, j'ai le cœur haut. » Elle mourut vers 1834.

CHAPITRE XX

Les femmes pendant la guerre de Russie et pendant la campagne de France. — Waterloo.

Pour la campagne que Napoléon entreprenait contre la Russie, il fallait des soldats solides, ayant la plus grande somme de résistance physique possible. Peu de femmes suivirent donc l'armée ; il y en eut cependant un certain nombre, et, parmi elles, Élisabeth Hatzler (1), une Alsacienne qui était dragon comme Sans-Gêne. Elle alla jusqu'à Moscou. Pendant la retraite, elle fut forcée de rester en arrière ; son mari, alors officier, avait été grièvement blessé, et son état exigeait les plus grands ménagements. Elle l'emporta en traîneau, mais, rejointe par l'ennemi, elle fut faite prisonnière. Elle et son mari restèrent tous deux en captivité et ne revinrent en France que deux ans après ; en 1819, Hatzler mourut ; le dragon devenu veuve partit en Amérique, se fixa à Philadelphie et s'y éteignit doucement à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

(1) *Les femmes décorées*, par Jean Alesson. Paris, Melet, 1887.

Deux femmes, deux cantinières françaises, dont les noms sont restés inconnus, sauvèrent les généraux Ornano et Ledru des Essarts (1).

Une autre, nommée Joséphine Trinquart (2), appartenant au 63e de ligne, voyant un chef de bataillon blessé, entraîna trois soldats pour aller le ramasser sur le lieu du combat. Ses trois compagnons furent tués; elle arriva seule près du corps de l'officier, mais elle était trop faible pour le porter. Elle essaya de le charger sur ses épaules. Ses efforts furent inutiles. Elle héla deux cavaliers ennemis, tua l'un d'un coup de pistolet, désarçonna l'autre d'un coup de baïonnette ramassée à terre, réussit à mettre son chef couché en travers sur le cheval dont elle s'était emparée et revint avec lui à l'ambulance où il reçut des soins. Elle assista aux horribles drames qui accompagnèrent la retraite de Russie, et dont certains détails sont typiques, comme celui-ci : « Presque tous les soldats avaient décousu leur pantalon ; cela était nécessaire en cas de besoin à satisfaire, car il était impossible de défaire les bretelles et de les remettre sans avoir les doigts gelés (3). »

Des femmes sont mêlées à toutes les scènes de

(1) *Les Femmes militaires de France*, par A. Tranchant et Ladimir. Paris, Cournol, 1866.

(2) Joséphine Trinquart, née vers 1792, morte à Montreuil en 1872. Elle fut décorée pour action d'éclat.

(3) *Souvenirs d'un vieux soldat belge* (ouvrage déjà cité).

misère et de désolation. Les unes sont emportées rapidement; les autres, préparées par de précédentes campagnes aux fatigues de la guerre, supportent mieux les souffrances; pour la plupart, elles finissent par succomber aussi. Ida de Saint-Elme parvint à se sauver. Elle s'était rendue en Russie pour voir Ney qu'elle n'avait d'ailleurs pas prévenu. Elle arrive avant la prise de Moscou. « Il y avait, dit-elle, beaucoup de femmes à la suite de l'armée. J'eus le bonheur de trouver une amie dans une jeune Lithuanienne que son enthousiasme pour les Français avait élevée jusqu'à l'héroïsme. Elle avait donné au prince Eugène un avis très important sur la marche de Platow qui avait valu à cette Jeanne d'Arc moderne la reconnaissance du chef et l'admiration des soldats. Nidia, cependant, dans ses transports guerriers, cédait à une passion plus intime et plus secrète. Hélas! elle eut la douleur de perdre dans cette terrible campagne celui qui lui inspirait tant de courage (1). »

La retraite commence; les femmes marchent au milieu des troupes. Nidia avait entouré son bras d'un crêpe, et quand, dans les libertés de la vie militaire, elle entendait des plaisanteries trop

(1) Le général Montbrun, tué à la bataille de la Moskova. Outre Nidia, il laissait une épouse légitime.

épicées, elle se retournait avec fierté en disant :

« Camarades ! respectez le deuil du brave Montbrun. »

Nidia connaissait le pays ; elle rendit de grands services par ses indications. Elle en rendit aussi les armes à la main. Lors d'une attaque faite par des Cosaques, elle tira huit coups de pistolet, dont cinq portèrent juste. Ida fit aussi le coup de feu, mais elle avoue « qu'elle n'avait pas de courage ». Nidia, au contraire, en maintes occasions, se distingua par sa bravoure. Elle fut, une fois, blessée à la tempe. Voyant le sang couler, sa compagne éclata en sanglots.

« Par Dieu, calmez-vous, lui dit Nidia d'une voix assurée ; si je reste en arrière, je suis perdue ; il faut que je ne quitte pas le cheval pour être sauvée. » Elle y demeura, et à force d'énergie parvint jusqu'à la Bérésina. Elles allaient franchir le pont, lorsque de tous côtés tombèrent des boulets. « Nous nous retranchâmes alors sous deux voitures, avec une vivandière et ses deux enfants, attendant l'heure favorable. Elle vint plus tôt que ne l'attendait même notre impatience : la division du général Gérard venait de frayer et d'assurer un passage. Le moment est venu, s'écrie Nidia, il faut suivre. » Mais la pauvre mère refusa de passer et même de confier ses enfants à Ida et Nidia qui offraient de les prendre. Plusieurs

femmes furent, dans ces terribles circonstances, frappées de folie, perdirent le sentiment de la maternité. Pendant la retraite, à la sortie de Smolensk, raconte de Ségur (1), une mère a abandonné son fils âgé de cinq ans : « malgré ses cris et ses pleurs, elle l'a repoussé de son traîneau trop chargé. Elle nous disait, d'un air égaré, qu'il n'avait pas vu la France ; qu'il ne la regretterait pas, qu'elle, elle connaissait la France, qu'elle voulait revoir la France. Deux fois Ney fait replacer l'infortuné dans les bras de sa mère, deux fois elle l'a rejeté sur la neige glacée. Mais ils (les soldats français) n'ont point laissé sans punition ce crime solitaire au milieu de mille dévouements d'une tendresse sublime. Cette femme dénaturée a été abandonnée sur cette même neige, d'où l'on a relevé sa victime pour la confier à une autre mère. » L'enfant échappa à la mort. Un autre orphelin de la Bérésina vit encore aujourd'hui (2). M. Thomas, qui est né en 1813, est venu au monde au moment même du passage de la Bérésina. Son père, vaillant officier de la garde impériale, avait été suivi dans la campagne de Russie par sa femme, et

(1) *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année* 1812, par le général comte DE SÉGUR. Paris, 1824.

(2) M. Thomas, qui a quatre-vingts ans, va toucher lui-même au ministère des finances la pension annuelle de cinq cents francs que lui fait le gouvernement.

celle-ci s'était trouvée prise des douleurs de l'enfantement à l'heure du fameux passage.

Fait inouï : tandis que l'officier français et son héroïque compagne tombaient sous les boulets ennemis, le marmot vivait et était recueilli par les Cosaques. Il fut adopté par le gouvernement russe ; mais, quand il atteignit sa majorité, il se fit naturaliser Français. Son acte de naissance porte cette mention : « Né à la Bérésina. »

Revenons à Nidia et à Ida. Celle-ci se trouve enfin en présence de son cher Ney. Mais celui-ci, dès qu'il l'aperçoit, l'apostrophe durement : « Que faites-vous ici? Que voulez-vous? Éloignez-vous vite. »

« Son mécontentement de me voir, raconte la Contemporaine, était si grand, il en laissait échapper les expressions avec tant de vivacité que je crus qu'il allait dans sa colère me repousser au bord opposé du Dnieper.

« En 1813, quand je rappelai au maréchal Ney cette scène d'une fureur si violente, suivie d'un abandon si cruel, il me dit qu'il avait été si mortellement effrayé de l'extravagance qui m'avait poussée au milieu de tant de périls et des licences d'une armée, qu'il avait même été tenté de me battre. La vérité exige que j'avoue que la tentation avait été si vive qu'il y avait, je crois, *cédé* un peu. »

A Marienwerder, Ida et Nidia se séparèrent ; la

première parvint à regagner la France; peut-être le prince Eugène lui en fournit-il les moyens par reconnaissance. Nidia resta quelque temps à Marienwerder, puis continua sa route et trouva la mort au passage de l'Elbe, à Torgau.

De Ségur a fait du passage de la Bérésina l'effroyable description : beaucoup de fuyards avaient tenté de traverser le fleuve imparfaitement gelé. « C'est là, dit-il, qu'on aperçut des femmes au milieu des glaçons, avec leurs enfants dans leurs bras, les élevant à mesure qu'elles s'enfonçaient; déjà submergées, leurs bras raidis les tenaient encore au-dessus d'elles. Au milieu de cet horrible désordre, le pont de l'artillerie creva et se rompit. La colonne engagée sur cet étroit passage voulut en vain rétrograder. Le flot d'hommes qui venaient par derrière, ignorant ce malheur, n'écoutant pas les cris des premiers, poussèrent devant eux et les jetèrent dans le gouffre où ils furent précipités à leur tour. Tout se dirigea vers l'autre pont; des soldats s'ouvraient le sabre à la main un passage au milieu de leurs camarades. Puis des voitures et des pièces d'artillerie arrivèrent au grand galop, broyant des rangs entiers d'hommes éperdus. Ces flots de misérables roulaient ainsi les uns sur les autres; on n'entendait que des cris de douleur et de rage. Dans cette affreuse mêlée, les hommes foulés et étouffés se débattaient sous les

pieds de leurs compagnons, auxquels ils s'attachaient avec leurs ongles et leurs dents. Ceux-ci les repoussaient sans pitié comme des ennemis.

Parmi eux des femmes, des mères appelèrent en vain d'une voix déchirante leurs maris, leurs enfants, dont un instant les avait séparées sans retour : elles leur tendirent les bras; elles supplièrent qu'on s'écartât pour qu'elles pussent s'en rapprocher, mais emportées çà et là par la foule, battues par ces flots d'hommes, elles succombèrent sans avoir été seulement remarquées..... Mais, d'un autre côté, que de nobles dévouements! et pourquoi la place et le temps manquent-ils pour les décrire? Un frêle batelet de bouleau, chargé d'une mère et de deux enfants, sombre sous les glaces; un artilleur, qui luttait comme les autres sur le pont pour s'ouvrir un passage, s'en aperçut; tout d'un coup, s'oubliant lui-même, il se précipite, s'efforce et parvient enfin à sauver l'une de ces trois victimes. C'était le plus jeune des deux enfants; l'infortuné appelait sa mère avec des cris de désespoir, et l'on entendait le brave canonnier lui dire en l'emportant dans ses bras : « Qu'il ne pleurât point, qu'il ne l'avait point sauvé de l'eau pour l'abandonner sur le rivage, qu'il ne le laisserait manquer de rien, qu'il serait son père et sa famille. »

Parmi les femmes qui furent assez heureuses

pour effectuer à la première heure et en sûreté le passage de la Bérésina, se trouvait Mme Fusil, artiste dramatique. Elle était à Moscou quand la ville fut prise et en partit avec l'armée. Elle arriva à Smolensk le 6 novembre 1812 ; deux des chevaux attelés à la voiture étaient fourbus ; le cocher en trouva deux autres. « Je pensai bien, raconte-t-elle elle-même (1), qu'il les avait volés, mais dans ce malheureux temps rien n'était plus commun ; on se dérobait réciproquement toutes les choses dont on avait besoin avec une sécurité charmante. Il n'y avait d'autre danger que d'être pris sur le fait, car alors le voleur courait le risque d'être rossé. On entendait dire toute la journée : « Ah ! mon Dieu ! on a volé mon portemanteau ; on a volé mon sac ; on a volé mon pain, mon cheval », et cela depuis le général jusqu'au soldat. Un jour, Napoléon voyant un de ses officiers couvert d'une très belle fourrure, lui dit en riant :

« Où avez-vous volé cela ?

— Sire, je l'ai achetée.

— Vous l'avez achetée de quelqu'un qui dormait. » On peut juger si ce mot fut répété, et c'est ainsi qu'il est venu jusqu'à moi. »

Les officiers, les soldats portaient des accoutrements fantastiques. Beaucoup avaient des manteaux de fourrure en satin bleu, rose, lilas ou

(1) *Mémoires de Mlle Fusil.* Londres et Paris, 1817.

blanc. Mme Fusil rencontra un colonel de la garde vêtu d'une pelisse de satin bleu. « Il est certain, dit celui-ci, qu'un colonel de grenadiers vêtu de satin bleu est en costume assez comique; mais, ma foi ! je mourais de froid, et je l'ai acheté d'un soldat. »

La calèche occupée par cette courageuse femme était, sur la route couverte de neige, précédée par une grande berline. « Mes gens me dirent qu'elle était au comte de Narbonne, et qu'il y avait une dame dedans. » Mais bientôt les chevaux ne purent aller plus loin. Il fallut descendre et marcher à pied, Mme Fusil ne tarda pas à tomber : « Je sentais que le froid m'engourdissait le sang. On prétend que cette asphyxie est une mort très douce, et je le crois. J'entendais murmurer à mon oreille : « Ne restez pas là ! Levez-vous ! » On me secouait le bras, ce dérangement m'était désagréable. J'éprouvais ce doux abandon d'une personne qui s'endort d'un sommeil paisible. Je finis par ne rien entendre et je perdis tout sentiment. Lorsque je sortis de cet engourdissement, j'étais dans une maison de paysans. On m'avait enveloppée de fourrures, et quelqu'un me tenait le bras et me tâtait le pouls; c'était le baron Desgenettes. J'étais entourée de monde et je croyais sortir d'un rêve; mais je ne pouvais faire un mouvement, tant ma faiblesse était grande. J'examinais tous ces

uniformes. Le vieux maréchal Lefebvre s'avança et me dit : « Eh bien ! ça va-t-il ? Vous revenez de loin. »

« Lorsque je commençai à reprendre un peu de mes sens, le maréchal m'apporta une grande timbale de café très fort. Cela me ranima et fit circuler mon sang. — Gardez cette timbale, me dit le maréchal, elle sera historique dans votre famille... si vous la revoyez, ajouta-t-il plus bas. »

Elle repartit quelques heures après dans la voiture du maréchal. Ils s'arrêtèrent le soir dans un village désert pour y passer la nuit ; ils voyagèrent le lendemain dans la même calèche, précédée d'un détachement de la garde, et arrivèrent à la Bérésina. L'Empereur était debout à l'entrée du pont pour faire presser la marche. « Je pus l'examiner avec attention, car nous allions doucement ; il me parut aussi calme qu'à une revue des Tuileries. Le pont était si étroit que notre voiture touchait presque l'Empereur. « N'ayez pas peur, dit Napoléon ; allez, allez, n'ayez pas peur. » Ces mots qu'il semblait m'adresser particulièrement, car il n'y avait pas d'autre femme, me firent penser qu'il devait y avoir du danger. »

Murat était là aussi. « Le roi de Naples, continue Mme Fusil, tenait son cheval en laisse, et sa main était appuyée sur la portière de ma calèche. Il dit un mot obligeant en me regardant. Son cos-

tume me parut des plus bizarres pour un semblable moment et par un froid de vingt degrés. Son col ouvert, son manteau de velours jeté négligemment sur une épaule, ses cheveux bouclés, sa toque de velours noir ornée d'une plume blanche, lui donnaient l'air d'un héros de mélodrame. Je ne l'avais jamais vu d'aussi près et je ne pouvais me lasser de le regarder ; lorsqu'il fut un peu en arrière de la voiture, je me retournai pour le voir de face. Il s'en aperçut et me fit un gracieux salut de la main. Il était très coquet, et il aimait que les femmes prissent garde à lui. »

Le pont fut franchi, et lorsqu'on eut atteint le village, on s'y arrêta comme l'avait ordonné l'Empereur. Tous les officiers retournèrent au bord de la Bérésina. « Je pris le bras du général Lefebvre (fils du maréchal) pour aller voir ce qui se passait. Lorsque le pont se rompit, nous entendîmes un cri, un seul cri poussé par la multitude, un cri indéfinissable ! Il retentit encore à mon oreille chaque fois que j'y pense. Tous les malheureux restés sur l'autre bord de la rivière tombaient écrasés par la mitraille. C'est alors que nous pûmes comprendre toute l'étendue de ce désastre. La glace n'étant pas assez forte, elle se rompait et engloutissait hommes, femmes, chevaux, voitures. Les militaires, le sabre à la main, abattaient tout ce qui s'opposait à leur salut, car l'extrême danger ne

connaît pas les lois de l'humanité ; on sacrifie tout à sa propre conservation. Nous vîmes une belle femme, tenant son enfant dans ses bras, prise entre deux glaçons comme dans un étau. Pour la sauver, on lui tendit une crosse de fusil et la poignée d'un sabre, afin qu'elle pût s'en faire un appui ; mais elle fut bientôt engloutie par le mouvement même qu'elle fit pour les saisir. Je m'éloignai en sanglotant de ce triste spectacle...

« Quelle singulière et inexplicable chose que la destinée ! si je n'avais pas été abandonnée comme asphyxiée sur la neige, je n'aurais pas été recueillie par le maréchal Lefebvre, et, comme la plupart des réfugiés de Moscou, j'aurais immanquablement péri dans la Bérésina. A mon retour en France, lorsqu'on voulait me présenter ou me recommander à quelque puissant du jour, on employait cette formule : « Elle a passé la Bérésina. »

Mme Fusil continua son voyage jusqu'à Vilna dans la voiture de Lefebvre. Le fils du maréchal avait été blessé et était hors d'état d'être transporté. Son père, forcé de partir avec les troupes qu'il commandait, écrivit au général russe, commandant les avant-postes ennemis, que, forcé de laisser son fils dans la ville, il se fiait à sa loyauté pour le traiter en ennemi généreux. Ses yeux étaient mouillés de larmes : « Monsieur le maréchal, lui dit Mme Fusil, tout émue, je resterai

près de votre fils, et j'en aurai les soins d'une mère. » Il lui fit de vifs remerciements, accepta la proposition, et partit la mort dans le cœur ; il semblait avoir le pressentiment qu'il ne reverrait plus son fils.

Le lendemain, les troupes russes entraient dans Vilna. Un aide de camp de leur général vint dire aux prisonniers qu'il avait reçu la lettre du maréchal Lefebvre, et « qu'il aurait tous les égards dus au malheur et au fils d'un brave soldat qu'il estimait beaucoup ». Quelques heures après, le général russe arriva lui-même et leur laissa une garde de dix-huit hommes. La maladie fit de rapides progrès, malgré les soins dévoués de Mme Fusil. Lefebvre mourut le 19 décembre 1812, à trois heures du matin ; il avait conservé la connaissance jusqu'au dernier moment. Vers minuit, alors que tout le monde dormait, il appela Mme Fusil et lui dit à voix basse : « Je ne passerai pas cette nuit. » Elle déploya tous les moyens pour le rassurer et lui dit tout ce qu'on peut dire en pareille circonstance.

« Comme il est probable, reprit-il, que vous retournerez bientôt en France, car on ne retiendra pas les femmes, coupez une boucle de mes cheveux, car, après ma mort, vous auriez peur de moi ; dites à mes parents que je vous recommande à eux. Si j'en avais la force, j'écrirais à ma mère.

Vous avez tout perdu; elle est riche, elle n'oubliera pas votre dévouement. » Il me dit ensuite beaucoup de choses touchantes qui m'émurent profondément. »

Lorsque Mme Fusil eut rempli tous les devoirs envers le mort, elle songea enfin à elle. Elle était sans argent et sans aucun moyen d'en gagner. Elle aurait pu s'adresser à l'empereur Alexandre, car, ayant été huit ans à son service, au théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, elle aurait été certainement aidée; mais elle ne le voulut point et se contenta de la protection que lui accorda Koutouzoff. Celui-ci ayant appris qu'elle avait recueilli une enfant abandonnée, une petite fille, voulut être le parrain; il la nomma Nadèje (espérance) et remit à la mère adoptive huit cents roubles pour regagner la France. Nadèje (1) avait été trouvée au milieu des neiges et parmi une foule de morts où se trouvaient sans doute ses parents. Cette enfant paraissait avoir deux ou trois ans; elle parlait à peine, et toutes les recherches faites pour connaître son nom furent inutiles.

Une autre femme, Mme Domergue, a fait le récit de ses souffrances pendant la retraite de Russie. Elle était à Moscou avec son mari, Adrien

(1) Nadèje, « la petite orpheline de Wilna », revint en France, fut élevée avec soin par sa mère adoptive et débuta à quinze ans à la Comédie française. C'était une actrice charmante donnant les plus brillantes espérances, mais elle mourut à vingt ans.

Domergue, régisseur du théâtre, quand la nouvelle de la bataille de la Moskova et de la marche en avant des Français arriva dans cette ville; le gouverneur Rostopchin fit saisir quarante Français, les embarqua et les envoya à Nijni-Novgorod, puis à Makariev, où ils restèrent prisonniers jusqu'à la paix.

Les femmes des proscrits étaient restées à Moscou; elles saluèrent avec joie l'arrivée de leurs compatriotes, mais leur bonheur fut de courte durée; l'incendie éclata. Mme Domergue emporta son enfant. Au moment où elle sortait de sa maison en feu, Napoléon passait. Elle se précipita au milieu des chevaux de l'état-major :

« Sire! Sire! ayez pitié de moi, sauvez mon fils !

— Calmez-vous, madame, répondit Napoléon; calmez-vous, on prendra soin de vous et de votre fils! » Le cortège se remit en marche. Mme Domergue ne l'abandonna pas et continua à marcher à côté de l'Empereur. C'est ainsi que, chargée de son précieux fardeau, elle arriva au château de Petrowski, où des soins lui furent donnés.

Pendant la retraite, elle resta sous la protection directe de Napoléon. Une jolie actrice, Mme Verteuil, s'était mise en route avec elle. Elle avait deux enfants qui moururent avant d'arriver à Smolensk. Elle était sur le point d'accou-

cher. Ayant violemment insisté, à l'entrée de cette ville, pour forcer un passage interdit, elle reçut d'un factionnaire un coup de baïonnette, elle tomba sur un traîneau, avorta et mourut.

Mme Aurore de Bursay, également artiste et de plus auteur et compositrice, était dans une voiture qui fut fracassée par un boulet de canon ; elle fit le reste du chemin sur un chariot d'artillerie.

Mme Domergue écrivit à son mari comment elle avait échappé au désastre (1). En lisant ses lettres, en voyant à quelles souffrances cette pauvre femme qui nourrissait un enfant fut exposée, on se demande comment elle put survivre. Vingt fois elle fut abandonnée par ceux qui l'avaient recueillie dans un moment de pitié passagère, vingt fois elle retrouva de nouveaux sauveurs. C'est Ney qui ordonne de la mettre en voiture, ordre qu'on n'exécute que pendant quelques jours ; c'est un officier supérieur polonais qui lui jette en passant un morceau de pain ; ce sont des soldats qui la font asseoir à leur bivouac et partagent avec elle quelques lambeaux de cheval grillés ; c'est Mme Antony (2) qui, la voyant étendue sur la neige, près d'expirer, prend son

(1) *La Russie pendant les guerres de l'Empire* (1805-1815). Souvenirs historiques de M. Domergue, ex-régisseur du théâtre de Moscou et l'un des quarante exilés par le comte Rostopchin... Paris, Bertrand, 1835. 2 vol.

(2) Fille du fameux Léonard, le coiffeur de Marie-Antoinette.

enfant sur ses genoux dans une voiture où on lui avait fait la charité de la seule place libre; c'est le cocher qui, ému devant pareille misère, la met sur le siège et monte sur le cheval; c'est le général Laborde qui, voyant un baril de rhum, s'écrie : « Comment! on gardera ce baril de rhum, tandis qu'une pauvre femme épuisée ira à pied et mourra sur la route! F...-moi le rhum par la fenêtre; mes aides de camp feront comme moi, ils boiront de l'eau. Du rhum! ah! je leur en f..., moi, du rhum! »

Mme Domergue put donc enfin prendre place dans l'intérieur d'une voiture. Elle arriva à la Bérésina. Ce qui la frappa tout d'abord, ce fut le dévouement des pontonniers qui, pour sauver l'armée, firent ce qu'il était humainement possible de faire. Elle passa facilement sur l'un des deux ponts, suivant Napoléon à quelques pas.

Le froid était terrible, le thermomètre descendait à 24, 26 et jusqu'à 30 degrés au-dessous de zéro. Les hommes tombaient foudroyés. Et, de plus, l'ennemi harcelait les restes de la Grande Armée. « Un Polonais, artiste virtuose, que j'avais connu à Moscou, fut massacré sous les yeux de sa famille. Sa malheureuse épouse réussit à s'échapper, mais elle revint la tête égarée par cet horrible spectacle. Son enfant mourut de froid et de faim. Pour elle, la perte de la raison lui donnant une énergie nouvelle, elle continua à suivre l'armée,

et on vit cette pauvre mère, privée de sa raison, porter tour à tour sur son sein ou traîner par la main un cadavre glacé. » Les souffrances, les privations, la mort sans cesse menaçante, l'horrible spectacle des blessés, des malades et des tués, tout cela fit sur Mme Domergue une impression telle que, arrivée à Vilna, et dès lors en sûreté, elle eut une attaque de fièvre chaude. « Le délire succéda, et je ne tardai point à tomber dans un état de complète aliénation. » Enfin la raison revint, son mari fut rendu à la liberté, et, en attendant qu'il l'eût rejointe, elle put gagner sa vie grâce à quelques travaux de lingerie. Réunis après de si cruelles épreuves, ils reprirent sans accident le chemin de la terre natale.

« Pour la consolation de l'humanité, raconte le général de Fezensac, quelques traits sublimes de dévouement venaient contraster avec tant d'égoïsme et d'insensibilité. On a cité surtout celui d'un tambour du 7e régiment d'infanterie légère; sa femme, cantinière au régiment, tomba malade au commencement de la retraite; le tambour la conduisit tant qu'ils eurent une charrette et un cheval. A Smolensk, le cheval mourut; alors il s'attela lui-même à la charrette et traîna sa femme jusqu'à Vilna. En arrivant dans cette ville, elle était trop malade pour aller plus loin, et son mari resta prisonnier avec elle.

« Une cantinière du 33e régiment était accouchée en Prusse, avant le commencement de la campagne; elle suivit jusqu'à Moscou son régiment avec sa petite fille qui avait dix mois au moment du départ de Moscou. Cette enfant vécut pendant la retraite d'une manière miraculeuse; sa mère ne la nourrissait qu'avec du boudin de cheval; elle était enveloppée d'une fourrure prise à Moscou, et souvent nu-tête. Deux fois elle fut perdue, et on la retrouva d'abord dans un champ, puis dans un village brûlé, couchée sur des matelas. Sa mère passa la Bérésina à cheval, ayant de l'eau jusqu'au cou, tenant d'une main la bride et de l'autre son enfant sur sa tête. Ainsi, par une suite de prodiges, cette petite fille acheva la retraite sans accident, et ne fut pas même enrhumée. »

Du côté russe, les femmes ne montrèrent pas moins d'énergie. Lors de la guerre de 1805, la comtesse Orloff leva, arma et équipa à elle seule dix mille hommes.

En 1812, lorsque l'armée française arriva sous les murs de Moscou, des hommes et des femmes tout armés (1) se montrent; il faut les chasser à coups de canon.

Précédemment à la bataille de Smolensk et à celle de la Moskova, une femme soldat russe se bat

(1) De Ségur.

avec courage. Elle avait déjà fait contre nous la campagne de Prusse et pris part aux combats de Guttstadt et de Halsberg.

Elle s'appelait Nadejda Dourova. Elle était entrée au service à quatorze ans dans un régiment de hussards. Elle se distingua par son intrépidité et reçut le grade d'officier, devint même capitaine. Sous son nom de guerre Alexandroff elle a écrit ses Mémoires. Retraitée à vingt-quatre ans en 1817, elle mourut en 1866 à Ielabouga (gouvernement de Viatka).

Pendant la retraite, les Russes, soldats réguliers ou partisans, harcèlent leurs ennemis, « suscitent une certaine Starostine Vassillissa qui en avait beaucoup sur la conscience (1) ».

L'armée française a quitté la Russie; pied à pied elle défend le terrain jadis conquis en Allemagne, mais ses forces diminuent; ceux qui ont échappé aux désastres de la retraite tombent sous les balles et les boulets ; après la bataille de Leipzig, plus de deux cents enfants erraient partout, cherchant leurs parents tombés pendant la lutte de trois jours; un établissement pour les recueillir fut fondé à Weimar. Pendant cette même année (1813), aux sièges de Modlin et de Hambourg combattait Nadejda Dourova.

Les alliés gagnent chaque jour du terrain. Ils

(1) Léon Tolstoï, *La guerre et la paix*. Paris, Hachette, 1884.

franchissent la frontière. Alors commence l'admirable campagne de France, mais le pays n'a plus de confiance, plus de désir de gloire, plus d'enthousiasme. Le découragement semble le saisir alors que Napoléon, lui, parait être dans toute la plénitude de son génie. Il garde tout son sang-froid, écrit à son lieutenant général, son frère Joseph : « L'Impératrice avait eu l'idée de se rendre à Sainte-Geneviève. Je crains que cela ne fasse un mauvais effet et n'ait pas d'autre résultat. Faites donc cesser ces prières de quarante-huit heures et ces *Miserere*. Si l'on nous faisait tant de singeries, nous aurions tous peur de la mort. Il y a longtemps que l'on dit que les prêtres et les médecins rendent la mort douloureuse (1). »

Que des *Miserere* ou des *Te Deum* soient chantés, peu importe; la grande passion de 1792 n'existe plus. La France fait son devoir, mais elle renonce à faire plus que son devoir. Les femmes, mères et épouses, veulent la paix, après vingt-deux ans de guerre presque ininterrompue. Les exceptions sont rares. Un ancien officier en cite une (2) : à Besançon, le commandement de l'artillerie était confié

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*. Paris, Plon, t. XXVII, page 128.

(2) *Récits historiques du blocus de la ville de Besançon*, par G... T..., ancien officier au 154e régiment, actuellement à l'Hôtel royal des Invalides. A Paris, chez l'auteur, à l'Hôtel royal des Invalides, 1840.

au capitaine Vautravaire. « Une jeune personne, sa fille, allait souvent voir les canonniers employés à la batterie de 24. Les canonniers lui donnaient la lance, et elle-même mettait le feu aux pièces, courage héroïque pour une jeune personne de son âge. »

Quand Louis XVIII fut monté sur le trône et quand Besançon ouvrit ses portes sur l'ordre du gouvernement français, le prince de Lichtenstein, commandant l'armée ennemie, voulut voir la jeune fille qui avait tiré sur ses troupes; le général Marulaz la fit venir avec son père, et le prince lui dit : « Comment, mademoiselle, vous qui paraissez si aimable, vous avez été assez méchante pour faire feu sur moi! Je ne crois pourtant pas vous avoir jamais fait de mal. »

D'autres femmes, telles que *Petite-Femme* (1), Mme Pesché (2), etc., se distinguèrent. A Soissons, une femme s'arma et blessa deux Prussiens. A Presle, une autre femme tua deux ennemis à coups de fourche.

La paix fut faite; la France s'endormit dans le repos, bercée par un tyran pacifique, qui la changeait fort de son tyran guerrier. Celui-ci quitte

(1) « Petite-Femme » à Besançon rendit de grands services en organisant sous le feu de l'ennemi un service de renseignements.

(2) Mme Pesché se distingua par son courage à Grand-Rosoy, près d'Oulchy-le-Château (Aisne); elle sauva le village que les Prussiens voulaient incendier.

l'île d'Elbe, revient à Paris; le pays sort de sa somnolence. Son réveil ne dure que cent jours, à peine le temps de se frotter les yeux et de s'étirer les membres.

Pendant les Cent-jours, que de gloire dépensée! Une défaite comme Waterloo assure, et mieux qu'une victoire, l'immortalité d'un pays. Là, tombe Breton-Double, femme-hussard. Là, une héroïque cantinière, Eugénie dite la *Mère radis,* perd sa vingtième carriole (elle avait failli être enterrée vive pendant la retraite de Russie et avait été grièvement blessée sur le champ de bataille de Lutzen). La Contemporaine raconte qu'à Waterloo combattait une femme, que la maîtresse du général Duhesme y vit tuer son amant sous ses yeux, qu'une femme de soldat, nommée Adèle, y devint folle; mais les récits d'Ida de Saint-Elme sont sujets à caution. Au contraire, l'histoire de Marie *Tête-de-Bois,* contée par de Montigny, est authentique. C'était une cantinière qui avait à son actif 17 campagnes et avait souvent fait le coup de feu. En 1805, elle épousa un grenadier; leur fils, tambour dans l'armée à dix ans, reçut à quinze ans un fusil d'honneur et à vingt ans un brevet de sous-lieutenant. Il fut tué en 1814 sous les murs de Paris; sa mère, en allant chercher son cadavre, fut blessée par une balle et tomba à ses côtés. Le père avait péri à Montmirail. Marie *Tête-de-Bois* guérit. En

1815, elle était cantinière de la garde, et à Waterloo se trouvait dans un des carrés ; « un biscaïen qui la prit en flanc, dit l'officier de la grande armée, troua son tonnelet et son corps ; elle tomba en criant : *Vive la France !* Cinq minutes après, comme elle se traînait à terre pour arriver jusqu'au grenadier mort, dont elle voulait se faire un oreiller, une balle perdue qui avait passé entre les jambes de trois rangs vint la frapper au visage et la défigurer horriblement. Elle cria : *Vive l'Empereur !* Un grenadier blessé mortellement se souleva et lui dit : « Marie, vous n'êtes pas belle comme ça. » Marie lui répondit en tâchant de sourire : « C'est possible, mais j'ai celui de pouvoir me vanter d'être fille, femme, mère et veuve de troupier. » Et elle expira.

Elle ne vit pas la déroute, la France de nouveau envahie. A Paris, Sans-Gêne, femme-dragon, court aux barrières pour offrir ses services. Un grand nombre de femmes veulent prendre place, à côté de leurs maris, parmi les gardes nationaux mobilisés.

Dans les Vosges, les corps francs qui défendent les montagnes ont dans leurs rangs des femmes habillées en soldats. J'en ai connu une, écrit un correspondant de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (25 août 1891), que tout le monde se rappelle encore à Épinal, Mme Pellet.

Son mari, avocat, était lieutenant, et sa femme lui servait de sergent-fourrier : leste, vigoureuse, hardie, elle faisait le coup de feu comme un vrai troupier. Et elle n'était pas la seule, car la bravoure, l'audace des femmes à tenir la campagne dans les gorges des Vosges, obligea plus d'un corps d'armée à changer de route. L'organe de Louis XVIII, reparti pour l'exil, en 1815, le *Moniteur de Gand,* publia une note où s'exhalait sa colère contre l'héroïsme des Vosgiennes.

Les Françaises ont précieusement conservé leur patrimoine de courage. Pendant la guerre de 1870-1871, elles se sont montrées dignes de leurs aînées (1). Les femmes d'aujourd'hui, le cas échéant, sauraient avoir le patriotisme qui animait celles de 1792, celles de 1814, celles de 1870. On ne leur demandera pas de le prouver les armes à la main, mais leur dévouement trouvera à s'exercer dans les ambulances, dans les hôpitaux militaires. Elles feront entendre aux blessés des paroles de consolation, aux valides des paroles d'encouragement et d'espoir. Platon et Montaigne voulaient davantage : « Je dis, écrit l'auteur des *Essais*, que les masles et femelles sont jeltez en mesme moule; sauf l'institution et l'usage, la différence n'y est pas grande. Platon appelle indiffé-

(1) 1870-1871. *Les femmes de France pendant l'invasion*, par Joseph Turquan. Paris, Berger-Levrault, 1893.

remment les uns et les autres à la société de tous estudes, exercices, charges et vacations *guerrières* et paisibles en sa *République*. » N'essayons pas d'entrer, à la suite des deux philosophes, dans une discussion sur les droits, les devoirs, les qualités physiques et morales de la femme ; nous n'en sortirions qu'à la condition d'écrire un second volume, et celui-ci suffit. Le but que nous cherchions est atteint ; il s'agissait de montrer ce que furent dans la réalité Sans-Gêne, la vraie Sans-Gêne, et ses compagnonnes d'armes, celles qui, comme elle, suivirent les armées de la République et de l'Empire. N'allons pas plus loin.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

Les deux « Madame Sans-Gêne ». — Celle de M. Sardou. — La maréchale Lefebvre. — Le maréchal. — La vraie Sans-Gêne. 1

CHAPITRE II.

Comment Sans-Gêne connut Marbot. — Ses campagnes. — A la cour de Joséphine. — Chez le maréchal Augereau. — Entreprise galante de Bernadotte..... 19

CHAPITRE III.

Sans-Gêne en Espagne. — Elle est prisonnière. — Ses états de services. — Son mariage. — Sa mort..... 50

CHAPITRE IV.

Les femmes pendant la guerre d'Espagne..... 67

CHAPITRE V.

Virginie Ghesquière, le « joli sergent », chevalier de la Légion d'honneur..... 98

CHAPITRE VI.

Le lieutenant Angélique Brulon..... 105

CHAPITRE VII.

Marie Schellinck, chevalier de la Légion d'honneur..... 113

CHAPITRE VIII.

Les demoiselles de Fernig, aides de camp de Dumouriez.... 117

CHAPITRE IX.

Les combattantes de Jemmapes..... 134

CHAPITRE X.

Rose Bouillon et Liberté Barreau..... 142

CHAPITRE XI.

Reine Chapuy, Rose Marchand, Claudine Rouget, etc..... 149

CHAPITRE XII.

Enthousiasme général. — Les femmes demandent des armes.. 163

CHAPITRE XIII.

Théroigne de Méricourt. — Les combattantes du 10 août.. 173

CHAPITRE XIV.

Femmes en armes contre la Révolution. — Les Vendéennes.. 182

CHAPITRE XV.

La chevalière d'Eon..... 200

CHAPITRE XVI.

Les femmes chassées de l'armée..... 210

CHAPITRE XVII.

Femmes à la suite de l'armée..... 239

CHAPITRE XVIII.

Les générales..... 252

CHAPITRE XIX.

Femmes vraiment soldats : les héroïnes de Fleurus, de Thuin, Breton-Double, etc..... 269

CHAPITRE XX.

Les femmes pendant la guerre de Russie et pendant la campagne de France. — Waterloo..... 291

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

BIBLIOTHECA Ottaviensis

Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance

Library Network
University of Ottawa
Date Due

00 13 FEB 2000

CE

a39003 001238665b

DC 151 .C47M3 1894
CERE, PAUL EMILE AUGUS
MADAME SANS-GENE ET LE